TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9145 — 48 PAGES — MARDI 11 JUIN 1974

Dans « le Monde de l'économie »

UNE INTERVIEW DE M. D'ORNANO
ministre de l'industrie

LIRE PAGE 31



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 35 ris ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 31

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

LA FORMATION DÉFINITIVE DU GOUVERNEMENT ET LA MISE AU POINT DU PLAN D'AUSTÉRITÉ

Les derniers essais dans l'atmosphère

La reprise très prochaine des essais nucléaires dans le Pacifique, qui a déjà déclenché une petite crise ministérielle à Paris, *va-t-elle donner le signal d'une* tempête diplomatique analogue à celle à laquelle MM. Pompidou et Jobert avaient dû faire face l'an dernier ? Sans doute les activités déployées alors par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber avaient-elles déjà retenu davantage l'attention des Français, mais elles ne pouvaient faire oublier les sérieux désagréments que le gouvernement s'était attirés à l'étranger : boycottage des transports et des produits français par divers syndicats d'Australie, de Nouvelle-Zélande et de Grande-Bretagne, manifestations de protestations dans le Pacifique, décision « conservatoire » mais ambiguë de la Cour de La Haye, qui a conduit Paris à *revenir* en janvier dernier sur son acceptation du caractère obligatoire de la juridiction de la Cour internationale, etc.

En sera-t-il de même cette fois-ci ? Il ne semble pas. L'engagement pris par la France d'en finir cette année avec les essais *atmosphériques* et, *comme on* l'avait laissé entendre l'été dernier, de procéder uniquement en 1975 à des essais souterrains paraît devoir limiter et modérer les réactions des pays les plus directement concernés, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui, sans revenir sur leur opposition de principe, renonceront à certaines formes de protestation adoptées en 1973 : c'est ainsi que la Nouvelle-Zélande n'enverra pas de frégate sur les lieux des expériences.

On peut aussi espérer que le style plus « ouvert » affiché par le nouveau président de la République évitera certaines frictions inutiles : Canberra et Wellington avaient été tout particulièrement irrités du refus de Paris d'annoncer à l'avance en 1973 la date des explosions, et même de les confirmer après coup.

Il reste que les essais nucléaires, à notre époque, sont moins que jamais populaires et que M. Giscard d'Estaing, s'il prouve une fois de plus la « continuité » de la politique française, assume aussi d'entrée de jeu, face à l'opinion internationale, un des plus lourds fardeaux de l'héritage gaulliste. La logique de la polémique veut que les opposants aux essais soient en même temps et surtout les adversaires de toute force nucléaire, mais les deux problèmes ne sauraient être confondus.

Sur le fond, un consensus s'est établi non seulement au sein du gouvernement, mais dans une portion sensiblement plus large de la « classe politique », y compris à gauche, pour estimer que toute défense digne de ce nom nécessite, de nos jours, la disposition d'armes atomiques. Sans doute les tendances plus « atlantiques » de divers membres du nouveau cabinet les auraient-elles conduits, en d'autres temps, à dénier toute valeur à une force française de dissuasion et à s'en remettre exclusivement au protecteur américain. Les progrès techniques accomplis, mais aussi l'évolution diplomatique, ont tempéré ces réserves : quel homme d'État, aujourd'hui, serait prêt à parier indéfiniment pour défendre la France sur la permanence du bouclier américain ?

Sans contester cet argument, on peut tout de même se demander s'il était bien nécessaire de procéder dès cet été à des essais nucléaires dans l'atmosphère, au risque de choquer une opinion de plus en plus sensible à la détérioration de l'environnement. L'Inde a montré récemment que la prolifération nucléaire fait des adeptes, mais aussi qu'un pays pauvre a trouvé le moyen de faire sous terre sa première expérience. Quatorze ans après la première bombe française, il apparaît quelque peu anachronique de poursuivre les essais en atmosphère, même si l'on promet que cette fois sera la dernière.

L'éviction de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber confirme les contradictions de la majorité mais satisfait l'U. D. R.

Au conseil des ministres : majorité électorale à dix-huit ans

Le conseil des ministres s'est réuni au complet lundi matin 10 juin, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, en présence des vingt et un secrétaires d'État nommés samedi, mais en l'absence de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber : le ministre des réformes a été démis de ses fonctions dimanche soir par le président de la République sur proposition de M. Chirac, à la suite de ses déclarations sur la reprise des essais nucléaires. Le chef de l'État et le premier ministre ont estimé que M. Servan-Schreiber avait « manqué au principe fondamental de la solidarité ministérielle » en assurant que le gouvernement n'avait pas été consulté sur la poursuite des expériences nucléaires en Polynésie et qu'il avait été mis « devant le fait accompli » par « l'autorité militaire ».

La décision prise à l'encontre du président du parti radical illustre l'une des contradictions de la nouvelle majorité présidentielle, alors que la majorité parlementaire, dont dépend le gouvernement, est toujours dominée par l'U.D.R.

Au cours de ses délibérations, le conseil des ministres s'est prononcé pour l'abaissement à dix-huit ans de l'âge de la majorité électorale

En prélude à une quinzaine politique qui doit être particulièrement importante, notamment avec les conseils des ministres du 12 juin (lutte contre l'inflation) et du 19 (mesures sociales), M. Valéry Giscard d'Estaing, dont les deux premières semaines de septennat avaient été dynamiques et heureuses (son premier ministre avait remporté un beau succès, jeudi, devant l'Assemblée nationale), vient de buter sur un obstacle plus sérieux qu'il ne pourrait apparaître à première vue. Trois semaines après son succès du 19 mai, le président de la République éprouve qu'il n'est pas toujours facile de traduire dans les faits la belle promesse du « *changement sans risque* » qui lui avait si bien réussi au cours de sa campagne électorale.

À peine la volonté de changement venait-elle d'être affirmée une nouvelle fois par la création très opportune et très heureuse de plusieurs secrétariats d'État d'un genre nouveau (condition pénitentiaire, travailleurs immigrés, enseignement préscolaire, universités) qu'il a fallu payer le risque de faire cohabiter dans une même équipe ministérielle des hommes dont les conceptions sont notoirement incompatibles : douze jours après avoir été nommé ministre des réformes, tâche dans laquelle il devait tout simplement, avait expliqué M. Poniatowski, « *imaginer le futur* », M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a été remercié, dimanche soir, par un président de la République et un premier ministre qui n'entendent composer ni l'un ni l'autre avec « *le principe essentiel de la solidarité gouvernementale* ».

Il n'y avait pas d'autre solution possible à partir du moment où le bouillant président du parti radical avait publiquement désapprouvé dimanche, « *avec la même conviction* » que précédemment, les expériences nucléaires (dont le ministre de la défense avait annoncé samedi la poursuite) et plus encore à partir du moment où il avait fait grief au gouvernement, dont il était membre, de s'être laissé placer devant « *un fait accompli* » par « *l'autorité militaire* ».

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 7, 1re col.)

L'ÉNERGIE SERAIT RATIONNÉE ET SON PRIX ACCRU

Majoration probable du solde de l'impôt *sur le revenu payé en septembre*

Le plan d'assainissement économique, qui sera connu mercredi 12 juin à l'issue du conseil des ministres, visera d'une part à réduire la demande intérieure, d'autre part à limiter le déficit du commerce extérieur de la France. Pour réduire la demande, le gouvernement demandera un effort fiscal exceptionnel en fin d'année. Seuls les petits contribuables seront exemptés de ce sacrifice. D'autre part, les importations de produits énergétiques seront limitées en quantité et les Français devront accepter de moins se chauffer.

Les Français sauront cette semaine les sacrifices qu'ils devront faire au cours des mois à venir pour aider au rétablissement de la situation économique. M. Jean-Pierre Fourcade, le nouveau ministre de l'économie et des finances, soumettra mercredi 12 juin au conseil des ministres un plan qui vise d'une part à ralentir la *hausse des prix*, *d'autre part* à réduire le déséquilibre des échanges extérieurs de la France. M. Fourcade exposera ce plan à la presse l'après-midi du même jour puis l'expliquera à nouveau aux membres du Comité national des prix (composé de représentants de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, des syndicats...) jeudi 13 juin dans la matinée, quelques heures avant une réunion qu'il tiendra avec les industriels et les commerçants.

Le « plan Fourcade » a été malaisé à mettre au point parce que, aussi bien à l'Élysée qu'à Matignon et Rue de Rivoli les avis sont partagés sur la gravité de la situation. Pour certains, le plus difficile est maintenant passé : les effets directs de la hausse des prix pétroliers sont absorbés, les prix des matières premières plafonnent, les comportements « anormaux » des *industriels et des commerçants*, qui ont poussé leurs tarifs pendant la campagne présidentielle et en ont pris à leur aise avec le crédit bancaire, sont terminés.

Deux thèses différentes

Compte tenu du dispositif en place depuis des mois (encadrement du crédit, contrôle des prix, *équilibre budgétaire*), *il suffirait* donc de prendre quelques mesures d'accompagnement pour amerrir en douceur sur des eaux plus calmes. Bien évidemment, les tenants de cette thèse craignent qu'un plan trop sévère ne mécontente beaucoup de monde, n'aggrave le chômage, bref, ne provoque de vives réactions des diverses catégories sociales et professionnelles. *On se souvient* de mai 1968, et cela pèse lourd à l'heure des décisions.

A l'opposé de cette thèse, d'autres membres du gouvernement estiment que la situation est grave et qu'elle appelle des mesures très énergiques : nos prix augmentent beaucoup trop vite (15 % en rythme annuel) et déclenchent une course avec les salaires qui ne se ralentira sûrement pas d'elle-même. Le ralentissement économique qui devait se produire cette année et qui aurait calmé la surchauffe n'est plus escompté avant l'année prochaine. Enfin, des risques existent toujours avec le pétrole, dont les prix pourraient encore augmenter à la production, du fait de la part croissante prise par les pays producteurs dans les sociétés d'exploitation. Ces vues pessimistes sont celles notamment de certains conseillers écoutés de M. Giscard d'Estaing. Le président de la République serait, quant à lui, très hésitant sur le diagnostic et sur les remèdes.

Il semble pourtant que sur un certain nombre de points les analyses des deux camps convergent. Et par exemple l'accord semble s'être fait pour agir en priorité sur une des causes jugées essentielles de l'inflation, à savoir le déséquilibre entre l'offre et la demande.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 45, 5e col.)

Un entretien avec le chancelier Helmut Schmidt

- **L'Europe ne pourrait pas continuer avec un pays qui essaye de stabiliser ses prix et d'autres non**
- **La Communauté ne peut se contenter de rejeter tout ce que suggère la Grande-Bretagne**

Bonn. — *Qui a parlé des hormones du pouvoir ? Nous avions rencontré, en avril, un Helmut Schmidt fatigué, toujours combatif, certes, mais préoccupé de sa santé. Il était au meilleur de sa forme lorsqu'il a reçu le représentant du* Monde *pour lui donner sa première interview depuis qu'il a pris la direction du gouvernement. Le protocole est encore plus réduit qu'à Paris et, pour tout dire, inexistant. Le bureau du Bundestag, où se déroule l'entrevue, est confortable, certes, mais si petit qu'un directeur de ministère, ailleurs, le jugerait indigne de sa grandeur, et le successeur de Willy Brandt, qui arrive d'une séance du Parlement, a trouvé tout naturel de s'adresser aux députés en blazer et pantalon de sport.*

M. Schmidt parle d'abondance, en anglais. Il est visiblement heureux de pouvoir dire à un Français les espoirs qu'il met dans un renouveau de la coopération franco-allemande, mais se garde bien de tout optimisme prématuré. Trop de nuages, surtout dans l'ordre économique, flottent actuellement au-dessus de l'Europe, et il est le dernier homme au monde à croire qu'on puisse les conjurer par des vœux pieux.

« Monsieur le chancelier, vous veniez de rencontrer M. Giscard d'Estaing à Paris. On a beaucoup remarqué que c'était le premier déplacement à l'étranger que vous faisiez en tant que chancelier et que vous étiez le premier chef de gouvernement européen reçu par le président de la République. Quelle signification faut-il attacher à cette rencontre ? Pouvez-vous en résumer les résultats ?

— Tout d'abord, je pense que ces conversations ont été très amicales et cordiales. Elles ont aussi mis en évidence une très large coïncidence d'opinions à propos des problèmes de la Communauté européenne. Nous nous sommes entendus sur la nécessité de maintenir l'acquis communautaire. Nous avons également admis que la solution des difficultés auxquelles la Communauté et ses différents membres font face actuellement ne doit pas être cherchée par des méthodes contraires à l'esprit et à la lettre des règles que le Marché commun s'est données.

» J'ai été très satisfait de deux déclarations que M. Giscard d'Estaing a faites avec force, d'autant plus que je ne lui avais pas demandé de les faire. Il avait arrêté sa position à leur propos auparavant.

» Il a d'abord dit qu'il donnait la priorité absolue à la recherche de la stabilité économique interne, ce qui signifie avant tout la stabilité de la valeur du franc, le ralentissement du rythme de l'inflation. J'étais heureux de l'entendre parce que, si le gouvernement français avait décidé d'accepter une certaine inflation, il deviendrait impossible pour nous, à moyen terme, de maintenir notre taux d'inflation plutôt bas. Il est à présent de 7,1 %, alors qu'en France...

— *Nous allons vers 16...*

— C'est à dire plus du double. Evidemment, l'Europe ne peut pas continuer de cette manière avec un pays qui essaye de stabiliser ses prix et les autres non. Ensuite, je le répète, j'ai été satisfait des indications que m'a données le président à ce propos.

» J'ai été tout aussi heureux de sa décision tout à fait nette d'exclure toute interférence protectionniste dans le commerce international et spécialement, comme je le comprends, dans les relations intra-communautaires. Cette déclaration était fort utile car si, comme je le crois, la France et l'Allemagne s'entendent sur ces deux objectifs les pays du Benelux vont bien entendu suivre, ce qui signifie que la Communauté en tant que telle suivra.

» Nous nous sommes également entendus sur la nécessité de la solidarité à l'intérieur de la Communauté : si l'un de ses membres connaît des difficultés et si quelqu'un l'aide à les surmonter, celui-ci devra le faire en accord avec les décisions et les règles de la Communauté, et donc faire dépendre son assistance de ce que le pays en question fera pour lui-même. Mon sentiment est que le chef de l'État français est réellement et profondément engagé dans l'avenir de la Communauté et de l'Europe.

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 12, 4e col.)

AU JOUR LE JOUR

Un pétard pour une bombe

En devenant ministre, Jean-Jacques Servan-Schreiber n'a pas perdu le goût des feux d'artifice. On n'est pas surpris qu'il nous en offre un à l'annonce de la prochaine campagne française d'essais atomiques. Après tout, il est là pour remuer des idées, comme dit si joliment M. Poniatowski.

A remuer des idées on remue aussi de l'air. Mais n'est pas mégatonne qui veut. Et le régime ne croulera sans doute pas sous l'effet de souffles.

Espérons cependant pour lui qu'il a été construit selon les normes de l'architecture antisismique, car l'éclat de J.J.-S.S. n'est qu'un simple pétard à côté des bombes qui se préparent dans le secret des états-majors politiques.

ROBERT ESCARPIT.

Miguel Angel Asturias EST MORT

Miguel Angel Asturias, écrivain guatémaltèque, ancien ambassadeur du Guatemala à Paris, est mort à l'âge de soixante-quinze ans, dimanche 9 juin à Madrid, où il avait été hospitalisé le 14 mai dernier. Selon son vœu, il sera inhumé à Paris, au cimetière du Père-Lachaise et ses manuscrits seront légués à la Bibliothèque nationale.

Il avait reçu, en 1967, le prix Nobel de littérature et, l'année précédente, le prix Lénine de la paix.

Par CLAUDE FELL

« *Terre des miroirs, souffle sur tes lacs pour les embuer de brume.* » Cette phrase des *Légendes du Guatemala*, le premier livre marquant de Miguel Angel Asturias, pourrait servir d'épitaphe au grand romancier guatémaltèque. Pour Asturias, la nature tropicale, exubérante et violente, jouait un rôle capital ; elle donnait à l'homme des leçons dont il tirait rarement profit : endurance, harmonie, puissance, poésie. La nature prolonge et incarne le monde mythologique qui peuple les rêves et les désirs de chacun. Elle est également, pour le romancier, une prodigieuse source d'images : « *Guatemala. Paysages endormis dans la lumière. Enchantement. Splendeur. Pays vert. Pays des arbres verts. Vallées, collines, forêts, volcans, lacs verts, verts sous le ciel bleu sans tache.* »

Cette prose incantatoire se nourrit d'un tellurisme profond, teinté de sensualité, habité par un sens aigu de la couleur, de la musique et des parfums. Mais la beauté naturelle n'appartient plus au Guatemala ; la terre des Mayas est aujourd'hui un pays aliéné, et cette spoliation a commencé avec l'arrivée des soldats espagnols : « *On a volé aux Mayas du Guatemala le feu vert, la végétation qui leur appartenait, et c'est pourquoi leurs livres parlent de l'explosion de la soif insatiable.* » Dans l'œuvre d'Asturias, le peuple est toujours présent derrière la splendeur des paysages.

(Lire la suite page 30, 1re col.)

LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

Premier ministre (1)	Jacques CHIRAC (*), U.D.R.
MINISTRE D'ETAT (2)	
Ministre de l'intérieur........	Michel PONIATOWSKI (*), rép. ind.
MINISTRES (2)	
Garde des sceaux, ministre de la justice	Jean LECANUET, réf.
Ministre de la défense........	Jacques SOUFFLET, U.D.R.
Ministre des affaires étrangères	Jean SAUVAGNARGUES.
Ministre de l'économie et des finances	Jean-Pierre FOURCADE, rép. ind.
Ministre de l'éducation.......	René HABY.
Ministre de la coopération....	Pierre ABELIN, réf.
Ministre de l'équipement.....	Robert GALLEY (*), U.D.R.
Ministre de l'agriculture.....	Christian BONNET (*), rép. ind.
Ministre de la qualité de la vie	André JARROT, U.D.R.
Ministre du travail...........	Michel DURAFOUR, réf.
	Mme
Ministre de la santé..........	Simone VEIL.
	MM.
Ministre de l'industrie........	Michel d'ORNANO, rép. ind.
Ministre du commerce et de l'artisanat	Vincent ANSQUER, U.D.R.
SECRETAIRES D'ETAT (3)	
Secrétaires d'Etat autonomes :	
Secrétaire d'Etat aux anciens combattants	André BORD (**), U.D.R.
Secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications......	Pierre LELONG, C.D.P.
Secrétaire d'Etat aux transports	Marcel CAVAILLE, app. rép. ind.
Secrétaire d'Etat à la culture	Michel GUY.
Secrétaire d'Etat au commerce extérieur	Norbert SEGARD, app. U.D.R.
Secrétaire d'Etat aux universités	Jean-Pierre SOISSON, rép. ind.
Secrétaire d'Etat aux départements et territ. d'outre-mer	Olivier STIRN (*), U.D.R.
Secrétaires d'Etat auprès du premier ministre :	
Relations avec le Parlement..	René TOMASINI, U.D.R.
Fonction publique............	Roger POUDONSON, réf.
Formation professionnelle....	Paul GRANET, app. U.D.R.
Porte-parole du gouvernement	André ROSSI, réf.
Secrétaires d'Etat auprès d'un ministre :	
Secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, ministre de la justice (condition pénitentiaire)	Hélène DORLHAC.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation (enseignement préscolaire)..	Annie LESUR.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre des aff. étrangères	Bernard DESTREMAU, rép. ind.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget)	Christian PONCELET (*), U.D.R.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (logement)	Jacques BARROT, C.D.P.
Secrétaires d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie :	
— Environnement	Gabriel PERONNET, réf.
— Jeunesse et sports.....	Pierre MAZEAUD (**), U.D.R.
— Tourisme	Gérard DUCRAY, rép. ind.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (travailleurs immigrés)...........	André POSTEL-VINAY.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé (action sociale)	René LENOIR.

(1) M. Chirac a été nommé premier ministre le lundi 27 mai 1974 (*Journal officiel* du 28).
(2) Les ministres ont été nommés le 28 mai (*J. O.* du 29).
(3) Les secrétaires d'Etat ont été nommés le 8 juin (*J. O.* du 9).
(*) Membres du gouvernement précédent ayant changé d'attributions.
(**) Membres du gouvernement précédent n'ayant pas changé d'attributions.

Vingt et un secrétaires d'Etat

Pour la première fois, mais exceptionnellement, le gouvernement Chirac s'est réuni au complet lundi matin 10 juin à l'Elysée pour un conseil des ministres extraordinaire. En principe, seuls les ministres participeront ensuite aux conseils qui se tiendront le mercredi. Certains secrétaires d'Etat pourront toutefois y être appelés lorsque des affaires de leur compétence devront y être réglées. C'est ce qui s'était produit avec le gouvernement Chaban-Delmas, en 1969, et avec le troisième gouvernement Messmer de mars 1974.

Le gouvernement de M. Jacques Chirac, dont les quinze ministres avaient été nommés le 28 mai, mais qui n'en comporte plus que quatorze après le départ de M. Servan-Schreiber, a été complété par la nomination, samedi 8 juin, de vingt et un secrétaires d'Etat. Avec trente-six membres au total, le nouveau cabinet est donc nettement plus nombreux que le troisième gouvernement Messmer, auquel il succède et qui n'en comptait que vingt-neuf. Il est presque aussi important que le gouvernement Chaban-Delmas de 1969, qui comportait vingt secrétaires d'Etat et dix-neuf ministres. La différence, avec le gouvernement Messmer porte uniquement sur le nombre des secrétaires d'Etat, qui sont aujourd'hui vingt et un contre treize précédemment.

● Neuf départs

Neuf des treize secrétaires d'Etat du gouvernement Messmer ne se retrouvent pas dans la nouvelle équipe. Parmi les anciens, seul M. Christian Bonnet (rép. ind.), secrétaire d'Etat au logement, a reçu une promotion en devenant ministre de l'agriculture le 28 mai. Parmi les disparus figurent cinq U.D.R. et apparentés — MM. Joseph Comiti (DOM et TOM), Henri Torre (budget), Jean de Lipkowski (affaires étrangères), Jacques Limouzy (éducation nationale) et Mlle Marie-Madeleine Dienesch (santé publique et sécurité sociale), — un républicain indépendant — M. Paul Dijoud (environnement), — un membre du Centre Démocratie et Progrès — M. Aymard Achille-Fould (transports), — et un non-parlementaire — M. Jean-François Deniau (agriculture).

● Cinq mutations

Des cinq anciens secrétaires d'Etat conservés par M. Giscard d'Estaing, deux ne changent pas d'attributions : M. André Bord conserve le secrétariat d'Etat aux anciens combattants, qu'il dirigeait depuis mars dernier, après en avoir été le « ministre » depuis juillet 1972. M. Messmer, lors de son dernier remaniement, l'avait rattaché au ministère des armées, alors qu'il devient aujourd'hui « autonome ». De même, M. Pierre Mazeaud, dont le secteur de la jeunesse, des sports et des loisirs, dépendait du ministre de l'éducation nationale, dépendra désormais de M. Jarrot, ministre de la qualité de la vie. M. Christian Bonnet a obtenu une promotion en devenant ministre. M. Christian Poncelet passe de la fonction publique, qui était rattachée au premier ministre, au budget, qui dépend du ministre de l'économie et des finances. Enfin, M. Olivier Stirn, qui était rattaché, comme secrétaire d'Etat, au ministre chargé des relations avec le Parlement (M. Hubert Germain), devient autonome en prenant la responsabilité des départements et territoires d'outre-mer, qui sous l'autorité de M. Comiti étaient jusque-là rattachés au premier ministre.

● Dix-sept arrivées

Les dix-sept nouveaux secrétaires d'Etat n'ont jamais, dans le passé, détenu de responsabilités ministérielles. Il s'agit de trois U.D.R., MM. Tomasini, Granet et Ségard, ces deux derniers n'étant qu' « apparentés à l'U.D.R. » ; de quatre républicains indépendants, MM. Soisson, Ducray, Destremau et Cavaillé (sénateurs apparentés) ; de trois réformateurs, radicaux ou Centre démocrate, MM. Rossi, Poudonson, Peronnet (secrétaire général du parti radical) ; de deux députés du groupe de l'Union centriste, MM. Barrot et Lelong, enfin, de cinq non-parlementaires, MM. Guy, Postel-Vinay, Lenoir, Mmes Hélène Dorlhac et Anne Lesur.

● La pondération politique

L'équilibre politique entre les tendances reflète avec certaines nuances le dosage qui avait été déjà établi lors du choix des ministres et bouleverse celui qui existait parmi les secrétaires d'Etat dans le précédent gouvernement.

L'U.D.R., qui avait neuf secrétaires d'Etat sur treize, n'en possède plus que sept sur vingt et un. Il s'agit de MM. Bord, Stirn, Tomasini, Poncelet, Mazeaud, Ségard et Granet, ces deux derniers n'étant que députés apparentés au groupe U.D.R. Le maintien de MM Pierre Mazeaud et André Bord, et l'entrée de M. Tomasini, sont dus à la volonté de M. Chirac et au soutien actif que leur apportent toujours les deux anciens collaborateurs de Georges Pompidou, M. Juillet et Mme Marie-France Garaud, dont les relations avec le nouveau premier ministre demeurent étroites.

Le mouvement gaulliste s'estimera d'autant moins engagé par leur participation au gouvernement qu'aucune de ces personnalités ne joue de rôle important au sein de l'U.D.R., que de surcroît MM. Stirn, Tomasini et Granet avaient signé l'appel des « 43 » dirigé contre M. Chaban-Delmas, candidat officiel de l'U.D.R., que MM. Poncelet, Ségard et Granet appartiennent au Comité d'études pour un nouveau contrat social, que préside M. Edgar Faure, et qu'ils avaient approuvé sans réserve le soutien spontané et sans nuances que le président de l'Assemblée nationale avait apporté à M. Giscard d'Estaing dans sa campagne.

Les efforts de M. Edgar Faure, qui entretient d'étroits contacts avec M. Chirac, sont d'ailleurs récompensés, puisque deux autres membres du Contrat social sont nommés — MM. Lelong et Peronnet, — bien que l'épouse du président de l'Assemblée nationale, Mme Lucie Faure, n'ait pu, en définitive, obtenir le secrétariat d'Etat à la culture, que son mari avait demandé pour elle. Au total, l'U.D.R. (cent quatre-vingt-un députés) possède au gouvernement douze élus sur trente-sept, y compris le premier ministre, alors qu'elle en avait dix-neuf sur les vingt-neuf membres du gouvernement Messmer.

● LES REPUBLICAINS INDEPENDANTS (cinquante-cinq députés) ne possédaient que deux secrétaires d'Etat. Ils en ont désormais quatre, qui s'ajoutent aux quatre ministres de leur tendance (y compris M. Fourcade, ministre de l'économie et des finaces), alors qu'ils n'avaient que cinq représentants dans le dernier gouvernement Messmer. Ces quatre secrétaires d'Etat sont : MM. Cavaillé (sénateur), Soisson, Destremau et Ducray. Il convient toutefois d'y adjoindre Mme Dorlhac, secrétaire des républicains indépendants pour le département du Gard et fondatrice à Nîmes d'un club Perspectives et Réalité.

● LES MEMBRES DU CENTRE DEMOCRATIE ET PROGRES, qui, avec l'élimination de M. Fontanet, avaient perdu toute représentation au conseil des ministres, reçoivent au niveau des secrétaires d'Etat une portion congrue : M. Jacques Barrot, secrétaire général du C.D.P., est seulement accompagné de M. Pierre Lelong, qui avait été « prêté » par l'U.D.R. aux centristes, afin qu'ils puissent, à l'Assemblée nationale, atteindre l'effectif de trente députés nécessaire à la constitution du groupe de l'Union centriste en mars 1973.

● LES REFORMATEURS, en revanche, comme ils le furent le 28 mai, sont les grands bénéficiaires du remaniement. Quatre des leurs deviennent, en effet, secrétaires d'Etat, alors qu'ils possédaient quatre ministres (dont le nombre vient d'être ramené à trois) et que leur groupe parlementaire n'est fort que de trente-quatre membres. Il s'agit de MM. Péronnet, secrétaire général du parti radical, dont le président est M. Servan-Schreiber, ministre des réformes du 28 mai au 10 juin ; André Rossi, député réformateur ; Roger Poudonson, sénateur Centre démocrate, président du groupe sénatorial de l'Union centriste, et du docteur Anne Lesur, amie proche de M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, président du Centre démocrate, et elle-même secrétaire général adjoint de ce parti, et, à ce titre, candidate malheureuse aux élections de 1973, dans les Hauts-de-Seine, contre M. Pierre Mazeaud (U.D.R.), actuel secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports.

● AUX QUATRE MINISTRES NON PARLEMENTAIRES il convient d'ajouter cinq secrétaires d'Etat ne possédant pas de mandat parlementaire, parmi lesquels seules Mmes Lesur et Dorlhac un engagement politique affirmé. Il s'agit de M. Michel Guy, horticulteur, et de deux autres personnalités, inspecteurs des finances réputés pour leur haute compétence technique dans les secteurs qui leur sont confiés : MM. Postel-Vinay pour les travailleurs immigrés, et René Lenoir en matière d'action sociale.

Il convient de noter que désormais avec M. Soufflet, ministre de la défense, et avec MM. Cavaillé et Poudonson, secrétaire d'Etat, le Sénat possède, au total, trois représentants au gouvernement, ce qui est un record pour la Ve République. La présence de trois femmes au gouvernement établit un record absolu. Jamais, en effet, elles ne furent aussi nombreuses.

Deux médecins, Mmes Hélène Dhorlac et Anne Lesur, rejoignent ainsi Mme Simone Veil, ministre de la santé.

La moyenne d'âge des secrétaires d'Etat, s'établissant à 47,10 ans, est à peine inférieure à celle des secrétaires d'Etat du gouvernement précédent, qui était de 47,38.

● Les structures

Les structures gouvernementales et administratives sont assez sensiblement modifiées.

Le secrétariat d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, qu'occupait M. Jean-François Deniau, est supprimé. D'anciens ministères sont désormais ramenés au rang de secrétariats d'Etat. C'est le cas pour les affaires culturelles, qui prennent le titre de secrétariat d'Etat à la culture, et des postes et télécommunications.

D'autres sont créés ou recréés : le commerce extérieur aujourd'hui autonome avait été, en 1958, rattaché au ministère de l'économie et des finances et confié à M. Max Flechet, en 1962 attribué à M. Grandval, en 1966 à M. de Chambrun et en 1967 à M. Nungesser, et avait disparu en 1968. Le secrétariat aux universités n'est pas rattaché au ministère de l'éducation, celui consacré à la formation professionnelle correspond aux attributions de M. Dijoud dans le deuxième gouvernement Messmer de 1973, mais il avait disparu en mars 1974.

Parmi les créations les plus originales figure celle du secrétariat d'Etat à la condition pénitentiaire rattaché au ministère de la justice, qui jusqu'alors n'avait jamais eu de secrétaire d'Etat, et celui chargé de la condition des immigrés.

Dans le domaine de l'information, aucun poste de ministre n'existe plus. M. Rossi devient « porte-parole du gouvernement » comme l'était M. Lecat de juillet 1972 à mars 1973, alors que M. Malaud était responsable de la fonction publique et des « services de l'information ». Ces derniers devraient en partie être transférés à la Délégation à l'information, qui prendrait le titre de « Délégation générale » sous l'autorité de M. Denis Baudouin.

Enfin, c'est la première fois que les secrétaires d'Etat sont classés en trois catégories. Cette distinction aura des conséquences non seulement en ce qui concerne la participation au conseil des ministres, où seuls les « autonomes » pourront être éventuellement appelés, mais aussi quant aux délégations de compétence et de pouvoir et quant à l'effectif de collaborateurs dont chacun pourra disposer.

ANDRÉ PASSERON.

APPARTENANCE	GOUVERNEMENT POMPIDOU 31 mai 1968		GOUVERNEMENT COUVE DE MURVILLE, 12 juillet 1968		GOUVERNEMENT CHABAN-DELMAS 22 juin 1969		GOUVERNEMENT CHABAN-DELMAS 7 janvier 1971		GOUVERNEMENT MESSMER juillet 1972		GOUVERNEMENT MESSMER avril 1973		GOUVERNEMENT MESSMER février 1974		GOUVERNEMENT MESSMER 1er mars 1974		GOUVERNEMENT CHIRAC 10 juin 1974	
	Ministres	Sec. d'Etat	Ministres	Sec. d'Etat	Ministres	Sec. d'Etat	Ministres	Sec. d'Etat	Ministres	Sec. d'Etat	Ministres	Sec. d'Etat	Ministres	Sec. d'Etat	Ministres	Sec. d'Etat	Ministres	Sec. d'Etat
U.D.R.	15	4	15	11	12	17	14	17	14	8	13	11	14	10	10	9	5	7
Rép. ind.	3	—	3	1	4	3	4	3	3	2	4	3	4	3	3	2	3 (1)	4
C.D.P.	—	—	—	—	3	—	3	—	3	—	2	1	2	1	1	1	—	2
Réformateurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	3 (2)
Non-inscrits	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	1	—	—	—
Non-parlementaires	5	2	1	—	—	—	—	—	—	—	2	1	2	1	1	1	4	5
TOTAUX	23	6	19	12	19	20	21	20	20	10	22	16	23	15	16	13	15	21

(1) M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, maire républicain indépendant de Saint-Cloud est compté parmi les non-parlementaires, tout comme Mme Dorlhac, secrétaire de la Fédération des républicains indépendants du Gard.
(2) Le docteur Anne Lesur, secrétaire général adjoint du Centre démocrate est comptée parmi les non-parlementaires.

Ceux qui restent

M. ANDRÉ BORD

Né à Strasbourg en 1922, président du conseil régional d'Alsace, ancien député U.D.R., M. André Bord conserve le poste de secrétaire d'Etat aux anciens combattants qu'il occupait dans le cabinet Messmer. Il a participé à la seconde réunion des « 43 » mais il a apporté son appui à M. Chaban-Delmas.

M. PIERRE MAZEAUD

Né en 1929, ancien magistrat, ancien député U.D.R. des Hauts-de-Seine, M. Pierre Mazeaud conserve le poste de secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports qu'il occupait dans les deux précédents cabinets Messmer. Il est rattaché au ministre de la qualité de la vie.

M. CHRISTIAN PONCELET

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, M. Christian Poncelet, né le 24 mars 1928 à Blaise (Ardennes), ancien élève de l'Ecole nationale professionnelle des P.T.T., ancien contrôleur des communications, a appartenu au comité confédéral de la C.F.T.C. Elu député des Vosges en 1962, réélu en 1967 et 1968 — comme il le sera en 1973 — il devient en 1971 secrétaire général adjoint de l'U.D.R. avant d'entrer l'année suivante au gouvernement comme secrétaire d'Etat auprès de M. Edgar Faure, ministre d'Etat chargé des affaires sociales, dont il est l'un des principaux lieutenants au Comité d'études pour un nouveau contrat social. Il conserve cette fonction, après les élections législatives, auprès de M. Georges Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population. Dans le gouvernement Messmer III, il était chargé, auprès du premier ministre, de la fonction publique.

M. OLIVIER STIRN

Secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, M. Olivier Stirn occupait dans le précédent gouvernement les fonctions de secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement. Né le 24 février 1936 à Boulogne-Billancourt, licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques, il a été notamment chef de cabinet de MM. Louis Jacquinot, ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer, Jean Charbonnel, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et Jacques Chirac, alors secrétaire d'Etat aux affaires sociales, avant d'être élu en 1968 député U.D.R. du Calvados. Il devient conseiller général en 1970 et maire de Vire en 1971. Réélu député en 1973, il entre alors au gouvernement comme secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement et conserve ce poste en mars 1974. Il est un des quatre membres du gouvernement à signer l'appel des « 43 » en faveur d'une candidature unique de la majorité. Il précise cependant qu'il votera au premier tour pour M. Chaban-Delmas, mais qu'il s'abstiendra de faire campagne. Il s'engage « *activement* » avant le second tour en faveur de M. Giscard d'Estaing.

SECRÉTARIATS D'ÉTAT AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE

M. PAUL GRANET

Plus « fauriste » que « gaulliste »

En devenant secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la formation professionnelle, M. Paul Granet reçoit la récompense de son soutien à la candidature de M. Valéry Giscard d'Estaing (il est signataire de l'appel des « 43 »), autant que le prix de ses critiques envers l'U.D.R. et de son allégeance personnelle à M. Edgar Faure.

M. Paul Granet a conduit sa carrière sur le triple plan administratif, privé et politique. Né en 1931, dans le Gard, il sort en 1960, de l'Ecole nationale d'administration comme administrateur civil et est affecté en Algérie, auprès de M. Jacques Aubert, alors directeur de la sûreté dans les départements algériens. Il demeure auprès de M. Aubert lorsque celui-ci devient préfet du Loir-et-Cher, puis directeur de la sûreté nationale au ministère de l'intérieur.

*Il entre en 1963 au cabinet de M. Roger Frey, ministre de l'intérieur, comme chargé de mission. C'est en 1965 que M. Paul Granet « pantoufle ». Il quitte l'administration pour devenir directeur général de la Société de technique immobilière, filiale du groupe de construction immobilière Francis Bouygues. Il y demeurera jusqu'en 1968. Mis en cause dans une émission télévisée par M. Gilles Martinet, membre du P.S.U., à propos de dérogations anormales en matière immobilière, M. Granet avait démenti (*le Monde *daté 24 et 25 novembre 1971). Il est, à plusieurs reprises, par la suite, intervenu sur les problèmes immobiliers à l'Assemblée nationale. Il avait, en effet, été élu député U.D.R. de la deuxième circonscription de l'Aube en 1967 et il devait être réélu en 1968 et en 1973.*

Ayant à chaque occasion fait vivement campagne en faveur du général de Gaulle puis de Georges Pompidou, M. Paul Granet avait jugé sévèrement l'inadaptation du système parlementaire à la société contemporaine et l'avait dit en compagnie de quatre autres députés U.D.R. dans un article du Monde *intitulé « Gaullisme et prospective — cinq députés en quête d'un Parlement » (*le Monde *du 31 octobre 1972). Il s'était dès lors peu à peu éloigné de l'U.D.R. ne demeurant qu'apparenté au groupe parlementaire pour se rapprocher de M. Edgar Faure, qui venait de fonder le Comité d'études pour un nouveau contrat social. S'il était quelque peu marginal au niveau national, M. Granet s'était en revanche employé à asseoir son implantation locale, devenant en 1970 conseiller général du canton de Romilly-sur-Seine et, en 1974, président du conseil régional de la région Champagne-Ardennes.*

*Tout en dénonçant les « coups d'Etat » de l'appareil U.D.R. (*le Monde *du 14 mai 1974), M. Granet s'était toujours montré favorable à une rénovation du gaullisme, à la création d'une force politique libérale*

M. ROGER POUDONSON

Un sénateur affable

M. Roger Poudonson, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique, est né le 14 décembre 1922 à Arras. Il a été élu sénateur M.R.P. du Pas-de-Calais le 26 septembre 1965 et préside le groupe de ses amis politiques, devenu le groupe de l'Union centriste, depuis octobre 1971. Il y a succédé à M. André Colin, sénateur du Finistère, ancien ministre, qui, lui-même, avait pris la succession de M. Jean Lecanuet lorsqu'en décembre 1965 celui-ci avait abandonné cette présidence pour poser sa candidature à la présidence de la République.

Publiciste (directeur de *l'Eclair du Pas-de-Calais*), secrétaire général du M.R.P., M. Roger Poudonson fut attiré dès la libération par la vie publique. Il a été candidat aux élections municipales d'Arras en 1947 et 1953, et candidat aux législatives en 1958, dans l'arrondissement d'Arras, où il mit un moment en difficulté M. Guy Mollet, contre lequel l'U.N.R. n'avait pas opposé de candidat.

Pour le second tour des élections municipales de mars 1959, la S.F.I.O. et le M.R.P. avaient établi à Arras une liste commune conduite par M. Guy Mollet. M. Poudonson fit campagne contre cette alliance, affirmant qu'elle avait été conclue « *malgré un vote hostile de la section locale M.R.P. et qu'en conséquence elle n'engageait pas cette section* ». Aux élections législatives de 1962, M. Poudonson sera, une nouvelle fois, candidat (malheureux) contre M. Guy Mollet.

Cet acharnement contre le secrétaire général de la S.F.I.O., député et maire d'Arras, pourrait donner à penser que M. Roger Poudonson est un homme vindicatif. Or le trait dominant de son caractère est, au contraire, l'affabilité. Comme membre de la commission des lois et président du groupe sénatorial de l'Union centriste, M. Poudonson s'est néanmoins opposé assez vivement, en plusieurs occasions, aux représentants des gouvernements U.D.R. C'est lui, notamment, qui a demandé, en décembre 1971, le blocage d'une partie des crédits destinés au S.D.E.C.E. (service de documentation extérieure et de contre-espionnage). En juin 1972, M. Poudonson a dénoncé avec vigueur, à la tribune du Sénat, « *la pratique de l'administration qui consiste à bloquer l'application des lois en ne prenant pas dans les délais voulus les décrets ou arrêtés qui s'imposent* ».

Chargé de la fonction publique, le nouveau secrétaire d'Etat pourra contribuer à réformer ces pratiques qu'il a condamnées naguère avec tant de force.

M. Roger Poudonson, qui a été le rapporteur de la Convention européenne des droits de l'homme, est membre du bureau exécutif du Centre démocrate. Il est maire de Duisans (Pas-de-Calais) depuis 1965. Il fut conseiller général du canton d'Arras-Nord de 1961 à 1967. — A. G.

M. ANDRÉ ROSSI

Un européen convaincu

Le nouveau porte-parole du gouvernement est âgé de cinquante-trois ans : né le 16 mai 1921, à Menton (Alpes-Maritimes), licencié en droit, diplôme d'études supérieures de droit public, certifié de droit pénal spécial M. André Rossi, attaché au cabinet du préfet, intendant régional de police à Nice, conseiller de préfecture à Pau (1947) et à Châlons-sur-Marne (1949), découvre, comme tant d'autres, la politique par la voie des cabinets ministériels : il suit ainsi M. René Mayer lorsque celui-ci est ministre de la justice (1949-1951) et vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques (1951). Après avoir été sous-préfet de Sartène en 1952, il retrouve, de janvier à mai 1953, à la présidence du conseil, M. René Mayer dont il est le chef adjoint de cabinet. Deux ans se passent pendant lesquels il est chef adjoint du cabinet de M. Emile Hugues, garde des Sceaux, et exerce les fonctions de directeur adjoint du service du personnel à la Communauté européenne du charbon et de l'acier (1955), puis il est nouveau aux cotés de M. René Mayer : celui-ci étant devenu président de la Communauté économique charbon-acier, il est, de 1955 à 1957, son chef de cabinet.

1958 : cette année-là, à trente-sept ans, M. André Rossi entre vraiment en politique. Il est élu député de l'Aisne, sous l'étiquette du Centre républicain, parti né d'une scission et formé, à son origine, de radicaux hostiles à la politique algérienne de M. Mendès France. A l'Assemblée nationale, il est non-inscrit. Réélu en 1962 (il est alors membre du groupe du rassemblement démocratique), en 1967 et en 1968, il s'inscrit au groupe Progrès et Démocratie moderne qu'il abandonne en novembre 1972 pour siéger parmi les non-inscrits. De nouveau député en 1973, il figure à l'Assemblée, parmi les réformateurs. Conseiller général du canton de Charly-sur-Marne depuis 1964, maire de Château-Thierry depuis 1971, après avoir été celui de Chézy-sur-Marne de 1962 à 1971, il est vice-président du Centre républicain après avoir été secrétaire général de ce mouvement de 1967 à 1969.

Européen convaincu et averti, il siège au Parlement européen depuis 1959 et il en a été le vice-président avant d'en devenir, le 12 mars 1974, le rapporteur général.

M. RENÉ TOMASINI

Un mot et une « affaire »

Un mot et une « affaire » pèsent sur la carrière politique de M. René Tomasini, nommé secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé des relations avec le Parlement. Le mot est celui de « *lâcheté* » lancé en février 1971 par M. Tomasini, alors secrétaire général de l'U.D.R., à l'adresse des magistrats, coupables de favoriser, selon lui, « *un état latent d'anarchie* » : bien que rétractée, la déclaration du député de l'Eure devait susciter de nombreuses protestations. Quant à « l'affaire », c'est celle du fichier d'adresses dérobé à l'O.R.T.F. et proposé à des entreprises de ventes par correspondance par une société liée à la société Industra, dont M. Tomasini était le P.-D. G. : le secrétaire général avait rejeté ces accusations.

Né le 14 avril à Petreto-Bicchisano (Corse), licencié en droit et diplômé d'études supérieures de droit public, M. Tomasini a débuté avant la guerre dans la « préfectorale » : il occupe en effet divers postes dans les cabinets successifs des préfets de Seine-et-Marne, de Haute-Vienne, de Corrèze, de Loire-Atlantique, avant d'être arrêté par les Allemands en 1944. Il dirige ensuite le cabinet de M. Michel Debré, commissaire de la République à Angers. Chargé de mission à la préfecture du gouvernement (1945) puis au cabinet du ministre de l'intérieur (1946), il est tour à tour sous-préfet des Andelys, de Constatine et de Riom. Il exerce plusieurs fonctions au Maroc (il est notamment directeur du travail et des questions sociales du protectorat, puis secrétaire général du ministère du travail, avant d'être nommé, en 1957, directeur du centre d'orientation des Français rapatriés du Maroc et de Tunisie).

Il est élu en 1958 député U.N.R. de la quatrième circonscription de l'Eure. Il conservera son siège lors de chaque consultation électorale, devenant entre-temps maire des Andelys (en 1965) et conseiller général (en 1968). En 1961, il est nommé secrétaire général du conseil national et des assises de l'U.N.R. et, en 1962, vice-président délégué du groupe U. N. R. de l'Assemblée nationale, ce qui lui assure un double contact avec les militants, d'une part, et les parlementaires, de l'autre. Cette situation, jointe au talent d'organisateur qu'on lui reconnaît malgré son goût pour l'action discrète, lui vaut de succéder le 14 janvier 1971 à M. Robert Poujade — nommé ministre de la protection de la nature et de l'environnement — au secrétariat général de l'U.D.R. Il se signale à ce poste par la façon efficace et méthodique dont il restructure le mouvement gaulliste, mais aussi, désireux d'être plus un politique qu'un administrateur, par plusieurs prises de position critiques à l'égard de M. Chaban-Delmas. Déjà, au conseil national de Versailles, en juin 1970, il s'en est pris à la libéralisation de l'O.R.T.F. Il récidive, en février 1971, en même temps qu'il attaque les magistrats. Proche de M. Pierre Juillet — principal collaborateur de Georges Pompidou, — il est de ceux qui contribuent activement à la chute de M. Chaban-Delmas.

L'affaire du fichier est sans doute un des éléments qui le conduisent, en août 1972, à remettre sa démission de secrétaire général de l'U.D.R., à un moment où le président de la République entend chasser « *les copains et les coquins* » — selon la formule attribuée à M. Poniatowski — des allées du pouvoir : officiellement cependant, M. Tomasini se retire pour raisons de santé, comme il se retire de la présidence de la société Industra. Il sera ensuite mis en cause par M. Aranda pour certaines interventions auprès du ministre de l'équipement. Il fait peu parler de lui jusqu'à la dernière campagne présidentielle : il signe alors l'appel des « 43 » en faveur d'une candidature unique de la majorité, tout en soutenant M. Chaban-Delmas. La nomination inattendue aux relations avec le Parlement d'un homme dont les vertus dominantes ne sont ni la diplomatie ni l'ouverture risque cependant de heurter les amis de l'ancien premier ministre. — T. P.

SECRÉTARIATS D'ÉTAT AUTONOMES

M. MARCEL CAVAILLÉ

Une bonne chance pour Concorde ?

M. Marcel Cavaillé, qui prend le secrétariat aux transports, est sénateur de la Haute-Garonne depuis le mois de septembre 1971 (apparenté au groupe indépendant).

M. Cavaillé est né le 3 février 1927 à Lisle-sur-Tarn. Il est ingénieur de l'E.D.F. et a été suppléant de M. Pierre Baudis, député (rép. ind.) et maire de Toulouse, aux élections législatives de 1962, 1967 et 1968. M. Cavaillé est conseiller municipal de Toulouse depuis 1965 et conseiller général depuis septembre dernier (15e canton de Toulouse). Il est membre de la commission des affaires sociales du Sénat.

Le comité de soutien à l'avion Concorde, dont fait partie M. Cavaillé, a réagi favorablement.

Le nouveau secrétaire d'Etat aux transports a, pour sa part, déclaré : « *J'ai conscience de la nécessité vitale de maintenir le programme Concorde pour ce qu'il représente de réussite technique, d'imagination, de créativité et pour les dix mille salariés de l'Aérospatiale. Le problème est simple : il faut tout mettre en œuvre pour l'entrée en service de l'appareil.* »

M. MICHEL GUY

Un amateur passionné

M. Michel Guy, directeur général du Festival d'automne à Paris, se voit confier le nouveau secrétariat d'Etat à la culture qui remplace le ministère des affaires culturelles. Son directeur de cabinet est M. Gérard Montassier, qui était secrétaire général du Fonds d'intervention culturelle.

Ni homme politique, ni technicien, ni écrivain, ni artiste, M. Michel Guy accède au gouvernement par des voies inhabituelles, celles du dilettantisme, du moins comme on l'entendait au dix-huitième siècle. Ce chef d'entreprise, âgé de quarante-sept ans, placé très jeune à la tête d'une importante société d'horticulture, a toujours été un amateur passionné des arts. Sa carrière officielle a débuté en 1965 par sa nomination de conseiller artistique au Festival international de la danse de Paris. Mais c'est en prenant la direction du Festival d'automne en 1971 qu'il s'est trouvé directement mêlé à la vie culturelle.

Dans un entretien publié dans *le Monde* du 30 mai, M. Michel Guy déclarait qu'« *une grande politique culturelle devait assurer un équilibre entre la création, la formation et la diffusion* », du moins, précisait-il, dans la perspective d'un festival international. Les programmes qu'il a présentés depuis trois ans attestent autant de son « libéralisme » que de sa curiosité pour la création contemporaine. Ami personnel de Georges Pompidou, il a contribué au « retour » de Pierre Boulez en France et à sa nomination à la tête de l'Institut de recherches et de coordination acoustique-musique au Centre Beaubourg. A son invitation, le metteur en scène Peter Brook va s'installer pour cinq ans dans le Théâtre des Bouffes du Nord. Il projette de fonder un institut de danse dirigé par Merce Cunningham. — L. D.

M. PIERRE LELONG

Un dissident de l'U.D.R.

Secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, M. Pierre Lelong, né à Paris le 22 mai 1931, ancien élève de l'ENA conseiller référendaire à la Cour des comptes, fut chargé de mission au cabinet de Georges Pompidou, premier ministre, de 1962 à 1967. Il s'y occupait des questions économiques. Chargé, lors du démarrage du plan de stabilisation, des problèmes de contrôle des prix, il y était devenu peu à peu le spécialiste des questions agricoles. Candidat de l'U.D.R. dans la quatrième circonscription du Finistère aux élections législatives de 1967, il est battu de 49 voix par M. Roger Prat (P.S.U.). Il est alors nommé directeur du FORMA (Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles). Elu député en 1968 (avec plus de 3 600 voix d'écart), il devait conserver son siège en 1973 avec 146 voix d'avance. Nommé secrétaire général adjoint de l'U.D.R. en 1971 par M. Tomasini, il est chargé, au sein du mouvement gaulliste, des questions économiques et financières. Il dépose une proposition de loi portant réforme du statut des coopératives agricoles, qui est adoptée en novembre 1971 par l'Assemblée nationale et en avril 1972 par le Sénat.

En février 1973, il fait partie du « jury d'honneur » qui déclare que M. Modiano — ancien député démissionnaire de l'U.D.R., alors inculpé d'infractions aux lois sur les sociétés et les banqueroutes — « n'a pas failli à l'honneur ». L'affaire Modiano contribue à détériorer les relations de M. Lelong avec l'U.D.R. et notamment avec M. Hubert Germain.

Au lendemain des élections de 1973, M. Lelong s'inscrit au groupe de l'Union centriste, que préside M. Jacques Duhamel. Il en est le porte-parole dans la plupart des grands débats économiques et monétaires, notamment en janvier 1974, au cours de la session extraordinaire du Parlement. Il est membre du conseil politique du Centre Démocratie et Progrès — dont l'ancien ministre est également président — depuis décembre 1973.

M. Messmer envisage, en mars 1974, de le faire entrer dans son troisième gouvernement, mais en définitive, le président de la République décide de ne nommer aucun ministre nouveau. Le 28 mars, en compensation, M. Lelong est placé comme parlementaire en mission auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat pour suivre l'application de la loi « Royer » de décembre 1973. Il est ensuite l'un des animateurs du groupe des « 43 » qui souhaitent, à l'initiative de M. Chirac, une candidature unique de la majorité à l'élection présidentielle.

M. NORBERT SÉGARD

Un nouveau leader dans le Nord

Nommé secrétaire d'Etat au commerce extérieur, M. Norbert Ségard est un parlementaire récent puisqu'il ne siège à l'Assemblée nationale comme apparenté U.D.R. que depuis mars 1973. Ce physicien a toutefois derrière lui une carrière déjà bien remplie. Né le 3 octobre 1922 à Aniche (Nord), il enseigne à partir de 1954 au sein des facultés catholiques de Lille puis de Paris et devient en 1963 doyen de la faculté libre des sciences de Lille. Après avoir dirigé l'institut supérieur d'électronique du Nord, il est promu délégué général des écoles d'ingénieurs civils, d'ingénieurs électriciens, d'ingénieurs chimistes des hautes études industrielles et également de l'association des grandes écoles fédérées d'ingénieurs de la région nord. Membre de la section permanente du Conseil national de l'enseignement supérieur il a pris la présidence de l'association parlementaire pour la liberté d'enseignement qui regroupe les députés et les sénateurs défenseurs de l'enseignement privé.

Depuis 1962, M. Ségard est en outre président de l'Association française pour le contrôle industriel de la qualité, ce qui d'une certaine manière pouvait le prédisposer à sa nouvelle fonction.

Sur le plan politique, M. Ségard appartient au mouvement des démocrates-Ve, dont le président d'honneur est M. Maurice Schumann, et qui est animé par Mlle Marie-Madeleine Dienesch. Tout en étant apparenté à l'U.D.R., il entretient les meilleurs rapports avec les républicains indépendants et les centristes et ne met en avant comme étiquette politique que ses origines démocrates-chrétiennes. Il a succédé à M. François-Xavier Ortoli dans la première circonscription du Nord (Lille-Centre et Ouest). Après l'échec de l'ancien ministre lors des dernières élections municipales et le départ du gouvernement de M. Billecocq, M. Ségard devient le leader de la majorité dans cette région. A l'Assemblée nationale, le nouveau député du Nord s'est notamment fait remarquer par le rôle qu'il a joué dans la discussion du projet de loi sur l'avortement. C'est en effet à lui que l'on doit le contre-projet dans lequel figure la notion de « situation de détresse manifeste ». Ce contre-projet avait permis de refaire l'unité de la majorité et le gouvernement paraissait, avant le décès de Georges Pompidou, disposé à l'accepter.

M. JEAN-PIERRE SOISSON

La réussite

Secrétaire d'Etat aux universités, M. Jean-Pierre Soisson est récompensé d'une longue patience. Le nom du secrétaire général adjoint des républicains indépendants était, en effet, cité à chaque remaniement ministériel. L'un après l'autre les « jeunes loups » de la majorité entraient au gouvernement; au lendemain des élections législatives, deux de ses amis — MM. Bernard Stasi (C.D.P.) et Olivier Stirn (rép. ind.) — qui avaient écrit avec lui un livre contre le programme commun de la gauche, le Piège, voyaient à leur tour leurs espoirs comblés; M. Soisson, malgré ses fréquentes protestations de loyauté à l'égard de Georges Pompidou, particulièrement lorsque les dirigeants de son parti lui semblaient aller trop loin dans la critique, restait sur la touche. Trop de précipitation nuit : apparemment craignait-on sa fougue un peu brouillonne et ses initiatives parfois mal calculées. Assagi, cet ambitieux reprend — ou poursuit — à près de quarante ans (il est né à Auxerre le 9 novembre 1934) un chemin marqué dès l'origine par la fortune et la réussite.

Fils du président de la chambre de commerce d'Auxerre, il « monte » à Paris où il obtient sa licence en droit et son diplôme de l'Institut d'études politiques avant d'entrer à l'ENA. Il en sort auditeur à la Cour des comptes, en 1961 (il sera nommé conseiller référendaire en 1968). Il est chargé de mission auprès du contrôleur financier de l'Algérie puis, de retour à Paris, auprès du secrétaire général de la marine marchande. Il fréquente ensuite les cabinets ministériels, ceux de MM. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à l'information, puis à la coopération (1966-1968), et Edgar Faure, ministre de l'agriculture, avant d'être élu en 1968 député républicain de l'Yonne (il a été battu dans la même circonscription l'année précédente). En 1969, après avoir préconisé le « non » au référendum, par fidélité à M. Giscard d'Estaing, il devient secrétaire général adjoint des républicains indépendants. A ce poste il fait le plus souvent écho aux bruyantes déclarations de M. Poniatowski, parfois en s'efforçant d'en atténuer les effets (quand le secrétaire général évoque « une grande fédération du centre », en août 1971, M. Soisson, qui a lui-même pris position plusieurs fois pour une telle formule, souligne que ces propos « n'innovent en rien »), parfois même en les désavouant (en juin 1972, il reproche à M. Poniatowski d'avoir souhaité « une majorité rénovée élargie vers le centre » et va jusqu'à voter deux jours après contre un amendement de son groupe en faveur d'une chaîne de télévision privée

Conseiller général depuis 1970, M. Soisson a été élu en mars 1971 maire d'Auxerre : il applique à l'administration de la ville le style nouveau d'un gestionnaire moderne. A l'Assemblée nationale, il fonde le Groupe d'étude parlementaire pour l'aménagement rural (GEPAR), dont il est le président. Réélu député en 1973, il est chargé par son parti de la préparation des élections cantonales. Au cours de la campagne présidentielle, M. Soisson, qui a soutenu sans réserve le futur président de la République, s'est rendu, en compagnie de Mme Giscard d'Estaing, à la Guadeloupe et à la Martinique pour le compte du candidat.

Avec ses cheveux longs, son air juvénile, sa vivacité impétueuse, le nouveau secrétaire d'Etat aux universités sera mieux placé qu'un autre pour trouver un langage commun avec les étudiants, tandis que son expérience de maître de conférence à l'Institut d'études politiques (de 1962 à 1968) lui permettra de n'être pas dépaysé parmi les professeurs. — T. F.

SECRÉTARIATS D'ÉTAT AUPRÈS DES MINISTRES

M. JACQUES BARROT

Par tradition démocrate-chrétienne

Secrétaire général du Centre Démocratie et Progrès depuis un an, M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, est au gouvernement le véritable, sinon le seul, représentant de la formation politique que préside M. Jacques Duhamel et qu'anime M. Joseph Fontanet. Né le 3 décembre 1937 à Yssingeaux, M. Jacques Barrot, licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, a succédé à son père, M. Noël Barro, élu et réélu sans cesse député depuis 1945, maire d'Yssingeaux, mort en février 1966, en se faisant élire en mars 1967 député de la première circonscription de la Haute-Loire, après avoir enlevé le siège de conseiller général d'Yssingeaux et un poste de conseiller municipal de la ville (il est maintenant adjoint au maire). Ce démocrate-chrétien, fils d'un député M.R.P., a d'abord été membre du Centre démocrate. Réélu en 1968, il a participé avec MM. Duhamel et Fontanet à la fondation du C.D.P., en 1969. En 1973, il a été réélu dès le premier tour.

Parlementaire actif, porté à s'intéresser aux questions sociales, le nouveau secrétaire d'Etat est un « européen » convaincu. Ainsi, s'était-il inquiété en février dernier du ton « *agressif* » donné à la diplomatie française par M. Michel Jobert et, après les difficultés auxquelles s'était heurtée la conférence de Washington sur la coopération entre les Etats-Unis et l'Europe, il avait plaidé pour une relance européenne (*le Monde* du 20 février). Chaleureux et passionné lorsqu'il défend ses convictions, M. Jacques Barrot compense ses emportements par une certaine prudence paysanne et une grande amabilité.

Si, comme les autres leaders du C.D.P., M. Barrot s'est d'abord senti proche de M. Chaban-Delmas et de son projet de « nouvelle société », il s'est ensuite tourné vers M. Giscard d'Estaing, considérant que celui-ci n'avait pas « *l'ambition de gérer la France comme un notaire* ». Les centristes, a-t-il déclaré après l'élection, « *devront stimuler et soutenir sans relâche les efforts entrepris pour transformer la société française* ». — A. L.

M. BERNARD DESTREMAU

Sportif et diplomate

Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, M. Bernard Destremau, né le 11 février 1917 à Paris, a connu plusieurs carrières. Sportive d'abord ; 1936, Coupe Davis : la France est battue, mais un jeune homme de dix-neuf ans vient de remporter cinq matches sur six. M. Destremau commence ainsi une brillante carrière de « tennisman » : il sera six fois premier joueur de France, cinquante-trois fois international et sera membre de l'équipe française de la Coupe Davis de 1936 à 1953, avant d'en être, de 1953 à 1955, le capitaine. Une fois parlementaire, M. Destremau, qui est depuis 1967 le président du comité parlementaire pour le sport, se battra, avec obstination mais sans succès jusqu'à maintenant, pour que les concours de pronostics sur les résultats des matches de football ou de rugby soient institués, estimant que le sport doit obligatoirement trouver ses ressources dans le secteur privé.

Carrière diplomatique ensuite ; diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales et de l'Ecole libre des sciences politiques, M. Destremeau entre en octobre 1945 au Quai d'Orsay, après avoir participé, durant la guerre, aux campagnes de France et d'Allemagne. Il travaille, de 1945 à 1949, au ministère des affaires étrangères, devient deuxième secrétaire à l'ambassade de France à Bruxelles (1949-1952), est chargé des questions d'information et de presse à la mission centrale de liaison pour l'assistance aux armées alliées (1952-1954), puis est nommé, en septembre 1954, chef de cabinet de M. de Moustier, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Sa carrière le conduit successivement ensuite au Caire (1955-1956), à l'Organisation des Nations unies (1956-1957), en Afrique du Sud (1959-1962). Il est en mission à l'administration centrale du ministère auprès du secrétaire général de 1962 à 1964, date à laquelle il est nommé (jusqu'en 1967) premier secrétaire à l'ambassade de France à Bruxelles.

Carrière politique enfin : M. Destremeau devient, en 1967, député républicain indépendant des Yvelines, circonscription où il sera réélu en 1968 et 1973. Il représente l'Assemblée nationale à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, à laquelle il est très attaché. Il y préside le groupe libéral et la commission de la défense.

M. Bernard Destremeau, qui, au Palais-Bourbon, intervenait notamment lors de ses débats consacrés au sport et à la politique étrangère, a déposé, en mai 1973, une proposition de loi tendant à abaisser à dix-neuf ans l'âge de la majorité civile et électorale.

M. DUCRAY

L'étudiant député

M. Gérard Ducray, nouveau secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé du tourisme, est né le 21 janvier 1942 à Villefranche-sur-Saône (Rhône). En 1964, il est élu président de l'Union nationale des étudiants en droit, puis, en 1966, président du comité franco-allemand des jeunes juristes. Ses études ne sont pas encore terminées — il prépare alors un doctorat de l'histoire du droit — lorsqu'il est élu député, en juin 1968, dans la dixième circonscription du Rhône (Villefranche-sur-Saône) à la faveur de la vague qui porte alors la majorité ! Inscrit au groupe des républicains indépendants, il prend position, en 1969, pour le « oui » au référendum sur la réforme régionale, désavouant même M. Giscard d'Estaing (favorable au « non »), puisqu'il expliquait : « Ayant été élu par les indépendants, mais également par les gaullistes, il est logique de voter « oui » ou de donner sa démission et de se représenter devant les électeurs en expliquant pourquoi l'on a renoncé au contrat nous liant avec la majorité ».

Réélu en mars 1973, M. Gérard Ducray est devenu, en juillet de la même année, membre des sections du conseil supérieur des prestations sociales agricoles et, en novembre, président de la commission de contrôle pour la gestion du service public du téléphone.

M. RENÉ LENOIR

Ministre des « exclus »

En devenant secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de l'action sociale, M. René Lenoir pourra à un échelon supérieur poursuivre l'œuvre qu'il accomplit avec un véritable esprit de sacerdoce depuis 1970 comme directeur général de l'action sociale au ministère de la santé publique et de la sécurité sociale. Se consacrant avec passion à sa tâche en faveur de tous ceux qui dans la société moderne deviennent les laissés-pour-compte de l'expansion, les oubliés de la croissance, il leur a consacré récemment un livre au titre éloquent, *les Exclus* (*le Monde* du 24 janvier 1974), dont il avait auparavant tracé les grandes lignes dans ces colonnes (*le Monde* du 9 janvier 1973).

M. René Lenoir avait, depuis longtemps déjà été attiré par les problèmes du développement et du sous-développement. Né à Alger en 1927, il avait préféré à sa sortie de l'Ecole nationale d'administration choisir le contrôle civil du Maroc plutôt qu'un des « grands corps » auxquels son rang de classement lui donnait droit. Pendant sept ans, il a pu parcourir l'Afrique du Nord et Madagascar, chargé de missions administratives et économiques par les dirigeants des Etats qui venaient d'accéder à l'indépendance et qui voulaient mettre sur pied leurs nouvelles structures.

De retour en France en 1958 et intégré alors à l'inspection des finances après la disparition du corps des contrôleurs civils, M. René Lenoir a pu acquérir une connaissance concrète de l'administration locale métropolitaine en pratiquant pendant neuf ans la « tournée » en province. Ses rapports ont eu alors un certain écho dans l'administration. Il est en effet à l'origine de la transformation du code de commerce quant à la procédure de faillite. Il est l'auteur d'une enquête sur l'exécution du Vᵉ Plan au niveau des collectivités locales et d'un rapport sur les groupements d'agriculteurs (*le Monde* du 16 juin 1970). En décembre 1969, M. Michel Debré, alors ministre d'Etat chargé de la défense nationale dans le gouvernement Chaban-Delmas, le nomme directeur adjoint de son cabinet, où il est chargé de la coordination des affaires budgétaires, industrielles, sociales et domaniales. Mais, dès octobre 1970, il devient, au ministère de la santé publique et de la Sécurité sociale, directeur générale de la famille, de la vieillesse et de l'action sociale.

Il trouve là un terrain privilégié pour exercer ses compétences techniques, son expérience administrative diverse et le langage politique et humain que la variété de ses postes et de ses missions lui a permis d'acquérir. Il fait connaître dans le public ce qu'est l'action sociale, et, en trois ans, permet de multiplier par plus de deux et demi les interventions de l'Etat en faveur des « exclus ». Depuis 1965, M. René Lenoir est conseiller municipal de Vars, petite station des Hautes-Alpes, où il possède une résidence et dont le maire est M. François Bernard, ancien député (Rassemblement démocratique). — A. P.

M. GABRIEL PÉRONNET

La gauche d'une société libérale

Le nouveau secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de l'environnement, M. Gabriel Péronnet, a connu un cursus honorum *politique classique. Né le 31 octobre 1919 à Vernet (Allier), il revient s'installer dans son département une fois achevées ses études vétérinaires. Elu en 1952 conseiller général du canton de Cusset (dans la banlieue de Vichy), il devient deux ans plus tard président de l'office départemental d'H.L.M. et est élu en 1962 député. Dès son entrée à l'Assemblée nationale il est élu vice-président du groupe d'études des problèmes du thermalisme, groupe dont il est président depuis 1969. Membre du parti radical, il a, en conséquence, siégé, entre 1967 et 1968, au sein du groupe de la F.G.D.S. (Fédération de la gauche démocratique et socialiste), puis, jusqu'en 1973, il a été apparenté au groupe socialiste. Après sa réélection, en mars 1973, il s'est inscrit au groupe réformateur, restant fidèle à la politique centriste de M. Servan-Schreiber.*

A l'Assemblée nationale, M. Péronnet s'est notamment fait une spécialité des demandes de convocation de la commission des affaires étrangères dès que se produit le moindre événement dans ce domaine, de même qu'il a toujours usé abondamment des questions écrites ou orales avec un sens aigu de l'opportunité. Il a en outre déposé avec MM. André Rossi et Pierre Abelin, qui siègent eux aussi à présent au gouvernement, une proposition de loi constitutionnelle tendant à instaurer un régime présidentiel.

A la veille du congrès du parti radical, en novembre 1973, il s'était déclaré prêt à accepter la présidence du parti si M. Servan-Schreiber y renonçait. Un mois plus tard le comité directeur de la formation « valoisienne » l'élisait secrétaire général à la place de M. Nick Maloumian. Depuis, M. Péronnet a toujours suivi M. Servan-Schreiber, expliquant au lendemain de la prise de position du député de Meurthe-et-Moselle en faveur de M. Giscard d'Estaing qu'il préférait être « la gauche d'une société libérale » *plutôt que* « la droite impuissante d'une société évoluant fatalement vers le collectivisme ».

Le cumul de ses fonctions ministérielles et de ses responsabilités au parti radical devrait poser un problème à M. Péronnet, qui, en juillet 1973, à propos de M. Peyrefitte, à la fois ministre chargé des réformes administratives et secrétaire général de l'U.D.R., avait protesté auprès de M. Messmer en estimant souhaitable que soit respectée « la règle d'incompatibilité entre les fonctions de ministre et celles de dirigeant actif de parti ». — T.P.

M. ANDRÉ POSTEL-VINAY

Devoir et passion

« Un homme de devoir et de passion. » *C'est en ces termes que M. Pompidou avait commenté, le 13 février dernier, la nomination par le conseil des ministres de M. André Postel-Vinay à la direction générale de la population et des migrations au ministère du travail. Homme de devoir, ce haut fonctionnaire, entré en 1938 à l'inspection des finances, a servi l'Etat avec efficacité et modestie. Son action remarquable dans la Résistance, sous le nom de Duval, lui a valu de siéger, en 1943, à l'Assemblée consultative provisoire. Compagnon de la Libération, il est membre du conseil de l'ordre de la Libération.*

Dès la fin de la guerre, il s'est consacré aux problèmes du développement du tiers-monde. Ce fut la passion de sa vie, celle qui le conduisit, à soixante-trois ans, à renoncer à plus de la moitié de son traitement de président de la Commission des opérations de Bourse (COB) — poste qu'il a occupé quatorze mois — pour venir au ministère du travail continuer de s'occuper des plus humbles.

Directeur de 1944 à 1973 de la Caisse centrale de la France d'outre-mer, devenue Caisse centrale de coopération économique, organisme public qui gère les fonds consacrés par la France aux pays africain et malgache, administrateur de plusieurs banques centrales d'Etats africains et de l'Institut d'émission d'Outre-mer, M. Postel-Vinay a appris à bien connaître les problèmes de développement des pays les plus pauvres.

Dans le même temps, il s'est consacré à l'action directe en faveur des travailleurs étrangers vivant en France, présidant notamment, depuis 1964, l'Association pour la formation des travailleurs africains et malgaches (A.F.T.A.M.).

Bénéficiant de l'appui et de l'amitié tant de Georges Pompidou que de M. Georges Gorse, ministre du travail, le nouveau directeur de la population et des migrations s'était efforcé de régler de façon la plus libérale les difficultés d'un certain nombre de travailleurs pakistanais, mauriciens, tunisiens entrés clandestinement en France tout en préparant un certain nombre de mesures afin d'améliorer l'accueil, la formation et donc l'insertion des immigrés dans la société. Il avait d'ailleurs remis à Georges Pompidou, puis à M. Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances, un plan d'action pour améliorer le sort des immigrés.

Grand, un peu voûté, le regard attentif derrière des lunettes, M. Postel-Vinay cache derrière une discrétion qui ressemble parfois à de la timidité un grand acharnement à défendre ce qui lui paraît juste. En matière d'immigration, tout est à refaire, pense-t-il. Ces dernières années tout s'est passé comme si l'on voulait sciemment laisser se constituer un « volant de main-d'œuvre » propre à assurer le développement industriel du pays, tout en pesant sur les salaires et les conditions de travail des Français. Une politique d'immigration, c'est, pour le nouveau secrétaire d'Etat, d'abord une politique de logement ; comment penser que des hommes et des femmes pourront s'insérer dans notre société s'ils ne sont pas d'abord logés dignement ? C'est un préalable à toute action de promotion efficace.

M. Postel-Vinay entend aussi que soient mieux utilisés les moyens de formation existants, notamment ceux de l'Association pour la formation professionnelle des adultes. Le libéralisme dont, en tant que haut fonctionnaire responsable, il a fait preuve au ministère du travail est cependant tout le contraire du laxisme : M. Postel-Vinay est convaincu de la nécessité de renforcer le contrôle de l'immigration aux frontières. Il n'est pas possible, fait-il remarquer, de rattraper le retard pris dans l'accueil et la formation des travailleurs étrangers déjà en France si l'on continue à devoir faire face à l'arrivée « sauvage » et massive de nouveaux immigrés

A terme, M. Postel-Vinay est convaincu que les problèmes du tiers-monde ne seront résolus que par la création d'emplois sur place, c'est-à-dire par le développement des investissements français notamment dans les pays d'où vient la main-d'œuvre qui émigre actuellement. Sa nomination comme secrétaire d'Etat, si elle ne peut régler à elle seule les difficultés des quelque quatre millions d'étrangers qui vivent en France, devrait cependant permettre au gouvernement de définir enfin la politique de l'immigration déjà promise par M. Chaban-Delmas, qui ne peut passer de rêve à la réalité qu'à la condition d'en assurer le financement, nécessairement élevé. — J.-M. D.

DEUX MÉDECINS

Mme Annie Lesur

Le docteur Annie Lesur, nouveau secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation (enseignement préscolaire), est née le 26 mars 1926 à Saint-Honoré (Nièvre).

Docteur en médecine, diplômée de la faculté de Paris, elle s'est spécialisée dans le domaine de l'anesthésie et de la réanimation. Le docteur Annie Lesur exerce à Bourg-la-Reine. Mariée à un chirurgien, elle est mère de deux enfants, Antoine, dix-huit ans, et Etienne, seize ans.

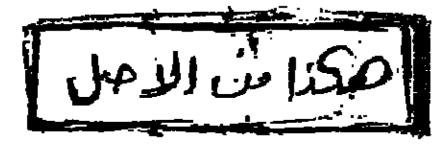
Pendant la dernière guerre, elle participa à la Résistance. Secrétaire générale adjointe du Centre démocrate, elle milite dans cette formation politique depuis sa création. C'est sous cette étiquette et celle du Mouvement réformateur qu'elle avait été candidate aux dernières élections législatives dans la douzième circonscription des Hauts-de-Seine (Clamart - Sceaux), contre M Pierre Mazeaud, qui est aujourd'hui son collègue au gouvernement. Elle avait obtenu 12 554 voix au premier tour contre 26 154 à M Mazeaud et s'était retirée au second.

Mme Lesur a été pendant dix ans chef du service d'anesthésie-réanimation à l'hôpital central des prisons de Fresnes.

Mme Hélène Dorlhac

Fille d'un médecin de campagne, épouse d'un médecin généraliste, mère de trois enfants : deux garçons de seize et quatorze ans et une fille de quinze ans. Mme Hélène Dorlhac est née le 4 octobre 1935 à Sumène (Gard). Elle a fait ses études secondaires au lycée de Montpellier, puis ses études de médecine à la faculté de cette même ville. Elle exerce depuis sept ans à Nîmes la profession de médecin du travail.

Mme Dorlhac est aussi secrétaire générale de la fédération des républicains indépendants du Gard et a créé il y a un an dans sa ville un club Perspectives et Réalités.



Au comité central du P.C.F.

M. Marchais propose de convoquer un congrès

Le comité central du parti communiste qui siège lundi 10 et mardi 11 juin à Paris, a entrepris l'étude d'un rapport de M. Georges Marchais, secrétaire général, intitulé : *« Après l'élection présidentielle, union et action du peuple de France »*. Au nom du bureau politique de la formation, M. Marchais devait en outre proposer au comité central de convoquer le vingt et unième congrès du parti.

Le précédent congrès, qui s'était réuni à Saint-Ouen du 13 au 17 décembre 1972, avait décidé que les congrès siégeraient désormais tous les trois ans et non plus tous les deux ans. C'est donc avec un an d'avance que le vingt et unième congrès serait convoqué (à moins qu'il ne prenne la forme d'un congrès extraordinaire).

M. Georges Marchais entend ainsi montrer que l'heure est venue de dresser le bilan de la politique d'union de la gauche sur laquelle, après M. Waldeck Rochet, il a engagé son autorité. L'heure est d'autant plus venue que l'élection présidentielle est à la fois pour le P.C.F. un succès réel et la fin d'une époque. Il sait désormais qu'il peut arriver au pouvoir et doit donc s'y préparer officiellement. M. Marchais peut espérer, à travers un congrès, en faire prendre conscience à son parti. Il faut, par exemple, faire entériner le fait que le P.C.F. ne réclamerait pas certains ministères-clés et donc développer à la base le climat de confiance qui s'est créé au sommet entre dirigeants communistes et socialistes.

La convocation d'un congrès aurait une valeur pédagogique à un deuxième niveau. Elle contribuerait à modifier l'image que l'organisation communiste donne d'elle-même. Les responsables du P.C.F. ont en effet conscience que la plupart des blocages que pouvaient susciter leurs thèmes politiques ont disparu, qu'il s'agisse de l'alternance au pouvoir, du respect des libertés ou des nationalisations. En revanche, le fonctionnement du parti continue de faire problème et passe encore souvent, même auprès de l'électorat communiste, pour peu démocratique. La campagne « à cœur ouvert » engagée par exemple par la fédération de Paris vise justement à combattre cette impression. Le congrès pourrait aboutir au même résultat en montrant que le P.C.F., comme les autres formations politiques, sait s'adapter à la conjoncture et n'hésite pas à faire débattre à chaud par ses instances suprêmes de grandes orientations.

Les militants eux-mêmes pourront y puiser une nouvelle incitation à la discussion qui est souvent, contrairement à une réputation fausse, moins développée que ne le souhaiterait la direction. — T. P.

Le Mouvement de la jeunesse communiste adapte ses structures

Le Mouvement de la jeunesse communiste a organisé, samedi 8 et dimanche 9 juin, à Bagneux, une conférence nationale au cours de laquelle il a réaffirmé sa volonté de voir le droit de vote fixé à dix-huit ans. Le secrétaire général du Mouvement, M. Jean-Michel Catala, membre du comité central du P.C.F., a estimé que le projet de loi examiné ce lundi 10 juin par le gouvernement constituait une *« extraordinaire victoire »* pour les jeunes communistes. Il a, d'autre part, lancé le mot d'ordre : « Union de la jeunesse pour le changement et la liberté ». Cette union est conçue comme devant dépasser les limites des organisations de jeunesse de gauche. Les dirigeants du Mouvement de la jeunesse communiste regrettent, d'ailleurs, que les autres partis de gauche n'aient pas de mouvement de jeunesse d'une ampleur comparable au leur. A ce propos, M. Catala a également précisé : *« Une vraie activité de communiste, cela implique que souvent on se débarrasse du débat stérile avec les trois ou quatre gauchistes habituels, qui citent Lénine, Trotsky, Bakounine mieux que n'importe lequel d'entre nous, mais sans rien y comprendre, et qui nous ont toujours combattus et nous combrattront toujours. Ce colloque nous isole avec eux, nous fait perdre notre temps. Adressons-nous plutôt résolument à tous et à chacun, aux deux mille lycéens, aux trois cents jeunes du quartier, aux vingt mille étudiants de la faculté. »*

Pour mieux atteindre ces objectifs les jeunes communistes ont décidé de modifier les structures de leur organisation. Depuis 1956, le Mouvement de la jeunesse communiste a été formé de trois, puis de quatre organisations dotées en 1970 d'une direction unique. En 1959, en effet, une Union de la jeunesse agricole et rurale de France est venue s'ajouter à l'Union des étudiants communistes de France, à l'Union des jeunes filles de France et à l'Union des jeunesses communistes de France. La conférence nationale a décidé de faire fusionner l'U.J.F.F. et l'UJARF avec l'U.J.C. L'Union des jeunesses communistes de France constituera désormais, avec l'Union des étudiants communistes, le Mouvement de la jeunesse communiste.

La réorganisation de la gauche socialiste

M. KRIVINE : Maire et Rocard s'intègrent au projet de Mitterrand.

M. Alain Krivine, animateur du Front communiste révolutionnaire, note dans l'éditorial de l'hebdomadaire *Rouge* :

« Il s'agit pour le parti socialiste de trouver un relais syndical que la vieille F.O. ne peut plus apporter. Maire et Rocard y travaillent activement. Apporter à Mitterrand la base sociale qui lui manquait, tel est leur grand projet. Dans cette affaire, l'autogestion n'est qu'un paravent. Maire et Rocard ne cherchent d'ailleurs pas à rassembler le P.S.U. et le CERES autour d'un projet autogestionnaire mais directement s'intégrer au projet de Mitterrand tel qu'il l'a défini lui-même. Selon lui, le P.S. devait s'allier au P.C.F. puis l'égaler, puis le dominer, enfin avoir une vocation gouvernementale pour lui-même sans le P.C... Nous sommes entre la deuxième et la troisième étape !

» Les échéances ont été rapprochées par les élections présidentielles. Dans ces conditions, Maire et Rocard doivent presser le pas quitte à malmener quelque peu leur organisation respective. Rocard et la direction du P.S.U. refusent la convocation d'un congrès extraordinaire demandée par la fédération de Paris du P.S.U. Pas de temps à perdre !

» Maire et la majorité du bureau national C.F.D.T. violent le mandat du conseil national sur l'union des forces populaires dont un des amendements importants postulait que la discussion sur un projet de transition au socialisme devait s'engager prioritairement avec la C.G.T. et seulement secondairement avec les organisations politiques. Cela est devenu prioritairement avec le P.S. et le P.S.U. et secondairement avec la C.G.T...

» Et, puisque Maire manipule sans vergogne l'organisation de masse qu'est le syndicat, la traitant comme une fraction politique au service du P.S., l'heure est bien sûr au haro sur les révolutionnaires. »

M. MITTERRAND : il ne faut pas reporter à une autre génération l'espérance.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré dimanche 9 juin à Louvigny (Calvados) :

« Il nous faut démontrer que ce n'est pas le hasard d'un choix, l'émotion d'un moment qui empêcheront le mouvement de se développer. Il y a beaucoup d'autres combats qui vont nous solliciter. Il ne faut pas reporter à une autre génération l'espérance que vous avez conçue, le combat que vous avez failli gagner. Pour cela, il faut garder l'acquis, il faut protéger, renforcer l'union de la gauche. » M. Mitterrand a terminé en invitant ses militants *« à rechercher dans la réflexion tous les moyens de construire une société nouvelle, cette société nouvelle du socialisme à la française, que le monde attendait dans la curiosité ou l'espérance ». « Rien ne nous abusera si nous avons l'intention de mener notre lutte dans la démocratie, dans le respect des décisions du peuple,* a-t-il conclu. *Il n'est pas un terrain où nous serons absents. »*

TROIS ÉLECTIONS MUNICIPALES

A Valréas (Vaucluse)

LA POPULATION BOYCOTTE LE SCRUTIN

(De notre correspondant.)

Avignon. — *A la suite de la décision ministérielle de fermeture progressive du lycée mixte, la municipalité de Valréas, enclave vauclusienne située dans la partie sud du département de la Drôme, a donné sa démission en bloc, le 10 mars dernier. Le préfet de Vaucluse entérinant cette décision, des élections municipales s'imposaient.*

En attendant la date du premier tour de scrutin, le préfet mettait en place une délégation spéciale chargée, sous son contrôle, des affaires valréasiennes. Toutefois, l'association des parents d'élèves du lycée lançait à la population tout entière une consigne de boycott de ces élections.

Le 4 juin dernier, date d'expiration du dépôt des candidatures, aucune liste n'avait été déposée à la préfecture.

Le 9 juin, sous le contrôle des membres de la délégation spéciale, les bureaux de vote ont été ouverts en divers lieux de la localité, qui comptait 4 912 inscrits aux dernières élections. A 18 heures, à la clôture de ce premier tour de scrutin, huit électeurs seulement s'étaient présentés aux urnes.

Le second tour se déroulera dimanche prochain... dans les mêmes conditions, espèrent les parents d'élèves.

La suppression du lycée, décidée pour la rentrée prochaine, est, déclare le Comité de défense du lycée de Valréas, le « fruit d'une politique d'asphyxie sciemment menée depuis une dizaine d'années par l'administration de l'éducation nationale, en vue de transformer l'établissement vétuste et insuffisant en simple C.E.S. et faire ainsi l'économie d'une construction nouvelle promise depuis 1964 ».

[L'administration de l'éducation précise de son côté que le lycée de Valréas n'accueille plus que quatre-vingts élèves pour les classes de second cycle long (seconde, première, terminale). Cet effectif est trop faible pour permettre d'offrir aux élèves un choix suffisant d'options conduisant au baccalauréat. Le ministère a alors décidé de tarir, à partir de la rentrée de 1974, le recrutement pour le second cycle, l'établissement devenant progressivement un simple collège d'enseignement secondaire (premier cycle). Les élèves poursuivront leur scolarité au lycée de Nyons (Drôme), distant de quatorze kilomètres. D'autre part, un collège d'enseignement technique (second cycle court) ouvrira à la rentrée prochaine à Valréas pour l'ensemble des élèves du secteur. Il s'agit, selon l'administration, d'une opération de regroupement concertée, dans une zone limitrophe, entre deux départements, chacune des deux villes se spécialisant dans un type d'enseignement du second cycle.]

M. Raphaël-Leygues, en difficulté à Villeneuve-sur-Lot

LOT-ET-GARONNE : Villeneuve-sur-Lot (1er tour).

Des élections se sont déroulées le 9 juin à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) pour remplacer le conseil municipal que présidait M. Raphaël-Leygues, maire U.D.R., dont la dissolution avait été prononcée le 30 avril dernier par le gouvernement.

Insc., 14 472 ; vot., 9 988 ; suff. expr., 9 736.

Ont obtenu : liste conduite par M. Cayrel (P.S.), 3 724 voix (moyenne de liste) ; liste de M. Raphaël-Leygues, maire sortant (U.D.R.), 3 712 (M. Raphaël-Leygues n'arrive qu'en troisième position sur sa propre liste) ; liste conduite par M. Bordage (P.C.), 1 192 ; liste centriste de M. Le Nouene, 1 033. Il y a ballottage.

[Le conseil municipal qui comportait à l'origine une majorité de membres élus sur la liste de M. Jacques Raphaël-Leygues, ambassadeur de France en Côte-d'Ivoire, ancien député, avait vu sa composition bouleversée le 25 novembre dernier, lors d'élections partielles provoquées par l'annulation par le Conseil d'Etat, pour fraude électorale, de l'élection de dix-sept conseillers municipaux. L'opposition de gauche était alors devenue majoritaire au sein de l'assemblée municipale. M. Raphaël-Leygues avait néanmoins décidé de se maintenir à son poste et la nouvelle majorité, par voie de rétorsion avait refusé de voter le budget présenté par le maire, entraînant ainsi la dissolution de la municipalité. Celle-ci avait été prononcée par le conseil des ministres du 30 avril, sur proposition de M. Chirac, alors ministre de l'intérieur.

En mars 1971, la liste de M. Raphaël-Leygues avait obtenu, au premier tour, une moyenne de 4 857 voix contre 2 799 à celle du P.S., 1 324 à celle d'un groupe d'action municipale et 1 208 à celle du P.C., pour 10 285 suffrages exprimés.]

DOUBS : commune de Beure.

La municipalité de Beure (Doubs), qui avait donné sa démission en bloc, le 8 avril dernier, pour protester contre le projet de construction d'un viaduc autoroutier au-dessus du village, a été réélu en totalité.

Insc., 628 ; suff. expr., 464.

Liste de M. Grislein, maire sortant, entre 307 et 383 voix ; liste d'union de la gauche, entre 89 et 129 voix.

Deux élections cantonales

ECOUCHÉ : succès U.D.R.

ORNE, canton d'Ecouché (1er tour).

Insc., 3 673 ; vot., 2 390 ; suff. expr., 2 046.

M. Marcel Dionot, maire d'Ecouché (U.D.R.), 1 705 voix, *ELU*. M. Jean Coulon (P.C.), 341.

[Il s'agissait de remplacer M. André Thomas (centre gauche), décédé, qui avait été réélu, en mars 1970, par 1 666 voix contre 829 à M. Dionot et 114 à M. Lecorcier (P.C.). Au deuxième tour des élections présidentielles, le 19 mai dernier, M. Giscard d'Estaing avait obtenu dans le canton 2 300 voix contre 1 009 à M. Mitterrand, sur 3 358 votants.]

ARDECHE, canton de Tournon (1er tour).

Insc., 11 227 ; vot., 5 373 ; suff. expr., 5 304.

MM. André Tourasse (rép. ind.), 2 337 voix ; Louis Gaillard (P.S.), 1 366 ; Jean-Jacques Dallard (P.C.), 726 ; André Aubert (sans étiq.), 875. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de remplacer M. Roche-Defrance, ancien député (rép. ind.), décédé, qui avait été réélu au premier tour le 8 mars 1970.]

● *Le Nouvel Observateur* a été remis en vente le samedi 1er juin à Alger, après plusieurs années d'interdiction. — *(A.F.P.)*

RAPATRIÉS

Réunie en congrès à Vichy

L'ANFANOMA PRÉCISE SES REVENDICATIONS

Réuni à Vichy, le 9 juin, le XIe congrès de l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer (ANFANOMA) a précisé les différentes revendications que les rapatriés présenteront au nouveau gouvernement. Il s'agit, selon M. Paul-Emile Viard, président de l'Association, des réparations morales et matérielles, et surtout de la révision des principaux articles de la loi de 1970 relative aux indemnisations.

M. Jacques Soustelle a, d'autre part, rappelé que, pendant la campagne électorale, M. Valéry Giscard d'Estaing lui avait envoyé une lettre *« dans laquelle il prenait position en faveur de l'amnistie et pour une accélération de l'indemnisation des rapatriés ». « Nous espérons tous,* a déclaré M. Soustelle, *que cette question sera rapidement réglée. »*

SELON MM. GISCARD D'ESTAING ET CHIRAC

Le ministre des réformes a manqué au principe fondamental de la solidarité gouvernementale

La nouvelle affaire « J.-J. S.-S. » a commencé, s'est développée et s'est achevée comme... une réaction en chaîne. La mise à feu a eu lieu à 9 h. 30, au domicile du député de Meurthe-et-Moselle, à Nancy. La veille, le nouveau ministre des réformes avait participé à l'inauguration d'Eurofoire 74 et avait déjà dit ce qu'il attendait du gouvernement, dont il était membre, et du président de la République. Ce dimanche matin, il avait convoqué la presse pour expliquer comment, lui, qui avait participé l'an passé à l'expédition en Polynésie, contre les essais nucléaires, pouvait continuer à siéger dans un gouvernement qui couvrait la reprise de ces expériences. On lira ci-dessous ses déclarations mettant en cause l'autorité militaire, le précédent gouvernement et l'enchaînement des faits.

Le détonateur ayant joué son rôle, les premiers signes de la réaction se dessinent. En fin de matinée, M. Sanguinetti souligne l'« irresponsabilité » de « J.-J. S.-S. ». Quelques instants plus tard, le nouveau ministre de la défense, M. Soufflet, oppose un démenti à son collègue en assurant que l'autorité militaire n'a fait qu'exécuter les ordres donnés. M. René Ribière, député U.D.R. du Val-d'Oise, déposait une question écrite à l'intention du premier ministre pour l'interroger, notamment, sur ce manquement au principe de la solidarité gouvernementale.

A Tulle, où il présidait la cérémonie commémorative des massacres de 1944, M. Chirac se refusait à tout commentaire, mais n'en pensait pas moins. De retour à Paris, le premier ministre allait à l'Elysée, à 21 h. 30. A 23 heures, la présidence de la République publiait le communiqué mettant fin aux fonctions de M. Servan-Schreiber, et M. Chirac commentait lui-même cette décision.

L'explosion devait donner lieu à quelques retombées, dans la majorité notamment.

« L'autorité militaire a mis le gouvernement devant le fait accompli »

De notre correspondant

Nancy. — *« Je désire rester l'ami et le compagnon du général de Bollardière, tout en demeurant ministre de MM. Giscard d'Estaing et Chirac »*, a déclaré dimanche matin M. Servan-Schreiber.

Le livre *le Pouvoir régional* en évidence sur son bureau, le député de Nancy a ajouté : *« Au nom de la* France, des bombes vont exploser *de nouveau dans le ciel du Pacifique, sur le sud de la Polynésie. C'est une chose contre laquelle je me suis élevé, l'année dernière, de toutes mes forces avec le bataillon de la paix. Je la désapprouve cette année avec la même conviction.*

» Ce qui est plus préoccupant encore, c'est que le gouvernement n'a pas été consulté et que l'autorité militaire a, en somme, mis le conseil des ministres devant un fait accompli. Le communiqué du président de la République préserve l'avenir. Il ne peut pas entièrement réparer le dommage fait à notre pays. »

Rompre l'enchaînement

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a ajouté qu'un autre exemple récent de ces méthodes a été donné par le communiqué publié par le Quai d'Orsay, après l'accord entre la Syrie et Israël, ce mois-ci : *« Ce communiqué, reprenant des positions extrêmes, n'a été visé ni par le ministre compétent, ni par le gouvernement, ni par le président de la République, ainsi que cela a été confirmé par le ministre d'Etat porte-parole du gouvernement, la semaine dernière. »*

Le président du parti radical faisait allusion à la réaction du ministère des affaires étrangères à l'accord israélo-syrien (*le Monde* des 2 et 3 juin) et la mise au point de M. Poniatowski, précisant, après le conseil des ministres du 5 juin (*le Monde* du 7 juin), que le gouvernement n'était pas engagé par un communiqué dont le contenu n'avait pas été examiné par le conseil des ministres (et qui avait heurté certains ministres de la nouvelle majorité présidentielle).

Au sujet des quatre traités internationaux sur l'arrêt des essais nucléaires dans l'atmosphère, la non-prolifération des armes nucléaires, l'interdiction d'utiliser les armes nucléaires au fond des mers et les armes biologiques et toxiques, l'ex-ministre des réformes a déclaré : *« La France doit signer ces traités internationaux. C'est sur ce critère très importants que je jugerai l'action du nouveau gouvernement. Les deux super-puissances nucléaires (l'U.R.R.S. et les Etats-Unis) continuent de donner le mauvais exemple en poursuivant leurs essais souterrains et l'alourdissement de leur système nucléaire. La France devra rompre cet enchainement par l'exemple de la raison. »*

M. Servan-Schreiber s'est référé au nouveau président de la République, qui, dans la préface d'un livre sur l'avenir des échanges Est-Ouest, a écrit : *« Seule l'intégration économique progressive et systématique entre les peuples de l'univers, entre l'Est et l'Ouest, peut amener un état durable de paix et d'épanouissement. Telle doit être, en effet, la nouvelle politique extérieure de la France. »* Il a poursuivi : *« Lors de la campagne de l'élection présidentielle, M. François Mitterrand n'a rien proposé sur l'arrêt des essais nucléaires ni sur l'avenir de la force de frappe. Ce qui prouve bien que l'opinion française n'est pas encore saisie en profondeur de la gravité des problèmes. Nous devons l'éclairer pour qu'une nouvelle politique française se dégage et prenne son élan. »*

(Dessin de CHENEZ.)

Après avoir demandé au peuple polynésien de rester français, *« malgré les explosions nucléaires qui seront les dernières »*, M. Servan-Schreiber a rappelé qu'avant d'appeler à voter pour M. Giscard d'Estaing il avait signé avec lui un accord portant sur l'emploi de l'argent public, une nouvelle répartition des pouvoirs publics et la justice sociale.

Interrogé sur le fait de savoir s'il fallait maintenir, développer ou détruire la force de frappe, M. Servan-Schreiber a montré une grande prudence : *« Le problème est complexe. Aucun pays au monde ne l'a résolu. Je me prononce contre les essais nucléaires dans l'atmosphère. Je n'ai pas l'intention d'effectuer une croisade contre la force de frappe. Ce n'est pas le grand sujet. Je ne crois pas à l'avenir de la défense atomique. »*

Enfin le député a assuré que le problème des essais nucléaires ne ferait plus partie du domaine réservé à la présidence de la République, mais dépendrait dorénavant du conseil des ministres.

M. Servan-Schreiber est revenu dimanche, au micro de France-Inter, sur ses déclarations du début de la matinée pour confirmer que la reprise des essais nucléaires est *« la conséquence d'une série de décisions prises par le précédent gouvernement »*, et que celui-ci *« n'avait pas été consulté sur cette affaire qui s'est déroulée selon un enchaînement de longue haleine, et que l'on ne peut pas arrêter du jour au lendemain. (...)*

» Je constate simplement que le gouvernement a été mis devant un fait accompli (...) et je pense que, à plus long terme, le gouvernement français et le président de la République s'appliqueront à définir une autre politique étrangère et une autre politique de défense que celle dans laquelle tous les pays du monde balbutient ».

Le premier ministre : j'avais annoncé que la France poursuivrait son effort dans ce domaine

La présidence de la République a publié dimanche à 23 h. le communiqué suivant :

« A la suite de la conférence de presse tenue ce matin par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber sur certains aspects de la politique gouvernementale, en contradiction avec le principe fondamental de la solidarité ministérielle, le président de la République, sur proposition du premier ministre, a mis fin aux fonctions de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, ministre des réformes. »

Après un entretien d'une heure et demie avec le président de la République, M. Chirac a commenté cette décision en déclarant :

« Les propos qui ont été tenus ce matin par le ministre des réformes nous ont paru incompatibles avec le principe essentiel de la solidarité gouvernementale. Ils marquaient une divergence de vues importante avec un élément de la politique nationale qui avait été, par ailleurs, très nettement exprimé avant cette conférence de presse, puisque, aussi bien, lors de ma déclaration de politique générale, que M. Servan-Schreiber avait entendue au banc du gouvernement, j'avais indiqué sans ambiguïté que la France poursuivrait son effort dans le domaine de sa force de dissuasion.

» D'autre part, hier, le président de la République avait publié un communiqué indiquant les directives formelles qu'il donnait pour que cette campagne soit la dernière effectuée de façon aérienne et pour que, dorénavant, à partir de la prochaine campagne, les expériences nucléaires françaises aient lieu de façon souterraine comme celles de la plupart des grandes nations concernées. Par conséquent, il y a une entorse sérieuse à la solidarité ministérielle. Nous regrettons beaucoup d'avoir eu à prendre cette décision.

» Le président de la République, comme moi-même, espérons vivement que les facultés d'imagination et de dynamisme dont M. Servan-Schreiber a toujours fait preuve pourront, dans la majorité, mais à l'extérieur du gouvernement, s'exercer au Parlement, et je puis assurer que nous serons toujours très attentifs à ses propositions qui seront toujours examinées dans un esprit aussi constructif que possible. »

M. JACQUES SOUFFLET : l'autorité miltaire a exécuté les ordres donnés.

M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, a déclaré dimanche à Radio-Luxembourg : *« Naturellement l'autorité militaire a exécuté les ordres, et les ordres donnés. Il ne pouvait pas en être autrement. »*

A la question de savoir si les institutions n'avaient pas été respectées du fait que la décision de procéder à des essais nucléaires aurait dû être discutée par le gouvernement, M. Soufflet a répondu :

« C'est de la compétence du président de la République. Il est bien évident que l'armée ne l'a pas placé devant un fait accompli. Il ne peut pas y avoir un doute là-dessus. Le président couvre naturellement l'autorité militaire. »

M. SANGUINETTI : un irresponsable.

Après les déclarations de M. Servan-Schreiber, la première réaction est venue de M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R., qui, venant de participer aux travaux du comité central de l'U.D.R., a déclaré dimanche en fin de matinée :

« Il reste une seule chose à faire à J.-J. S.-S. : se retirer du gouvernement. Comme cela, il sera en accord avec ses idées. S'il ne se retire pas, ce sera la preuve qu'il est capable de surmonter ses convictions. La seule logique, pour lui, est de se retirer.

» Les propos de M. Servan-Schreiber ne m'ont pas étonné. Je l'ai toujours considéré comme un irresponsable. Ce n'est pas un ouvrier de la onzième heure, c'est un ouvrier de la vingt-troisième heure. »

● *LE GENERAL DE BOLLARDIERE*, l'un des animateurs du Bataillon de la paix : *« Je ne suis pas étonné de la position prise par J.-J. S.-S. Je l'approuve. A l'issue du dernier conseil des ministres, le ministre des réformes, dans une communication aux membres de l'Association des Français contre la bombe, nous avait certifié que ses objectifs étaient les mêmes et qu'il espérait bien pouvoir, en étant entré au gouvernement, faire avancer la suppression des essais nucléaires et faire prendre en considération l'instauration d'un débat profond dans le pays à ce propos. »*

● *M. PIERRE MESSMER*, ancien premier ministre : *« Il est bien exact que cette campagne a été préparée depuis plusieurs mois et décidée par les précédents gouvernements, par le précédent président de la République, en conseil de défense, comme c'est la règle.*

» Mais il est bien évident aussi que la décision de maintenir cette campagne a été prise, et au plus haut niveau, par l'actuel gouvernement. »

● *M. CLAUDE LABBE*, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale : *« Le président de la République et le premier ministre viennent de montrer qu'ils tenaient à se situer dans la ligne des dirigeants de la Ve République. Devant l'attitude inconséquente mais pas inattendue de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, ils ont eu la réaction qui s'imposait. »*

● *M. EUGENE CLAUDIUS-PETIT*, président du groupe de l'Union centriste à l'Assemblée nationale : *« Chaque ministre ne peut pas tracer la politique générale du gouvernement. Aussi les propos tenus à Nancy par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber m'apparaissaient-ils comme étranges et rendaient difficile son maintien au gouvernement. Mais j'ai été frappé par la réaction rapide du chef de l'Etat. »*

● *M. ROGER CHINAUD*, secrétaire politique national des républicains indépendants : *« Sans solidarité gouvernementale, il n'est pas d'action de gouvernement cohérente. La mission de l'homme d'Etat — c'est sa grandeur — doit toujours donner la priorité à la responsabilité. Je regrette, pour ma part, qu'un homme non sans talent qui venait de se voir confier une mission utile pour notre pays n'en ait pas suffisamment fait preuve. Cela ne pouvait qu'entraîner cette décision. »*

● *M. ANDRE FANTON* (U.D.R.), ancien secrétaire d'Etat : *« Je ne comprenais pas très bien pourquoi M. J.-J. Servan-Schreiber était entré au gouvernement, alors je ne vois pas bien ce qu'il y a de surprenant à ce qu'il en soit sorti. C'était quelque chose d'absurde. On revient à des normes. Comme quelque chose d'aberrant n'existe plus, c'est positif. »*

AU COURS DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

M. Giscard d'Estaing s'était engagé à « continuer les essais nucléaires indispensables »

M. Giscard d'Estaing a pris nettement position, au cours de la campagne, pour le maintien de la « force de frappe ». Dans sa première conférence de presse, le 11 avril, il a déclaré : *« Il est normal que la France, parmi les grandes puissances, dispose des moyens de dissuasion modernes. La France doit continuer les essais nucléaires indispensables et procéder, aussi rapidement que possible, à des expériences souterraines. »* Dans nos colonnes, il a affirmé (*le Monde* du 3 mai) : *« L'effort et les moyens de dissuasion français doivent être conservés et perfectionnés (...) parce que, à l'heure actuelle, il n'y a aucun substitut à ces moyens (...). J'ai dans l'idée que l'Europe puisse assumer un jour sa propre défense (...). La France doit-elle participer aux négociations internationales sur le désarmement et la réduction des forces ? Non. »*

La position du candidat de la gauche

M. Mitterrand avait précisé, au cours de sa première conférence de presse, le 12 avril : *« Mon premier soin sera d'engager une discussion au sein d'une conférence internationale avec les détenteurs de bombes atomiques pour examiner les conditions possibles d'un désengagement et d'un désarmement. Si cette conférence ne devait aboutir à rien, sans procéder à des mesures drastiques (destruction des stocks), il conviendrait de fonder les bases de notre défense à partir d'une étude nouvelle (...). De toute façon, notre défense reposera sur une armée solide et une mobilisation populaire. »* Dans nos colonnes, il avait dit (*le Monde* du 2 mai) : *« L'Europe n'existera pas sans le moyen d'assurer elle-même sa sécurité. »*

Une décision, en dernier ressort, du chef de l'État

En dénonçant la reprise des essais nucléaires officiellement annoncée par un arrêté du ministre de la défense et par un communiqué de la présidence de la République publié samedi 8 juin, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber ne pouvait ignorer qu'il s'en prenait, en fait, à une décision du chef de l'Etat qui, du reste, n'avait pas dissimulé, pendant la campagne présidentielle, son intention de continuer les expériences du Pacifique cet été. Chef suprême des armées en vertu de la Constitution, le président de la République est aussi, à ce titre, l'autorité qui décide, en dernier ressort, d'organiser ou d'annuler une campagne de tirs nucléaires. Présidant les conseils ou les comités restreints de défense, le chef de l'Etat est aussi l'autorité qui tranche, en dernière analyse, parmi les grandes orientations stratégiques élaborées par les instances civiles et militaires.

Le général de Gaulle avait institué, en la matière, une pratique que son successeur, Georges Pompidou, avait respectée, et que M. Valéry Giscard d'Estaing semble, pour sa part, avoir également adoptée. Le plan d'une campagne nucléaire est systématiquement soumis à l'approbation du chef de l'Etat qui reçoit des suggestions de l'état-major des armées, de la délégation ministérielle pour l'armement, de la direction des centres d'expérimentations nucléaires et de la division des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique, autant d'organismes civils et militaires qui œuvrent, en ce domaine, pour le compte du ministère de la défense. Le président de la République a donc connaissance de plusieurs séries de propositions entre lesquelles il choisit et qui lui permettent de savoir, à l'avance, les objectifs militaires et scientifiques pratiques de la campagne qu'il aura, en fin de compte, décidé de retenir. Ainsi, le chef de l'Etat est l'autorité suprême qui va jusqu'à déterminer le nombre des essais autorisés à chaque campagne nucléaire.

Dans le passé, il est arrivé — ce fut le cas de Georges Pompidou — qu'un président de la République décide de limiter, pratiquement au dernier moment, le nombre de tirs initialement envisagé par les spécialistes civils et militaires. En 1971, soit que les précédentes expériences avaient donné satisfaction, soit que la réprobation internationale fut la plus forte, la France interrompit sa campagne de tirs au Pacifique après cinq essais alors que six, et peut-être sept explosions auraient été souhaitées par les organisateurs des expérimentations.

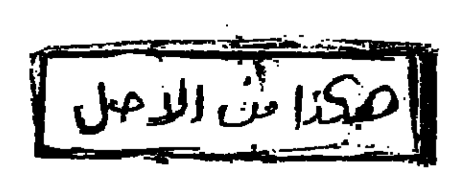
Il est donc difficile de prétendre — comme l'a fait M. Servan-Schreiber dimanche 9 juin à Nancy — que les chefs militaires, qui ne sont du reste qu'une des parties prenantes dans cette opération, ont pu mettre les autorités civiles devant le fait accompli. Il serait plus exact de dire que le chef de l'Etat et les principaux ministres intéressés du nouveau gouvernement ont pris à leur compte des décisions de principe et une part des choix élaborés, précédemment, sous la présidence de Georges Pompidou. En ce sens, M. Giscard d'Estaing et son premier ministre semblent vouloir continuer une politique de défense nucléaire inspirée de la doctrine gaulliste. Le premier ne l'a pas dissimulé pendant la campagne présidentielle et le second l'a répété lors de son discours de politique générale au Parlement.

Les grandes lignes de la campagne des tirs nucléaires de cet été ont été définies il y a plusieurs mois en conseil de défense présidé par Georges Pompidou et auquel participent, notamment, le ministre de la défense, le ministre des affaires étrangères, le ministre de l'intérieur et le ministre des finances et de l'économie (à l'époque, M. Valéry Giscard d'Estaing). Elu président de la République, M. Giscard d'Estaing demeurait solidaire d'une série de décisions antérieures : d'une part, il aurait préparé un budget pour 1974 dans lequel figurent, au chapitre 51-90 des dépenses en capital des armées, des crédits pour les explosions nucléaires ; d'autre part, il n'a pu oublier que le gouvernement de M. Pierre Messmer avait, dès le 5 janvier 1974, par un avis temporaire, prévenu les navigateurs de l'existence d'essais nucléaires à Mururoa, à une date qui restait à fixer.

Il est vrai que l'organisation d'une série de tirs nucléaires requiert plusieurs mois de préparation et qu'elle ne peut être improvisée à la dernière minute, compte tenu, également, des conditions atmosphériques favorables qui ne peuvent avoir lieu que durant l'été. C'est donc le gouvernement de M. Messmer qui a jeté les bases de la prochaine campagne.

Pendant l'intérim assuré par le président du Sénat, les travaux ont continué (« le Monde » du 25 avril) dès lors que le gouvernement en place ne se considérait pas comme un exécutif qui expédie les affaires courantes, mais comme un gouvernement de pleine responsabilité. Il convient d'observer, au demeurant, qui ni les principaux candidats ni les hommes politiques qui les soutenaient alors ne se sont publiquement élevés contre la préparation en cours de ces expériences, à l'exception de M. Charles Hernu, au nom du P.S., qui a fait remarquer au ministre des armées que la continuation des travaux nucléaires, durant la campagne présidentielle, revenait à « forcer la main » du futur chef de l'Etat (« le Monde » du 30 avril). Une telle accusation, pour autant, était contestable dans la mesure où, quel qu'il fût, le président de la République restait maître de sa décision ultime. — J. I.





du gouvernement

POLITIQUE

Une confirmation des contradictions de la majorité

(Suite de la première page.)

Parlera-t-on, comme certains l'ont fait aussitôt, d'une nouvelle incartade, venant après beaucoup d'autres, d'un homme soucieux de défrayer la chronique ? Il semble plus raisonnable d'expliquer l' « *affaire* » par une double imprudence et un malentendu.

L'imprudence de M. Giscard d'Estaing a été de faire appel à un homme incommode dont il ne pouvait ignorer que l'U.D.R. le déteste, autant qu'il déteste celle-ci. Celle de M. Servan-Schreiber a été d'accepter de siéger au gouvernement aux côtés de MM. Soufflet et Galley, sous l'autorité d'un chef de l'Etat qui s'était clairement expliqué pendant la campagne présidentielle : *« La France doit continuer les essais nucléaires indispensables, et procéder aussi rapidement que possible à des expériences souterraines. »* A partir du moment où ce dernier engagement était confirmé samedi par l'Elysée, M. Servan-Schreiber ne pouvait-il s'en contenter et même s'en prévaloir en le faisant apparaître comme le résultat de ses campagnes passées ?

Il ne l'a pas fait et s'est, au contraire, lancé dans des déclarations peu fondées. La thèse du « *fait accompli* » ne l'est pas, comme l'explique, d'autre part, Jacques Isnard, s'il est vrai que depuis 1958 la décision d'effectuer des tirs a toujours été prise non point par le conseil des ministre,s mais par le chef de l'Etat lui-même. L'affirmation annexe selon laquelle le Quai d'Orsay *aurait publié de son propre chef*, après l'accord entre la Syrie et Israël, un communiqué « *reprenant des positions extrêmes* » serait plus fondée si le texte en question n'avait pas été soumis à M. Valéry Giscard d'Estaing. Mais M. Servan-Schreiber pouvait l'ignorer, puisqu'à l'issue du conseil des ministres du 5 juin, M. Poniatowski avait désavoué ce communiqué.

Si un compromis n'a pas été possible et si la rupture est apparue inévitable, ce n'est pas seulement en raison du ton employé par « J.-J. S.-S. » et des libertés qu'il a prises avec le principe de la solidarité gouvernementale. C'est en raison d'un malentendu profond entre deux hommes : M. Servan-Schreiber, convaincu que l'U.D.R. est en passe de disparaître, faisait entière confiance au successeur de Georges Pompidou pour « *casser l'Etat U.D.R.* » en même temps que la formation gaulliste. Même si telle est bien l'intention qu'il avait laissé paraître — notamment en appelant au gouvernement l'ennemi numéro un de ce même « Etat U.D.R. ». — le chef de l'Etat se devait d'être plus mesuré et de compter avec l'existence d'un groupe qui est fort de cent quatre-vingts députés. Une défaillance de quelques dizaines de ces députés lors du « *vote de confiance* » de jeudi serait apparue saine au député de Meurthe-et-Moselle, mais fâcheuse à M. Valéry Giscard d'Estaing. Le premier espérait que les gaullistes seraient réduits à quia, le second était contraint de les ménager.

Il les a, en effet, ménagés, et leur a même donné une double satisfaction non seulement en évinçant M. Servan-Schreiber, mais en renonçant à confier un secrétariat d'Etat à la condition féminine à Mme Françoise Giroud. La cofondatrice de *l'Express* s'est heurtée non seulement aux objections de deux ministres U.D.R. — MM. Soufflet et Jarrot, — mais aussi à celle du premier ministre lui-même : celui-ci a été sensible à l'effet de provocation qu'aurait eu sur les gaullistes la nomination d'une journaliste qui s'était prononcée pour M. Mitterrand dans les colonnes du *Provençal* et qui, de surcroît, avait écrit le 29 avril dans son hebdomadaire, à propos de M. Chaban-Delmas : *« Il encombre. Ce n'est pas sa faute, il encombre... En attendant, on ne tire pas sur une ambulance. »*

L'éviction du gouvernement de M. Servan-Schreiber aura sans doute peu de conséquences chez les réformateurs, qui viennent d'être gâtés avec l'attribution de trois secrétariats d'Etat, s'ajoutant aux quatre portefeuilles de ministre qui leur avaient été attribués, aux trois qui leur restent. L' « exclu » ne songe pas à faire appel à leur solidarité, et peut-être n'y répondraient-ils pas. On note, en tout cas, que M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie et secrétaire général du parti radical, a fait connaître, lundi matin, qu'il n'envisageait nullement de se démettre de ses fonctions toutes nouvelles : *« Je ne me sens pas solidaire ni dans le fond ni en tout cas dans la forme,* a-t-il précisé, *étant donné qu'il s'agit d'une initiative personnelle qui a été prise en dehors de mon parti, en dehors de moi. »*

C'est ailleurs, et à un tout autre niveau, que les problèmes risquent de se poser. L'U.D.R., qui ne peut que jubiler après le départ d'un homme que son secrétaire général, M. Sanguinetti, a toujours considéré comme un « irresponsable » (il l'a encore répété dimanche), obtient une sorte de prime de consolation après les épreuves nombreuses et rudes qu'elle avait subies depuis la disparition de Georges Pompidou. Ne faudra-t-il pas lui en accorder d'autres si, un jour ou l'autre, d'autres contradictions éclatent au sein d'un gouvernement et d'une majorité que le départ du ministre des réformes ne saurait suffire à rendre vraiment homogènes ? Mais où serait alors l' « ère nouvelle » ?

C'est une question que MM. Valéry Giscard d'Estaing et Chirac ne peuvent pas ne pas se poser.

RAYMOND BARRILLON.

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

L'HUMANITE : c'est raté.

« La composition du gouvernement, nous l'avons déjà dit, était le résultat de dosages laborieux, visant à rassembler des éléments hétéroclites. La volonté de casser l'U.D.R. a conduit le nouveau président à racler les fonds de tiroir et à se livrer aux délices de la combinazione. L'étroitesse de sa majorité électorale l'a poussé à prodiguer les promesses sociales, puis à feindre de donner au cabinet un saupoudrage « libéral ».

» Tout cela ne suffit pas pour faire une politique, et vient le moment où la démagogie se paie. L'important, en la circonstance, ce ne sont pas les variations pittoresques de M. Servan-Schreiber, c'est le fait que M. Giscard d'Estaing ait jugé nécessaire de lui offrir un portefeuille alors qu'il ne pouvait ignorer les retombées inévitables d'une opération aussi risquée.

» C'est raté. »

(RENE ANDRIEU.)

LE FIGARO : mascarade.

« Cette affaire a toutes les allures d'une mascarade. En acceptant d'entrer dans le cabinet formé par M. Chirac, M. Servan-Schreiber n'ignorait pas que les expériences nucléaires en atmosphère reprendraient ce mois-ci sur le polygone de tir de Mururoa. De là à imaginer que le député de Nancy a procédé par calcul, pour donner plus d'éclat à son désaveu, il n'y a qu'un pas qu'il est tentant de franchir. Quoi qu'il en soit, on mesure le peu de cas que le président du parti radical fait de la fonction ministérielle...

» Cela dit, on n'a pas fini de s'étonner du choix fait par le président de la République et par M. Chirac lors de la formation du gouvernement. (...) »

(JEAN-PIERRE MITHOIS.)

COMBAT : un piège tendu par l'U.D.R.

« On reconnaît à J.-J. S.-S. certaines qualités. Par exemple, celle d'avoir des idées, et de savoir les faire passer dans le public. En revanche, il a un défaut majeur : il manque de flair politique.

» Le premier piège, tendu par l'U.D.R. a été suffisant. Il est tombé dedans, sans détours. »

(BERNARD OLLIVIER.)

L'AURORE : quelle idée de l'avoir nommé !

« Franchement, s'était-on vraiment figuré à l'Elysée et à Matignon que J.-J. Servan-Schreiber, bombardé excellence, allait ipso facto *s'assagir, surveiller ses propos, se rappeler ses collègues et qu'il existe une solidarité gouvernementale, acceptée par lui, interdisant certaines incartades ?*

» Il était temps, cette nuit, de prendre la seule mesure qui vaille.

» Mais quelle idée de l'avoir nommé ! »

(ANDRE GUERIN.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : une crise précoce, brutale et ridicule.

« Le président de la République a soudain découvert le degré d'irresponsabilité de M. Servan-Schreiber et en a aussitôt tiré la leçon, sans laquelle l'autorité du gouvernement eût été bafouée.

» Mais il voulait surprendre. Le voilà surpris à son tour, et pris à son jeu. Cette crise précoce, brutale, et ridicule, sert de coup de semonce : le style ne remplace pas les actes, et l'esbroufle ne supplée pas aux décisions. »

LA NATION : dernier représentant du « star-system ».

« L'homme, s'étaient peut-être dit Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, est un homme à histoires. Il aime se faire remarquer, dramatiser, jouer à la vedette. Il arrive d'ailleurs à se faire approuver par quelques gogos qui parlent de « Concorde », cette admirable réussite, et de la force de dissuasion nationale comme on le fait avec condescendance des gadgets inutiles de la vie actuelle. On va le faire entrer au gouvernement, comme ça il se taira.

» Le chef de l'Etat et le premier ministre ne savent peut-être pas que le « star-system » est périmé et que le personnage est un de ses derniers représentants. »

(JACQUES DE MONTALAIS.)

L'EST ECLAIR : plus d'avenir politique.

« Il y a longtemps que les réactions irréfléchies de M. Servan-Schreiber ne surprennent plus. Non plus que sa prétention à résoudre la quadrature du cercle. (...) Son entrée au gouvernement avait été un peu partout considérée avec un certain scepticisme. M. Giscard d'Estaing n'a pas mis quinze jours pour s'apercevoir que M. Servan-Schreiber ne pouvait pas s'intégrer durablement à une équipe. La gauche, le parti radical et M. Lecanuet en avaient déjà fait l'expérience. M. Servan-Schreiber n'a probablement plus d'avenir politique en France. »

(BERNARD ELUY.)

AVANT LA REPRISE DES EXPÉRIENCES FRANÇAISES

Les réactions s'annoncent moins vives que l'an dernier en Australie et en Nouvelle-Zélande

La reprise des expériences nucléaires françaises dans le Pacifique Sud annoncée par l'Elysée ne manque pas de provoquer des réactions dans plusieurs pays et notamment en Australie et en Nouvelle-Zélande qui l'année dernière avaient réagi de façon fort vive. Toutefois, il apparaît que ces réactions seront moins vives cette année, Paris ayant précisé qu'il s'agissait de la dernière série des essais dans l'atmosphère.

Ainsi, les Néo-Zélandais estiment qu'ils ont fait valoir leur point de vue l'an dernier et qu'il y aurait peu à gagner à renouveler les mesures qu'ils ont prises alors, telles que l'envoi de deux frégates. Leur premier ministre a déclaré dimanche qu'il ne voyait pas dans la décision française de poursuivre l'an prochain les essais nucléaires sous terre un « *changement de position* », mais tout de même une « *amélioration* ». Le président de la fédération néo-zélandaise du travail, M. Skinner, a déjà annoncé qu'en raison de cette décision, le boycottage des produits français ne serait pas renouvelé.

Quant au conseil australien des syndicats, il prendra une décision mercredi, mais d'ores et déjà le syndicat des postiers a fait savoir qu'il n'imposerait pas d'embargo sur le courrier français.

Dès samedi, en revanche, le porte-parole de la fondation canadienne Greenpeace a annoncé que deux bateaux, l'un battant pavillon australien, le second néo-zélandais, croiseraient cet été près de l'atoll de Mururoa en signe de protestation.

En Europe, le ministre néerlandais des affaires étrangères a déclaré dimanche que les Pays-Bas étaient « *hostiles à tout essai nucléaire, quelle que soit la manière dont on procède* », mais il n'a pas cité nommément la France. On s'attend d'autre part que le gouvernement travailliste britannique adopte à l'égard des essais français une attitude plus ouvertement critique que celle qu'avait prise son prédécesseur conservateur.

UNE LETTRE DU GÉNÉRAL BUIS

Le général Georges Buis nous écrit :

Le Monde daté 9-10 juin 1974 rapporte, en page 5, que le pasteur Richard Mollard aurait dit avoir débattu avec moi, en mai 1973, des problèmes de la défense. Je n'ai gardé aucun souvenir de ce débat ni de cette rencontre et je crois même — je dis « je crois » — n'avoir jamais eu l'avantage de faire la connaissance de cette personnalité.

L'article de votre journal se poursuit de telle manière que le lecteur pourrait être amené à penser que mon propos supposé corroborerait celui qui est prêté au général Beauvallet. Il se trouve que ma position, maintes fois exprimée par la plume, se situe aux antipodes de celle prêtée à cet officier général aussi bien pour ce qui concerne le feu nucléaire que, plus encore, pour ce qui est du maintien de l'ordre en France.

Ayant eu par contre le plaisir et l'honneur de faire récemment la connaissance du grand résistant et de l'homme de cœur qu'est l'abbé Jean Toulat je lui ai donné, à sa demande, une interview où j'expose pourquoi il n'est pour la France d'autre stratégie possible que de dissuasion nucléaire. Ce texte se trouve honnêtement et intégralement reproduit dans le livre de l'abbé Jean Toulat : *Objectif Mururoa* (Robert Laffont), dont l'encre est toute fraîche.

Embarras à Londres

De notre correspondant

Londres. — La mise en congé de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber cause à Londres pas mal de surprise et aussi un peu d'embarras. L'embarras tient au fait que le départ du ministre réformateur concentre encore plus l'attention sur la prochaine série d'essais nucléaires dans le Pacifique. Il est vrai que le président Giscard d'Estaing a voulu aller au-devant des critiques en faisant savoir qu'il s'agirait de la dernière série d'essais dans l'atmosphère. Il faut cependant s'attendre à une nouvelle vague de protestations, qui ne sera pas limitée à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande. Le gouvernement de Londres ne tient certainement pas en ce moment à susciter un conflit supplémentaire avec la France, mais, même s'il tente de se modérer, il lui est difficile de ne pas joindre sa voix à celles des autres critiques de la politique nucléaire française.

La reprise des essais coïncide avec une campagne de propagande organisée à Paris en vue de convaincre la presse étrangère que la force française de dissuasion est crédible. Ce lundi 10 juin, les journaux londoniens publient plusieurs reportages effectués dans les profondeurs du plateau d'Albion. Des correspondants de la République fédérale ont également pris part à cette excursion, qui visait manifestement à impressionner l'opinion mondiale. Ce but paraît avoir été atteint en ce qui concerne l'aspect technique, mais les journaux londoniens s'interrogent sur le fardeau financier que la force de dissuasion fait peser sur les ressources de la France. Le *Guardian* rappelle que, selon les estimations de l'Institut international des études stratégiques de Londres, la France aurait, entre 1960 et 1971, consacré un total de 12 millions de dollars à sa force nucléaire, alors que, durant la même période, les Britanniques n'ont dépensé que 4 900 millions. Le *Times* s'étonne, de son côté, qu'au moment même où le président Giscard d'Estaing invite les citoyens à « serrer leur ceinture ». Il annonce aussi la poursuite du programme d'armements nucléaires.

JEAN WETZ.



Au cours de l'inauguration d'« Eurofoire 74 » à Nancy

Le député de Meurthe-et-Moselle : cent jours pour commencer la décolonisation de la France

De notre correspondant

Nancy. — Le premier et dernier déplacement officiel de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber comme ministre des réformes, avait été à l'origine d'un incident vite réparé. Il avait été, en effet, prévu depuis le mois de mars dernier que M. Jean Vilmain, président du conseil général des Vosges et président du conseil régional de Lorraine, inaugurerait Eurofoire 74, la Foire internationale de Nancy le samedi 8 juin. Entre temps, l'entrée au gouvernement de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, député de Nancy, faisait à ce dernier une obligation d'assister également à ladite inauguration, et les organisateurs avaient modifié le protocole de leur manifestation. Un quotidien régional, ayant mal interprété ce changement, annonça que *« M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, et non M. Jean Vilmain, présiderait l'inauguration de la Foire internationale de Nancy »*. Il n'en fallait pas plus pour que le président du conseil régional fasse savoir qu'il n'assisterait pas à l'inauguration.

M. Servan-Schreiber n'a pas voulu laisser supposer qu'il était la cause de ce malentendu et, quelques heures avant la cérémonie, il a envoyé une des voitures de son cortège officiel chercher dans les Vosges M. Vilmain. Et c'est souriants, que les deux présidents parcoururent côte à côte les installations d'Eurofoire 74.

Au cours de l'allocution qu'il a prononcée M. Servan-Schreiber, qui était alors encore ministre des réformes, a énuméré *« les premières réformes politiques essentielles auxquelles le nouveau régime va s'atteler sans délai :*

» 1) Le fonds national de garantie de l'emploi qui, dès cet été, fera en sorte que lorsque interviennent des licenciements collectifs, les travailleurs soient garantis dans leurs revenus pendant une pleine année et qu'ils soient garantis dans leur formation afin de retrouver un nouvel emploi mieux rémunéré à la sortie de cette période de formation ;

» 2) La notion de risque dans l'entreprise sera précisée au même titre que la notion de risque financier ; ainsi pourront être prises les mesures nécessaires pour la prévention et la garantie ;

» 3) Une réforme permettra la libération des mères de famille par la multiplication des crèches, des maternelles et des équipements socio-éducatifs de manière à ce qu'elles puissent choisir de travailler aussi librement que les hommes ».

L'ex-ministre des réformes a également traité d'un sujet qui lui est cher : une meilleure affectation de l'argent public. *« Trois réformes essentielles,* a-t-il déclaré, *interviendront dans les prochains mois : 1) le revenu minimum garanti donnera à chaque citoyen la dignité indispensable ; 2) le revenu apparent ne sera plus le critère de l'impôt, la notion d'enrichissement de la véritable plus-value tirée par chacun du progrès de la collectivité va devenir le fondement de la capacité de chacun à participer aux charges publiques ; 3) l'argent public, ainsi plus clairement prélevé, sera également plus clairement distribué et affecté en priorité aux équipements et services collectifs. La première règle du programme de redressement sera de demander des sacrifices à partir de la justice, et l'autre règle sera d'appliquer à l'Etat lui-même ce que l'on demandera aux Français en matière de rigueur. »*

Et M. Servan-Schreiber a conclu par une promesse, celle d'accomplir dans les cent jours *« la mise en œuvre de tous les changements souhaitables et réalisables de toutes les réformes. Alors vraiment nous aurons, comme il y a vingt ans pour l'ancien empire colonial, commencé la décolonisation de la France, c'est-à-dire des Français ».*

Après sa prise de position sur les prochains essais nucléaires, qu'on lira d'autre part, M. Servan-Schreiber a cité, parmi les « *réformes radicales* » qui, selon lui, devront être menées à bien :

« Le revenu minimum garanti et le droit au travail, le cycle d'éveil à partir de l'âge de deux ans, les nouveaux modes de sélection des dirigeants d'entreprise, la régression des subventions à l'industrie et l'affectation de l'argent public à l'équipement, la gratuité scolaire pour tous, l'avènement du pouvoir régional, le vote à dix-huit ans, l'égalité réele des droits des femmes, la suppression de la forme actuelle du service militaire. Aucune de ces grandes réformes, a-t-il ajouté, *ne peut être faite en trois jours ni en trois mois. Pas plus que l'interruption de l'enchaînement militaire dans le Pacifique par un gouvernement né il y a moins de quinze jours. Mais tous ces objectifs sont devant nous. »*

La réforme du droit de vote est, selon M. Servan-Schreiber, un critère de changement. Il a conclu : *« Si ce gouvernement, sous l'autorité du président de la République, propose le droit de vote à dix-huit ans, l'égalité réelle il fera preuve d'un grand courage politique qui permet beaucoup d'espoir. »*

POLITIQUE

RÉUNIE EN COMITÉ CENTRAL

L'U.D.R. décide de préparer son rajeunissement doctrinal et son renouvellement structurel

Dans un grand hôtel cossu de la rive droite, les membres du comité central de l'U.D.R., qui ne s'était pas réuni depuis le 7 avril, ont siégé samedi 8 et dimanche 9 juin devant une tribune étrangement dépeuplée. Sur le podium n'avaient en effet pris place autour de M. Sanguinetti, secrétaire général, que le trésorier du mouvement, M. Ribes, le secrétaire général des assises, M. de Préaumont, et le président du groupe parlementaire, M. Claude Labbé, c'est-à-dire les seuls dirigeants élus du parti. Pour la première fois avaient donc été priés de demeurer dans la salle, parmi les autres délégués, le chef du gouvernement comme les ministres, les anciens premiers ministres comme les anciens secrétaires généraux, bref les dignitaires traditionnels qui, jadis, rehaussaient ainsi leur prestige gaulliste de l'éminence topographique que leur offraient les instances de l'U.D.R. Ces nuances dans les préséances, qui pour les « kremlinologues » sont devenues une clef de la science politique, n'ont de valeur que par la signification qu'elles veulent symboliser. Par l'élimination de la scène de leurs vedettes patentées, les gaullistes ont donc voulu signifier que leur « aggiornamento » commençait et que, pour eux aussi, l'aube d'une « ère nouvelle » s'était levée. Et M. Sanguinetti a annoncé qu'à la mi-novembre les assises nationales extraordinaires (elles étaient normalement prévues pour la fin de 1975) marqueraient que le mouvement gaulliste avait pris son « second souffle ». D'ici là une « commission de réflexion » de douze membres ne comprenant que cinq parlementaires seulement préparera pour le comité central du 7 septembre et pour le conseil national du 5 octobre un projet de réforme des statuts mais surtout une tactique nouvelle et des orientations rajeunies.

Tous les orateurs — et ils ont été nombreux — en sont convenus avec plus ou moins de conviction et plus ou moins d'arrière-pensées. L'adaptation de l'U.D.R. à la situation nouvelle créée par l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing lui impose un véritable changement de nature, puisque depuis sa création en 1958, le mouvement gaulliste a été uniquement un parti de gouvernement, consentant de surcroît à se soumettre à toute initiative venue du palais de l'Elysée ou de l'hôtel Matignon. Devenue majeure en même temps qu'orpheline, l'U.D.R. doit apprendre l'indépendance, l'autonomie, la solitude ; réinventer l'initiative, l'imagination et la créativité.

L'échec du candidat Jacques Chaban-Delmas, qu'elle avait officiellement investi le 7 avril, n'a pas seulement provoqué un douloureux traumatisme ni révélé l'indiscipline ou l'opportunisme de certains « gaullistes » intéressés. Il l'a aussi contrainte à un sincère examen de conscience et à rechercher en elle-même plutôt que chez les autres les causes de son insuccès. Car, comme l'a dit M. Robert Poujade, « il est rare que l'on ne mérite pas une défaite ». *La plupart des orateurs ont trouvé des formules heureuses et imagées pour battre leur coulpe sur la poitrine du parti. Et si M. Chaban-Delmas et surtout M. Messmer n'ont provoqué que des applaudissements polis qui exprimaient un peu le dépit rétroactif de leurs auditeurs, M. André Fanton a, de l'avis unanime, le mieux traduit l'aspiration au changement en demandant que l'U.D.R. cesse d'être* « le musée Grévin du gaullisme ».

Encore enserrée dans sa gangue historique, à peine sortie du bocal où elle était conservée comme un embryon dont la maturité aurait été entravée, l'U.D.R. est encore convaincue qu'un avenir lui est promis. Elle veut donc essayer de correspondre davantage aux aspirations d'un électorat qui, les générations se renouvelant, ne comprend plus le respect idolâtre voué à des principes gaullistes sacralisés, que ses dirigeants ont trop longtemps célébrés. L'évocation du gaullisme, de la guerre, de la libération, l'invocation de de Gaulle et de Georges Pompidou, doivent être abandonnés, ont demandé quelques-uns, sans provoquer l'indignation.

Le renouvellement des hommes a aussi été souhaité et M. Fanton a pu s'étonner que le secrétaire général ne disposât — dans un parti qui se flatte d'avoir plus de deux cent mille adhérents — que de quinze étiquettes — toujours les mêmes — à placer sur les tribunes des congrès.

Le problème d'une présidence ou d'une direction collégiale n'a été qu'esquissé, et il est plutôt considéré comme un artifice qui ne suffira pas à créer un véritable « leader ». Le nom de M. Michel Jobert a éveillé en revanche intérêt et sympathie.

Mais l'U.D.R. veut aussi trouver sa justification politique dans la nouvelle majorité. Si elle a rappelé que son soutien au président de la République et au gouvernement serait loyal, elle a souligné encore qu'il serait vigilant et critique. Comme l'a dit M. Claude Labbé, ce sera à la fois un « oui mai, un oui si, un oui pour », puisque le mouvement ne se sent plus engagé par ceux des siens qui sont au gouvernement. Les fameux « principes fondamentaux » vont donc être précisés afin de mieux veiller à ce qu'ils ne soient pas grignotés subrepticement et insensiblement alors qu'ils continueraient à être proclamés solennellement et bruyamment. C'est surtout dans le domaine social que l'U.D.R. va tenter de se donner le rôle d'un aiguillon. En somme, avec une doctrine rajeunie et des hommes neufs — même et surtout s'ils sont inconnus aujourd'hui — l'U.D.R. voudrait retrouver les recettes éprouvées qui lui assureraient l'efficacité d'un véritable parti politique. Ce n'est pas une mince tâche pour une formation qui depuis sa fondation a toujours refusé d'en être un et qui s'est souvent montrée incapable d'informer, de rayonner et de se renouveler. Aujourd'hui, la nécessité fait loi et comme l'a dit M. Poujade « nous en sommes à l'an I de notre liberté ».

Mais ce rajeunissement du style, de l'image, de la stratégie, ne peut pas se réaliser trop vite ni trop brutalement.

La camaraderie que l'on appelle encore ici « compagnonnage » explique que les conflits entre dirigeants et les divergences révélées par la récente campagne électorale se pansent assez vite. Et, puis, on est à ce niveau si habitué à être partie prenante au pouvoir qu'on a du mal à se détacher de lui, même si les liens sont maintenant plus ténus. La base, les militants se sentent moins concernés, et ils se veulent plus différents, notamment des républicains indépendants avec lesquels ils sont localement confrontés. C'est la base aussi qui souhaite le plus vivement le renouvellement des équipes dirigeantes constituées de caciques du gaullisme, devenus des professionnels du pouvoir bardés de diplômes universitaires et des brevets fanés du compagnonnage et rendus responsables des malheurs actuels. C'est pourquoi les délégués de province et les élus les plus jeunes redoutent que sous couvert de généreuses promesses ce soient encore et toujours les mêmes hommes qui veuillent détourner à leur profit le renouvellement promis. Certains trouvent, grâce, comme M. Fanton ou M. Sanguinetti, car ils parlent leur langage et qu'ils savent se défendre et attaquer. Mais les autres sont récusés, et M. Debré lui-même, si ses avis sont encore recherchés, son ton et sa manière semblent déjà d'un autre temps.

Le comité central de l'U.D.R. s'est toutefois bien gardé de s'en prendre directement au gouvernement et à M. Chirac, qui a été accueilli avec correction. Les relations entre l'U.D.R. et le premier ministre se sont bien détendues depuis quelques jours. On savait gré, samedi, à M. Chirac de s'être opposé à l'entrée de Mme Françoise Giroud au gouvernement, et M. Sanguinetti ne doutait pas, dimanche, qu'envers M. Servan-Schreiber, le premier ministre saurait faire respecter les principes chers aux gaullistes. Ces derniers ne désirent nullement abandonner la majorité nouvelle et comptent donc encore sur le gouvernement — aussi irritant soit-il — pour en faire partie. Ils ont eu aussi l'impression que des sentiments homothétiques animaient M. Chirac dans le rappel de ses fidélités. Le premier ministre leur a semblé apprécier le soutien officiel et unanime d'un parti dont quelques représentants minoritaires seulement l'entourent au gouvernement. Si l'U.D.R. a encore besoin du gouvernement pour s'affirmer, M. Chirac pourra peut-être un jour avoir besoin d'elle pour se distinguer. Ces perspectives justifient que le comité central de l'U.D.R. ne se soit déroulé ni dans l'euphorie ni dans le désespoir, mais dans le sentiment que la reconquête du pouvoir encore espérée ne sera pas aisée.

ANDRÉ PASSERON.

En ouvrant les travaux du comité central, samedi 8 juin, M. Sanguinetti a invité les participants « *à ne pas se laisser aller à la tristesse ni au renoncement* » et qu'il convenait de donner au mouvement « *une nouvelle vie pour préserver son unité menacée* ». M. André Fanton, député de Paris, a souhaité « *l'effacement* » des anciens ministres de l'U.D.R. « *qu'on ne cesse d'entendre depuis quinze ans* » et a cité M. Jobert comme exemple « *de langage et de style nouveau* ». En demandant qu'on n'y voit « *ni arrière-pensée politique, ni signification particulière* », il a raconté l'anecdote suivante : « *Dans un lycée parisien, une classe de troisième joue comme tout le monde à l'élection présidentielle. Le résultat est clair : Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand se partagent les voix de la majorité des élèves, notre candidat est distancé. A la question posée à ceux qui avaient choisi l'actuel président de la République sur les raisons de ce choix, la réponse est rapidement la suivante : nous n'aurions pas donné notre voix à Giscard si, à la place de votre candidat, vous aviez choisi, par exemple, un homme comme Michel Jobert.* Or, commente M. Fanton, *Michel Jobert a dit non aux Américains, a traité les Allemands de traîtres, a marqué suffisamment son mépris à l'égard de l'attitude britannique, n'a pas caché sa sympathie pour l'Union soviétique, a mené avec la Chine une politique d'amitié, est allé dans les pays arabes pour trouver une solution à nos problèmes. Ni les journaux, ni les salons parisiens, ni la classe dirigeante ne veulent de cette politique. Michel Jobert est cependant populaire. S'il n'est pas jeune par l'âge, c'est cependant un homme neuf.* »

M. Fanton, évoquant l'élection de M. Giscard d'Estaing, a estimé qu'elle représentait « *la libération de la droite française, mais pas la fin du gaullisme qui peut et doit rester un recours* ».

« *M. Giscard d'Estaing,* a-t-il dit, *a offert aux Français un extraordinaire raccourci historique.* » « *Le 10 avril, avec le* Chant du départ, *il commençait sa révolution française personnelle. Pendant des semaines, il affirmait ce qu'il avait toujours refusé d'entendre, les réformes, du moins verbales, succédaient aux réformes. Le 20 mai, la* Marche consulaire *marquait son accession du pouvoir, mais le 28 mai, déjà, on avait l'impression d'assister au retour des émigrés. Qui peut nous dire déjà le nom du prince qui, peut-être, risque d'être demain Polignac. Nous devons donc être prêts. Ne l'oublions pas...* »

Il a ajouté que l'échec de M. Chaban-Delmas était aussi « *celui de l'U.D.R. et des hommes qui sont à sa tête, qui en sont arrivés à créer le musée Grévin du gaullisme* ». Hostile à un président de l'U.D.R. il souhaite que se dégage « *un homme qui donne un style nouveau, une figure à l'avenir. Or, nous ne l'avons pas actuellement* ». Il demande « *aux grands hommes du gaullisme de s'effacer volontairement car, à tort ou à raison, ce sont des hommes du passé. Leurs remplaçants ne devront pas penser à leur carrière, ils devront être totalement indépendants du pouvoir et du reste, n'être ni fragiles ni vulnérables* ».

M. Robert Poujade, ancien ministre, ancien secrétaire général de l'U.D.R., a déclaré :

« *Nous avons essuyé une défaite grave qui met en jeu notre existence et notre avenir. Il est rare qu'on ne mérite pas une défaite. Nous faisons vieillot. Les élections présidentielles ont été gagnées non sur des idées mais sur des images. Avant même de définir une stratégie et une tactique, il faut redessiner notre image et changer de style et de vocabulaire. Nous devons être décrispés à l'égard de M. Giscard d'Estaing. Il sera tout-puissant mais très seul, comme tout président. Il est notre président mais non notre référence. Désormais, nous devons agir et non réagir, rajeunir et non vieillir, inventer et non ressasser, proposer et non opposer. Nous sommes à l'an I de notre liberté. Si nous avons une raison d'être, l'homme qui l'incarnera se trouvera.* »

M. Pierre Messmer a estimé : « *Nous devons soutenir le gouvernement aussi longtemps qu'il respectera les principes gaullistes. Le soutenir mais non le subir. Nous avons une bonne chance pour que le gaullisme, dont l'U.D.R. est l'expression politique, reste pour nous et pour la France une grande espérance. Il y a une urgente nécessité à préparer dès maintenant le futur candidat U.D.R. à l'Elysée. Il faut trouver des hommes nouveaux.* »

M. Couve de Murville a déclaré : « *Notre unité est réelle. Elle est la condition essentielle de nous préserver toute possibilité pour l'avenir. Notre raison d'être principale n'est plus de soutenir inconditionnellement le chef de l'Etat. Nous sommes désormais un mouvement adulte, qui doit vivre par lui-même et prendre ses responsabilités. Nous ne pouvons plus continuer à être une dépendance du gouvernement. Nous devons mettre un terme à cette fameuse identification du pouvoir avec nous. Il faut être un mouvement politique par nous-mêmes, avec une vie active et une personnalité non dans la nostalgie du passé mais pour une promotion de la France tournée vers l'avenir. Tout ne fait que commencer.* »

M. COMITI : les mocassins de l'indépendance

M. Joseph Comiti, ancien ministre, a affirmé : « *Avec honneur et fierté nous étions les godillots du général. Chaussons aujourd'hui les mocassins de l'indépendance. Plus dures seront les pierres du chemin, mais plus légère sera notre démarche. L'U.D.R. était une force de proposition et de soutien, elle doit devenir une force de décision. Nous participons à la majorité mais de façon critique.* » M. Comiti a estimé que les forces naturelles dégageraient les hommes nouveaux si un carcan ne les enserrait plus.

Après que M. Paoletti, délégué du Loir-et-Cher eut souhaité que l'U.D.R. se dote d'un « *programme de propositions qui lui permette de jouer un rôle moteur* », M. Alain Peyrefitte a estimé : « *Nous devons désormais tirer l'inspiration de nous-mêmes. Nous devons devenir indépendants des indépendants. Il faut à notre tête un organisme ayant une suffisante autorité, avec des hommes suffisamment nouveaux pour faire figure d'hommes jeunes à l'horizon 1980. C'est vers les nouvelles générations qu'il faut nous tourner pour assurer, pour imposer au besoin contre les entourages, les transformations indispensables des rapports de l'U.D.R. et du pouvoir. Notre ambition doit être de reconquérir un jour le pouvoir. Notre désengagement du pouvoir pour les prochaines années doit nous permettre d'approfondir et de repenser notre doctrine dans chaque secteur. Le gaullisme ne doit pas être un dogme que l'on répéterait par cœur mais une méthode pour épouser notre temps. Attention ! tel ou tel va peut-être essayer de s'approprier la méthode gaullienne, c'est-à-dire ce qui est vivant, et nous rejeter dans le dogme, c'est-à-dire dans ce qui est mort.* »

M. Peyrefitte a regretté qu'« *une minorité du mouvement ait refusé avec indiscipline de suivre la règle de la majorité qui s'impose à tout mouvement démocratique* ». « *Elle s'est acquis peu de titre à réclamer ensuite à son profit le bénéfice de la discipline et de la règle démocratique.* »

Il a ajouté : « *Souhaitons que ceux qui ont accepté d'être membres du gouvernement ne soient pas des otages isolés et impuissants mais puissent militer au sein des conseils du gouvernement pour veiller à nos idéaux communs. Ils sont nécessaires pour équilibrer les forces formidables qui vont peser en sens contraire. Ne soyons pas terrorisés par la perspective d'une dissolution. Elle serait d'ici longtemps beaucoup plus redoutable pour le président de la République que pour nous-mêmes. Nous y perdrions quelque chose ; il y perdrait tout. Alors pourquoi voulez-vous qu'il se suicide ? N'oublions pas que certains de nos partenaires ne sont pas des sentimentaux et qu'ils ne connaissent que le froid langage des rapports de force.* »

M. Jacques Chaban-Delmas a déclaré à son tour : « *L'U.D.R. doit faire peau neuve. L'unité n'a pas de sens en elle-même, mais par rapport à l'action dont il importe de se rappeler le contenu. J'ai précisé certains objectifs pendant la campagne électorale. En ce qui me concerne, c'est dans ce sens que je vais agir.* »

Après avoir déjeuné avec les membres du comité central, M. Jacques Chirac, premier ministre, a rappelé « *qu'il était né politiquement dans le mouvement gaulliste : ce ne sont pas des divergences politiques de quelques semaines qui sont de nature à remettre en cause des sentiments et des idées qui sont les nôtres, et auxquelles j'entends rester fidèle* ».

« *La dernière élection a montré,* a poursuivi le premier ministre, *qu'il est indispensable de faire subir à notre mouvement une transformation profonde : de remettre sur pied des structures lui permettant de rassembler les hommes et les femmes de ce pays pour la construction d'une société que nous avons pu redresser en quinze ans et qu'il convient maintenant de lancer vers le progrès.*

» *De même que nous avons introduit la démocratie dans la société politique, il faut introduire désormais, dans l'entreprise, la démocratie : une démocratie qui exige responsabilité et effort d'imagination, car il ne faut pas, non plus, casser l'entreprise.* » « *Il faut également,* a ajouté le premier ministre, *favoriser l'insertion des jeunes dans la société et, pour cela, mettre en œuvre une véritable politique de la jeunesse.*

» *Je compte, dans cette perspective, lancer un défi à l'opposition : le défi de se concerter avec nous pour régler le problème de l'insertion de la jeunesse dans la société de demain. C'est une œuvre de responsabilité collective et non pas partisane.* »

Le premier ministre a ensuite rappelé sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale, en affirmant son intention d'« *assumer pleinement ses responsabilités de chef du gouvernement dans le respect des idées et des principes fondamentaux du gaullisme* ».

Evoquant le problème de l'inflation, M. Chirac a redit qu'il était « *fondamental de rétablir très rapidement notre équilibre économique et financier, sans lequel il ne pourrait y avoir d'indépendance nationale* ».

Le premier ministre a été applaudi lorsqu'il a noté en terminant : « *L'U.D.R. a toujours été une force d'impulsion. Dans les propositions que le gouvernement sera appelé à prendre dans les prochaines semaines, vous verrez qu'auront été retenues des propositions que l'U.D.R. avait rendu publiques lors de ses assises de Nice, de Strasbourg et de Nantes. Cela montre que le gaullisme demeure une force de proposition dont il faudra continuer de tenir compte dans l'avenir.* »

M. GUICHARD : le gaullisme d'après

M. Olivier Guichard, ancien ministre, a assuré : « *Il faut assumer notre condition d'adultes. L'Etat U.D.R. était un fait dont il faut fêter la mort. Nous devons faire une cure de distance. Nous avons façonné la République mais il n'est pas bon que l'artiste devienne le conservateur de son œuvre. Un certain gaullisme a accompli sa tâche, le gaullisme d'instauration de notre République. Faisons vivre un autre gaullisme, le gaullisme d'animation. Le vrai terrain de notre bataille à moyen terme est dans le pays, dans la société, dans la presse et dans l'opinion. Vis-à-vis de l'exécutif, nous ne devons être ni des suiveurs ni des saboteurs. Je crois bien que s'est ouverte aujourd'hui non pas l'époque de l'après-gaullisme mais l'époque du gaullisme après.* »

M. Michel Debré, après avoir constaté que la « *défaite grave subie par l'U.D.R. met en jeu son existence et son avenir* » pose trois questions auxquelles il répond par l'affirmative : « *Pouvons-nous rester unis, pouvons-nous organiser une fête à l'U.D.R., pouvons-nous faire de l'U.D.R. une force pour l'avenir ?* » L'ancien premier ministre a proposé une relance de la politique de participation, la définition d'une politique économique « orientée vers le progrès pour tous et la justice sociale » et le maintien de l'indépendance nationale sans laquelle le rôle de l'Europe diminuerait dans le concert des nations.

Pour conclure, M. Debré a déclaré : « *Combien de formations ont connu de difficiles épreuves et les ont surmontées. Ce qui fut fait pendant quinze ans est suffisamment éclatant pour constituer l'assurance de notre capacité à poursuivre notre marche en avant.* »

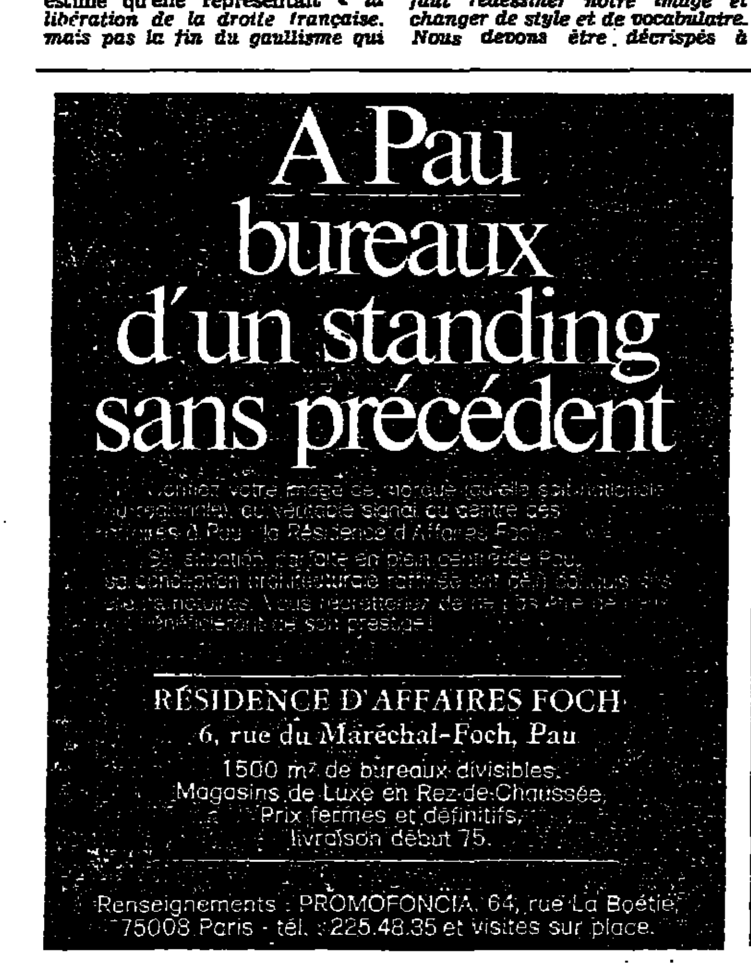
Après que furent intervenus plusieurs autres orateurs, dont MM. Vivien, député de Paris, ancien ministre, Franck Borotra, Jacques Godfrain, Maurice Papon, député du Cher, et Michel Habib-Deloncle, ancien ministre, M. Alexandre Sanguinetti a ainsi tiré la conclusion des travaux :

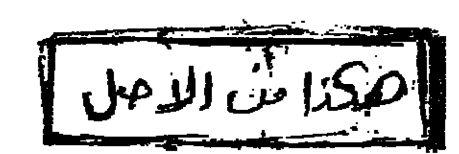
« *Pendant ces deux jours, le comité central a constaté le profond changement politique intervenu et qui, par la force des choses, implique un changement pour nous. La situation nouvelle tient au fait que le président de la République ne sort plus de nos rangs et que le premier ministre qu'il a désigné ne peut plus nous engager totalement. A partir de cette constatation, le premier ministre, bien qu'U.D.R., n'est plus le chef naturel du mouvement. A partir de là, des réformes de structure doivent intervenir dans le mouvement.* »

La commission de réflexion

La commission de réflexion, qui devra avoir terminé son rapport vers le 15 août, a été ainsi composée :

M. Matteoli, président ; MM. Jean-Claude Servan-Schreiber, Franck Borotra, Jacques Godfrain, Gilbert Paoletti, René Laurin, Guy Baudoin, Bernard Marie, député des Pyrénées-Atlantiques, Guy Guermeur, député du Finistère, Alain Terrenoire, député de la Loire, Jacques Legendre, député du Nord et Michel Maurice-Bokanowski, sénateur des Hauts-de-Seine.





POLITIQUE

POINT DE VUE

Deux défauts de l'organigramme

Par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

IL est des réformes qui ne coûtent pas un sou et qui provoquent des changements réels dans la politique et dans les mentalités. Celle de l'organigramme des administrations centrales en est une. Elle vient d'être manquée, même si certaines étiquettes font croire le contraire.

L'institution du premier ministre est la pierre angulaire et l'originalité vraie de notre régime. C'est elle qui permet le contrôle parlementaire sans pour autant empêcher la continuité et l'efficacité de l'exécutif. C'est elle qui porte en germe toutes les décentralisations et déconcentrations que notre pays attend, puisque, l'hôtel Matignon ne devant pas se confondre avec l'Elysée, la confusion des pouvoirs devrait ête enrayée dès le sommet de l'Etat. Mais pour que le premier ministre existe — autrement qu'en trompe-l'œil, — il lui faut des responsabilités propres et surtout des moyens d'action. Déjà il semble que, consacrant l'habitude prise sous M. Pompidou, le président de la République ne laisse plus au premier ministre le choix des ministres.

Déjà on peut s'inquiéter de l'apparition d'un vice-premier ministre, M. Poniatowski, participant aux entretiens du chef de l'Etat et du chef du gouvernement lors de la constitution de celui-ci. Et, en ce dernier sens, l'adjonction de l'aménagement du territoire aux prérogatives traditionnelles du ministre de l'intérieur ne doit pas réjouir: positive si elle avait signifié que d'un ministère de la police on en venait à un ministère des collectivités locales, cette modification de l'organigramme vise essentiellement à élargir les possibilités et à enrichir l'image d'un personnage qui n'est que momentanément le troisième consul. Plus grave est le refus de donner au premier ministre les moyens réels de l'arbitrage budgétaire. Les adversaires de M. Giscard d'Estaing et beaucoup de ses partisans reconnaissent — et l'ont dit pendant la campagne présidentielle et avant — que le poids du ministère de l'économie et des finances est excessif dans notre pays; et il a été maintes fois suggéré de faire désormais dépendre la direction du budget de l'hôtel Matignon. Il n'en est rien aujourd'hui et — trompe-l'œil s'il en est — le « démantèlement » des finances s'est réduit à la création d'un secrétariat d'Etat « autonome » au commerce extérieur, ce qui, on va le dire, signifie tout le contraire.

Le commerce extérieur

La création d'un tel secrétariat d'Etat souhaitée par le secteur privé intéressé, soucieux de n'avoir plus qu'un seul interlocuteur, aurait son sens et traduirait la priorité accordée par M. Giscard d'Estaing au commerce extérieur depuis 1969 s'il disposait des moyens nécessaires. Ceux-ci sont non seulement l'actuelle D.R.E.E. (Direction des relations économiques extérieures), mais encore celle des douanes (à qui a été abusivement rattaché le contrôle des changes à partir de 1965 et dont l'activité théoriquement fiscale a pour assiette le commerce extérieur), et bien des bureaux de la direction du Trésor, de celle des affaires économiques au Quai d'Orsay et même de certains services de l'agriculture et de l'industrie. Rassembler de tels directions et services n'a rien d'utopique, et cela avait été réalisé en 1951 sous l'autorité de M. Pierre Pflimlin, ministre du commerce et des relations économiques extérieures ; un décret avait organisé, sinon le rattachement d'administrations entières, du moins le transfert d'emplois appartenant traditionnellement à ces administrations. Ainsi seraient regroupés la conception et le pouvoir de négocier autant avec les exportateurs français qu'avec les responsables du commerce extérieur de nos partenaires étrangers.

De telles adjonctions n'étant pas envisagées quelle que soit la forme d'autonomie du secrétariat d'Etat, la D.R.E.E., déjà en délicatesse avec la direction du Trésor du fait de divergences philosophiques compréhensibles si l'on tient compte de leurs rôles respectifs, est l'unique moyen à la disposition du secrétaire d'Etat au commerce extérieur. Même les statistiques du commerce extérieur — s'il a la charge d'en assumer la publication mensuelle à la place du ministre de l'économie, ce qui n'est pas sûr, — il devra les demander à une direction ne dépendant pas de lui : celle des douanes. Et cet unique moyen, la D.R.E.E., est lui-même dévalué, car d'ultimes instructions de M. Giscard d'Estaing quittant la Rue de Rivoli attribuent à la direction du Trésor des pouvoirs de décision et de proposition directe au ministre des finances sur la plupart des moyens financiers dont disposait jusque-là la D.R.E.E. en propre ou sur un pied d'égalité avec le Trésor (essentiellement en matière de prêts gouvernementaux et d'assurance-crédit). Ajoutons que, comme tout autre département ministériel, le secrétariat d'Etat — du fait de son « autonomie » — sera, de surcroît, sous la coupe de la direction du budget et ne pourra éventuellement triompher des finances que par de difficiles arbitrages à l'hôtel Matignon, voire en quémandant l'appui tactique des affaires étrangères, alors que, jusqu'à ces dernières semaines — question de personnes autant que rivalités des services, — Rue de Rivoli et Quai d'Orsay ne faisaient pas bon ménage.

Cet exemple montre que sous couvert d'une réforme apparente — la création d'un secrétariat d'Etat au commerce extérieur — on aboutit à tout le contraire d'une promotion des instruments nécessaires et que, de surcroît, on masque ainsi le maintien et même le renforcement de l'hégémonie du ministère de l'économie et des finances. Car des services tels que ceux de la prévision ou de l'INSEE resteront sous la coupe de la Rue de Rivoli.

La coopération

Un second exemple, dans un tout autre ordre d'idées mais à partir du même organigramme gouvernemental, montre comment le nouveau pouvoir masque, par telles initiatives nouvelles, un retour au passé le plus révolu. Les services de la coopération avec l'Afrique subsaharienne, mis en place pour succéder aux administrations de la France d'outre-mer puis aux procédures de la Communauté, avaient subsisté sous forme de ministère puis de secrétariat d'Etat jusqu'en mars dernier. Leur disparition de l'organigramme gouvernemental était envisagé par le général de Gaulle lui-même, ayant d'abord subordonné cette entité au ministère des affaires étrangères en janvier 1966, puis ayant préparé une éventuelle structure d'accueil dans ce département en y érigeant, en février 1969, une direction générale des relations scientifiques, culturelles et techniques. La révision des accords de coopération, entraînant dans la plupart des Etats la disparition de l'antenne de la rue Monsieur outre-mer (la mission d'aide et de coopération distincte de l'ambassade), signifiait la fin du particularisme franco-africain.

La décision de mars 1974, bonne dans son fond, avait cependant été *conjoncturellement* malencontreuse. Pour deux raisons. Tandis que disparaissait le secrétariat d'Etat, subsistait le secrétariat général pour les affaires africaines et malgaches, ce qui, du coup, renforçait le rôle politique de ce dernier, rôle à bien des égards dépassé et critiquable. D'autre part, cette disparition n'avait été ni étudiée ni mûrie : alors que la compétence et l'autorité exceptionnelles en la matière de M. Jean-François Deniau autorisaient une transition plus longue et mieux ménagée entre le secrétariat d'Etat traditionnel et son absorption dans les directions du Quai d'Orsay, cette ultime phase fut décidée, *ex abrupto*, par le président de la République d'alors ; ce qui aurait dû être préparé avait donc été décidé sur une coïncidence, une imminente réunion agricole à Bruxelles nécessitant aux côtés du nouveau ministre M. Marcellin, l'expert qu'est aussi en cette matière l'ancien secrétaire d'Etat à la coopération. Mais, enfin, les choses étaient faites et relativement bien acceptées, tant dans les bureaux parisiens que dans les capitales africaines.

Voilà qu'on revient sur cet acquis tout récent, et que non seulement on redonne matière à un particularisme à contretemps et de l'histoire et des intérêts en jeu ; mais, de surcroît, on hisse ce particularisme à un niveau qu'il avait perdu depuis plus de huit ans.

De cette analyse bien partielle du « nouvel » organigramme gouvernemental, on peut tirer deux conclusions quant à la manière de faire de M. Giscard d'Estaing :

1) *Le chef de l'Etat excelle dans le trompe-l'œil.* L'érection d'un secrétariat d'Etat au commerce extérieur, la résurrection d'un ministère de la coopération, peuvent sembler des innovations, l'affirmation de choix originaux. Il n'en est rien puisque c'est émousser le mordant des services du commerce extérieur, puisque c'est revenir à un passé franco-africain révolu. Le procédé est du même ordre que celui rappelant aux ministres qu'ils ne sont « pas là pour faire carrière » et leur ménageant en même temps la possibilité de revenir sans risque électoral au Parlement si'ls n'étaient plus au gouvernement...

2) Le trompe-l'œil minutieusement peint par le chef de l'Etat à la télévision ou en couverture des magazines populaires ne peut généralement, et c'est le grand art, *être dénoncé que par des personnes relativement initiées aux détails de la vie politique et administrative*. Ce qui donne au grand public soit l'impression que les critiques n'agitent que des questions mineures et « techniques », soit la certitude, à défaut d'un fondement trop précis, que ces critiques sont partiales et *ad hominem*.



CYLINDREE	CLASSEMENT	VEHICULE	CONSOMMATION (l/100 km)	VITESSE (km/h)	EQUIPAGE
[illegible] à [illegible] cm³	1er	Autobianchi Abarth	5,21	76,26	Bertaut/Malcher
	2e	Fiat 127	5,36	74,06	Bussolino/Nosenzo
	3e	Autobianchi Abarth	5,67	75,51	Foulon/Farenc
1151 à 1300 cm³	1er	Simca Rallye 2	5,60	79,69	Lelong/Lelong
	2e	Simca Rallye 2	6,02	79,29	Guillaume/Clugnac
	3e	Honda Civic	6,09	77,92	Nietvelt/Vabuett
1301 à 1600 cm³	1er	Toyota Celica	9,38	90,50	Holvoet/Holvoet
	2e	Opel Manta 1600	9,61	95,68	Banpal/Aquate
	3e	Opel Manta 1600	10,62	88,13	Beaumont/Gigabit
1601 à 2000 cm³	1er	Ford Escort Mexico	7,05	82,29	[illegible]
	2e	Fiat 132	7,52	81,51	Meregalli/Marega
	3e	Triumph Dolomite	8,28	85,12	Meige/Chauvin
2001 à 3000 cm³	1er	Citroën DS 23	10,67	89,57	Maurel/Feuillet
	2e	Opel Commodore	12,15	91,51	Seurat/Snobeck
	3e	Opel Commodore	13,96	98,16	Lagniez/Mme Lagniez
CLASSEMENT GENERAL (rendement énergétique)	1er	Simca Rallye 2	9,50	106,17	Saipa/Morel
	2e	Simca Rallye 2	5,60	79,69	Lelong/Lelong
	3e	Opel Manta 1900	10,80	102,95	Greder/Thomas

Toutes ces voitures étaient lubrifiées avec Mobil SHC, le lubrifiant de synthèse.

L'Association sportive de l'Automobile-Club Basco-Béarnais et la Fédération Française des Sports Automobiles ont assuré les contrôles techniques de l'épreuve.



POLITIQUE

Dans les ministères

M. DUPUCH directeur du cabinet du ministre de la défense

M. Dupuch, maître des requêtes au Conseil d'Etat et précédemment directeur adjoint du cabinet de M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, a été désigné comme directeur du cabinet de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense (*Journal officiel* du 8 juin).

[Né le 1er septembre 1931 à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), M. Michel Dupuch, licencié en droit, diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer et de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes, a été successivement chargé de mission au ministère de la coopération (1960), chef de cabinet du préfet de l'Isère (1962) et en 1964 chargé de mission à la présidence de la République. De décembre 1971 à juillet 1972, il dirige le cabinet de M. Messmer, alors ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer, et il devient directeur adjoint du cabinet du premier ministre en juillet 1972. M. Dupuch a également été chargé de conférences à l'Ecole navale, qui forme les officiers de la marine nationale.]

Au cabinet de M. Jacques Soufflet, ont été désignés :

Directeur adjoint : M. Jacques Boyon, conseiller référendaire à la Cour des comptes et précédemment directeur du cabinet de M. Yves Guéna, d'abord au ministère des transports, puis au ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Chef de cabinet : M. Roger Courot, inspecteur général de l'administration du ministère de l'intérieur.

Conseillers techniques : M. Gérard Hibon, conseiller commercial (affaires étrangères et conseiller diplomatique) ; M. Jean-Claude Roqueplo, contrôleur des armées (affaires générales et budget) ; M. Bernard Cabaret, ingénieur en chef des mines (industrie, armement et problèmes domaniaux) ; M. Jean-François Verny, auditeur au Conseil d'Etat (justice, gendarmerie et réflexion) ; M. Mohamed Akli Khider, sous-préfet hors classe.

Chef de cabinet militaire : le général de brigade Jean Biré, qui garde les fonctions qu'il occupait avec M. Robert Galley, précédent ministre des armées.

M. JEAN-ÉTIENNE SRIBER directeur du cabinet du ministre de l'équipement

M. Jean-Etienne Sriber, inspecteur général des finances, est nommé directeur du cabinet de M. Robert Galley, ministre de l'équipement. (*Journal officiel* du 7 juin.)

[Né le 18 janvier 1918 à Paris, M. Jean-Etienne Sriber est docteur en droit et diplômé de l'Ecole des sciences politiques. Administrateur adjoint des services civils de l'Indochine en 1945, il est inspecteur de la France d'outre-mer en 1951. Conseiller technique au cabinet de M. Gérard Jaquet, ministre de la France d'outre-mer en 1957 et 1958, il est ensuite nommé chargé de mission au cabinet du premier ministre, M. Michel Debré, en 1959. De 1960 à 1963, il est directeur général de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer. Il est inspecteur des finances depuis 1964.

Depuis 1968, M. Sriber a dirigé les différents cabinets de M. Robert Galley, successivement au ministère de la recherche scientifique, des postes et télécommunications, des transports et enfin des armées.]

M. GEORGES BADAULT directeur du cabinet du ministre de la qualité de la vie

Au ministère de la qualité de la vie, M. Georges Badault, préfet hors cadre, est nommé directeur du cabinet de M. André Jarrot.

Chargé de mission : M. Bernard Magniny, maître des requêtes au Conseil d'Etat, qui occupait ces fonctions dans le cabinet de M. Paul Dijoud.

Chef de cabinet : M. Hubert Haenel, magistrat de l'administration centrale.

Conseillers techniques : MM. Bernard Basset, ingénieur des ponts et chaussées ; Gérard Jourdan, ingénieur en chef des mines ; Hubert de Pelet, ingénieur du génie rural, et Georges Seguin, agrégé de l'Université (*Journal officiel* du 7 juin).

[Né le 14 juillet 1920 à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), M. Georges Badault est licencié en droit. Rédacteur de préfecture en 1942, il est élève de l'Ecole nationale d'administration de 1947 à 1949. Chef de cabinet du préfet de la Haute-Loire en 1950, il est secrétaire général de l'Aveyron en 1952. Sous-préfet du Blanc (1954), puis secrétaire général de la Meuse (1959), puis sous-préfet de Fougères (1963). M. Badault est, en 1965, chargé de mission auprès du préfet de la région Bretagne. En 1971, il est nommé préfet de l'Aveyron.

Depuis janvier dernier, M. Badault dirigeait le cabinet de M. Joseph Fontanet, ministre de l'éducation nationale.]

M. LE VERT directeur du cabinet du ministre de la santé

M. Dominique Le Vert est nommé directeur du cabinet de Mme Simone Veil, ministre de la santé (*Journal officiel* du 6 juin).

[Né le 10 décembre 1936 à Rabat (Maroc), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1960-1962, promotion Albert-Camus), M. Dominique Le Vert est maître de requêtes au Conseil d'Etat (section des travaux publics et section du contentieux) depuis 1969. Il fut notamment rapporteur près le haut comité de la population en 1962, rapporteur de la commission d'études des 1965, secrétaire général au Conseil d'Etat de 1966 à 1969, rapporteur général adjoint de la commission de l'éducation nationale pour le VIe Plan en 1969, conseiller technique au cabinet de M. Plevan, à l'époque garde des sceaux et ministre de la justice, de 1970 à 1972. Il fut ensuite chargé de mission en 1973, puis directeur de cabinet (1973-1974) de M. Druon, ministre des affaires culturelles.]

M. HUBERT BLANC directeur du cabinet de M. Vincent Ansquer

M. Hubert Blanc, sous-préfet, sera le directeur du cabinet de M. Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat.

[M. H. Blanc est né le 5 octobre 1935 à Saint-Julien-Molin-Molette dans la Loire. Diplômé d'études supérieures de droit public et d'économie politique, il fut notamment en 1968-1969, conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat chargé de l'information, M. Joël Le Theule, de 1969 à 1972, chef de cabinet puis conseiller technique au cabinet de M. Roger Frey, d'abord ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, ensuite ministre d'Etat chargé des réformes administratives. En 1972, il est nommé chargé de mission auprès du commissaire au tourisme. En avril 1973, il dirige le cabinet de M. Paquet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et du logement. Enfin, en mars 1974, il est nommé conseiller technique de M. Guichard.]

● JUSTICE

Le cabinet de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice, qui est dirigé par M. Robert Schmelck, est ainsi complété (*Journal officiel* du 6 juin).

Chef de cabinet : M. Jacques Mallet, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration ;

Chargés de mission : MM. Henri Colombier, sous-préfet, et Pierre Fauchon, avocat à la cour d'appel de Paris ;

Conseillers techniques : MM. Roland Defontaine, vice-président au tribunal de grande instance de Paris, Vincent Lamanda, substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Versailles, et Georges Picca, premier substitut à l'administration centrale du ministère de la justice.

Par un arrêté à paraître prochainement, M. François d'Harcourt, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est également nommé conseiller technique.

● ECONOMIE ET FINANCES

Au cabinet de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, sont nommés :

Directeur adjoint : M. Paul Deroche, chef de service au ministère des finances ;

Chef de cabinet : M. Bernard Hallegot, chef de service départemental du commerce intérieur et des prix.



EUROPE

L'U.R.S.S. et le Portugal établissent des relations diplomatiques

Après cinquante-six ans de rupture, Moscou et Lisbonne ont décidé dimanche de renouer des relations diplomatiques normales. Selon l'agence Tanyoug, le nouveau gouvernement portugais et la Yougoslavie ont également décidé de reprendre les relations diplomatiques. D'autre part, une manifestation a eu lieu samedi 8 juin à Lisbonne. Les militants du M.R.P.P. (Mouvement pour la réorganisation du parti prolétarien) ont réclamé la libération de leur leader, M. Sandahna Sanches, arrêté par les militaires jeudi dernier après un violent article paru dans Luta Popular, *organe du M.R.P.P. Les manifestants ont condamné la* « répression fasciste » *et le* « révisionnisme ».

De notre correspondant

Moscou. — La rapidité avec laquelle l'Union soviétique a établi des relations diplomatiques avec le nouveau régime portugais a quelque peu surpris à Moscou. La semaine dernière en effet les dirigeants soviétiques, tout en se déclarant disposés à un tel geste, donnaient l'impression de ne pas vouloir précipiter les choses. Mieux vaut attendre, disait-on dans des conversations privées, pour avoir une idée exacte de la solidité du nouveau régime et de ses intentions réelles quant à l'avenir des territoires africains.

L'établissement des relations diplomatiques annoncé dimanche 9 juin paraît indiquer que Moscou est prêt à faciliter dans la mesure du possible la tâche au nouveau gouvernement portugais. Le premier round des négociations entre Lisbonne et les dirigeants nationalistes de Guinée et du Mozambique a été suivi ici avec beaucoup d'attention. On peut penser que les propositions faites par Lisbonne à cette occasion ont été jugées suffisamment positives pour que Moscou prenne aujourd'hui le risque de reconnaître le nouveau régime.

Selon la *Pravda* de dimanche ces négociations ont montré qu'il existe de « *réelles possibilités* » de parvenir à un accord « *mutuellement acceptable* » entre les deux parties. L'organe du comité central ajoute qu'il est normal que « *la recherche d'une solution raisonnable aux problèmes complexes de la réalisation et de la garantie de l'indépendance* » des territoires africains prenne « *un certain temps* ».

Ce langage est manifestement destiné aux leaders nationalistes africains sur lesquels l'influence de Moscou n'est pas négligeable. En leur conseillant la prudence, la *Pravda* trahit l'inquiétude que lui inspire l'évolution de la situation au Portugal, à la lumière de ce qu'on appelle ici les « *leçons du Chili* ». — J. A.

Autriche

NOUVEAU RECUL SOCIALISTE A UNE ÉLECTION PROVINCIALE

Vienne (*A.F.P.*). — Le parti socialiste a enregistré un nouveau recul aux élections à l'assemblée provinciale (Landtag) de Basse-Autriche qui ont eu lieu dimanche 9 juin. La formation du chancelier Kreisky a perdu, en effet, 0,9 point par rapport à la consultation régionale de 1969 et 3,3 points par rapport aux dernières élections législatives.

Le parti populiste (démocrate-chrétien) a gagné, en revanche, 1,9 point par rapport à la consultation régionale de 1969 et 3,7 points par rapport aux dernières élections législatives. Il enlève un siège au parti socialiste et dispose ainsi de 31 mandats à l'Assemblée.

Belgique

Le Rassemblement wallon accepte de participer au gouvernement de M. Tindemans

De notre correspondant

Bruxelles. — Quarante-six jours après avoir formé un gouvernement minoritaire de sociaux-chrétiens et de libéraux, M. Léo Tindemans a enfin réussi à élargir sa coalition. La participation du Rassemblement wallon de M. François Perin, annoncée le lundi 10 juin à 1 h. 30 du matin, donnera au premier ministre une majorité de 115 sièges sur 212 à la Chambre, mais elle reste insuffisante pour la solution définitive du problème de la régionalisation, qui exige les deux tiers des voix dans les deux Assemblées.

Le succès de M. Tindemans est donc incomplet. Depuis plusieurs semaines, le premier ministre négociait parallèlement avec l'allié du Rassemblement wallon, le Front des francophones bruxellois (F.D.F.) et avec la Volksunie (parti flamand). L'entrée des trois formations de contestation linguistique (quarante-quatre sièges au total) lui aurait permis de régler aussi le statut de Bruxelles. Cependant, le F.D.F. n'était pas d'accord sur les projets concernant la capitale, et a refusé sa participation, tout en « autorisant » le Rassemblement wallon à faire partie de l'équipe à certaines conditions (le Rassemblement wallon et le F.D.F. ont une présidence commune). Le F.D.F. a cependant demandé au « parti frère » de s'opposer à l'entrée de la Volksunie pour ne pas accentuer le « poids flamand » au sein du gouvernement. M. Perin a donc opposé son veto à l'entrée du parti flamand, et le premier ministre a été obligé de s'incliner.

Une nouvelle déclaration gouvernementale est prévue ; elle sera lue devant les Assemblées mardi ou mercredi quand sera connue la composition du nouveau cabinet. M. Perin deviendrait ministre et trois ou quatre parlementaires du Rassemblement wallon seraient secrétaires d'Etat.

Dans l'opposition, les socialistes sont particulièrement mécontents. Le président flamand du parti, M. Jos Van Eynde, écrivait lundi matin dans son journal *Volksgazet* : « *M. Tindemans est maintenant l'otage de M. Perin.* » On craint aussi dans les milieux gouvernementaux la surenchère de la Volksunie. Depuis les négociations d'avril, le parti extrémiste flamand avait manifesté une neutralité bienveillante à l'endroit du gouvernement. L'exclusive dont il a fait l'objet l'incitera sans doute à changer d'attitude.

PIERRE DE VOS.

Allemagne fédérale

LE S.P.D. ET LES LIBÉRAUX SE MAINTENANT DE JUSTESSE AU POUVOIR

M. Brandt assure que les élections de Basse-Saxe marquent un « renversement » de la tendance défavorable aux socialistes

De notre envoyé spécial

Hanovre. — Le parti social-démocrate et le parti libéral ont obtenu de justesse la majorité absolue aux élections de Basse-Saxe le dimanche 9 juin. Selon les résultats officieux définitifs, le S.P.D. obtient 43 % des voix (67 sièges) et le F.D.P. 7,1 % (11 sièges). L'Union chrétienne-démocrate, qui devient le premier parti de Basse-Saxe et formera le groupe parlementaire le plus important de la Diète, enregistre son meilleur score dans ce Land depuis l'origine de la République fédérale, avec 48,9 % des suffrages (77 sièges). L'élection partielle qui aura lieu le 23 juin dans une circonscription, à la suite de la mort accidentelle d'un candidat, ne devrait pas changer la répartition des sièges, calculée sur l'ensemble des suffrages. La participation électorale a atteint 84,5 %.

Le S.P.D. perd 5,1 points par rapport aux élections législatives de 1972 et 3,3 par rapport aux élections régionales de 1970. Le F.D.P., qui avait échoué de peu il y a quatre ans sur la clause des 5 % (avec 4,4 % des voix), fait sa rentrée à la Diète de Basse-Saxe. La C.D.U., pour sa part, qui a bénéficié d'une partie des voix qui s'étaient portées en 1970 sur le parti néo-nazi, N.P.D., gagne 3,2 points par rapport à 1970 et 6,2 par rapport à 1972. Le N.P.D. et le parti communiste (D.K.P.) recueillent moins de 1 % des suffrages.

En 1970, le parti social-démocrate avait obtenu d'un siège la majorité absolue à la Diète. M. Alfred Kubel, ministre-président sortant, devrait maintenant former un gouvernement de coalition avec les libéraux, qui ont déjà, avant le vote, exclu toute alliance avec la démocratie chrétienne. Bien que le S.P.D. soit, semble-t-il, parvenu à freiner la baisse de sa popularité, certains de ses dirigeants de Basse-Saxe, comme M. von Oertzen, ministre des affaires culturelles et président régional du S.P.D., auteur d'une loi scolaire très controversée, ont été battus dans leur circonscription.

Les premières analyses du scrutin montrent une grande mobilité des électeurs dans les villes, notamment parmi les employés et les classes moyennes, où le S.P.D. perd beaucoup au profit de la C.D.U. et, dans une moindre mesure, du F.D.P. ; une grande stabilité dans les campagnes, où la démocratie chrétienne a, depuis longtemps, fait le plein de ses voix, et une relative stabilité dans les grands centres industriels, fiefs traditionnels de la social-démocratie.

Les instances dirigeantes des trois grands partis devaient examiner, ce lundi, les conséquences de l'élection de Basse-Saxe. M. Brandt, président du S.P.D., a estimé que le résultat montrait « *un changement de tendance* » en faveur de son parti et contribuerait « *à la stabilisation du travail gouvernemental* ».

De son côté, M. Helmut Kohl, président de la C.D.U., a noté que son parti « *avait manqué d'un millimètre* » son but de former le nouveau gouvernement de Basse-Saxe. Il a regretté que les libéraux aient choisi « prématurément » de former une coalition avec la social-démocratie. En fait, pour le S.P.D., ce résultat n'est pas un succès, c'est une consolation. Les premiers sondages, effectués voici près de deux mois, au début de la campagne électorale, étaient si mauvais pour les sociaux-démocrates que ceux-ci s'attendaient au pire, c'est-à-dire à un gouvernement chrétien-démocrate.

Est-ce, comme le pense M. Brandt, un « *renversement de la tendance* » défavorable apparue depuis plus d'un an ? Sans doute faut-il attendre les prochaines élections régionales de Hesse et de Bavière, cet automne, pour se prononcer. Le remplacement de M. Brandt par M. Schmidt est intervenu trop peu de temps avant la consultation de Basse-Saxe pour que le nouveau chancelier puisse être crédité du résultat du parti social-démocrate, moins mauvais que prévu. M. Schmidt ne s'est d'ailleurs engagé que modérément dans la bataille électorale, refusant par là même de lier son sort à une cause qui lui apparaissait déjà bien compromise par son prédécesseur. Il est clair cependant, que la rapidité avec laquelle s'est effectuée à Bonn la passation des pouvoirs et l'énergie déployée par M. Schmidt pour réunir la nouvelle équipe gouvernementale ont impressionné nombre d'électeurs.

Le nouveau chancelier peut respirer. Il a gagné du temps pour renforcer la coalition libérale-socialiste. L'opposition chrétienne-démocrate n'est pas parvenue, comme elle le souhaitait, à emporter le bastion de Basse-Saxe, ce qui lui aurait permis d'élargir de une à onze voix sa majorité au Bundesrat (1) et d'entraver ainsi la politique du gouvernement fédéral. Elle aurait notamment pu imposer plus facilement ses vues lors de la discussion de la réforme fiscale que M. Schmidt a placée au centre de sa déclaration gouvernementale, et qui a absolument besoin de l'assentiment de la deuxième Chambre pour entrer en vigueur.

Dans ces conditions, la déception à peine dissimulée de M. Kohl, président de la C.D.U., est très compréhensible. Il s'était personnellement beaucoup dépensé pendant la campagne pour apparaître comme la « *locomotive électorale* » de son parti, en pensant, comme ses rivaux au sein de la démocratie chrétienne, autant à la consultation générale de 1976 qu'aux élections de Basse-Saxe. L'opposition est toujours à la recherche de son candidat chancelier, et M. Kohl, qui s'imagine de mieux en mieux dans ce rôle, espérait qu'une victoire totale de la C.D.U. à Hanovre lui apporterait un prestige incontesté.

Quant au parti libéral, son résultat est inférieur aux prévisions les plus pessimistes de ses dirigeants. Il reste loin des 10 %, voire des 13 %, dont le créditaient les instituts de sondages il y a quelques mois.

Ainsi, le résultat des élections de Basse-Saxe est-il, pour chacun des trois partis, un demi-succès ou un demi-échec. Il n'a pas rendu le verdict que certains redoutaient et que d'autres espéraient. Après cinq années de gouvernement, la coalition libérale-socialiste tire son épingle du jeu, mais la marge est si étroite qu'elle ne justifie aucun optimisme.

DANIEL VERNET.

(1) Le Bundesrat est composé de membres des gouvernements des Etats, afin que ceux-ci (article 50 de la Constitution) « participent à l'administration et à la législation de la Fédération ». Chaque Land a au moins trois voix et ceux qui comptent plus de six millions d'habitants en ont cinq. C'est le cas de la Basse-Saxe. Un changement de gouvernement à Hanovre aurait donc amené cinq C.D.U. au Bundesrat pour y remplacer 5 S.P.D., ce qui explique cette différence de 10 voix.

La crise irlandaise

Tandis qu'une détente s'ébauche

Lord et lady Donoughmore ont été libérés par leurs ravisseurs

La fin de la grève de la faim des sœurs Price, dans leur prison londonienne, a provoqué une certaine détente dans les rapports entre Londres, Dublin et Belfast. Les trois autres militants de l'IRA provisoire, Hugh Feeney, Gerard Kelly et Frank Stagg, qui refusaient de s'alimenter par solidarité avec les sœurs Price, ont également mis fin à leur jeûne. Par ailleurs, lord et lady Donoughmore, qui avaient été enlevés mercredi 5 juin à leur domicile du comté de Tipperary, en République d'Irlande, ont été relâchés par leurs ravisseurs dans la nuit de samedi à dimanche à Phoenix-Park, dans la capitale irlandaise.

Aucune explication officielle n'a été donnée sur les tractations qui ont abouti à la décision des sœurs Price de renoncer à leur grève, et l'IRA provisoire n'a fait aucun commentaire.

Cependant, plusieurs centaines de militants de l'IRA, coiffés de bérets noirs, ont défilé dimanche dans les rues de Londres, pour rendre hommage à Michael Gaughan, un autre gréviste de la faim, mort la semaine dernière, dont le corps était transporté à Dublin. Bien que l'Armée républicaine irlandaise ne soit pas interdite en Grande-Bretagne, ces manifestations ont provoqué de violentes protestations de la part de nombreux députés. — (A.F.P., Reuter, A.P.)

De notre correspondant

Dublin. — La libération de lord et lady Donoughmore, kidnappés la semaine dernière, a été accueillie avec un grand soulagement dans la République. Quelques heures après avoir été déposé, par une voiture qu'occupaient plusieurs hommes masqués, dans un grand parc, près du centre de la capitale, dimanche matin 9 juin, à 3 heures, le couple a tenu une conférence de presse. Lord et lady Donoughmore ont décrit comment ils avaient été enlevés alors qu'ils se trouvaient devant leur demeure du comté de Tipperary et emmenés, les yeux bandés, vers une destination inconnue. Selon leur compte rendu, ils ont été bien traités pendant leur captivité. De toute évidence, c'est l'IRA provisoire qui en est responsable. Tout porte à croire que leurs ravisseurs avaient l'intention de leur rendre la liberté en échange du rapatriement des prisonniers d'Irlande du Nord, qui faisaient la grève de la faim dans des prisons anglaises. Vendredi soir, un des hommes aurait annoncé au couple : « *Vous avez de la chance, ils ont mis fin à leur grève de la faim.* »

C'est avec le même soulagement qu'on avait appris, à Dublin, la décision des sœurs Price et des trois autres membres de l'IRA d'abandonner leur grève de la faim. On était, en effet, convaincu que la mort des deux sœurs ou d'un autre des prisonniers aurait entraîné une terrible vague de violences à Belfast. Les réactions à la mort du jeune Michael Gaughan, la semaine dernière dans la prison de l'île de Wight, tendent à renforcer cette thèse. Les organisateurs des funérailles de Gaughan, les dirigeants du Sinn Fein provisoire, en ont fait une grande manifestation politique. Des milliers de personnes étaient rassemblées au centre de Dublin, lorsque le cortège est arrivé samedi soir de Londres.

Malgré la présence de nombreuses forces de l'ordre, des jeunes, portant béret et lunettes noires, ont accompagné en formation militaire le cercueil couvert du drapeau tricolore de la République, dans une église de la capitale. Dimanche, après une messe, le corbillard s'est mis en route pour la petite ville de Ballina, où Gaughan est né, dans l'ouest du pays. Il était suivi d'une centaine de voitures — beaucoup d'entre elles portant des drapeaux noirs — immatriculées en Ulster. A chaque ville ou village traversé, des foules et, parfois, des fanfares saluaient ce nouveau « martyr de l'Irlande ». A l'extérieur de l'église de Ballina, une garde d'honneur composée de membres de l'IRA a tiré plusieurs salves.

Le petit cimetière où Gaughan devait être enterré était bondé : la présence d'une centaine de policiers a irrité la foule, qui leur a crié des insultes. Comme prévu, le chef de l'IRA provisoire, M. Daithi O'Conaill, recherché depuis longtemps par les forces de l'ordre, a fait une apparition, et, malgré la centaine de policiers qui se trouvaient à quelques mètres de lui, il a prononcé une oraison funèbre devant le cercueil. Il a déclaré que les idéaux de Michael Gaughan seront poursuivis par l'IRA. Tout de suite après, il a disparu dans la foule, et les jeunes hommes en noir ont reformé leurs rangs autour de la tombe.

JOE MULHOLLAND.

ASIE

La presse soviétique dénonce la politique pétrolière occidentale en Asie du Sud et du Sud-Est

Moscou (*A.F.P.*). — La *Pravda*, commentant, dimanche 9 juin, l'octroi par le gouvernement de Saigon à douze compagnies pétrolières de concessions pour la prospection de gisements de pétrole *off shore*, estime qu'il s'agit là d'un vaste projet visant l'ensemble des zones côtières du Sud-Est asiatique.

Dans son commentaire, intitulé « Pillage », le journal laisse entendre que les projets occidentaux de prospection concernent notamment l'Inde, le Pakistan, la Birmanie et les Philippines. Pour ce qui est du Vietnam du Sud, le journal affirme que Saigon a compromis, « *au profit des milieux impérialistes* », les droits souverains du peuple vietnamien à disposer de ses richesses naturelles.

Tel est également le cas, selon la *Pravda*, des autres pays intéressés du Sud-Est asiatique, car, affirme-t-elle, les projets de prospection ne sauraient profiter qu'« *aux sociétés telles qu'Esso, Standard Oil of California, British Petroleum, etc., dont l'expansion en Asie s'est largement accentuée* ».

Notons cependant que, le 20 mai, Radio-Colombo a annoncé la signature d'un nouveau contrat de recherche de pétrole entre la Ceylon Petroleum Company et la firme soviétique Technoexport.

D'autre part, *Krasnaia Zvesda*, organe du ministère soviétique de la défense, a dénoncé, dimanche, le renforcement de la présence militaire américaine dans l'océan Indien. Le journal critique « *l'extension et le renforcement de la toile d'araignée des bases de l'impérialisme dans l'océan Indien* ».

« *Ces bases*, estime-t-il, *aggravent la situation dans cette partie du monde, et leur présence s'oppose d'une manière fondamentale à la tendance générale en faveur de la détente.* » L'article mentionne aussi les bases britanniques et françaises dans cette région. La base américano-britannique de Diego-Garcia « *occupe une place particulière* » dans ce système, souligne le journal.

« *On a créé ces bases sous le faux prétexte de lutter contre une* « *menace soviétique* » *qui, en réalité, n'existe pas. La stratégie des bases de l'impérialisme est dirigée contre l'U.R.S.S. et les autres pays socialistes* », écrit le journal, qui reproche à la Chine d'avoir donné « *son accord tacite à l'intensification de la présence militaire des Etats-Unis dans l'océan Indien* ».

Birmanie

LES ÉMEUTES DE RANGOUN ONT FAIT PLUS DE VINGT TUÉS

Rangoun (*A.F.P., Reuter*). — Un communiqué officiel indique que vingt-deux personnes ont été tuées et soixante-treize autres blessées (dont treize militaires) lors des troubles sociaux qui ont agité la capitale birmane la semaine dernière (*le Monde* du 8 juin). Les accrochages se sont produits aux usines textiles de Tahmaing, dans la banlieue et dans le port, et l'armée a ouvert le feu sur les grévistes qui manifestaient. Le gouvernement indique que les troubles ont commencé en mai dans le nord du pays, à Meithtila, Chauk et Yenangyaung, et se sont étendus à la région de Rangoun au début de juin. Le 6, des manifestations ont eu lieu dans quarante-deux entreprises de la capitale ; des machines ont été cassées, des fonctionnaires ont été séquestrés. La radio affirme que l'armée a été contrainte de tirer, « *une foule désordonnée de manifestants* » refusant de se disperser. Les travailleurs demandent l'augmentation et la mensualisation des salaires ; l'attribution d'une plus importante ration de riz ; l'annulation des sanctions prises contre les manifestants, et la révocation des membres du conseil des ouvriers, organisme syndical officiel. Ce conseil a demandé aux travailleurs de reprendre le chemin des usines ce lundi 10 juin et de « *construire le socialisme plutôt que de manifester* ».

Italie

LA SITUATION ÉCONOMIQUE MENACE DE PROVOQUER UNE CRISE MINISTÉRIELLE

De notre correspondant

Rome. — Depuis plusieurs jours, M. Mariano Rumor, président du conseil italien, et les ministres financiers de son gouvernement — MM. Colombo (Trésor), Giolitti (budget et plan), Talassi (finances) et Mancini (caisse du Midi) — sont engagés dans la recherche d'une politique économique qui puisse donner satisfaction, à la fois, au gouverneur de la Banque d'Italie et aux syndicats, aux démocrates-chrétiens et aux socialistes. Les positions se sont un peu rapprochées aux cours du week-end, mais pas suffisamment pour écarter la menace de crise ministérielle.

Le départ de M. Emilio Colombo pour Washington, qui était fixé au dimanche 9 juin, a été retardé d'un jour. Le ministre du Trésor devait se rendre à la réunion du Fonds monétaire international consacrée à la libération éventuelle du prix de l'or. Cette mesure serait importante pour l'Italie, qui verrait ainsi passer la valeur de son stock (2 500 tonnes) de 1 805 milliards de lires (au taux de 42 dollars l'once) à 7 000 milliards de lires (au taux du marché). M. Colombo espère obtenir un nouveau prêt des Etats-Unis, après les entretiens que le vice-gouverneur de la Banque d'Italie, M. Ossola, a engagés depuis plusieurs jours à Washington.

Il était question également d'un éventuel prêt allemand — 1 milliard de dollars — qui, dans le premier cas, aurait été garanti par le tiers des réserves d'or italiennes, mais dans le second cas par 8 % seulement de ces réserves. Toutefois, le gouvernement de Bonn a déclaré, le 9 juin, tout ignorer d'un tel projet, ajoutant n'avoir pas été saisi d'une demande italienne en ce sens. Rappelons que de juin 1972 à mars 1974 les interventions brutes de l'Italie sur les marchés des changes se sont élevées à 10 370 millions de dollars et que, à la fin de la semaine dernière, la dépréciation officielle de la lire, calculée par la Banque d'Italie, s'est située au niveau record de 18,11 % par rapport au 9 février 1973, dernière cotation avant le flottement de la monnaie italienne.

Enfin, les prix à la consommation ont augmenté en avril de 1,2 %, ce qui représente une hausse de 16,3 % par rapport au même mois de 1973. — J. N.

Bulgarie

● UN ECONOMISTE BULGARE, M. Henrich Natan Schpeter, cinquante-trois ans, a été condamné à mort le samedi 1er juin, par le tribunal de Sofia. M. Schpeter était accusé d'espionnage au profit de services de renseignements étrangers pour lesquels il travaillait, selon l'accusation, depuis de nombreuses années. L'agence de presse bulgare ne précise pas quels étaient ces services. — (*A.F.P.*)

LES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES ÉTUDIENT L'OCTROI DE CRÉDITS PRIVÉS

Bâle (Reuter). — Les représentants des banques centrales européennes ont examiné, dimanche 9 juin, les difficultés économiques et financières de l'Italie. Ils auraient envisagé de remédier au grave déficit de la balance des paiements italienne par l'octroi de crédits internationaux, consentis par des banques privées avec garantie officielle.

Aucun engagement précis n'a toutefois été pris au cours de cette réunion non officielle, cette proposition n'étant qu'une suggestion parmi d'autres en vue de permettre au gouvernement italien d'emprunter sur le marché privé des eurodevises et de garantir ces emprunts avec ses réserves d'or, celles-ci étant estimées à un prix « proche du prix du marché ».

EUROPE

UN ENTRETIEN AVEC M. [...]

(Suite de la première page.)

— Depuis près de vingt ans, les relations entre la France et l'Allemagne ont été périodiquement compliquées par les péripéties des relations franco-britanniques et franco-américaines, et aussi, il faut bien le dire, par les immixtions américaines dans la politique européenne. L'hiver dernier encore, les déclarations de M. Kissinger et les réponses de M. Jobert ont entretenu un climat peu propice au développement harmonieux que vous souhaitez des relations entre l'Europe et les Etats-Unis. Croyez-vous qu'il soit raisonnable d'escompter des temps plus cléments, et si oui, pourquoi ?

— Je m'abstiens de commenter le comportement des autres. Mon sentiment est que le président Giscard d'Estaing est porté à ne pas voir seulement les aspects formels et institutionnels des problèmes, mais aussi la substance. Et pour autant qu'il s'agit de la substance, vis-à-vis de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis ou de l'Allemagne, j'ai la conviction de parler à un homme très adapté aux faits de l'existence, un homme de grand bon sens et très réaliste *(matter of fact)*. Je n'ai pas trouvé chez lui de penchant ou de prédilection pour les formalismes institutionnels et les problèmes superficiels de protocole.

— M. Callaghan vient de résumer, à Luxembourg, les conditions qu'il posait au maintien de son pays au sein des Communautés européennes. Ces conditions vous paraissent-elles acceptables ?

— Il me semble que le gouvernement britannique, depuis que les travaillistes ont repris le pouvoir, s'est mis très normalement et avec beaucoup de clairvoyance à revoir nombre de problèmes qui prennent un aspect tout à fait différent suivant que vous essayez de les analyser depuis les bancs de l'opposition ou ceux du gouvernement.

» D'autre part, je ne suis pas sans comprendre certaines inquiétudes qui se sont manifestées du côté britannique, mais, pour tout dire en peu de mots, il me semble que si un Britannique analyse les aspects positifs et négatifs de l'appartenance britannique au Marché commun non seulement à long terme mais aussi à moyen terme, les éléments positifs l'emportent. Je pense que nous n'aurons pas à attendre trop longtemps jusqu'à ce que les Britanniques en arrivent à cette conclusion. En même temps, j'ai tout à fait conscience du fait que la Communauté en tant que telle ou ses autres membres ne peuvent pas se contenter de dire non à tout ce que Londres peut suggérer. Il faut examiner chaque proposition de près ; c'est ce que chacun, y compris la France, me paraît disposé à faire. Il me semble que la réunion qui a eu lieu mardi à Luxembourg s'est déroulée dans un bien meilleur climat que quantité de commentateurs à Londres, à Paris, à Bonn ou ailleurs, ne l'avaient prévu.

» Quant à mon attitude à l'égard de la Grande-Bretagne et du gouvernement britannique, je vous répondrai que j'ai des amis personnels dans le parti travailliste depuis longtemps comme j'en avais dans le gouvernement conservateur. J'ai coopéré très étroitement avec l'actuel chancelier de l'Echiquier, Denis Healey, quand il était secrétaire à la défense, et que j'étais moi-même chargé de ce portefeuille à Bonn. J'ajouterai que du fait de mon éducation dans la cité portuaire de Hambourg, j'ai toujours eu une compréhension particulière pour l'approche pragmatique des Britanniques.

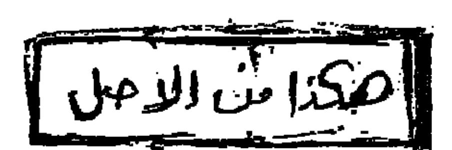
— La situation de la République fédérale au sein des Communautés est actuellement caractérisée par la possession d'importantes réserves de devises, par une politique réussie de freinage de l'inflation, par des excédents croissants de la balance commerciale et par une tendance à la valorisation constante du deutschemark par rapport aux monnaies qui sont sorties du « serpent » communautaire. Cette situation, comparée aux graves difficultés que la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, notamment, connaissent pour leur commerce extérieur, n'est-elle pas de nature à créer au sein des Communautés un dangereux déséquilibre ? Est-il possible de bâtir une Europe viable sur des données aussi inégales ?

— J'aime bien ce que vous dites du succès relatif de l'Allemagne dans sa lutte contre l'inflation. Mais il serait aussi juste de rappeler que les surplus d'exportation allemands, qui sont plutôt considérables, sont tout sauf sains. Nous ne sommes pas du tout intéressés à perpétuer cette situation, parce que, à la longue, cela signifierait que les travailleurs allemands produisent d'une année sur l'autre plus que ce qu'ils consomment dans le même temps. A long terme, j'aimerais avoir une balance commerciale et une balance des paiements plus équilibrées.

» Si maintenant j'en viens à votre question, bien entendu, il n'est pas trop sain d'avoir des pays avec un déficit dans leurs balances des comptes et d'autres avec des excédents, ceux-ci n'étant pour une grande part que l'envers du déficit des autres. Je pense donc que nous devrions arriver à une situation au sein de la Communauté dans laquelle on parviendrait à réduire et les déficits et les excédents. Je ne suis pas intéressé à avoir des excédents commerciaux pour le moment ; ce qui m'intéresse c'est l'accroissement des salaires réels des classes productives allemandes. Cela ne m'intéresse pas de produire des statistiques sur l'entassement de vastes réserves de devises ou d'excédents commerciaux.

» Je ne doute pas, d'autre part, que les étonnant excédents de 1973 et plus encore de 1974 sont dus en bonne partie au programme très strict et très efficace de stabilité que nous avons lancé l'année dernière après les grands remous monétaires mondiaux, quand nous avons dissocié nos monnaies du dollar et que nous les avons laissé flotter librement, ce qui nous a donné la liberté de rendre notre propre monnaie plus forte, plus rare, de relever le taux d'intérêt, sans avoir à craindre que cela conduise uniquement à un afflux de capitaux étrangers.

» Nous ne pouvions pas lancer un programme de stabilisation sans avoir dissocié notre monnaie d'un dollar américain affecté par l'inflation. Mais après avoir agi ainsi, nous avons tiré parti de la situation créée, et j'aimerais rappeler expressément que cette situation nous l'avons créée en coopération avec les Etats-Unis, la France et l'Allemagne. Ces trois pays sont ceux qui ont résolu la crise monétaire mondiale du début 1973. J'aimerais aussi rappeler que nous n'avons pas pris de décision avant que M. Giscard d'Estaing vienne à Bonn et que nous l'ayons consulté sur ce qu'il pensait de ces décisions et de leurs conséquences pour le reste de la Communauté et spécialement pour la France. Il a approuvé notre programme. Il a fait une petite recommandation d'ordre intérieur que nous n'avons pas suivie parce qu'elle était trop coûteuse, mais, à cette exception près, il a tout approuvé. C'était très, très important et cela aura sans aucun doute des résultats



EUROPE

AVEC M. HELMUT SCHMIDT

dans les efforts pour réduire l'inflation.

» La politique de stabilité allemande est une combinaison d'actions dans quatre domaines : monnaie, crédit, fiscalité, politique budgétaire au sens classique du terme. Elle a entraîné bien entendu une restriction de la demande interne et des majorations plus faibles de prix à l'intérieur. Il était donc tout à fait naturel que nos entrepreneurs et industriels essayent d'augmenter leurs exportations vers des pays où il y avait une énorme demande. De même était-il manifeste que les pays qui ne restreignaient pas la demande poussaient indirectement leur économie à acheter en Allemagne, où l'on pouvait le faire à des prix relativement bas. De cette manière, nous n'avons pas seulement créé cet énorme excédent commercial. Nous avons aussi vendu des marchandises à des prix trop bas, en dépit du fait que le deutschemark montait tout le temps.

La France a le meilleur budget d'Europe

— Il est acquis, depuis votre visite à Paris, qu'il n'y aura pas, pour le moment, de prêt allemand à la France. Comment envisagez-vous d'aider la France à retrouver l'équilibre économique intérieur dont M. Giscard d'Estaing s'est engagé à accélérer le retour ? Songez-vous, par exemple, à relâcher le dispositif anti-inflation mis en place en République fédérale et qui a pour effet de freiner les exportations françaises ?

— Giscard comprend les finances, il comprend l'économie et il comprend comment se fabriquent les mécanismes économiques internationaux. En plus il a un budget extrêmement sain, le meilleur d'Europe à tous points de vue. Nous avons des points de vue différents pour juger la situation d'une économie donnée. Vous avez un haut taux d'inflation, vous avez un niveau d'emploi, vous avez la balance des paiements, la balance commerciale et tout le reste, vous avez aussi naturellement la situation budgétaire et votre système fiscal qui fonctionne bien, et le système budgétaire qui, au moins en ce qui concerne le budget central, est absolument sain. Beaucoup plus que dans d'autres pays. C'est pourquoi je pense qu'objectivement il ne devrait pas être trop difficile de retrouver plus de stabilité économique en France. Si Giscard d'Estaing devait faire face à un déficit budgétaire important et traditionnel, il serait très difficile d'y parvenir. Mais comme tel n'est pas le cas, je pense que les conditions de départ de sa tentative de stabilisation sont plutôt bonnes.

— Vous avez fait état des restrictions de consommation en Allemagne. Ces restrictions affectent les exportations françaises vers l'Allemagne. Est-il concevable que vous puissiez modifier votre attitude en vue de favoriser ces exportations ?

— Je viens d'être interrogé sur ce sujet au cours d'une conférence de presse. Ma réponse a été que pour le moment il n'était pas nécessaire de se préoccuper de cette question. Mais j'aimerais y ajouter un petit commentaire. Pour le moment, nous avons réduit la demande en Allemagne plus qu'aucun pays européen ne l'a fait. De ce fait, le développement de nos importations a été naturellement plutôt lent. Si nous avions accepté une plus grande demande interne, nos importations se seraient accrues plus vite. Maintenant, d'autres pays peuvent se demander ou nous demander si nous ne devrions pas accroître notre demande domestique en vue de provoquer de plus grandes exportations de leur pays vers l'Allemagne. C'est une question légitime.

» D'autre part, ce que je dois garder à l'esprit, et c'est ce qu'ont fait les gouvernements de ce pays — qu'ils aient été de gauche, du centre ou de droite, — c'est que s'il y a, croyez-moi, une idiosyncrasie du chancelier, c'est l'obsession de l'inflation. Les taux qui sont avalés sans protestation dans d'autres pays ne le seront pas ici aussi longtemps que, après avoir eu six ans de suremploi, nous maintiendrons plus ou moins le plein emploi. L'opinion ici regardera le taux d'inflation comme le problème numéro un. Même un taux annuel de 7 % est regardé par beaucoup, spécialement dans l'opposition, comme désastreux. Certains ne savent pas ce dont ils parlent, mais certains le savent. Et la presse répète que le gouvernement est gravement responsable pour avoir laissé se développer cet énorme taux d'inflation de 7 % sans dire qu'au même moment d'autres pays ont des taux de 14, 21 ou même plus.

» Par conséquent, un gouvernement allemand, aussi longtemps qu'il peut maintenir le plein emploi, doit tenir compte du fait de cette sensibilité franchement anormale du public pour l'inflation. Le taux d'inflation est voué à jouer un bien plus grand rôle dans les délibérations d'un gouvernement allemand que, disons, d'un gouvernement français ou britannique. Cela fait qu'il ne nous est pas facile d'accroître notre demande intérieure. Nous pourrions le faire si jamais se présentait une situation dans laquelle il nous faudrait faire des efforts pour stimuler l'emploi. A ce moment-là les gens penseraient que la sécurité du travail est plus importante que le taux d'inflation. Mais nous n'en sommes pas là. Il y a peu de chances que la situation se modifie dans l'avenir prévisible.

Le retour aux parités fixes est actuellement impossible

— La réforme monétaire internationale est dans l'impasse. Voyez-vous la nécessité et, dans l'affirmative, un moyen d'en sortir ? Pouvez-vous préciser vos idées à ce propos sur le rôle de l'or et des D.T.S. ou toute autre solution concevable ?

— Je ne pense pas qu'il soit correct de dire que la réforme du système monétaire international soit dans l'impasse. Je crois tout à fait possible, au contraire, de s'entendre sur les axes *(Guidelines* ou *Outlines)* de la réforme. Ce qui rend la chose difficile, c'est le mauvais état des balances de paiement des gouvernements intéressés. Pour le moment, il est impossible pour la plupart des gouvernements dans le monde de retourner à un système de parités fixes et de se sentir en mesure de défendre ces parités contre le marché. Ce serait impossible pour nous, qui sommes un pays avec des excédents, ce serait aussi impossible pour les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne pour ne pas parler de l'Italie et du Japon.

» Par conséquent, sur le papier, nous sommes plus ou moins arrivés au point où nous pourrions nous entendre sur un système basé sur des parités fixes mais ajustées, comme on dit. Mais dans l'état fantastique de fluctuation des masses monétaires, dans une situation que personne n'avait jamais prévue, où les pays producteurs de pétrole amassent en une seule année 20, 30, 40, je ne sais pas combien, peut-être 50, 60 milliards de dollars en une seule année et ne savent pas quoi en faire, comment pouvez-vous défendre dans un marché aussi erratique des parités fixes ? Il est impossible d'y penser. Je ne dirai donc pas que la réforme monétaire est dans l'impasse, je dirai plutôt que l'explosion des prix du pétrole et les mouvements erratiques provoqués par la révolution des termes de l'échange en général rendent impossible pour le moment de retourner au système des parités fixes. En même temps, je doute beaucoup que le système de fluctuation générale que nous avons maintenant puisse ne pas produire des développements dangereux que nous n'avons pas encore détectés ou compris.

» En ce qui concerne l'or, je crois que principalement nous pouvons arriver à une solution entre les principaux pays européens, les Etats-Unis et les autres membres du Fonds monétaire international, reconnaissant aux banques centrales le droit de se servir de l'or, d'en vendre, d'en acheter aussi et de solder les comptes entre les banques centrales en or à des prix librement agréés, autres que le prétendu prix officiel de l'or.

— Croyez-vous que les Américains l'accepteront ?

— Je pense qu'il n'est pas indiscret de dire que si le secrétaire au Trésor, M. George Shultz, était encore là, nous aurions déjà conclu l'accord. C'est aussi un problème de personnes. Il y a très peu d'hommes dans le monde capables de vraiment pénétrer la complexité des questions impliquées. Il était l'un d'eux. Il avait compris ce qui était à long terme dans l'intérêt des Etats-Unis, et son successeur devra parvenir à la même conclusion. Vous savez, il n'est pas facile de se trouver dans une situation où l'on a le sentiment de ne pas avoir compris la complexité des problèmes et des intérêts de son propre pays. J'admets volontiers que j'ai eu, pour ma part, besoin de pas mal de temps pour comprendre le problème. Mais si nous arrivons à faire comprendre à chacun que nous n'allons pas refaire de l'or le centre d'un nouveau système monétaire mondial, je ne pense pas que les Etats-Unis vont rejeter à long terme le système que j'ai mentionné, à savoir la liberté pour les banques centrales d'acheter et de vendre.

— Pouvez-vous dire quelques mots à propos de la politique agricole et du rajustement des prix qui a été demandé par les producteurs pour l'automne prochain ? Y seriez-vous opposé ?

— C'est un terrain à propos duquel, en dépit de tous les efforts que j'ai faits personnellement pour comprendre la question, je ne suis pas sûr d'avoir saisi toutes ses implications. Donc, je préfère ne pas répondre à cette question.

— On a eu le sentiment, à l'occasion de l'affaire Guillaume, d'un certain refroidissement entre la R.F.A. et la R.D.A. Ce refroidissement risque-t-il d'être durable, risque-t-il de s'étendre aux relations entre la République fédérale et l'Union soviétique ?

— Non.

On peut faire quelque chose en matière de défense européenne

— Pendant la campagne électorale, M. Giscard d'Estaing a évoqué la possibilité d'une solution européenne aux problèmes de la défense. M. Jobert en avait parlé de son côté. Qu'en pensez-vous ?

— Je pense qu'on peut faire quelque chose sur ce terrain. Je ne pense pas qu'il serait sage pour moi d'en parler publiquement. Il faut d'abord attendre que le nouveau gouvernement français analyse complètement la situation et ses propres intérêts. J'ai confiance qu'au moment opportun, il produira les résultats de cette analyse. Je voudrais signaler à ce propos que j'ai contribué à réaliser une coopération très étroite entre l'Allemagne et la France dans la recherche du développement et de la production d'un certain nombre de systèmes d'armes modernes passablement compliquées comme les missiles *Roland*, *Milan* et *Hot* (1).

— Pour en revenir au pétrole, croyez-vous à la possibilité pour les Neuf d'avoir une politique européenne concertée avec les Etats arabes en matière de pétrole ? Ou bien préférez-vous la formule américaine du front des principaux Etats consommateurs d'énergie ?

— Je ne crois pas qu'il soit correct de décrire l'attitude américaine comme favorable à la création d'un front commun des Etats consommateurs. En tout cas, ce n'est pas ce qui a été décidé à la conférence de Washington sur l'énergie. Pour revenir à votre question, il me semble qu'il n'existe pas d'obstacle de nature à complètement exclure une politique commune de l'énergie de la Communauté. Je crois toujours qu'elle est nécessaire, je crois que l'on devrait s'efforcer d'y parvenir, mais qu'il ne faut pas faire porter sur un ou deux pays membres seulement la responsabilité du fait que nous n'avons pu jusqu'à présent mettre en œuvre cette politique Je pense que cette mise en œuvre est possible et souhaitable dans un délai raisonnable.

— Cela nous amène à la question du tiers-monde en général et au problème des matières premières. Avez-vous une idée générale de ce qui pourrait être fait pour mettre de l'ordre dans ce désordre ?

— J'ai le sentiment que dans certains secteurs des matières premières, nous avons pu constater une spéculation énorme et très dangereuse. Nous avons constaté aussi, et ce n'est pas seulement le fait des gouvernements arabes, mais du Chili à l'Australie, une volonté politique d'exploiter la situation. Il faudrait, à la limite, s'engager dans la conclusion d'accords mondiaux entre les pays producteurs et les pays consommateurs plutôt que de laisser ouverte la possibilité de bouleversements brutaux dus à des changements de gouvernements dans tel ou tel pays ou à l'agitation. Mais je ne vois pas très clairement ce qu'il faut faire, parce que fondamentalement je suis un libre-échangiste. »

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

(1) Conçus en coopération par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et par la firme ouest-allemande Messerschmitt-Bölkow-Blohm, les missiles Roland et Milan sont des armes antichar et le système d'armes Hot sol-air est destiné à la défense contre des avions à basse altitude. — (N.D.L.R.)

AFRIQUE

Tunisie

M. Bourguiba dénonce « les syndicats partisans de la lutte des classes »

De notre correspondante

Tunis. — Présidant le 7 juin dernier le congrès du Comité de coordination des cellules destouriennes de Tunis, M. Bourguiba a longuement insisté sur le rôle du parti unique dans la lutte pour le développement et l'éducation civique du peuple. A cette occasion, le chef de l'Etat a évoqué les différents conflits qui agitent l'Université, d'une part, dont cervailleurs, d'autre part, dont certaines catégories ont déclenché des grèves depuis l'annonce de la hausse des prix.

« *C'est dans cette perspective*, a déclaré M. Bourguiba, *qu'apparait toute l'importance qu'il faut accorder aux cellules professionnelles dans leur action pour déjouer les manœuvres de certains syndicats partisans de la lutte des classes.* » En fait, au lendemain de l'annonce officielle de la hausse de certains produits comme le sucre, le couscous ou les matériaux de construction, le secrétaire général de la centrale syndicale, M. Achour, avait prononcé devant les cadres de l'Union générale des travailleurs tunisiens un discours sévère dans lequel il avait, entre autres, dénoncé les abus et les « *mensonges* » de certaines entreprises qui, tout en déclarant accorder un salaire minimum de 80 dinars (environ 800 francs), payaient les ouvriers 28 à 30 dinars seulement (environ 280 à 300 francs) alors que certains cadres touchaient 750 dinars (environ 7 500 francs). M. Achour avait, d'autre part, affirmé que le ministre de l'économie nationale, M. Ayari, s'était engagé « *à entrer en contact avec la présidence et à examiner avec elle la possibilité de mettre au point une formule d'adaptation des salaires aux prix* ».

Dans son discours, M. Bourguiba a déclaré à propos des grèves : « *Le sens civique des citoyens doit empêcher le recours à l'arrêt de travail... Le rôle du comité de coordination en matière d'éducation civique prend alors tout son sens.* »

En ce qui concerne les étudiants, qui avaient observé une grève de trois semaines au début du troisième trimestre, M. Bourguiba, qui venait de gracier trois jeunes filles condamnées à six mois de prison, a stigmatisé l'action de « *quelques meneurs* ». « *Je suis persuadé*, a-t-il dit, *que l'entretien que j'ai eu avec les trois jeunes filles a eu plus d'effet sur elles que les trois ou quatre mois passés en prison.* »

Evoquant les dernières manifestations et les slogans « séditieux » qui sont apparus à cette occasion, le président a poursuivi : « *On cherchait ainsi à provoquer des heurts sanglants avec les forces de l'ordre et à accréditer par la suite des rumeurs à propos de prétendues tortures policières sur la personne des étudiants arrêtés.* » « *La contestation est la rançon inévitable du progrès* », a-t-il d'autre part déclaré.

MANUÈLE PEYROL.

Niger

LE LIEUTENANT-COLONEL KOUNTCHE A FORMÉ UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

Niamey (*A.F.P.*). — Le lieutenant-colonel Seyni Kountché, président du Conseil militaire suprême et chef de l'Etat du Niger, a procédé samedi 8 juin à un remaniement du gouvernement provisoire formé le 22 avril dernier, au lendemain de la prise du pouvoir par l'armée.

Le nouveau gouvernement est ainsi composé :

Président du Conseil militaire suprême, ministre de l'intérieur, ministre de la défense nationale : lieutenant-colonel Kountché ;

Education nationale, jeunesse et sports : colonel Dupuis Henry Yacouba ;

Développement, mines et hydraulique : commandant Sani Souna Sido ;

Fonction publique et travail : commandant Idrissa Arouna ;

Justice : commandant Sory Mamadou Diallo ;

Finances : intendant militaire Moussa Tondi ;

Affaires étrangères et coopération : capitaine Moumouni Djermakoye Adamou ;

Economie rurale et aide aux populations : capitaine Ali Seybou ;

Santé publique et affaires sociales : capitaine Moussa Sala ;

Travaux publics, transports et urbanisme : capitaine Bayere Moussa ;

Affaires économiques, commerce et industrie : capitaine Boulama Manga ;

Postes et télécommunications, information : lieutenant Gabriel Cyrille.

D'autre part, le gouvernement comprend qatre secrétaires d'Etat, tous civils : MM. Alou Harouna (intérieur), Annou Mahaman (économie rurale), Moumkeila Arouna (développement) et Alfidja Abderrahmane (coopération).

Le gouvernement sénégalais réagit avec vigueur aux accusations du P.A.I.G.C.

M. Luis Cabral, président du Conseil d'Etat de la Guinée-Bissau (le gouvernement formé par les nationalistes), a déclaré le dimanche 9 juin que la deuxième phase des négociations avec le Portugal — qui devaient reprendre le 13 juin à Londres — aurait lieu à Alger à une date ultérieure. M. Mario Soares, ministre portugais des affaires étrangères, s'est refusé dimanche à commenter la décision des nationalistes.

Au Mozambique, les forces portugaises ont été mises en état d'alerte parce que les autorités redoutent, semble-t-il, des manifestations en faveur du FRELIMO. Plusieurs centaines de membres de l'ancienne D.G.S. (police politique) ont été arrêtés samedi. Un communiqué officiel demande à la population de signaler leurs méfaits aux autorités afin que leur procès soit instruit rapidement. D'autre part, le Comité révolutionnaire du Mozambique (COREMO), mouvement rival du FRELIMO, a décidé de se constituer en parti politique légal, a annoncé un journal local. Mme Joana Simiao, vice-président du Gumo, actuellement en Europe, a été suspendue de ses fonctions par le comité exécutif du mouvement, après avoir été accusée d'avoir servi d'informateur à la D.G.S. Un porte-parole de la société Siemens — l'une des firmes allemandes qui participent à la construction du barrage de Cabora-Bassa — a affirmé enfin que les travaux se poursuivront « quel que soit le gouvernement ».

A Lisbonne on indique de source informée que le général Spinola a envoyé au président en exercice de l'O.U.A. un message dans lequel il explique sa politique à l'égard des territoires portugais d'outre-mer. Le conseil des ministres de l'organisation panafricaine a décidé dimanche d'accorder aux nationalistes de la Guinée-Bissau un soutien financier de 13 millions de francs.

De notre correspondant

Dakar. — Après la diffusion, à Conakry, d'un communiqué du P.A.I.G.C., affirmant que deux bateaux chargés de mercenaires, recrutés à Dakar, se dirigeaient vers Bissau pour s'emparer de cette ville avec l'aide de militaires africains de l'armée portugaise (*le Monde* des 9-10 juin), les dirigeants sénégalais ont réagi vigoureusement.

Dans une « *mise au point* » du ministre de l'information, rendue publique le dimanche 9 juin, ils apportent un « *démenti catégorique* » aux allégations du secrétaire général du P.A.I.G.C., « *mettant celui-ci en garde contre les pêcheurs en eau trouble et les professionnels de la subversion, qui n'ont pour objectif que de détériorer les relations de fraternelle coopération et le climat d'amitié qui a toujours existé entre les deux pays* ».

Tout en « *réaffirmant solennellement la politique d'aide et de soutien du gouvernement sénégalais à tous les peuples qui luttent pour leur indépendance, en particulier au peuple frère de Guinée-Bissau et aux militants deu P.A.I.G.C.* », M. Daouda Sow affirme que « *le fait, pour le gouvernement de la Guinée-Bissau, d'avoir diffusé de telles informations par voie de communiqué, sans concertation préalable avec le gouvernement sénégalais, ne tient aucun compte du traité d'amitié et de coopération qui lie les deux pays* ».

« *Un contact préalable*, fait-il remarquer à ce propos, *aurait pu éviter de diffuser sans vérification de telles informations, qui relèvent manifestement de l'intoxication.* »

On reparle des projets de « Grande Guinée »

On s'interroge, à Dakar, sur les raisons de cette brouille soudaine entre les nationalistes du P.A.I.G.C et les dirigeants sénégalais. L'opinion le plus couramment admise est que, par leaders du P.A.I.G.C. interposés, on assiste à un nouveau rebondissement de la querelle qui s'est développée depuis bientôt quinze ans entre Dakar et Conakry.

On se demande, à Dakar, si M. Sekou Touré n'a pas repris à son compte les projets de « grande Guinée » caressés autrefois par certains administrateurs coloniaux anglais. Celle-ci regrouperait autour de Conakry les deux anciennes possessions britanniques placées aux extrémistes de l'ensemble (c'est-à-dire la Sierra-Leone et la Gambie), l'ancienne Guinée française, la Guinée-Bissau et aussi la province méridionale sénégalaise de Casamance, ancien territoire portugais rattaché au Portugal il y a à peine un siècle, et où la coupure gambienne favorise la survivance d'un particularisme régional.

Déjà, le leader guinéen, en fournissant depuis près de trois ans une garde prétorienne au président Sakia Stevens et en assurant ainsi son maintien au pouvoir, a mis politiquement la main sur la Sierra-Leone. Il poursuit par ailleurs de constantes intrigues en Gambie, dont les dirigeants se sont peu à peu persuadés qu'ils avaient en lui un solide allié face au « puissant » Sénégal qui les enserre, et avec lequel leurs relations se sont détériorées ces derniers mois (il y a quelques semaines, notamment, une visite officielle que devait effectuer à Banjul — autrefois Bathurst — le président Senghor a été décommandée sans explication).

Les dirigeants du P.A.I.G.C. sont loin d'être unanimement d'accord sur une politique d'inféodation au régime M. Sekou Touré. Certains d'entre eux, installés à Ziguinchor en Casamance, notamment, semble-t-il, le président Luis Cabral, chef de l'Etat et demi-frère du leader assassiné, paraissent plutôt partisans d'une alliance avec le Sénégal. Ils avaient marqué des points ces derniers temps. C'est apparemment contre eux, en même temps que contre le Sénégal, qu'est dirigée la « contre-offensive » lancée à Conakry.

Il semble toutefois que la grande majorité des cadres et des militants nationalistes souhaite tout simplement tenir la balance égale entre Dakar et Conakry, estiment, à juste titre, qu'il ne se sont pas battus pendant de longues années contre le colonialisme portugais pour tomber immédiatement ensuite dans une autre dépendance.

PIERRE BIARNÈS.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission nous a fait écrire dans l'article de Jacques Nobécourt, consacré à une réplique de la direction du M.P.L.A. à des dissidents de ce mouvement (*le Monde* du 7 juin) que « *le commandant Floribert Monimaro se trouverait au Zaïre* ». En fait, il fallait écrire que « *le commandant Floribert Montmambo* (et non Monimaro) *se trouverait en République populaire du Congo* ». D'autre part, un membre dissident du M.P.L.A., M. Paulo Dos Anjos, nous affirme que la commission provisoire révolutionnaire du M.P.L.A. dont il est fait état dans cet article « *n'existe pas, et n'a jamais existé* ».

Destiné à compenser la hausse du pétrole

LE DON ARABE DE 200 MILLIONS DE DOLLARS EST JUGÉ INSUFFISANT PAR PLUSIEURS PAYS AFRICAINS

Mogadiscio (*A.F.P., A.P.*). — Bien que plusieurs pays aient jugé cette somme insuffisante, les ministres des affaires étrangères de l'Organisation de l'Unité africaine (O.U.A.), réunis dans la capitale de la Somalie, ont accepté samedi 8 juin une offre arabe de 200 millions de dollars (960 millions de francs français) destinée à compenser la conséquence de la hausse des prix du pétrole sur les économies des Etats africains.

Certains pays, dont le Kenya et l'Ethiopie, qui, non sans réticence, ont apporté l'année dernière un soutien aux Arabes en rompant les relations avec Israël, estiment que cette somme est insuffisante et ont réclamé au moins 500 millions de dollars.

M. Mansou Khaled, ministre soudanais des affaires étrangères, qui revient d'une tournée dans les pays arabes, a précisé que sur la somme déjà promise, la moitié seulement, soit 100 millions de dollars, serait immédiatement disponible. Il a déclaré que les Arabes avaient refusé d'accorder des prix pétroliers préférentiels aux pays africains, arguant du fait que les prix étaient fixés par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

Selon M. Peter Onu (Nigéria), secrétaire général adjoint de l'OUA, l'argent sera déposé à la Banque africaine de développement à Abidjan (Côte-d'Ivoire), qui sera chargée de l'administration de ce fonds et de l'octroi de prêts à faible intérêt.

A TRAVERS LE MONDE

Bulgarie

● L'ANNONCE A SOFIA DE LA CONDAMNATION A MORT POUR ESPIONNAGE de M. Henrich Natan Schpeter, ancien fonctionnaire à l'Organisation des Nations unies pour le développement, rappelé dans son pays en 1972, a suscité une vive émotion parmi ses anciens confrères des divers organismes de l'ONU à Genève, qui ont demandé sa grâce aux autorités bulgares. Amnesty International a accompli une démarche analogue. — (*Corresp.*)

Canada

● M. JULES LEGER, GOUVERNEUR GENERAL DU CANADA, victime d'une attaque cardiaque, a été hospitalisé d'urgence le samedi 8 juin au soir. L'état de M. Léger, qui a reçu les derniers sacremensts, demeure stationnaire. M. Léger était entré en fonctions au mois de janvier dernier. — (*A.F.P.*)

États-Unis

● LE PROFESSEUR BORIS REDKINE, spécialiste de la culture japonaise à l'université de Leningrad et qui enseignait à l'université d'Osaka depuis deux ans, dans le cadre d'échanges officiels, est arrivé samedi 8 juin à New-York. Il a demandé l'asile politique aux Etats-Unis. Son épouse, demeurée au Japon, s'apprête à regagner l'U.R.S.S.

République Sud-Africaine

● DES TROUBLES ont éclaté dimanche soir 9 juin à la mine d'or d'Harmony, dans l'Etat d'Orange. Plusieurs milliers de mineurs africains ont mis le feu a leurs logements. Des forces de police, armées de grenades lacrymogènes ont dû être appelées sur les lieux où elles ont rétabli l'ordre. La cause de ces troubles n'a pu être établie. Au cours de l'émeute, deux mineurs auraient été tués et quatre autres blessés — (*A.F.P.*)

Côte-d'Ivoire

● LA POLOGNE ET LA COTE-D'IVOIRE ont décidé d'établir des relations diplomatiques.

هكذا من الاصل

Angola

TOUT EN REDOUTANT UNE « CONGOLISATION »

Lisbonne pourrait exploiter les rivalités des trois mouvements de libération

Luanda. — L'existence en Angola de trois mouvements de libération qui prétendent également à une représentativité aussi large que possible des populations de ce territoire est un facteur particulièrement explosif.

De notre envoyé spécial

A court terme, les dissensions entre les dirigeants du M.P.L.A., du F.L.N.A. et de l'UNITA, *séparés par des rivalités* personnelles ou des options idéologiques et politiques différentes, sont naturellement un obstacle de taille à l'ouverture d'un éventuel dialogue entre les nouveaux dirigeants de Lisbonne et les porte-parole qualifiés de la rébellion nationaliste. Telle est l'opinion unanime, en Angola, des autorités portugaises, des membres du Mouvement démocratique angolais, qui regroupe des intellectuels libéraux, blancs et noirs, ayant souffert du régime salazariste, et des Africains qui ne cachent pas leur sympathie, dans la capitale, pour le mouvement du Dr Agostinho Neto, leader du M.P.L.A.

Tout en déplorant officiellement ces rivalités qui pourraient favoriser en Angola un *« processus de congolisation »*, les autorités portugaises locales sont naturellement tentées de les exploiter pour affaiblir la position de leurs futurs partenaires africains dans une discussion qui s'annonce particulièrement délicate.

Tout se passe à la portugaise, avec discrétion et subtilité. Mais la manière dont certains journaux de Luanda, qui ont adopté la *« nouvelle ligne démocratique »* de la métropole avec retard et ambiguïté, rendent compte des conflits de tendance au sein du M.P.L.A. ou des *« très bonnes dispositions »* de M. Jonas Savimbi, leader de l'UNITA, officieusement sondé par un missionnaire catholique de la région de Luso, en dit long sur les espoirs des milieux européens hostiles à une évolution trop rapide et surtout à une négociation où le M.P.L.A. apparaîtrait comme l'interlocuteur privilégié. Des trois mouvements de libération, le M.P.L.A. du Dr Agostinho Neto, de tendance socialiste, est pourtant celui qui rejette le plus énergiquement le racisme, aussi bien noir que blanc, et qui préconise un Angola indépendant et multiracial les Angolais d'origine européenne auraient également leur place.

Mais ces proclamations officielles du M.P.L.A. sont accueillies avec scepticisme, dans les deux communautés d'ailleurs, par tous ceux qui estiment que le Dr Agostinho Neto n'est pas en état de contrôler réellement les éventuelles réactions émotives et épidermiques d'une large fraction de la population africaine, pour laquelle l'accession à l'indépendance *« sera d'abord synonyme de spoliation et de revanche élémentaire »*.

Ceux-là ajoutent que les émissions du M.P.L.A., diffusées par Radio-Brazzaville, très écoutée en Angola en raison de la puissance de son émetteur, lancent fréquememnt des slogans inquiétants. Le GRAE de Roberto Holden, installé à Kinshasa, et dont le *« bras armé »* est le F.L.N.A., très actif dans les Dembos, au nord-est de Luanda, est de ce point de vue, semble-t-il, encore plus direct, et fait appel aux sentiments de révolte et de revanche de la population africaine. Selon des informations de bonne source, le F.L.N.A. disposerait dans le secteur nord de l'Angola, c'est-à-dire essentiellement dans les Dembos, massif montagneux et boisé, de cinq mille guérilleros contrôlant une population africaine estimée à vingt mille personnes.

Le F.L.N.A. peut encore compter sur une réserve de dix mille hommes entraînés dans les différents camps situés au Zaïre, dont celui de Kinkuzu. Des instructeurs chinois viennent d'arriver dans ces camps, cent vingt-deux, selon l'agence Zaïre-Presse.

Les ambitions du général Mobutu

L'état-major portugais en Angola n'écarte pas l'hypothèse d'une relance très vigoureuse des activités militaires du F.L.N.A. dans le nord du pays. On estime encore à Luanda que le président Mobutu, désireux d'accroître son autorité dans les organisations africaines, et soucieux de voir à Luanda un gouvernement partageant ses options politiques, incitera les leaders du F.L.N.A. à accroître leur pression militaire en Angola. Il aurait, en particulier, encouragé ceux-ci à recruter de nouveaux combattants à un rythme accéléré parmi les quelque cinq cent mille Angolais actuellement réfugiés au Zaïre.

Quant à l'Unita, dont la représentativité est soudainement mise en évidence par les autorités portugaises de Luanda, elle peut être tentée de jouer le rôle de bons offices entre le M.P.L.A. et le F.L.N.A., ou de participer, pour en tirer avantage, aux querelles intestines du M.P.L.A. et du F.L.N.A.

Les prétentions timides du FLING en Guinée-Bissau, et les revendications au Mozambique de groupuscules qui avaient été bien souvent mis en place par le gouvernement Caetano pour affaiblir le FRELIMO, apparaissent comme négligeables si on considère l'acuité et la gravité des rivalités entre les mouvements de libération en Angola. A Brazzaville, le Dr Pinto de Andrade, frère de Mario de Andrade, et leader du M.P.L.A., a confirmé qu'il n'était pas question pour son mouvement d'envisager pour le moment des négociations avec le F.L.N.A. de Roberto Holen. Il ne saurait non plus, selon le même dirigeant, être question d'ouvrir un dialogue avec les autorités portugaises dans ces conditions. Le Dr Agostinho Neto, qui se trouve lui aussi depuis quelques jours à Brazzaville, serait moins hostile à la réunion d'un congrès du M.P.L.A.

Cette réunion est réclamée avec insistance par des dirigeants du M.P.L.A. comme Mario de Andrade, Edouardo Santos et Hugo Meneses, fondateurs du mouvement populaire de libération de l'Angola, qui critiquent les tendances *« autoritaires »* du Dr Agostinho Neto. Ce dernier qui affronte déjà les *« tendances scissionnistes »* de Chipenda, dirigeant des groupes armés du M.P.L.A. opérant dans la région est de l'Angola, à partir de la Zambie, devra sans doute commencer par mettre fin à l'insubordination de quelques-uns de ses anciens lieutenants, déjà plus ou moins limogés par celui que les intellectuels noirs de Luanda appellent déjà le *« président Neto »*. *« Ce serait un drame terrible,* nous a dit un prêtre africain, *si les intrigues actuelles, en Angola et hors de l'Angola, parvenaient à éliminer un dirigeant respecté et qui possède une véritable stature de chef d'Etat. »*

Une expectative mêlée d'inquiétude

Si les deux minorités, la libérale, d'une part, acceptant de jouer franchement la carte de l'indépendance, et la « rhodésienne », d'autre part, qui cherche et trouve facilement des *« prête-noms »* noirs, sont de plus en plus actives à Luanda, il reste que la grande majorité de la population, européenne ou africaine, est dans une expectative mêlée d'inquiétude, de colère, d'espoirs ou d'appréhensions, et qui se nourrit de l'ambiguïté de la situation actuelle. Si les choses paraissent plus claires aujourd'hui en Guinée-Bissau et même au Mozambique, après la première prise de contact à Lusaka entre MM. Mario Soares et Samora Machel, il n'en est pas de même en Angola, où chacun s'accorde à penser que rien n'est encore réglé. Seuls, peut-être, certains des sympathisants du M.P.L.A. (par *« sympathisants »* il faut comprendre, dans le climat actuel, *« militants »*) se montrent très confiants. *« Nous savons,* nous ont-ils dit, *que notre représentativité politique est incontestable et nous pouvons en faire la preuve à tout moment en paralysant les activités de la capitale... »*

Dans ces milieux, comme dans ceux du Mouvement démocratique de l'Angola, on manifeste cependant une certaine préoccupation à l'annonce de la nomination sûre comme gouverneur général de l'Angola du général Silvinio Silverio Marques. Ce dernier, frère d'un des membres de la junte militaire de Lisbonne, a déjà été gouverneur à Luanda. Il n'est pas très bien vu par les *« Petits Blancs »*, qui lui reprochent d'avoir *« favorisé l'accession d'une petite bourgeoisie noire »* aux responsabilités. Mais son retour à Luanda suscite encore plus de réserves dans les rangs des libéraux, noirs et blancs, en raison de *« son attitude résolument colonialiste pendant son précédent mandat »*.

Lors de son passage à Luanda, M. Almeida Santos, ministre portugais des relations interterritoriales, avait sondé de nombreuses personnalités. La majorité d'entre elles avaient en tout cas recommandé la nomination d'un militaire *« en raison des circonstances particulières en Angola »*. De très bonne source, on déclare que des postes, trois au moins, auraient été offerts à des représentants des mouvements africains de libération, qui auraient ainsi accepté de participer indirectement au prochain gouvernement de l'Angola.

Mais, là encore, les dissenssions entre dirigeants nationalistes ne permettraient pas, du moins pour le moment, une réponse positive.

Les chefs de l'armée portugaise sont de leur côté très attentifs à la montée de la fièvre dans la population. Des incidents sont toujours à redouter. L'assassinat, mardi soir, à Luanda, d'un Africain par un barman au cours d'une discussion politique a incité l'état-major à renforcer les mesures d'alerte. L'Eglise d'Angola entre à son tour dans le débat. Les évêques sont réunis depuis plusieurs jours à Luanda, et se proposent de publier un communiqué précisant leur position. (Un seul évêque, celui de Malange, est africain.) Les évêques se rendraient ensuite au Portugal pour participer à une réunion de la conférence épiscopale prévue dans le courant du mois de juin à Lisbonne.

Il n'est pas douteux que l'épiscopat angolais est partisan d'une évolution pacifique et de la formation d'un nouvel Etat multiracial. Depuis 1961, début de l'insurrection nationaliste, bien des membres du clergé angolais avaient été poursuivis, arrêtés ou déportés par le gouvernement de Lisbonne.

MARCEL NIEDERGANG.

AMÉRIQUES

L'AFFAIRE DU WATERGATE

Le «New York Times» met en cause M. Kissinger

Washington. — Selon le « New York Times » de dimanche, s'appuyant sur des « sources très dignes de foi », M. Kissinger ne s'est pas limité, comme il l'a affirmé aux sénateurs et à la presse, à tenir un rôle passif et détaché dans l'affaire des écoutes téléphoniques concernant dix-sept journalistes et fonctionnaires. En fait, à s'en tenir aux informations recueillies par M. Hersh, un des correspondants politiques du journal de New-York, M. Kissinger n'aurait pas dit la vérité dans sa déposition, préalable à sa nomination, devant la commission sénatoriale des affaires étrangères. Selon le « New York Times », les documents du F.B.I. prouveraient qu'à deux, sinon à trois reprises, M. Kissinger serait intervenu auprès du F.B.I. par l'intermédiaire du général Haig, — alors colonel et bras droit de M. Kissinger au conseil national de sécurité — pour que soit maintenue la table d'écoute concernant un de ses collaborateurs, M. Morton Halperin. Ce dernier, après avoir quitté le conseil national de sécurité en signe de protestation contre la guerre du Vietnam, a engagé des poursuites contre M. Nixon pour « violation de ses droits constitutionnels ».

De même, M. Kissinger avait nié avoir jamais pris d'initiatives dans ce domaine ; il avait affirmé s'être contenté de donner les noms de ses collaborateurs qui avaient accès aux documents ayant fait l'objet de fuites dans les journaux. Sur la base d'informations puisées à bonne source, le « New York Times » estime que trois des quatre officiels « écoutés » n'avaient pas accès à ces documents. Ainsi, les notes du F.B.I. jetteraient un doute sur les déclarations de M. Kissinger, doute entretenu d'autre part par un passage difficilement intelligible d'un enregistrement d'une conversation de la Maison Blanche.

Enfin, M. Kissinger avait déclaré aux sénateurs qu'après mai 1970 son bureau n'avait que des contacts épisodiques avec le F.B.I. Selon le « New York Times », le colonel Haig resta en liaison constante avec le F.B.I., en précisant qu'il n'était qu'un exécutant de son patron Kissinger. Bref, M. Kissinger aurait tenu un rôle actif dans le domaine des écoutes téléphoniques.

Les notes de M. Ehrlichman

De notre correspondant

Le président Nixon, pour sa part, n'est pas au bout de ses difficultés avec les juges. Son refus de permettre aux avocats de M. Ehrlichman d'avoir accès aux propres notes de son ancien collaborateur l'expose à être cité devant le tribunal pour « *mépris de la Cour* ». Le président a cependant communiqué certains des documents réclamés par les défenseurs de M. Ehrlichman, mais il refuse de remettre ceux qui, à son avis, concernent la sécurité nationale. Le juge fédéral Gerhard Gesell, devant qui M. Ehrlichman doit comparaître, estime qu'il n'appartient pas au président d'apprécier la nature des documents requis par voie d'injonction judiciaire. « *Ce contrôle présidentiel*, » dit le juge, *est à la limite de l'obstruction et va entièrement à l'encontre de toutes nos conceptions de la justice...* »

Les milieux proches du président estiment pourtant que le pire est passé et que les dernières audiences à huis clos de la commission judiciaire de la Chambre ont pris un tour favorable à M. Nixon.

Des confidences faites aux journalistes, il ressort que sur la base des documents en leur possession, aucun acte illégal ou justifiant l' « impeachment » n'a été accompli par le président dans les affaires annexes au Watergate. Concernant les faveurs consenties à I.T.T. et aux trusts laitiers, les documents sonores confirmeraient en effet que le président, en recommandant l'abandon du procès anti-trusts fait à I.T.T., était motivé par sa foi dans la libre entreprise et non par la promesse d'une contribution financière importante à la caisse électorale des républicains. En ce qui concerne le relèvement du prix du lait, les documents entendus par la commission n'établiraient pas formellement que cette décision ait été prise par le président en fonction de l'engagement des trusts laitiers de donner 2 millions de dollars à la campagne électorale des républicains. Là encore, le président se serait prononcé uniquement pour des raisons politiques

De même, à l'issue des dernières discussions consacrées à l'affaire du Watergate proprement dite, la plupart des membres de la commission ont admis que les documents sonores et écrits communiqués ne permettaient pas de conclure à une participation du président à la tentative d'étouffement. D'où leur insistance à en obtenir d'autres, que la Maison Blanche leur refuse, sans doute parce qu'elle souhaite que la commission ne dispose pas de preuves plus solides à l'appui des conclusions qu'elle doit soumettre à la Chambre.

Ainsi, l'optimisme de la Maison Blanche n'est pas simplement de commande. M. Nixon a peut-être perdu la bataille de l'opinion publique, mais sur le terrain strictement juridique la cause est loin d'être entendue. La décision de la Cour suprême en juillet, concernant le privilège de l'exécutif, sera importante, mais, pour qu'elle affecte vraiment le président, il faudrait qu'elle soit prise en sa défaveur à une nette majorité, sans équivoque possible.

HENRI PIERRE.

LES ÉTATS-UNIS ET L'ARABIE SAOUDITE ONT SIGNÉ UN IMPORTANT ACCORD DE COOPÉRATION

Le président Nixon et sa suite quittent Washington ce lundi 10 juin, à 14 heures (heure française), pour Salzbourg, en Autriche, où le chef de l'exécutif américain passera la journée de mardi avant de commencer sa tournée au Proche-Orient.

Samedi, les États-Unis et l'Arabie Saoudite ont signé à Washington un accord créant une commission conjointe de coopération économique entre les deux pays.

(De notre corespondant.)

Washington. — Pour les milieux du département d'Etat, l'accord entre les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite signé samedi dernier dans la capitale américaine éclipse presque par son importance le voyage du président Nixon au Proche-Orient. En effet, en dehors de la reprise probable des relations diplomatiques avec la Syrie, aucun résultat concret immédiat n'est attendu de ce déplacement, dont l'objet, selon la Maison Blanche, est de sanctionner au plus haut niveau, et d'illustrer de manière spectaculaire, les « *nouvelles et heureuses relations des Etats-Unis avec les pays arabes...* » L'entourage du président, bien sûr, veut ignorer l'heureuse diversion que représente ce voyage pour le président Nixon, à un moment où il se trouve aux prises avec les représentants du législatif et du judiciaire.

Amplifiant les déclarations de M. Kissinger, qui a parlé « *d'une étape importante de nos relations avec l'Arabie Saoudite et le monde arabe en général* », les milieux diplomatiques américains estiment que l'accord américano-saoudien doit être considéré comme un modèle pour les autres Etats arabes avec lesquels les Etats-Unis veulent développer leurs relations économiques et militaires. Après l'accord récemment conclu avec l'Egypte établissant également une commission économique conjointe (mais de plus faible importance), on pense que la Jordanie voudra, elle aussi, sur les mêmes bases renforcer ses relations avec les Etats-Unis. « *Je n'exclus pas d'autres pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord* », a dit un porte-parole du département d'Etat. Cette déclaration entretient les spéculations selon lesquelles la Syrie et l'Algérie pourraient également rechercher la même formule d'accord avec Washington.

Encourager la production de pétrole

Mais un des soucis majeurs, très apparent dans les commentaires officiels, est de dissiper l'impression que les Etats-Unis préfèrent la formule du bilatéralisme qu'ils dénonçaient vigoureusement chez les autres, Français et Japonais notamment. Les « *relations spéciales* » entre les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite, dit-on, favorisent la stabilité des approvisionnements de pétrole, dans l'intérêt de tous et pas seulement des Etats-Unis. En offrant aux Saoudiens ses chercheurs, ses techniciens, ses experts bref la possibilité de développer leur économie et de s'industrialiser, Washington veut les encourager à accroître leur production de pétrole en la portant de 8 700 000 barils par jour à 20 millions de barils.

Dans l'immédiat, à un moment où les pays producteurs parlent d'augmenter le prix, déjà très élevé, du pétrole brut, l'Arabie Saoudite, favorable à un abaissement des tarifs en augmentant sa production, pourra provoquer une baisse des prix sur les marchés mondiaux.

Sur le plan militaire, le communiqué répond au souci des Etats-Unis de favoriser la coopération des pays du golfe Persique pour assurer leur sécurité. La commission sur les problèmes de sécurité, qui vient d'être créée, supervisera les programmes en cours concernant les livraisons de matériel et l'entraînement du personnel. La commission se réunira à l'automne. — H. P.

PROCHE-ORIENT

Le Conseil national palestinien a défini les conditions d'une éventuelle participation à la conférence de Genève

Le Conseil national palestinien a terminé ses travaux, dimanche 9 juin en fin de matinée, avec l'adoption du programme politique en dix points (« le Monde » du 4 juin). Ce document préconise l'établissement d'une autorité nationale dans les territoires qui seront libérés et laisse prévoir la participation de la résistance à la conférence de Genève, si celle-ci traite le problème palestinien comme celui des « droits nationaux d'un peuple », et non sur la base de la résolution 242, qui en fait « un problème de réfugiés ». Selon l'agence palestinienne Wafa, un point additionnel a été annexé au programme. Il stipule que, « dans le cas où surgirait une situation présentant un caractère décisif par rapport à l'avenir du peuple palestinien, le Conseil national sera convoqué en session extraordinaire pour en discuter ».

M. Yasser Arafat a été réélu président du comité exécutif de l'O.L.P. (C.E.O.L.P.), qui comprend quatorze membres (dont six nouveaux). Un seul membre du C.E.O.L.P. sortant, qui comprenait huit membres, ne fait pas partie de la nouvelle équipe. Il s'agit de M. Youssef Sayegh (indépendant), président de la Caisse nationale palestinienne.

De notre correspondant

Le Caire. — Ouverte le 1er juin au Caire, dans un climat d'incertitude, la douzième session du Conseil national palestinien s'est achevée dans une atmosphère de détente, voire de soulagement. Une ambiance franchement cordiale a régné lorsque, à l'issue de la réunion finale, les délégués se sont retrouvés pour un repas de clôture dans un hôpital palestinien de la banlieue cairote. C'est là que M. Yasser Arafat, très souriant, nous a déclaré : « *Cette session est une grande victoire. Le programme politique unanimement voté et accepté, exprime d'une façon claire l'unité des rangs palestiniens. Cette unité est le résultat d'un dialogue démocratique. Nous en sommes très fiers.*

» *Le Conseil national est parvenu à cette attitude unifiée à un moment où beaucoup attendaient le contraire. C'est un des miracles de cette session.*

— Demanderez-vous une modification de la résolution 242 des Nations unies ?

— *Au moment où je vous parle*, répond le président du comité exécutif de l'O.L.P., *nous ne demandons pas de modification. Nous exigeons et nous exigerons la justice et la satisfaction des droits nationaux du peuple palestinien. Pour atteindre ce but, nous emploierons tous les moyens. Je dis bien, tous les moyens.* »

De l'avis de maints Palestiniens ayant participé aux travaux de leur Conseil national, jamais assises de l'O.L.P. ne s'étaient déroulées avec autant de « sérénité », et avec, chez les délégués, un si grand sens des responsabilités, « *en dépit de l'incompréhension manifestée parfois par les pro-irakiens et par les amis de Habache et de Jebril* ». Si M. Habache, dirigeant du Front populaire, n'était pas venu personnellement au Caire, le chef du Front populaire-commandement général, M. Ahmed Jebril, habituellement aussi enclin à la clandestinité que M. Habache, assistait à la réunion du Conseil national.

L'une des décisions les plus importantes de ce conseil est d'ailleurs que M. Jebril aura désormais un représentant au sein du comité exécutif de l'O.L.P.

Il convient également de noter que les envoyés du gouvernement algérien au Conseil national palestinien paraissent avoir joué un rôle actif dans le déroulement des réunions. L'Algérie est du reste, avec l'Egypte, la Syrie, le Koweït et l'Irak, l'un des cinq pays arabes (sur vingt), que M. Arafat a nommément et publiquement remerciés pour leur aide aux Palestiniens.

Abou Salah, membre du bureau politique du Fath, a tenu néanmoins à nous signaler que ce qui l'avait le plus frappé au cours de ce conseil national, c'est, contrairement aux précédents, « *l'absence d'ingérences arabes* ». Nombre d'observateurs ont enfin remarqué que si le conseil national a loué l'appui apporté à la cause palestinienne par le bloc communiste, et notamment par l'Union soviétique, il a, en contrepartie, lancé un appel « *en vue de la cessation de l'émigration des juifs du monde entier vers la Palestine occupée* »

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

LE NOUVEAU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'O.L.P.

Voici la nouvelle composition du comité exécutif de l'O.L.P. :

- M. Yasser Arafat (Fath).
- M. Farouk Kaddoumi (Fath).
- M. Zoheir Mohsen (Saika).
- M. Abdel Wahab el Kayali (Front de libération arabe).
- M. Ahmed Yamani (F.P.L.P.).
- M. Ahmed Abdou Rabbou (F.D.P.L.P.).
- M. Zohdi el Nachachibi (indépendant).
- M. Hamed Abou Setteh (indépendant).
- M. Talal Naji* (F.P.L.P., commandement général).
- M. Elia Khoury* (indépendant de Cisjordanie).
- M. Abdel Aziz Wagih* (Armée de libération de la Palestine).
- M. Mohsen Abou Mayzer* (indépendant, pro-Fath).
- M. Abdel Jawad Salah* (indépendant, pro-Fath).
- M. Walid Kamhaoui* (indépendant).

(*) Nouveaux membres.

SCIENCES

AU MOIS DE SEPTEMBRE DERNIER EN GRANDE-BRETAGNE

Trente-cinq travailleurs ont été irradiés dans l'usine nucléaire de Windscale

Trente-cinq travailleurs ont été irradiés dans l'usine nucléaire de Windscale en Grande-Bretagne, où sont retraités les barreaux de combustibles qui ont été « brûlés » dans les réacteurs. Plusieurs travailleurs ont été soumis à une dose de radiations supérieure à la dose limite.

L'accident s'est produit en septembre dernier, et vient seulement d'être connu à la suite d'indiscrétions portant sur les résultats de l'enquête. Mais peu de détails ont été donnés sur l'accident.

D'autre part, en France, un préavis de grève a été déposé le vendredi 7 juin par les syndicats C.F.D.T. et F.O. du centre nucléaire de La Hague, qui est l'usine française analogue à Windscale. La grève est prévue pour le jeudi 13 juin et est motivée par des raisons salariales. Mais les syndicats de La Hague se sont plaints à plusieurs reprises des conditions de sécurité dans l'usine.

L'usine de Windscale détient le record des accidents nucléaires. En 1957, moins d'un an après sa mise en service, un incendie avait provoqué des dégagements d'oxyde dans l'atmosphère. En septembre 1970, l'usine avait été partiellement fermée à la suite d'une augmentation de la radio-activité à l'intérieur, provoquée par l'accumulation anormale de plutonium dans une des zones de l'usine.

L'accident de septembre 1973 semble dû à une réaction chimique entre du zirconium et un solvant, ce qui a provoqué une augmentation de pression et des fuites de radio-activité. Comme l'usine était alors arrêtée, les travailleurs ont apparemment ignoré les alarmes, et ce n'est que quinze minutes plus tard que l'usine fut évacuée.

On sait que les usines de retraitement, telles La Hague et Windscale, sont parmi les plus exposées aux risques de la radio-activité, puisqu'elles extraient des barreaux de combustibles qui ont séjourné plusieurs mois dans les réacteurs : l'uranium non brûlé, le plutonium et les produits de fission qui s'y sont formés. Les combustibles, très radio-actifs, sont amenés à l'usine dans des châteaux de plomb, puis sont stockés dans des piscines sous plusieurs mètres d'eau. On scie alors les gaines métalliques qui les enferment, ou on les dissout chimiquement, et les combustibles mis à nu sont alors à leur tour dissous.

Les usines sont divisées en plusieurs zones, selon la quantité de radio-activité qui y règne, les zones les moins dangereuses étant placées en dépression par rapport aux zones les plus dangereuses. Ainsi, l'air fuit vers les zones de haute activité. Il semble qu'à Windscale une augmentation de pression dans une zone dangereuse ait repoussé l'air vers des zones moins radio-actives.

SOCIÉTÉ

UN CONGRÈS A GRENOBLE

La condition féminine et la qualité de la vie

De notre correspondant

Grenoble. — Réunies à Grenoble, du 7 au 9 juin, pour leur congrès national, le douzième depuis la naissance de l'association — au lendemain de la seconde guerre mondiale, — un millier de femmes appartenant à l'Union des femmes françaises ont cherché à définir le rapport « Qualité de vie et condition féminine ».

Leurs travaux se sont déroulés sans que le moindre souffle contestataire vienne agiter l'association. Les déléguées se sont séparées après avoir décidé à l'unanimité de reconduire la plate-forme adoptée en 1971, de réélire le bureau national — dont la présidente, Mme Marcelle Huisman, élue pour la première fois en 1968. Unanimité toujours pour qu'une audience soit demandée au premier ministre avant la fin du mois.

« *Nous formons une organisation sérieuse* », disent de leur mouvement les responsables de l'U.F.F. Effectivement, à l'heure où les pétroleuses du M.L.F. décident d' « enquiquiner » leurs oppresseurs, le rassemblement de ces dames en tailleur et de ces jeunes femmes en robe et pantalon confection, paraît presque guindé. Ici, pas de robe longue mode, de chevelure passée au henné, pas de seins libres sous les blouses indiennes, pas de folklore. Pas non plus de contestation de la société de consommation présente dans le hall du Palais des congrès avec ses ambassadeurs en matériel ménager.

Un congrès traditionnel, donc, mais qui sont ces militantes de l'U.F.F. ? Des ouvrières des cités de la grande couronne parisienne usées par le travail, les enfants et les difficultés quotidiennes, des employées de bureau, de commerce, plus coquettes, les cheveux plus soignés « *parce que la profession l'exige* » ; des paysannes aussi, très peu nombreuses encore, un peu gênées par leur bonne mine qui ne traduit pas toujours leurs soucis ; des institutrices, des infirmières, des avocats et des médecins ; toutes, ou presque mères de famille, parfois veuves ou divorcées, plus rarement célibataires.

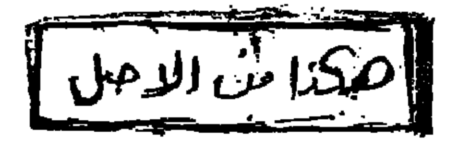
Elles ont rejoint les rangs de l'U.F.F. pas seulement pour défendre leur condition féminine. Leur libération à elles passe par celle de toute la famille. L'homme n'est pas ennemi, mais victime. On lutte « *avec lui, pas contre* ».

Il y a celles qui ont recherché un jour l'organisation qui pourrait prendre en charge leurs difficultés du moment, à l'occasion d'un conflit avec une municipalité ou une administration ; celles qui l'ont fait pour « *sortir de leur solitude* ». Le plus souvent « *c'est une amie du quartier* » qui leur a parlé de l'organisation ; parfois une collègue de travail. Elles affirment qu'elles ne connaissent pas l'U.F.F. « avant ». Etaient-elles déjà membres d'une autre association, d'un syndicat, d'un parti politique ? Elles répondent, en général, par la négative. Cependant, celles qui ont travaillé ou travaillent encore ont été ou sont syndiquées, à la C.G.T. en général.

Communiste ? Le mot effraie. Depuis le dernier congrès, à Versailles en 1971, l'U.F.F. a adopté un programme pour une union plus large. Elle a cherché à se débarrasser de cette image de marque jugée encombrante pour la stratégie qu'elle entend mener. « *Une réputation mal fondée, entretenue à l'extérieur pour empêcher le développement du mouvement* », disent les unes. « *Réelle et parfois bien gênante* » pour cette militante de la première heure « *qui n'a jamais eu sa carte du P.C. et a longtemps souffert du sectarisme des dirigeantes du mouvement* ».

Ainsi l'U.F.F. ne veut plus être le reflet de l'idéologie d'un parti politique. A gauche, cependant ? Certes, les revendications qu'elle présente, les couches sociales qui la composent, l'attestent. « *Mais il y a des femmes qui ont voté Giscard d'Estaing dans notre comité* », dit telle déléguée du Midi de la France. Le nombre des adhérentes croît de façon très sensible — 33 500 adhésions nouvelles au cours des trois dernières années, — ce qui permet aux responsables de l'associatoin de parler de 80 000 militantes. Avec ses 3 500 comités et ses 150 animatrices permanentes ou occasionnelles, l'U.F.F est présente aujourd'hui dans 93 départements. L'âge des nouvelles recrues est bas : dans le bureau national, élargi à l'occasion du congrès, l'âge moyen des 70 nouvelles élues — sur 169 — est de trente-trois ans. Cette progression des effectifs, cet accroissement de son audience, cette détermination sur la base d'un programme clair, ce sont les armes que l'U.F.F. veut utiliser contre les pouvoirs publics pour obtenir la satisfaction de ses revendications.

BERNARD ELIE.



SCIENCES

LA PEUR NUCLÉAIRE

IV. — Non, mais...

Une centrale est faite pour fonctionner normalement, mais se trouve-t-elle, en dépit de toutes les précautions qui ont été prises, à l'abri de tout accident ? Une âpre controverse s'est déroulée aux Etats-Unis à ce sujet... (le Monde des 6, 7 et 8 juin).

Par NICOLAS VICHNEY

La question n'est pas de savoir si la peur nucléaire existe — tout au plus ceux qui l'éprouvent ont-ils appris, en l'absence de tout accident, à vivre avec elle, — mais de déterminer si elle est justifiée.

Les uns affirment leur conviction — on pourrait même dire leur foi... — dans l'existence d'un danger nucléaire. Les autres répliquent en brandissant des négations indignées. Mais tous donnent l'impression de forcer leur talent car la réponse, s'il en est une, ne devrait sans doute être ni un *oui* catégorique ni un *non* définitif. Chercherait-on à tout prix une formule, on serait plutôt tenté de dire : *non, mais...*

C'est le sentiment que l'on retire d'entretiens au Massachusetts Institute of Technology (MIT), à Boston.

Premier interlocuteur : Henry Kendall, professeur de physique des hautes énergies. Principal animateur de l'Union of Concerned Scientists, qui rassemble des hommes de science qui se sentent concernés par l'évolution de notre société, « conseiller technique » comme il le dit lui-même de Ralph Nader, et reconnu aujourd'hui comme le principal opposant aux centrales nucléaires, c'est avec vigueur qu'il demande la tête de l'atome, s'en prenant aux grands « managers » de l'industrie nucléaire, tels ceux de Westinghouse, le principal constructeur de centrales nucléaires aux Etats-Unis.

● *Les fissures dans les caissons en acier des centrales ?* Pour le professeur Kendall, le problème est sérieux et l'A.E.C. coupable de ne pas y prêter attention.

Westinghouse réplique : nos calculs montrent que la probabilité de rupture est de 10^{-8} : la rupture n'a de chance de se produire qu'une *fois* tous les cent millions d'années.

● *La défaillance du système de refroidissement du cœur ?* Pour le professeur Kendall, la rupture d'une canalisation risque d'engendrer des ondes de choc qui peuvent se propager jusqu'aux échangeurs de chaleur, lesquels présentent toujours quelques fissures. Ces fissures s'élargiront. La vapeur pénétrera dans le circuit de refroidissement puis dans le cœur pour y faire bouchon et empêcher l'eau injectée par le système de secours d'y pénétrer. Toutes les chances donc pour que ce système, l'E.C.C.S., soit inopérant.

La probabilité de la rupture d'une canalisation est de 10^{-4} ou 10^{-5} (une rupture tous les dix mille ou cent mille ans) répond Westinghouse, et celle d'une défaillance de l'E.C.C.S. de 10^{-3} ou de 10^{-4} (une défaillance tous les mille ou dix mille ans). La chance pour que les deux incidents se produisent en même temps oscille donc (on obtient le résultat en faisant la somme) entre 10^{-7} et 10^{-9} une fois par dix millions ou par milliard d'années).

Les « arbres » du professeur Rasmussen

En fait, on peut craindre que Kendall ne fasse preuve d'un pessimisme systématique et redouter que Westinghouse n'embellisse les choses... Pour en avoir le cœur net, et prouver sa bonne foi, l'A.E.C. a donc fait entreprendre une étude de fond qui reposerait sur les méthodes d'analyse les plus modernes. C'est également au MIT qu'elle se déroule, à l'autre extrémité du campus, sous la direction de Norman Rasmussen, professeur de technologie nucléaire.

La méthode de Rasmussen, qu'il applique avec ses collaborateurs — une quarantaine — aux centrales à eau légère de modèle américain, donc à celles qui sont construites en France, veut que l'on commence par identifier tous les différents processus selon lesquels des accidents pourraient se produire. On détermine ensuite quelles seraient les quantités de produits radioactifs qui dans chaque cas s'échapperaient de la centrale. Question suivante : comment ces produits se distribueraient-ils aux alentours de la centrale ? Quels seraient les effets à prévoir sur les personnes et les biens ? Il n'y a plus qu'à donner une estimation globale du risque...

Mais avant de descendre les cascades de conséquences, il faut déterminer dans chaque cas pourquoi un accident se produirait et quelle est sa probabilité. La méthode consiste alors à dessiner... des « arbres ».

— D'abord un « arbre d'événements *(event trees)* qui définira tous les enchaînements possibles de circonstances. De deux choses l'une : tel système important marche ou ne marche pas. S'il ne marche pas, le système de secours est-il prêt à fonctionner ? Dans la négative, il y a risque d'accident. Il en est de même dans l'affirmative, mais à condition, par exemple, que le dispositif d'alimentation en électricité du système de secours se révèle alors hors d'usage. Mais si la conséquence est identique, sa probabilité est différente d'un cas à l'autre...

— Ensuite, un « arbre de défaillances » *(fault tree)*, car il faut déterminer la probabilité que chaque matériel a de tomber en panne et combiner ensuite toutes les chances que telle pompe a de marcher et que telle vanne a de ne pas marcher pour arriver à une évaluation globale.

Pratiquement, il n'y a donc qu'à rassembler des informations sur tous les matériels d'une centrale et à les confier à un ordinateur après avoir écrit les programmes nécessaires, non sans avoir tenu compte, chemin faisant, de tout ce que le montage des « arbres » a pu révéler.

Le droit d'avoir peur ?

Et à quoi arrive-t-on ? Le professeur Rasmussen n'a pas encore remis son rapport final, mais il ne refuse pas d'indiquer des résultats préliminaires. Après avoir déduit de chaque possibilité d'accident les fuites radioactives, puis défini leur répartition dans l'environnement en fonction de la nature du site et des conditions météorologiques et, enfin, leurs conséquences physiologiques, il aboutit à définir la probabilité d'un accident en fonction des dommages qu'il occasionnerait.

Une façon d'utiliser ces résultats est de se demander quelle serait la probabilité d'un accident provoquant un nombre de morts équivalent à celui dû à une catastrophe de nature connue : par exemple un accident d'avion qui fait en moyenne cent victimes. On trouve alors 10^{-6} : pour une centrale, un accident qui aurait de telles conséquences risque de se produire une fois dans une période longue d'un million d'années. Pour mille centrales — un nombre que l'on atteindra bien avant l'an 2000, puisque l'on prévoit actuellement d'en construire une centaine par an dans le monde, — un accident tuant cent personnes pourrait se produire approximativement tous les mille ans.

C'est cette évaluation qui intuitivement conduit au *non, mais...* NON : en effet, les calculs du professeur Rasmussen devraient montrer que les centrales nucléaires ne « sauteront » pas comme des bouchons de champagne. MAIS ces calculs montrent aussi que l'on ne peut exclure le risque d'un accident, même s'il semble ne devoir se produire qu'à une fréquence assez faible pour pouvoir être négligé.

Il n'y a plus, maintenant, question essentielle, qu'à savoir si le risque qu'appelle ainsi le recours à l'énergie nucléaire peut être accepté par ceux qui ont à le supporter.

Généralement, lorsque l'on reconnaît une probabilité de 10^{-3} (une chance sur mille par an) à une cause donnée de mort, on prend immédiatement les mesures nécessaires pour la faire disparaître.

A 10^{-4} (une chance sur dix mille) on se trouve en présence d'un risque hautement reconnu et chacun est en principe prêt à faire un sacrifice pour écarter la menace. C'était la probabilité d'un accident de voiture mortel par an aux Etats-Unis en 1968.

Descendant jusqu'à 10^{-5} (une chance sur cent mille), le péril est reconnu et on en parle, sans toujours faire davantage. C'est la probabilité annuelle d'une mort accidentelle par empoisonnement ou du fait d'une arme à feu.

Plus bas, vers 10^{-6} (une chance sur un million) ou 10^{-7} (une chance sur dix millions), on cesse généralement de se sentir personnellement concerné par le péril. C'est, par exemple, la probabilité annuelle d'être frappé par la foudre.

Mais il existe une différence essentielle entre le risque que l'on accepte personnellement (prendre sa voiture ou voyager en avion) et celui qui vous est imposé (on a décidé de construire une centrale nucléaire à proximité de votre résidence).

Les calculs sur les risques présentés par les centrales nucléaires nous les feront-ils redouter autant que la voiture, ou autant que la foudre ? Dans les documents américains qui font autorité, on admet que nous ne le savons pas encore.

Le risque contre le bénéfice

Peut-on cependant raisonner d'une manière absolue sur le risque inhérent au recours à l'énergie atomique sans le rapprocher du bénéfice que l'on en attend, et procéder à une estimation relative ? La difficulté est alors d'exprimer le risque encouru et le bénéfice attendu en des termes qui puissent être comparés, le coût par exemple. Chacun fait plus ou moins le rapprochement qualitativement, mais de là à y procéder quantitativement...

En toute logique, une telle analyse aurait dû constituer un des fondements d'une décision d'acceptation ou de rejet de l'énergie nucléaire. Dans la pratique, comme souvent, c'est l'inverse qui s'est produit : on s'est tellement engagé dans la voie nucléaire que le point de non-retour semble dépassé. Se trouverait-on une fois de plus en présence d'un fait accompli et aujourd'hui serait-il déjà trop tard pour discuter du bien-fondé de l'option qui a été prise ? Renoncer à l'atome impliquerait que l'on tienne compte de la perte qu'appellerait ce retour en arrière, du coût de la recherche d'une autre solution à nos problèmes énergétiques, de ses avantages et désavantages propres...

Mais peut-être est-il encore temps de débattre des modalités de l'option arrêtée, en dépassant bien sûr le cadre de l'éventuel accident nucléaire, qui demeurera l'exception, pour étendre la comparaison du bénéfice escompté et du risque attendu au cas où les centrales fonctionneraient sans incident. Et en prenant aussi en considération les risques inhérents à l'ensemble du cycle de combustible : transport et retraitement du combustible irradié, stockage des déchets...

En l'an 2000

Une façon brutale de poser la question serait de se référer à ce que l'on peut prévoir aujourd'hui de l'an 2000. En 1972, une étude détaillée a été entreprise de ce qui adviendrait à une région représentative des Etats-Unis, et ses résultats étendus à l'ensemble du pays. Elle a montré que si en 1970 la population américaine avait été soumise, dans son ensemble, à une irradiation de 0,003 millirem par personne — du fait de l'emploi de l'énergie nucéaire — chaque Américain aura, en l'an 2000, à absorber une dose moyenne de 0,2 millirem. Une différence significative, mais qu'il est difficile d'interpréter... Une tentative n'en a pas moins été faite par le Comité consultatif sur les effets biologiques des radiations ionisantes de l'Académie nationale des sciences et du Conseil national de la recherche. Elle montre que, sur une population escomptée de 300 millions d'habitants en l'an 2000, il faudra attribuer au cancer la mort de près de 500 000 personnes par an, et que les cancers induits par les fuites radio-actives entreraient dans ce total pour une dizaine de cas par an.

Cela — en excluant tout accident et tout risque génétique — pour disposer d'une source de kilowatts-heure à laquelle on demandera alors le dixième environ de l'énergie appelée aux Etats-Unis. Est-ce acceptable ? Est-ce trop ?

En fait, le problème de fond ne tient pas à ce que nous ignorons le risque exact que présente le recours à l'énergie nucléaire pour chacun d'entre nous et pour la population à laquelle nous appartenons. Les Américains finiront bien par fournir des chiffres... Il réside plutôt dans le fait que nous ne savons pas quel nouveau risque nous sommes prêts à endosser en plus de tous ceux que la vie moderne nous impose déjà. Certes, nous apprendrons qu'une centrale nucléaire ne peut pas ne pas avoir de panne, comme nous avons appris qu'un avion peut s'écraser. Le mouvement de contestation nous aidera, en dépit de ses outrances ou peut-être à cause d'elles, à bénéficier de nouvelles mesures de sécurité. Mais la question demeurera, et c'est celle que l'on se pose couramment aux Etats-Unis : « *How safe is safe enough ?* » « Jusqu'à quel degré l'énergie nucléaire doit-elle être sûre pour être assez sûre ? »

La réponse dépend de chacun de nous mais, dirait-on, aucun de nous n'en a à formuler.

FIN

MÉDECINE

UNE JOURNÉE D'ÉTUDES DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

Contraception et psychiatrie

Elargissant sans cesse le champ de sa compétence, où le corps n'est plus tout, la médecine doit, aujourd'hui, s'interroger très tôt sur les conséquences des progrès qu'elle réalise. Quand provoquent-ils plus de maux qu'ils n'en guérissent ? On sait les passions soulevées par l'introduction légale en France des méthodes efficaces de contraception (pilule et stérilet). On se souvient des descriptions apocalyptiques de leurs adversaires, qui annonçaient des déchéances physiques et mentales irréparables. Six ans après le vote de la loi Neuwirth, et alors que son application commence à ne plus être entravée, il était opportun que des psychiatres s'interrogent sur les conséquences de l'utilisation de la pilule ou du stérilet dans leur domaine. C'est ce qu'ils ont fait à l'occasion d'une récente journée d'études organisée à Paris par la Société médico-psychologique consacrée au thème « *contraception et psychiatre* ».

De l'ensemble des exposés, il ressort qu'aucune certitude ne peut être proclamée. La pilule ne sème pas nécessairement le trouble dans l'esprit des femmes qui en usent habituellement, mais elle n'est pas « neutre » pour autant. Les conclusions qui se dégagent de certaines recherches doivent être maniées avec prudence, car elles sont encore bien parcellaires. Le professeur J. Cullberg (Suède) a présenté les résultats d'une expérience intéressante menée en Suède. Des pilules vraies et des pilules fausses (placebo) ont été distribuées régulièrement à un groupe de trois cent vingt femmes, chacune devant ignorer le type de pilule qu'elle utilisait. Il s'est avéré que 17 % de celles qui avaient utilisé des pilules sans incidence physiologique éprouvaient des troubles mentaux légers, tandis que la proportion atteignait 32 % chez les femmes qui avaient pris les pilules « vraies ».

La différence (15 %) est loin d'être minime et pourrait laisser à penser que par ses seules caractéristiques chimiques la pilule peut modifier l'état mental des femmes. Pour peu, sans doute, que le « terrain » facilite une telle évolution. Le professeur Cullberg, à ce propos, soulignant que des troubles psychologiques apparaissaient aussi chez les femmes qui avaient pris une « *fausse* » pilule, insista sur ce point en déclarant : « *Toute femme est inquiète sur ce qui se passe dans son corps quand elle prend la pilule. L'incorporation orale est liée à des possibilités d'influence magique qui font partie intégrante des effets de la pilule.* » Aussi la pilule peut-elle être considérée par certaines, indépendamment de ses propriétés biochimiques, comme « *un acte de stérilisation* » et comme devenant « *un ennemi castrateur* ». Cela expliquerait que, dans le groupe soumis au placebo, 14 % des femmes aient éprouvé des nausées, 11 % des troubles sexuels, 9 % des maux de tête, etc., etc.

L'équilibre du couple

Le docteur Charlin (Besançon) apporta, pour sa part, les observations intéressantes d'une consultation de gynécologie psychosomatique où sont traitées régulièrement des femmes frigides. Il relata l'exemple de ce mari qu'on ne vit jamais accompagner sa femme à la consultation, mais qui s'y présenta le lendemain du jour où sa femme lui apprit qu'elle avait décidé de « *prendre la pilule* ». « *Le mari*, commente le docteur Charlin, *ne supporte plus de rester l'absent de la relation entre sa femme et le thérapeute. Il s'interpose et même s'oppose. Cette réaction agressive peut être nécessaire au rétablissement d'une harmonie sexuelle perdue.* » Dans ce cas, la contraception a une incidence psychologique heureuse puisqu'elle « *réinvestit le mari dans son rôle de géniteur possible, et que la prescription peut modifier l'équilibre du couple* ».

S'il est clair que la contraception n'atteint pas l'équilibre mental de toutes ses utilisatrices, on peut se demander si elle n'a pas une influence plus insidieuse sur leur comportement, notamment à l'égard du suicide. Pour le savoir, le Dr Fabre (Toulouse) a mené une enquête de huit mois auprès de cinq cent onze femmes accueillies dans un service de réanimation après une tentative de suicide. Aucune corrélation très nette n'a pu être faite entre la prise de la pilule et le geste suicidaire. On a simplement observé deux tendances : « *Le fait de n'avoir pas d'enfant quand on prend la pilule freine le geste suicidaire. Le fait de la prendre quand on a beaucoup d'enfants ne semble, au contraire, pas le freiner.* » Mais on ne peut pas dire si, dans l'ensemble, l'usage de la pilule augmente ou réduit les risques de suicide. Résumant sans doute le sentiment de nombreux participants, le Dr Richou insista pour qu'on mette fin à la querelle qui oppose ceux qui estiment que la pilule n'a de conséquences que psychologiques et ceux qui ne croient qu'aux conséquences pharmacologiques.

La contraception pose aux médecins des hôpitaux psychiatriques des problèmes qui ne sont pas théoriques. Le développement récent de services mixtes les a confrontés à l'opportunité de favoriser — ou d'entraver — l'utilisation de la pilule et du stérilet par les femmes malades. Une vaste enquête réalisée par le Dr Bourgeois (Bordeaux) auprès de quatre cents psychiatres montre que ceux-ci ne sont nullement opposés, au contraire, à leur prescription. Mais leur souci paraît être de ne point trop s'immiscer dans la vie sexuelle des malades et de ne pas être, sur ce plan au moins, trop directifs. Il s'agit là d'intentions, car, dans la pratique, la contraception est encore peu développée dans les hôpitaux psychiatriques. Un sondage a été réalisé dans un service de psychiatrie de deux cent quatre-vingts malades femmes : vingt malades seulement utilisaient régulièrement une méthode contraceptive.

BRUNO FRAPPAT.



RELIGION

COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

Saint Paul a-t-il gravement déformé le message de Jésus ?

Incisif, passionné, dominateur, s'identifiant à la cause qu'il défend, saint Paul ne laisse aucun de ses lecteurs indifférent. Non seulement parce que, cofondateur du christianisme, il a marqué la doctrine des Eglises d'une manière indélébile, mais parce qu'il écrit avec ses entrailles, qu'il nous livre ses états d'âme et qu'il s'attarde sur les péripéties de sa vie aventureuse. Jamais dans les Epîtres, l'homme ne s'efface devant le doctrinaire.

Saint Paul suscite certes l'admiration mais aussi parfois l'irritation ou même la haine, comme ce fut le cas chez Rosenberg, cet antisémite forcené. Sa misogynie lui aliène beaucoup de chrétiennes et, Dieu merci, de chrétiens... On lui a reproché ses arguties qui font penser à celles du Talmud. Nietzsche est allé jusqu'à écrire que Paul était un « effroyable suborneur » et qu'il avait « systématiquement annulé le christianisme primitif », en opérant un choix arbitraire dans la vie de Jésus. Un dominicain publiait récemment un ouvrage nuancé intitulé : Règlement de comptes avec saint Paul *(le Cerf, 1969). Voici quelques jours, M. Alain Daniélou, orientaliste et musicologue (frère du défunt cardinal), déclarait dans une interview :* « Saint Paul a été le premier charlatan du christianisme » *(Elle, du 13 mai 1974). Emmanuel Berl estime, quant à lui, que* « l'ère paulinienne touche sans doute à sa fin ». *Le cinéaste Pier Paolo Pasolini prépare un film sur le converti juif, dont on peut être assuré qu'il ne sera pas une hagiographie.*

Paranoïa ?

Dernier en date et premier dans le genre, Emile Gillabert vient de publier une « psychobiographie » de saint Paul, qui ne risque pas de passer inaperçue. Elle provoquera vraisemblablement des polémiques en chaîne. Iconoclaste malgré lui, l'auteur ne cherche pourtant pas le scandale. C'est un homme paisible qui garda dans sa jeunesse les moutons de son père en Suisse, puis dirigea pendant une vingtaine d'années une maison d'édition catholique à Paris. Mais, s'étant intéressé à la psychanalyse — il a fait lui-même une cure pendant trois ans. — il a étudié saint Paul à partir de la grille freudienne. L'entreprise valait sans doute la peine d'être tentée. Les résultats surprendront, mais, même si on les récuse, ils donneront à réfléchir. Et après tout, pourquoi ne pas étudier les saints sous l'angle analytique ? Jean-François Six ne l'a-t-il pas déjà fait pour Thérèse de Lisieux ?

Le diagnostic d'Emile Gillabert est tout d'une pièce. Avec, dirait-on, une intime satisfaction, il assimile le saint à un paranoïaque et à un mégalomane qui n'a pas su assumer son complexe d'Œdipe. Il l'accuse, par surcroît, d'avoir gravement déformé le message de Jésus, dont, remarque-t-il, il ne cite pratiquement aucune parole. La vie du Maître ne paraît pas avoir intéressé Paul si ce n'est la Cène, la mort rédemptrice et la Résurrection.

Démontant les « mécanismes inconscients » de l'apôtre, l'auteur accumule les notations négatives. Atteint d'une « carence fondamentale » (la privation de l'affection maternelle), Paul, selon l'auteur, n'était intéressé par les femmes que lorsqu'elles avaient atteint l'âge canonique, c'est-à-dire celui où elles deviennent inaptes à être épouse et mère. Il ignore la Vierge Marie. Et voici l'accusation centrale et sans appel : « Ce n'est pas Jésus qui a tué en lui le vieil homme, mais la Loi. »

L'illumination du Chemin de Damas serait à classer parmi les phénomènes hallucinatoires : une « régression », une « perception sans objet ». Tout au long de ses Epîtres, saint Paul se présenterait comme un personnage à « composante féminine prononcée », de tendance homosexuelle. Son discours, selon Emile Gillabert, est délirant, son jugement faux. L'auteur du livre estime dramatique que son héros ait eu le dessus dans son différend avec Pierre. Il l'apparente étroitement au maître de justice essénien campé par les manuscrits de la mer Morte et dont la philosophie dualiste lui semble des plus nocives.

Emile Gillabert attache la plus grande importance à l'Evangile de Thomas, découvert en Haute-Egypte vers 1945 : antérieur aux Evangiles de la Bible, ce texte restituerait à ses yeux beaucoup plus fidèlement la pensée de Jésus.

Dans un deuxième livre, Emile Gillabert traitera de l'enseignement de Jésus et le situera par rapport aux grands maîtres spirituels de l'Orient.

Ce coup de gong sur saint Paul aurait peut-être moins heurté s'il avait suivi et non précédé cette étude sur Jésus. Cela aurait, en effet, diminué le risque de se méprendre sur les intentions de l'auteur pour lequel contester saint Paul n'est pas une manière détournée de contester Jésus mais bien, au contraire, un moyen de mieux faire ressortir l'incomparable richesse du message du Galiléen.

Il reste à savoir si Emile Gillabert réussira à convaincre d'une part les psychologues de la justesse de sa psychobiographie et, d'autre part, les exégètes et les théologiens — catholiques et protestants — de la déviation qu'aurait fait subir Paul au christianisme. Déviation qui dure depuis quelque deux mille ans...

HENRI FESQUET.

★ *Saint Paul ou le Colosse aux pieds d'argile*, par Emile Gillabert. Edit. Metanoia, Marsanne, 26200 Montélimar, 224 p., 36 F, franco 39 F.

● *Un Centre œcuménique de liaisons internationales* vient d'être créé à Paris, 68, rue de Babylone, 75007 (tél. 555-25-54). Président : André Jeanson ; vice-président : André Mandouze ; secrétaire : Georges Casalis.

Cette association veut être un facteur d'échanges et de coordination entre les mouvements chrétiens qui se sont constitués en vue de transformer dans un sens socialiste la société, aux niveaux national et international.

● *L'épiscopat français* a renoncé à prélever 30 % sur les sommes recueillies chaque année dans les paroisses de France à l'intention du Secours catholique.

● *Le consistoire central israélite de France* annonce que des cours d'instruction religieuse et de préparation à la liturgie des solennités de Roch Hachana (jour de l'an, 17 et 18 septembre) et Yom Kippour (grand pardon, 26 septembre) auront lieu sur la Côte d'Azur en juillet et août. Ils seront ouverts en priorité aux garçons et filles de dix à douze ans, coûteront 50 F par mois et par enfant et se dérouleront dans les locaux des communautés de Nice, Cannes et Antibes-Juan-les-Pins.

Les inscriptions doivent être adressées au service pédagogique du consistoire central, 17, rue Saint-Georges, à Paris (9e).

● *Le Consistoire central* vient d'apprendre officiellement que le cimetière israélite de Maghnia doit être prochainement exproprié par le gouvernement algérien et que les restes mortels qui s'y trouvent seront transférés par ses soins, dans le cimetière de Tlemcen, en collaboration avec la communauté israélite d'Oran.

Les familles ayant des parents inhumés dans le cimetière de Maghnia et souhaitant procéder au rapatriement des corps en France sont priées de se mettre en rapport d'urgence avec le Consistoire central, 17, rue Saint-Georges, Paris-9e. Tél. : 526-02-56.



DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF — 120.000 F

La filiale française d'un important groupe international spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'équipements industriels recherche, pour la banlieue Ouest de Paris, un Directeur Financier et Administratif. Sous l'autorité du Directeur Général, il supervisera une équipe d'une quarantaine de personnes comprenant les services financier, comptable, informatique et administratif. Chargé d'établir des plans de financement, il assurera les relations avec les organismes financiers et bancaires. Il aura en outre la responsabilité de l'organisation administrative et des liaisons avec les autres sociétés du groupe. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 32 ans, diplômé d'une grande école commerciale (HEC, ESSEC...), ayant assumé de réelles responsabilités financières, dans une société multinationale de préférence, et possédant de bonnes connaissances en informatique. La pratique de la langue anglaise est indispensable. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 120.000 F, sera liée à l'expérience acquise. Le développement de la société offre d'intéressantes perspectives d'évolution. Écrire à Paris. Réf. A/2065M

DIRECTEUR GÉNERAL — 120.000 F

Tuyauterie et chaudronnerie industrielle — Une société spécialisée dans l'installation de tuyauterie et chaudronnerie industrielles (Région Lille) et ayant comme clientèle les principales usines chimiques et sidérurgiques de la Région Nord, recherche un Directeur Général. Rendant compte au Président avec lequel il collaborera étroitement, il aura à gérer, organiser et développer les activités de la société dont il sera intégralement responsable. Il veillera tout particulièrement à la rentabilité des opérations menées en s'assurant que les objectifs fixés seront atteints. Il aura autorité sur l'ensemble du personnel dont l'effectif actuel est d'environ 300 personnes. Ce poste convient à un candidat âgé de 35 ans minimum, titulaire d'un diplôme d'ingénieur, et ayant acquis une solide expérience de « Manager » dans une industrie similaire. Le potentiel humain du candidat retenu et ses références seront déterminantes pour sa réussite dans le poste. La rémunération annuelle de départ, fonction des compétences acquises, sera de l'ordre de 120.000 F. Il s'y ajoutera au bout de 6 mois un intéressement important fonction des résultats obtenus. Les candidatures seront traitées confidentiellement par notre consultant chargé de cette recherche. Écrire à Croix. Réf. A/4158M

INTERNATIONAL EXECUTIVE

Planning for people and profit - An international executive with wide experience of personnel resource planning, corporate business planning and management development, is required to join the West European zone business headquarters in Paris of a multi-million franc enterprise. He will report to the chief executive of the zone—who is French—and be responsible for all aspects of human resource planning for companies in France, Belgium and Holland. The parent organisation is Canadian and the European zone is directly accountable to an international headquarters in London. Graduates of European or American business schools, aged at least 35, will have a head start. A warm understanding and an ability to resolve the cultural and philosophic differences that exist within this zone is the key characteristic. Knowledge of another language as well as fluency in French and English would be desirable. The successful candidate is unlikely to be earning at present less than 110.000 FF. Candidates wishing to apply should write in English or French, giving brief particulars of their international careers to date. Write to Paris address. Réf. B/5418M

DIRECTEUR DES VENTES — 90.000 F +

Produits Alimentaires — Un important groupe alimentaire français (chiffre d'affaires 200 millions de francs) recherche son Directeur des Ventes pour l'une de ses divisions dont le siège est situé à Paris. Relevant directement du Directeur de la division, il sera chargé de faire progresser très rapidement le chiffre d'affaires au sein d'un marché potentiel très vaste. Il aura pour mission de diriger, animer et contrôler une force nationale de vente de 80 personnes dont 6 chefs de région, de coordonner les actions promotionnelles et d'assurer la négociation des affaires les plus importantes auprès d'une clientèle de détaillants. Il participera, en outre, à la politique Marketing de son unité et sera directement responsable de son application. Ce poste ne peut être confié qu'à un cadre commercial confirmé, âgé d'au moins 32 ans et possédant une solide expérience de l'animation d'un réseau de vente acquise sur le terrain, de préférence dans le marché des produits frais et périssables. La rémunération annuelle de départ ne sera pas inférieure à 90.000 francs et sera fonction de l'âge et du niveau de compétence atteint. Ce poste impliquant de nombreux déplacements, une voiture de fonction sera fournie. La réussite à ce poste ouvre pour un candidat de valeur, de larges perspectives d'avenir. Écrire à Paris. Réf. A/2077M

ATTACHÉ DIRECTION COMMERCIALE — 80.000 F

Un groupe français (chiffre d'affaires consolidé : 150 millions de Francs), lié à un puissant holding, et spécialisé dans la fabrication et la vente de produits destinés aux industries alimentaires, pharmaceutiques et chimiques, crée pour faire face à son expansion constante un poste d'Attaché de Direction Commerciale. Basé au siège en proche banlieue parisienne, et sous l'autorité du Directeur Commercial du groupe, il assistera celui-ci dans diverses missions : études commerciales, administration et organisation des ventes, contacts commerciaux à haut niveau avec les industries et les administrations. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 30 ans environ, de formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, E.S.C...) ayant acquis 3 à 5 années d'expérience dans les différents aspects de la fonction commerciale (vente et administration), si possible dans le marketing de produits industriels et au sein d'une société de moyenne importance. Une assez bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. Une grande importance sera accordée au potentiel et à l'adaptabilité du candidat. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 80.000 francs, et fonction de l'expérience acquise. Écrire à Paris. Réf. A/1989BM

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL — 75.000 F

Industrie mécanique — Un groupe allemand, mondialement connu et occupant une position de leader dans le domaine de la mécanique de précision, petite et grande série, recherche pour sa filiale française à Neuilly, un Ingénieur Technico-Commercial. Dépendant directement du Directeur de la filiale, et après une période de formation dans les usines en Allemagne, il aura pour mission de développer les ventes en France. Il sera conduit à négocier à des niveaux élevés dans tous les milieux de l'industrie mécanique et certaines administrations. La société mère lui apportera, si besoin est, l'assistance technique nécessaire. Ce poste conviendrait à un ingénieur de formation mécanique (ENSI, INSA, CNAM...) ou de niveau équivalent, âgé de 29 ans minimum, et ayant acquis au moins trois années d'expérience dans une activité technico-commerciale au sein d'une société industrielle. De bonnes connaissances de la langue anglaise et/ou allemande sont nécessaires. Ce poste implique des déplacements de courte durée sur l'ensemble du territoire national aussi, une voiture de fonction sera mise à sa disposition. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 75.000 F et fonction de l'expérience acquise. Des possibilités d'évolution existent à terme. Écrire à Paris. Réf. A/2064M

TOP REPRESENTATIVE — 130.000 F

Industrie Chimique — Une très importante société allemande en expansion constante, spécialisée dans la fabrication et la vente de composants chimiques pour l'agriculture, vendus dans de très nombreux pays, recherche un « délégué commercial » capable de trouver des débouchés auprès de l'industrie chimique française. Il doit aider la société à s'introduire auprès d'autres « licenciés » et à déterminer les besoins de diversification. Ce poste conviendrait à des candidats de formation supérieure chimie, âgé d'au moins 38 ans, ayant acquis leur expérience marketing dans le domaine de la chimie, et ayant une très bonne compréhension des problèmes techn[illegible]ques. Il est essentiel que le titulaire du poste soit un homme dynamique et ayant le se[illegible] des contacts. Les candidats, de nationalité française, devront parler couramment l'allemand et si possible l'anglais. Pour un candidat ayant acquis une expérience internationale, la rémunération annuelle de départ ira jusqu'à 130.000 francs. Écrire à Paris. Réf. B/5415M

RESPONSABLE DÉPARTEMENT — 120.000 F

Rhône-Alpes — Une importante société faisant partie d'un grand groupe français recherche dans le cadre du renforcement de sa structure un Responsable du département Bâtiments Industrialisés. Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint il se verra confier une triple mission. Dans l'axe de la politique générale de la société il devra, après avoir élaboré les objectifs de son département (120 personnes + sous-traitants de pose), veiller à leur réalisation et proposer toute action corrective dans un cadre budgétaire strict. Il sera responsable sur le plan technique de la qualité des produits existants et de leur amélioration ainsi que du développement de produits nouveaux. Enfin, il devra être un animateur commercial ayant un souci constant du marketing et des ventes de son département. Ce poste conviendrait à un cadre commercial (H.E.C...), de haut niveau, ayant une solide expérience industrielle ou à un Ingénieur Grandes Écoles habitué, après avoir assumé des responsabilités en production, aux contacts commerciaux dans le secteur des biens d'équipement ayant trait si possible au secteur du bâtiment. Le candidat sera âgé d'au moins 35 ans. La rémunération, de l'ordre de 120.000 F, sera liée à l'expérience acquise. Écrire à Lyon. Réf. A/3259M

PHARMACIEN — Paris

Un groupe international de premier plan recherche, pour sa Direction du Développement, un Pharmacien. Sous l'autorité du responsable Marketing de la division Pharmacie, il aura pour mission de créer une image de marque indispensable à la réalisation d'objectifs ambitieux. A cet effet, il sera responsable des relations avec les pharmaciens, les prescripteurs et organisations professionnelles. Il aura à établir des contacts personnels et à animer des réunions d'information. Il contrôlera également l'exactitude scientifique des messages publicitaires et apportera son assistance à la force de vente. Ce poste conviendrait à un pharmacien âgé d'au moins 30 ans, possédant une bonne connaissance du milieu professionnel et un goût prononcé pour les relations publiques. De bonnes notions d'anglais seront appréciées. La rémunération annuelle de départ sera fonction de l'expérience acquise. Le dynamisme du groupe assure d'intéressantes possibilités d'évolution. Écrire à Paris. Réf. A/2076M

INGÉNIEURS D'AFFAIRES — 80.000 F

Aéronautique — Une très importante société française, recherche pour une de ses divisions spécialisée dans le domaine aéronautique des Ingénieurs d'Affaires qui pourront y trouver d'intéressantes perspectives d'avenir. Au sein de la direction commerciale, ils seront chargés d'assurer et de développer les ventes d'équipements aéronautiques. La fonction implique, en liaison avec les services techniques, la gestion commerciale complète d'une opération : étude des besoins, devis, présentation de la proposition, contrat, gestion de la commande, modifications, recette des matériels. Les postes conviennent à de jeunes cadres, ingénieurs diplômés (Sup'Aéro, Télécom., ESE...) ou universitaire, âgés de 27 ans minimum, attirés par les contacts commerciaux et possédant déjà 2 ou 3 ans d'expérience chez un constructeur d'avions, chez un fabricant d'équipements aéronautiques, ou dans une compagnies aérienne. De bonnes connaissances de l'électronique et des calculateurs seraient appréciées. La pratique courante de l'anglais est indispensable. La rémunération de départ ne sera pas inférieure à 65.000 F, et pourra atteindre 80.000 F pour des ingénieurs confirmés. Écrire à Paris. Réf. A/2033BM

ADJOINT DIRECTION TECHNIQUE — 75.000 F

Une importante société française spécialisée dans la fabrication et la vente d'équipements attenant à la distribution du gaz recherche pour son unité de production (200 personnes) l'Adjoint du Directeur Technique. Sous l'autorité de celui-ci, il sera responsable de la recherche et de l'industrialisation de nouveaux produits et aura pour l'aider dans cette tâche un laboratoire et un bureau de dessin. On lui confiera également des études d'organisation portant par exemple sur le conditionnement, le contrôle-qualité, l'ordonnancement-lancement, etc... Ce poste au large champ d'action conviendrait à un Ingénieur (A & M, ICAM, ECAM), âgé d'au moins 28 ans, ayant acquis une bonne expérience de fabrication et de développement de produits nouveaux acquise dans un contexte industriel de production en série comprenant des ateliers de fonderie, matriçage, usinage par exemple. La rémunération annuelle de l'ordre de 75.000 francs dépendra de l'expérience acquise. Le poste est à pourvoir en Normandie. Écrire à Paris. Réf. A/1966BM

RESPONSABLE BUREAU D'ÉTUDES — 70.000 F +

Une société française affiliée à un important groupe international et spécialisée dans la réalisation de matériel pétrolier (accessoires de chargement et de stockage, robinetterie spéciale) recherche pour son unité de production (agréable ville 100 km Sud de Paris), un ingénieur de bureau d'études. Sous la responsabilité du Directeur Technique, il prendra en charge un groupe d'études d'une dizaine de personnes. Sa mission portera sur l'amélioration des produits existants, le développement de nouvelles applications, la mise au point des prototypes en vue de leur industrialisation. Ce poste convient à un ingénieur diplômé (Centrale, A & M, INSA, IEG, etc...), âgé de 28 ans minimum et possédant au moins trois ans d'expérience de bureau d'études acquise dans la construction mécanique (usinage, assemblage, emboutissage, soudure). La pratique courante de l'anglais est indispensable. La rémunération annuelle pourra atteindre 80.000 francs. Facilités de logement. Écrire à Paris. Réf. A/2026BM

INSPECTEUR VENTES EXPORT

Les plastiques GROSFILLEX, un des leaders européens dans la transformation des matières plastiques (expansion moyenne 30 % par an) recherchent pour leur Direction Exportation un Inspecteur des Ventes. Il aura la responsabilité d'une zone de vente comprenant l'Afrique, le Japon et l'Extrême-Orient, où la société est déjà implantée. La clientèle est composée d'industriels, de grossistes et d'importateurs. Bénéficiant d'une grande autonomie, il travaillera dans le cadre d'un programme annuel et d'une direction par objectifs. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 27 ans au moins, de formation commerciale supérieure (ESC ou équivalent) et ayant acquis 2 années environ d'expérience dans un poste à l'exportation de préférence dans les produits « grand public ». La pratique courante de l'anglais est indispensable. Ce poste nécessite une résidence à Oyonnax ou dans la région (80 km Genève — 100 km Lyon — Facilités de logement). De fréquents déplacements sont à envisager. Écrire à Paris. Réf. A/2067M

Adresser C.V. détaillé en rappelant la référence sur l'enveloppe. Pour les réf. A/, aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Pour les réf. B/, les réponses seront transmises à notre client sans être ouvertes à moins qu'elles ne soient adressées à notre " Service du Contrôle " indiquant les noms des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées.

PA Conseiller de Direction S.A. - 8, rue Bellini 75782 Paris - Cedex 16 - Tél. : 727 35-79

9, rue Jacques-Moyron, 69006 Lyon - Tél. : 52-90-63 — 19, Résidence Flandre, 59170 Croix - Tél. (20) 72-52-25

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Dusseldorf - Francfort - Hambourg - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Oslo - Paris - Rome - Stockholm - Stuttgart - Turin - Zurich

ANNIVERSAIRE

LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DU MASSACRE D'ORADOUR-SUR-GLANE

Les ruines ne parlent pas

10 juin 1944 : c'était un samedi, un jour de marché. Mais personne n'a pris peur lorsque les camions allemands pénétrèrent par la rue principale d'Oradour-sur-Glane. C'était une compagnie SS de la division Das Reich. Sous prétexte d'un contrôle d'identité, la population fut réunie puis séparée. Les soldats enfermèrent les femmes et les enfants dans l'église. Les hommes, répartis en plusieurs groupes, furent conduits dans diverses granges et fusillés tandis que le feu était mis à l'église. Au total, six cent quarante-deux victimes, dont deux cent cinquante-deux enfants.

De notre envoyé spécial

Que peut imaginer celui qui ne sait pas ? Les ruines ne parlent pas. Hier encore, un homme venu du Nord et passant par hasard s'est arrêté pour voir. A l'entrée du village, les vestiges d'une église sur une bosse d'herbe verte. En contre-bas, trois façades éventrées. Monument historique. Curieux, ému peut-être, rendu timide par l'ignorance, l'homme questionna le guide. Ainsi a-t-il appris ce que fut, le 10 juin 1944, le martyre d'Oradour, bourg limousin sur les bords de la Glane.

Rares, il est vrai, sont ceux qui viennent là par hasard et entrent sans savoir : *« Ils arrivent*, dit-on, *en touristes et repartent en pèlerins. »* Certains ont le choc immédiat, l'indignation soudaine. Souvent, eux aussi ont connu le temps des représailles, des rafles, des fusillades. Mais l'émotion peut être moins brutale. Que l'on quitte, dès l'orée du village, le goudron disloqué de la rue principale pour l'ombre du chemin creux qui descend vers la Glane, et l'on ne ressent plus que le charme douillet d'un coin qui convient à merveille aux parties de campagne. Corot y fut sensible et vint parfois sur ces rives croquer les rondeurs paisibles d'un pays où, comme l'écrivit un jour un adolescent d'Oradour, *« tout est avec mesure et avec la meilleure mesure »*.

Se laisser pénétrer des langueurs indicibles d'un village qui ne doit qu'à son martyre le droit d'être connu du monde peut sembler indécent. N'est-ce pas la seule manière, pourtant, d'imaginer un peu ce qu'il était vivant ? Havre de paix dans une France en guerre, tel était Oradour au midi du 10 juin 1944. Que pouvaient donc craindre ses habitants quand, à 14 heures ce jour-là, cent cinquante SS en tenue camouflée passèrent le pont et remontèrent le bourg ? On n'y avait encore jamais vu l'occupant et la guerre avait à peine dérangé le bel ordonnancement d'une vie quotidienne banale et rustique. La rivière poissonneuse attirait chaque dimanche les pêcheurs de Limoges et Saint-Junien. La table de chez « Milord » n'avait jamais subi les dommages des tickets de rationnement. Bon nombre d'automobiles circulaient dans la grand'rue et le chauffage central équipait déjà plus d'une demeure. Le vieux curé, malade, louait les mérites du maréchal et priait pour les victimes des bombardements sur les villes allemandes. Les résistants n'existaient pas plus que les collaborateurs, et Oradour abritait généreusement les réfugiés lorrains et ceux qui, venus d'ailleurs, s'étaient arrêtés à pour attendre, comme bien d'autres, que cette « *foutue guerre* » se termine.

Depuis quatre jours précisément, c'était le début de la fin. Ralentis dans leur progression par les embuscades multiples des maquisards, les hommes de la Das Reich faisaient route vers la Normandie. Une compagnie passa à Oradour. Quand elle en repartit, la nuit tombée, la bourgade n'était plus qu'un brasier. Femmes et enfants massacrés dans l'église. Hommes fusillés puis brûlés dans les granges.

Comme les autres

Oradour s'est figé, des rives de la Glane au sommet du plateau, ses ruines témoignent. La rue Emile-Desourteaux serpente et grimpe, bordée de façades noircies, décor lugubre auquel les rails et les fils du vieux tramway de Limoges donnent la pesanteur du réalisme. Ferrailles tordues d'une ancienne véranda, poutrelles disloquées, volets branlants aux trous béants des fenêtres, pans de murs tendus vers le ciel, tout est là, comme au soir du massacre. Et quand, un peu plus loin, la rue se resserre, les enseignes rouillées des commerçants, l'étal du boucher face à la gueule ouverte du four du boulanger sont pour le visiteur autant de signes tangibles qu'Oradour a bien existé. La voiture calcinée du médecin du village, laissée à l'abandon à l'entrée du champ de foire, la machine à coudre et la herse au milieu des pierrailles, la bicyclette difforme soigneusement pendue au clou de la remise : stigmates de vie accrochée au squelette d'une cité martyre.

Oradour ne veut pas oublier. Pardonner ? Guère davantage. Il n'est pas tant question de haine, mais de là au pardon... Les membres de l'association des familles de martyrs refusent encore de dialoguer avec « l'Allemand ».

Aujourd'hui, Oradour a repris goût à la vie. La télévision a, bien sûr, contraint le cinéma à fermer ses portes. Mais la salle des fêtes vient d'être ouverte, le club de football est en bonne santé, la pétanque réunit cinquante fidèles et la course cycliste attire chaque année quinze mille spectateurs. Comme autrefois, le médecin est aussi le maire. Un bourg comme les autres, comme en 1944.

DOMINIQUE POUCHIN.

M. MARCEL PAUL RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES DÉPORTÉS-RÉSISTANTS

(De notre correspondant.)

Limoges. — M. Marcel Paul, ancien ministre, a été réélu président de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes, qui vient de réunir son dix-huitième congrès national à Limoges. Le professeur Marcel Prenant, qui fut chef d'état-major des F.T.P.F. et déporté à Neuengamme, a été élu au comité d'honneur.

De nombreuses interventions ont ainsi mis l'accent sur *« la nécessité de la vigilance pour empêcher les résurgences et les survivances du fascisme, dont le récent massacre de Brescia, en Italie, et le putsch au Chili ne constituent que quelques aspects qui ont soulevé la réprobation unanime des rescapés des camps hitlériens »*.

JUSTICE

L'affaire Geep-Industries devant le tribunal de commerce de Corbeil-Essonnes

Une entreprise est morte. Trois ans plus tard, les créanciers — toujours à la recherche d'un arrangement après le rejet d'un concordat qui prévoyait le remboursement de 22 % du montant des créances — s'interrogent sur la responsabilité de banques qui ont longuement soutenu une trésorerie défaillante. Entre temps, les syndics de la liquidation des biens n'ont pu empêcher le passif de passer de 60 à 110 millions de francs.

Le coût du crédit, l'impossible indépendance des petites entreprises, le pouvoir des banques, mais aussi le prix d'une liquidation, sont ainsi mis à jour par l'action en comblement de passif intentée par les syndics et certains créanciers de Geep-Industries — société qui fut spécialisée dans la construction de bâtiments scolaires — à la Banque de construction et de travaux publics. Le tribunal de commerce de Corbeil-Essonne (Essonne) y a consacré de nombreuses audiences, et, dernièrement, celle du vendredi 7 juin.

Geep, qui deviendra, en 1963, Geep-Industries, avait presque tout pour réussir : un procédé de fabrication efficace qui permettait *de fournir dans des délais* réduits et à un coût intéressant des bâtiments scolaires ou universitaires, une direction dynamique et un marché important, celui de l'éducation nationale. Pourtant, ce principal client, l'Etat — très mauvais payeur — ne l'aidait pas à améliorer une situation financière critique dès la naissance de l'entreprise par l'insuffisance de ses fonds propres et par une gestion laxiste. *« La date de cessation de paiement*, explique le procureur de la République de Corbeil, *on aurait pu la fixer aussi bien en 1963 qu'en 1969 ou 1970. »*

Aussi, alors que la société se développe très rapidement (27 millions de francs de chiffre d'affaires en 1963, 350 millions en 1970) et qu'elle réalise des prouesses techniques (la faculté de Vincennes est construite en trois mois en 1968), toute l' « histoire » de Geep se résume dans ses rapports avec les fournisseurs d'argent. En 1966, la Société générale, inquiète des problèmes de trésorerie de cette entreprise, quitte le pool bancaire prêteur. Elle sera remplacée par la B.C.T. (Banque de la construction et des travaux publics), qui met comme condition à sa participation une restructuration financière de Geep. Des concours extérieurs sont alors recherchés ; une petite entreprise dynamique ne peut pas être indépendante. Des pourparlers ont lieu successivement avec les Houillères de France et M. Edmond de Rothschild, Pechiney-Saint-Gobain (principal créancier de Geep), la régie Renault, le groupe américain Alcoa, le Crédit lyonnais et surtout la C.G.E. Malchance, circonstances extérieures ou problèmes d'hommes, toutes ces négociations échouent. Pourtant, elles sont la condition du maintien du crédit des banques. Après l'échec, en août 1969, des pourparlers avec la C.G.E. — *« il ne restait plus qu'à signer »* — la B.C.T. veut dénoncer les crédits, mais M. Paul Chaslin, directeur de Geep, trouve une nouvelle solution : une autre banque, la Banque occidentale pour l'industrie et le commerce (B.O.I.C.) émet un emprunt obligataire qui devrait permettre à l'entreprise d'obtenir plus de 15 millions de francs. Cela ne sera pas suffisant : parce qu'elle a voulu diversifier ses débouchés, la société Geep-Industries s'est lancée dans la construction de bâtiments industriels. Quelques investissements malheureux et des erreurs de gestion vont provoquer en 1970, pour la première fois, un exercice gravement déficitaire. En mai 1971, devant l'impossibilité pour l'entreprise de rembourser un prêt exceptionnel de 8 millions de francs et devant les mauvais résultats, le pool bancaire, auquel participe depuis peu le Crédit lyonnais, et son chef de file, la B.C.T., refusent de maintenir les crédits. La société Geep-Industries est morte.

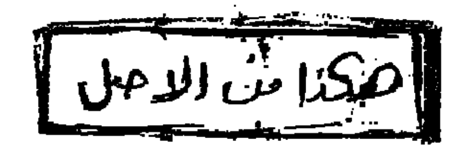
Vous avez, disent aujourd'hui créanciers et syndics à la Banque de la construction et des travaux publics — mais ils ne cachent pas vouloir poursuivre ultérieurement la Société générale et le Crédit chimique — commis une faute. Non seulement, vous avez procuré à Geep les moyens de poursuivre une exploitation vouée à la ruine, mais encore vous avez été les véritables dirigeants de fait de cette entreprise. Ainsi, un ingénieur de la B.C.T., M. Bazureau, se rendait-il au siège de Geep plusieurs fois par an et rédigeait des rapports sur la situation de l'entreprise ; de même, de nombreuses réunions avaient lieu au siège de la banque, dont on ne sait pas grand-chose. *« Tout était occulte. »* Les créanciers dénoncent ces banques d'affaires qui s'immiscent de manière occulte dans la gestion d'entreprises au lieu de prendre des participations officielles. Enfin, ils reprochent le brusque retrait du soutien de la banque, qui a occasionné *« un préjudice considérable aux sous-traitants »*. Les syndics réclament donc que la B.C.T. soit condamnée au comblement du passif de Geep. Rien moins que 110 millions de francs.

Si elle comprend qu'on veuille *« faire payer une banque »*, la B.C.T. ne s'en défend pas moins vigoureusement. Comment peut-on l'accuser d'avoir été dirigeant de fait alors que la banque n'avait aucun administrateur commun avec l'entreprise, qu'elle n'avait aucun siège au conseil d'administration et surtout qu'elle fut incapable de faire accepter à M. Paul Chaslin *« la solution C.G.E. »* à laquelle elle était particulièrement favorable. Quant aux réunions au siège de la B.C.T., elles étaient normales — *« il fallait discuter du montant des crédits »* — comme était normal le contrôle de la gestion effectuée par l'ingénieur de la banque, étant donnée l'importance des crédits.

Le tribunal de commerce de Corbeil-Essonnes — qui semble un peu dépassé par le procès — devra dire, le 13 septembre, si la B.C.T. doit combler le passif de Geep-Industries. Mais déjà les banques — et pas seulement celles qui sont en cause dans cette affaire — s'inquiètent de ce *« véritable mai 1968 »*. S'il est jugé fautif pour une banque de soutenir une entreprise dont les fonds de roulement sont insuffisants, ne provoquera-t-on pas de très nombreuses faillites ? Dans le seul secteur des travaux publics — si l'on en croit le rapport de la Banque de France — près de 40 % des entreprises ont un pourcentage de capitaux permanents inférieur à celui des valeurs immobilisées.

C'est grâce aux banques que vivent ces entreprises. Une preuve de plus — s'il en était besoin — que les entreprises industrielles et commerciales sont prisonnières des organismes financiers.

BRUNO DETHOMAS.





Le Monde DE L'ÉCONOMIE

UNE INTERVIEW DE M. D'ORNANO, ministre de l'industrie

« L'Etat doit garder son devoir d'arbitrage mais s'interdire les interventions systématiques dans les entreprises »

« L'INTERVENTION systématique de l'Etat dans la gestion des affaires industrielles doit être évitée, mais en revanche le pouvoir politique ne doit en aucun cas renoncer à son droit — et aussi à son... devoir — d'arbitrage. » Cette phrase, qui ouvre l'intervieW qu nous a accordée M. Michel d'Ornano, le nouveau ministre de l'industrie, aurait pu être prononcée par l'un de ses prédécesseurs. La politique de la rue de Grenelle ne sera donc pas fondamentalement modifiée.

Ce « devoir d'arbitrage », M. d'Ornano semble vouloir l'assumer particulièrement en ce qui concerne les investissements étrangers. Admettant, implicitement, que des erreurs ont été commises dans ce domaine, il s'engage à « définir de façon précise les secteurs ou les branches industrielles qui sont essentiels pour notre indépendance économique et politique », d'où pourraient être écartées les interventions étrangères.

Refusera-t-il, au nom de cette doctrine, la prise de contrôle de Marine Firminy par le baron belge Empain ?

On devrait être rapidement fixé. M. Michel d'Ornano, soixante ans, maire de Deauville depuis 1962, comte, industriel, numéro trois des républicains indépendants, entend aller vite. Il aimerait que tous les dossiers brûlants de son département : avenir de la C.I.I., contrôle de Marine Firminy, Agence spatiale européenne, soient réglés avant l'été.

« En matière de politique industrielle, on a souvent adressé des reproches contradictoires à la puissance publique, certains lui faisant grief de son interventionnisme excessif, d'autres, au contraire, déplorant son laxisme. Quels types de rapports doivent, à votre avis, s'instaurer entre l'Etat et l'industrie, compte tenu de l'importance du secteur nationalisé ?

— Pour un pays qui souhaite tenir un des premiers rangs de la compétition internationale, le développement de son potentiel industriel est essentiel. Cela suppose donc que l'Etat soit en mesure de permettre à nos entreprises publiques ou privées de bénéficier de toutes les chances de développement que leur offrent les marchés intérieurs ou extérieurs. Pour cela, la puissance publique doit essentiellement agir sur les règles du jeu économique, laissant aux entreprises le soin de s'y adapter.

» Mais l'Etat ne peut en aucun cas limiter son action à ce niveau. Le développement industriel n'est qu'un de ses objectifs ; il doit être compatible avec d'autres impératifs tels que le respect des équilibres économiques ou financiers, l'amélioration des conditions de vie et du pouvoir d'achat, l'effort vers une plus grande justice sociale, la préservation de notre indépendance politique. Dès lors, il appartient à l'Etat de prononcer les arbitrages essentiels.

» L'intervention systématique de l'Etat dans la gestion des affaires industrielles doit être évitée, mais, en revanche, le pouvoir politique ne doit en aucun cas renoncer à son droit — et aussi à son devoir — d'arbitrage.

— Vous prenez la tête d'un ministère dont on dit souvent, et à juste titre, qu'il n'avait pas trouvé sa place, écartelé qu'il était entre la Rue de Rivoli et la DATAR. Cette situation préoccupait vos prédécesseurs. Quels doivent être, selon vous, le rôle et les moyens du ministère de l'industrie ?

— Je suis arrivé dans ce ministère depuis trop peu de temps pour que mon opinion soit définitivement arrêtée sur ce point. Je dirai simplement que mes rapports avec le ministre des finances seront ceux qui existaient et nécessairement entre un ministre « dépensier » et le responsable des finances publiques.

» La DATAR constitue, d'autre part, un organisme interministériel appelé à travailler avec toutes les administrations intéressées par l'aménagement du territoire.

» J'ajouterai que je crois indispensable l'existence en France d'un ministre chargé de coordonner le développement industriel et scientifique du pays. Pour ma part, j'ai l'intention de m'employer à cette tâche, et, le cas échéant, je prendrai les mesures nécessaires tant en ce qui concerne la répartition des attributions que la coopération interministérielle nécessaire à un ministère qui ne doit pas vivre fermé sur lui-même.

Propos recueillis par PHILIPPE LABARDE.

(Lire la suite page 26, 1re colonne)

BULLETIN

L'emploi déjà

CERTAINS craignaient une flambée de grèves au lendemain de l'élection de M. Giscard d'Estaing. Pour le moment, c'est à une flambée de licenciements que l'on assiste. En quelques jours, la liste des suppressions d'emplois a pris des proportions inhabituelles, comme si de nombreuses entreprises avaient retardé pendant six semaines leur annonce, de crainte d'apporter quelques voix supplémentaires à la gauche. L'ampleur de cette vague est d'autant plus inquiétante qu'elle n'est pas uniquement nourrie par les difficultés conjoncturelles propres à certains secteurs comme l'automobile ; des entreprises du bâtiment et des travaux publics (Compagnie française d'entreprise), de l'équipement électrique (Milde-Massot-Disdier), de la métallurgie (Porter dans le Nord, Coder à Marseille) ou de l'alimentation (Gringoire) sont touchées.

Le gouvernement de M. Chirac a inscrit l'amélioration de la sécurité de l'emploi parmi ses priorités. Choix d'autant plus judicieux que quelles que soient les précautions que prendra M. Fourcade poûr « casser l'inflation sans casser la machine industrielle », la situation de l'emploi devrait globalement se détériorer à la rentrée. Renforcer les aides financières aux chômeurs, en particulier à ceux qui sont victimes de licenciements pour raisons économiques, est une décision qui peut effectivement intervenir rapidement.

Mais comment aller plus loin et pratiquer une politique de prévention ? M. Durafour suggère notamment de renforcer le rôle des comités d'entreprise ainsi que la formation économique des délégués ; mais il reconnaît lui-même les réticences traditionnelles du patronat à l'égard de ces instances. Et que dire des entreprises multinationales où les décisions sont prises à Londres ou à Detroit, les cadres supérieurs français n'en étant eux-mêmes informés souvent qu'à la dernière minute ? Or on constate que la plupart des licenciements annoncés ces derniers jours concernent des filiales de sociétés étrangères.

Plutôt que de rêver à une cogestion à l'allemande que ni le patronat ni les syndicats ne paraissent, pour le moment au moins, prêts à accepter, les pouvoirs publics seraient bienvenus de renforcer d'abord leur contrôle sur les entreprises multinationales. La France qui présidera les conseils des ministres des Neuf à partir du mois de juillet est particulièrement bien placée pour faire adopter et mettre en pratique rapidement les propositions formulées récemment par la Commission de Bruxelles en vue de protéger les travailleurs contre les conséquences des fusions, regroupements, concentrations industrielles.

Quant à la réforme de l'entreprise annoncée par M. Chirac, ne devrait-elle pas d'abord se traduire par un renforcement des droits de contrôle des salariés sur la gestion ? C'est à l'ampleur des propositions qui seront faites en ce domaine que l'on pourra mesurer la capacité du gouvernement à libérer les Français de « la puissance des nantis et des oligarchies ». Faut-il rappeler que la modeste réforme consistant à introduire deux représentants des salariés dans les conseils d'administration des sociétés, proposée il y a trois ans par M. Chaban-Delmas, reprise avec quelque solennité par M. Messmer, n'a jamais pu voir le jour ?

Les conférences monétaires de Washington

Pourquoi la question de l'or ne pourra être réglée cette semaine

Par PHILIPPE SIMONNOT

EN principe, Américains et Européens ne parleront pas officiellement du prix de l'or, au cours de la réunion du groupe des Dix (1) qui se tiendra à Washington mardi 11 juin, juste avant la dernière conférence du comité des Vingt, chargé de la réforme du système monétaire international, les 12 et 13 juin. Bien que le secrétaire au Trésor des Etats-Unis ait laissé entendre la semaine dernière qu'il voulait en finir une fois pour toutes avec ce problème qui empoisonne les relations euro-américaines, les Européens ont estimé à Luxembourg que les positions de part et d'autre de l'Atlantique étaient encore trop éloignées pour que l'on puisse discuter valablement de la revalorisation du prix de l'or officiel. Pourquoi ce « low profile » européen, pour ne pas dire cette dérobade ? Sans doute la cohérence européenne sur ce point est encore fragile, et l'on aurait pu craindre, si l' « accord de Zeist » avait été confirmé, que ne se répète le lamentable spectacle qu'avait offert l'Europe en février à la conférence de Washington sur l'énergie, et qui avait mis en évidence le caractère fictif des « décisions », des « accords » et autres « mémorandums » convenus à Bruxelles ou à Luxembourg.

Pourtant les arguments européens sur l'or paraissent d'une grande logique. Il est temps, en effet, de mettre fin à cette fiction ridicule que représente un cours officiel de l'or quatre fois inférieur au prix du marché (42 dollars au lieu de 157,5). Et puisque les producteurs d' « or noir » ont quadruplé leurs prix, quels arguments peut-on opposer aux producteurs et détenteurs d'or jaune qui veulent en faire autant ? Dans la situation fort délicate de paiements extérieurs où se trouvent les pays consommateurs de pétrole, il serait en vérité absurde de continuer à laisser dormir dans les caves des banques centrales des lingots « gelés » par un prix insuffisant.

A première vue, le problème est donc d'une simplicité enfantine et devrait être résolu facilement. Mais l'affaire est plus compliquée.

L'objection américaine

Les Etats-Unis font d'abord valoir que la revalorisation des réserves officielles de métal précieux ne changera rien à la situation dramatique des pays les plus pauvres, qui n'ont ni « or noir » dans leur sous-sol ni or jaune dans leurs banques. Ce tiers-monde, que les Américains ont voulu associer aux travaux de la réforme monétaire, pour des raisons d'ailleurs plus tactiques qu'humanitaires, en élargissant le groupe de Dix en comité des Vingt, que pensera-t-il en effet de ces astuces de pays riches, réévaluant à leur profit qui leur stock de pétrole, qui leurs réserves de métal jaune (voir page 24 l'article d'Angélos Angélopoulos) ? Ne va-t-il pas être irrité par cette réapparition du groupe des Dix à un moment crucial de la réforme monétaire ? Ne craindra-t-il pas d'être mis une fois de plus devant le fait accompli de la raison du plus fort ?

A vrai dire, dans le monde tel qu'il est, les inquiétudes des pays défavorisés ne sont pas de nature à modifier le cours des événements. Si les Etats-Unis s'appuient sur elles pour s'opposer aux requêtes européennes, c'est pour des raisons plus fondamentales que le souci de la misère des nations prolétaires ou prolétarisées. De toute façon, pour parler cyniquement, on pourrait acheter l'assentiment du tiers-monde en lui promettant quelques miettes du prochain festin des pays riches.

(Lire la suite page 26, 4e colonne)

(1) Etats-Unis, Canada, Japon, Grande-Bretagne, Suède, France, Allemagne fédérale, Italie, Belgique, Pays-Bas.

EN ATTENDANT LES ENCOURAGEMENTS A L'ÉPARGNE

LA RÉFORME DES MÉCANISMES BANCAIRES devient une urgence autant sociale qu'économique

LA grève récente des banques était liée à une utilisation de l'informatique qui n'a pas su appréhender les conséquences d'une expansion rapide (1). Sur le plan social, elle a été dure ; sur le plan politique, l'institution a été contestée. Mais le malaise constaté n'est pas seulement dû aux problèmes posés par la mutation interne du système bancaire: les mécanismes ont eux-mêmes vieilli et constituent un ensemble hétérogène qui ne répond plus aux impératifs d'une époque difficile réclamant des outils qui permettent d'orienter de façon plus volontariste la politique financière.

Nombre d'hommes politiques préconisent par exemple une majoration substantielle des intérêts servis à l'épargne populaire, qui n'est pas actuellement garantie contre l'érosion monétaire. Si le diagnostic social est évident, la mesure préconisée ne fera que rendre plus inextricable, au cas où elle serait prise isolément, le fonctionnement du système bancaire.

Les dispositions prises en 1966-1967 ont permis l'expansion de la profession, *mais cette* expansion n'a pas été accompagnée de règles nouvelles intéressant la rémunération de l'épargne, la distribution et le taux du crédit, le financement des équipements publics, la facturation des services offerts à la clientèle.

La seule réforme significative de ces dernières années touche la réorganisation du marché monétaire, désormais pris comme référence en remplacement de l'ancien taux d'escompte. Lorsqu'on étudie les modalités de la collecte de l'épargne et de sa transformation, on se rend compte que les additifs réglementaires ne suffisent pas à améliorer des techniques qui ne sont plus adaptées aux services que devrait rendre l'institution.

Statut inéquitable et discrimination

Il est un peu arbitraire de considérer que les caisses d'épargne drainent l'essentiel de l'épargne populaire, car celle-ci est présente aussi dans les banques et au Crédit agricole ; mais, par essence, les livrets de dépôts constituent une épargne de précaution. Or les conditions dans lesquelles cette épargne est rémunérée et utilisée sont critiquables :

● La rémunération consentie (6 % environ) ne couvre pas l'érosion monétaire (13 % ou davantage actuellement). Or le doublement des intérêts servis est difficile, car les 180 milliads de francs déposés sont transformés par la Caisse des dépôts et consignations en crédits à long terme, au bénéfice de la construction d'H.L.M. et à celui des équipements des collectivités locales.

● Il est logique que l'épargne populaire soit utilisée dans le financement des logements sociaux. Il est beaucoup moins normal qu'elle soit la source principale du financement des équipements collectifs. Ce financement doit être l'affaire de toutes les catégories sociales et, par conséquent des différents systèmes de collecte.

● En revanche, les caisses d'épargne ne sont pas habilitées à consentir des crédits à la consommation. Les petits déposants sont donc conduits à se tourner vers les banques et surtout vers les établissements spécialisés qui leur demandent des taux de l'ordre de 15 à 20 %. Or ce sont les classes populaires qui recourent simultanément à l'épargne de précaution et aux crédits spécialisés.

On peut schématiser la situation en disant que les grandes entreprises sont assez puissantes pour exiger que leurs dépôts soient rémunérés à un taux voisin de celui du marché monétaire, tout en se faisant consentir des crédits à des conditions à peine supérieures. D'où viennent alors les profits des banques ? Le diagnostic est simple : de la marge existant entre le taux moyen des dépôts des comptes de particuliers (4 % à l'heure actuelle) et le taux moyen demandé aux petites et moyennes entreprises (13 à 17 %).

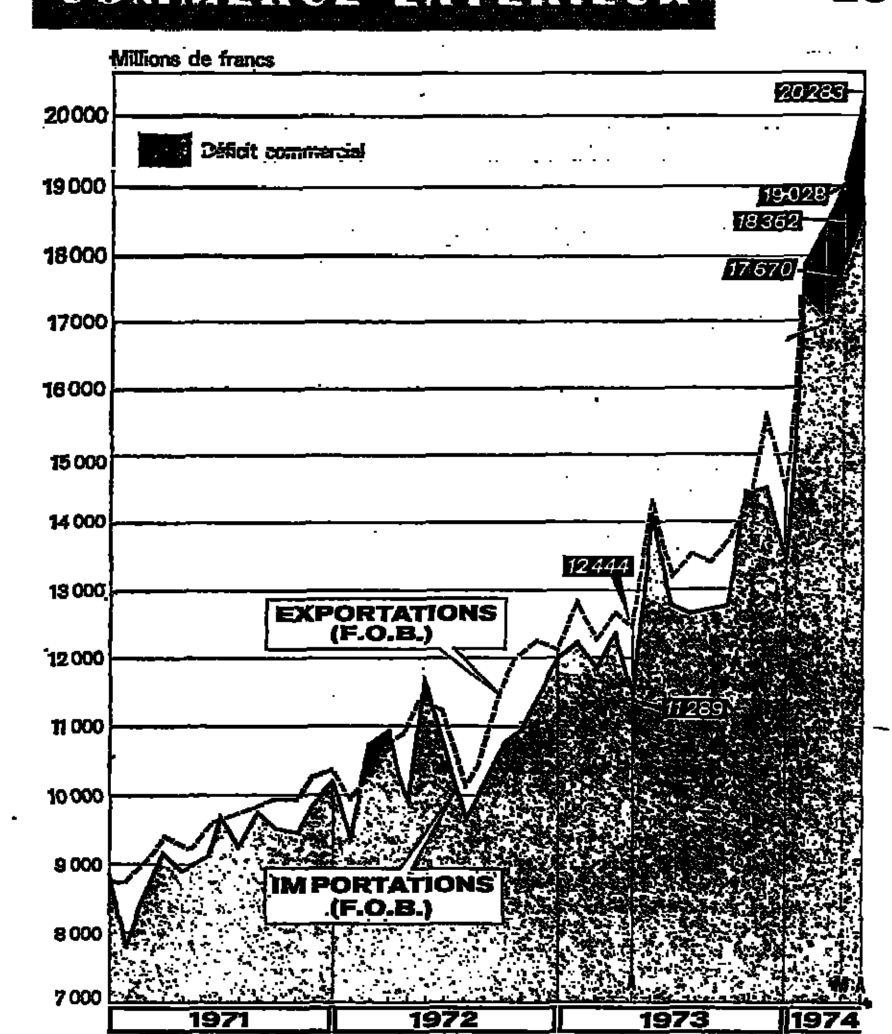
HENRI DE BEAUFORT.
directeur du Crédit du Nord.

(Lire la suite page 22, 1re colonne)

(1) *Le Monde* du 9 avril.

FAITS ET TENDANCES

COMMERCE EXTÉRIEUR — LOURD DÉFICIT

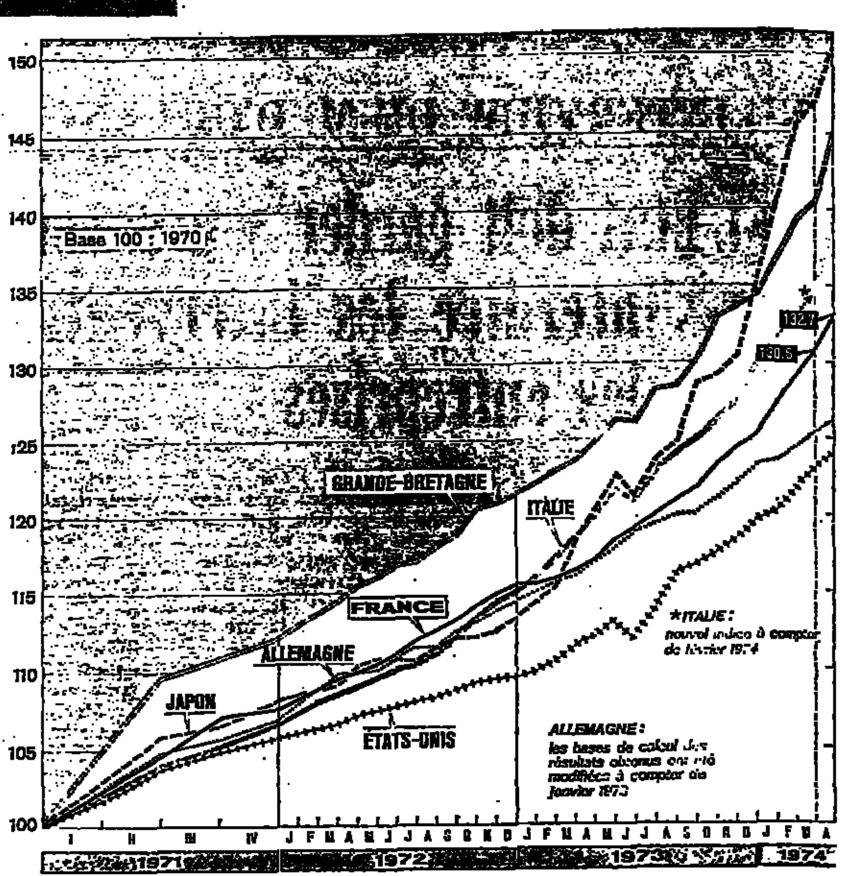


En avril, la balance commerciale de la France a été fortement déséquilibrée, les exportations (19,3 milliards de francs) n'ayant couvert les importations (21,8 milliards de francs) qu'à 90,6 %. Le déficit a donc atteint 2,5 milliards de francs en un mois contre 1,9 milliard en mars, 1,6 milliard en février et 811 millions en janvier.

Ce déficit, qui va en s'aggravant, s'explique évidemment par le renchérissement des prix du pétrole décidé à Koweït en octobre puis à Téhéran en décembre. Si l'on corrige ces données brutes des variations saisonnières, le déficit d'avril est ramené à 1,9 milliard de francs. Au cours des mois à venir, le déficit de la balance commerciale française se réduira du fait principalement de la moindre consommation de fuel domestique.

Mais une cause très importante de notre déséquilibre commercial ne se réduira pas d'elle-même si le gouvernement n'intervient pas. Au cours du premier trimestre de cette année, le déficit des échanges commerciaux de la France avec l'Allemagne a atteint 3,3 milliards de francs contre 810 millions de francs au cours de la même période de 1973. Ce mauvais résultat s'explique principalement (pour 2,8 milliards de francs) par nos achats de machines-outils, d'appareils mécaniques de précision, de matériel électrique à l'Allemagne. L'incapacité de nombreuses entreprises françaises à produire davantage de biens d'équipement explique que les firmes qui veulent investir se tournent de plus en plus vers l'Allemagne, ce qui gonfle anormalement nos importations et accroît notre déficit commercial dans des proportions inquiétantes. Il y a là une cause grave de déséquilibre sur laquelle le gouvernement devra agir rapidement.

PRIX — AU GRAND GALOP



La très forte augmentation des prix de détail en avril (+ 1,6 % en un mois, + 13,2 % en un an) a surpris les experts gouvernementaux, mais probablement pas les ménagères.

Le laisser-aller qui a régné pendant un mois en France en matière de prix a été d'autant plus mis à profit par les professionnels que ceux-ci s'attendaient à des mesures énergiques de stabilisation après l'élection. Le blocage des prix apparaissait certain, car chacun savait qu'on n'avait rien fait ou presque rien depuis un an pour lutter contre l'inflation.

LA RÉFORME DES MÉCANISMES BANCAIRES

(Suite de la page 21.)

Le sévère encadrement du crédit et la hausse des taux rendus nécessaires par la lutte contre l'inflation ne font qu'accentuer la discrimination bancaire. Pour les particuliers, les crédits à la consommation et à la construction subissent des hausses qui pénalisent la majorité des salariés. Quant aux entreprises, les risques d'anti-sélection économique jouent à plein à l'heure actuelle : les entreprises se trouvant en voie de création ou d'expansion ne peuvent espérer que des crédits rares et chers. Aux Etats-Unis, J. K. Galbraith confirmait, dans un entretien récent, que les restrictions de crédit ne frappent pas les grosses sociétés comme la General Motors, mais les défavorisés. En fait, la réglementation actuelle perturbe gravement les règles de l'économie de marché.

Si la banque rémunère mal l'épargne et réclame des agios importants, elle distribue par contre des services gratuits à ses clients : tenue des comptes, chèques, virements, etc. Rien n'est facturé, et la gratuité d'un service dont le prix de revient est élevé provoque un gaspillage désastreux pour la collectivité : face à une expansion administrative de 15 à 20 % par an, la profession se mécanise à tour de bras, le personnel est submergé sous les opérations, et la clientèle réclame chaque jour davantage de services, qu'il faut encore faire payer sous forme d'augmentation d'agios.

L'accès au marché monétaire est trop privilégié

L'encadrement du crédit place les entreprises industrielles et commerciales dans une situation critique qui accentue leur dépendance à l'égard du système financier pris dans son ensemble. La gêne qu'éprouvent les banques est moins grave : bien sûr, elles risquent d'être assujetties à de lourdes pénalités, bien sûr elles risquent de n'obtenir sur le marché monétaire les ressources qui leur sont nécessaires qu'à des taux très élevés. Mais le marché monétaire, aléatoire en ce qui concerne les taux, assure toujours à ceux qui sont admis à y intervenir les ressources dont ils ont besoin. La Banque de France peut arbitrer ou ne pas arbitrer, elle peut susciter des appréhensions dans l'esprit de ceux qui demandent que les ressources équilibrent leur trésorerie de chaque jour. Ce ne sont que des épisodes qui masquent l'évidence trop méconnue de l'équilibre entre ressources et emplois bancaires. La réalisation qui paraît aléatoire aux acteurs du système financier est en fait constamment acquise au niveau du système bancaire.

L'accès trop privilégié des uns sanctionne arbitrairement les autres, et la procédure antisélective facilite les prises de contrôle des sociétés et des secteurs d'activité considérés comme intéressants. De ce fait, l'accent mis par la gauche durant les élections présidentielles sur la « libération » des sociétés passées sous contrôle bancaire ne peut rester sans écho.

La réglementation actuelle ne donne pas des armes égales à la société prospère et à la banque qui s'y intéresse : l'accès aux disponibilités bancaires fonctionne à sens unique, et cela est d'autant moins admissible que la banque n'est pas à l'heure actuelle l'outil d'une orientation intelligible.

Le système bancaire français serait moins critiquable s'il fonctionnait dans l'esprit « non affairiste » qui anime le Crédit agricole, dont l'essentiel des mécanismes va dans le sens du souhaitable économique. Si l'on examine l'emploi des ressources collectées par cet organisme, on constate en effet que 40 % se transforment en prêts à long terme agricoles, 12 % en prêts aux ménages et 10 % en crédit au développement régional. La cohérence du système explique l'attachement des sociétaires au fonctionnement de l'institution. L'épargne n'est pas rémunérée au niveau qui serait désirable, mais les taux actuels sont généralement acceptés, car l'institution fonctionne au bénéfice de l'ensemble : il existe une harmonie (même si les proportions peuvent être contestées) entre rémunération des dépôts, équipement familial, professionnel et collectif. Signalons seulement deux anomalies de second ordre : d'une part les caisses régionales ne sont pas assujetties à l'impôt sur les bénéfices, d'autre part elles jouissent d'une patente réduite. La vigueur du Crédit agricole devrait lui permettre d'être assujettie à la loi commune.

Extension de la participation aux équipements collectifs

Les principes de cohérence que nous venons de constater pourraient être étendus à l'ensemble du système bancaire :

Les banques et les centres de chèques postaux devraient déposer, comme les caisses d'épargne, une partie de leur excédent de ressources, de l'ordre de 10 à 15 %, à la Caisse des dépôts, afin qu'il n'existe pas de ségrégation dans la participation aux investissements des collectivités locales.

Ajoutons que, dans un contexte international difficile et dans la nécessité reconnue d'une renaissance du Plan, il devient impératif d'accentuer l'effort concernant la politique de régionalisation et les équipements collectifs.

Les banques de dépôts ont déjà popularisé les prêts personnels à des taux raisonnables, à l'époque où, en l'absence d'encadrement du crédit, elles en avaient la liberté. Les caisses d'épargne consentent déjà des crédits au logement. Elles doivent maintenant, elles aussi, consentir des prêts personnels et familiaux à taux réduit à l'intérieur d'un plafond variable selon la dimension de la famille bénéficiaire. Cette contrepartie étant assurée aux petits salariés, il ne semble pas indispensable d'augmenter de façon massive la rémunération des dépôts. Encore une fois, c'est l'écart entre les intérêts consentis aux dépôts et les taux des crédits à la consommation qui est inadmissible. L'extension de la participation du système bancaire aux équipements collectifs permettrait de dégager de 4 à 6 milliards de francs au profit d'un crédit populaire.

Les établissements financiers, dont les taux varient avec ceux du marché monétaire, et sont actuellement élevés, resteraient libres d'intervenir au-delà des plafonds fixés pour les prêts familiaux des caisses d'épargne.

Sélectivité du crédit

Actuellement, l'encadrement du crédit est un encadrement global, et il faut le rendre sélectif en agissant dans deux directions : la vocation économique des entreprises et l'importance du chiffre d'affaires. La réorientation nécessaire d'une partie de l'économie et l'aide à l'expansion des entreprises moyennes impliquent que les P.M.E. soient mises à égalité de conditions avec les grandes sociétés. En ce qui concerne les industries considérées comme prioritaires par le Plan, elles pourraient en outre recevoir des bonifications d'intérêt pour faciliter et accélérer leur développement.

Ce problème est ancien. Il n'a pas reçu de solution parce que le système d'information nécessaire qui ferait apparaître, par rapport aux exigences du développement et du renouvellement des procédures, les structures de financement des entreprises et les conditions d'intervention des banques n'existe pas encore. Ce travail de longue haleine, qui n'a pas été entrepris en raison du long délai qu'exige sa réalisation, devrait être maintenant engagé.

La banque doit mener son industrialisation avec intelligence et vigueur : mais, pour accélérer la mutation, les autorités monétaires (ministère de l'économie et des finances, Banque de France) doivent imposer par voie réglementaire la facturation des services bancaires.

Il est exclu dans le contexte économique actuel d'envisager un doublement du nombre d'opérations tous les cinq ans, alors que la tenue d'un compte revient entre 30 et 40 francs, le traitement d'un chèque ou d'un virement entre 2 et 4 francs, celui d'une effet entre 10 et 15 francs Une telle expansion serait trop artificielle et ne pourrait se perpétuer sans risque grave. Les emplois administratifs nouvellement créés paraissant factices et sans avenir pour les intéressés, la répétition d'une crise sociale du type mars 1974 reste possible. Seule la vérité des prix et leur stricte imputation permettront de donner à la profession un esprit industriel tout en limitant l'inflation administrative.

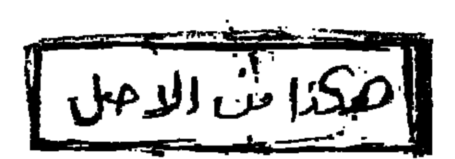
L'importance du transfert possible peut s'évaluer à 3 ou 4 milliards de francs en facturant services et opérations à leur coût réel. Cette facturation des services permettrait alors de servir des intérêts aux clients des banques et des Chèques postaux (4% environ), et, en se rapprochant des conditions des caisses d'épargne, de promouvoir une certaine banalisation du système bancaire. Ce transfert de charges aurait une conséquence bénéfique importante en déplaçant l'axe de la compétition actuelle entre les établissements : l'expansion devrait d'abord se plier aux impératifs de productivité en rendant prioritaire le problème du coût des services.

Les modalités d'équilibre du marché monétaire et l'intervention de la Banque de France dépendent à la fois du contexte international, des échanges extérieurs de la France et aussi de la modulation des réserves obligatoires. Le marché monétaire est ainsi le théâtre d'un compromis permanent entre impératifs nationaux et internationaux.

Le principe d'un transfert d'une partie des exédents de liquidités auprès de la Caisse des dépôts, tout en facilitant une politique à moyen terme de l'investissement de l'épargne dans les équipements collectifs, atténuerait les inconvénients de l'élévation des taux sur le marché monétaire et inciterait les banques à développer l'épargne.

Les principes de l'action proposée sont assez clairs : certaines réalisations peuvent être immédiates, d'autres exigeront du temps et de la réflexion, et ils devraient même faire l'objet d'un chapitre du VIIe Plan. Repenser les mécanismes bancaires demande une action globale si l'on veut à la fois maîtriser l'expansion technique et sociale de la profession, tout en donnant aux pouvoirs publics de meilleures possibilités d'action dans le domaine monétaire et économique. Perpétuer la situation actuelle susciterait, en revanche, chez les différents partenaires sociaux, un mécontentement croissant et rendrait difficile cet esprit de changement qui fait aujourd'hui préférer les réformes fonctionnelles aux réformes structurelles.

H. DE BEAUFORT.



LE MONDE

TIERS-MONDE — Comment faire bénéficier les pays pauvres de l'énorme plus-value de l'or s'il est réévalué ?

Par ANGÉLOS ANGÉLOPOULOS (*)

BIEN qu'on ne sache pas encore quand les pays d'Europe vont échanger leur or, pour régler les soldes de leurs balances, sur la base d'un prix dérivé du cours libre — presque quadruple du cours fictif de 42 dollars l'once — on peut déjà calculer l'énorme plus-value que représenterait l'évaluation des encaisses-or des banques centrales à un tel taux.

Il s'agit de quelque cent cinquante milliards de dollars pour l'ensemble des pays occidentaux et de douze milliards de dollars (cinquante-neuf milliards de francs) pour la France seule. A supposer que cette réévaluation puisse effectivement avoir lieu dans les écritures des banques centrales — en application de l'accord des Neuf à Zeist, en avril, — à qui devrait aller la plus-value ? Aux seules banques centrales ?

J'avais proposé, en novembre 1968, à M. Mc Namara, président de la Banque mondiale, que le tiers d'une telle plus-value soit affecté à un fonds spécial destiné à financer, à des conditions de faveur, le développement des pays pauvres. Pour des raisons d'ordre économique, social et moral que j'exposais alors et que j'ai eu l'occasion de développer par la suite (1).

La stabilité du prix de l'or a, en effet, été maintenue plus de trente-cinq ans, au moyen d'accords internationaux. Cela a permis aux banques centrales d'acquérir l'or à un prix inférieur à celui qui se serait établi si les conditions du marché avaient été les mêmes que pour les autres produits. Par conséquent, le bénéfice qui résultera, aujourd'hui, d'une normalisation du cours officiel de l'or, par accord international, devrait être considéré comme *un patrimoine de l'humanité tout entière.*

Un enrichissement sans cause à partager entre tous

Pour que cette répartition soit équitable et s'étende à l'ensemble du monde, il faudrait établir un impôt sur ce bénéfice, en vertu du principe de la solidarité internationale. Une telle imposition est pleinement justifiée : dans tous les pays, les bénéfices qui proviennent d'un accroissement « automatique » de la valeur de certains éléments de fortune — comme la plus-value de terrains due à une forte demande de logements, ou à des travaux effectués par les services publics, ou à des cessions d'entreprises privées (goodwill, etc.) — sont taxés lourdement par l'Etat. Parce que ces bénéfices découlent d'aménagements de caractère économique et social et ne peuvent être attribués à un effort particulier déployé par le propriétaire de cet élément de fortune.

N'en est-il pas de même dans le cas de la plus-value résultant d'une augmentation du prix de l'or ? Il se trouve que, dans ce cas, c'est l'Etat lui-même qui tend à profiter de ce bénéfice, dont la création n'est pas due à des causes internes et nationales, mais à des facteurs internationaux intéressant l'ensemble du globe. Quel organisme est, dès lors, mieux habilité sur le plan international pour prélever une partie de ce gain que l'ONU ? Les pays en voie de développement devraient donc demander aux Nations unies d'adopter une résolution selon laquelle une partie de la plus-value — le tiers, par exemple, — serait transférée automatiquement à la Banque mondiale pour aider au financement des pays du tiers-monde.

Cette affectation exercerait un effet anti-inflationniste, alors que, dans le cas d'une réévaluation non contrôlée, le danger des pressions inflationnistes deviendrait grave.

Selon la procédure que nous proposons, chaque pays possédant des réserves d'or serait tenu d'affecter le tiers de la plus-value au financement du développement des pays pauvres, sous forme de biens et de services. Ce financement, de l'ordre de 50 milliards de dollars, profiterait donc non seulement aux pays destinataires, mais aussi, comme c'était le cas à l'époque du plan Marshall, aux pays industrialisés donateurs.

Et les 100 milliards restants ? J'estime que la meilleure utilisation en serait sous forme de couverture de dépenses sociales destinées à améliorer le niveau de vie des travailleurs des pays industrialisés. A titre de comparaison, notons que le coût du programme social de M. Giscard d'Estaing a été évalué par ses amis à quelque 19 milliards de francs, alors que les deux tiers de la plus-value des réserves d'or de la Banque de France seraient de l'ordre du double : environ 40 milliards.

Que l'emploi de cette plus-value — qui risque, si elle est faite sans précautions, de perturber la demande — doive être entouré de précautions, cela va de soi. Mais le problème de la répartition d'une richesse immobilisée dans les coffres des banques centrales, dont la valeur augmente jour après jour, ne peut être esquivé.

Une réévaluation qui, lorsqu'elle interviendra, aboutirait à l'accaparement des 150 milliards de dollars par les pays riches choquerait l'opinion publique, surtout celle des nations pauvres. En revanche, l'affectation rationnelle de cette richesse au progrès économique dans le monde entier créerait des conditions favorables à la paix sociale, à l'intérieur même des pays industrialisés.

(1) *« Le tiers-monde face aux pays riches ».* (P.U.F.)

(*) Professeur d'économie politique.

BRÉSIL — Le gouvernement décide d'enrayer la « dénationalisation » de l'économie

De notre correspondant

Rio de Janeiro. — Le gouvernement Geisel a, au cours de ses premiers mois d'existence, pris une série de mesures d'ordre économique qui pourraient être qualifiées de « nationalistes » si elles n'étaient pas imposées, en partie, par la crise du commerce extérieur. Il a immédiatement montré sa préoccupation à l'égard d'une des régions les plus défavorisées du Brésil, le Nord-Est, en fortifiant l'organisme de développement régional et en lui consacrant les investissements nettement plus créateurs d'emplois que par le passé. Enfin, il a rétabli une certaine vérité dans l'indice des prix, ce qui, au Brésil, est un élément important de justice sociale, dans la mesure où les augmentations de salaires sont décidées en fonction des calculs officiels du coût de la vie.

Voici longtemps que des inquiétudes sont nées, ici, devant la stagnation de l'industrie privée nationale, de plus en plus distancée par les entreprises publiques et les filiales de compagnies étrangères. Toutes les analyses montrent en effet que la production des biens d'équipement et des biens de consommation durables est aujourd'hui dominée par les firmes multinationales, l'Etat étant surtout présent dans les industries de base. Les « empresarios » brésiliens se trouvent chaque fois plus confinés au commerce, à la construction civile et aux secteurs les plus traditionnels de l'industrie comme le textile, l'alimentation, les cuirs.

Dans sa première intervention en conseil des ministres, le président de la République s'était montré soucieux de cette évolution, qui conduisait à une « confrontation directe » entre entreprises d'Etat et firmes étrangères. C'est pourquoi, dès le mois de mai, de nouveaux mécanismes financiers étaient créés, afin de permettre à la banque d'Etat chargée du développement économique de renforcer son appui à l'industrie privée brésilienne.

Contre l'invasion des machines étrangères

Brasilia décidait, en outre, d'accélérer le rythme des investissements publics dans deux secteurs qui lui paraissent prioritaires : celui des matières premières de base et des fertilisants, celui des biens d'équipement. Cette dernière mesure vise à enrayer la croissance continue des importations de machines étrangères. Jusqu'à présent, de telles importations étaient encouragées, notamment par des exemptions fiscales ; il s'agissait, dans l'esprit des autorités, de faciliter l'implantation de firmes étrangères et de doter le Brésil d'une technique généralement supérieure à celle qui était produite sur place. Souvent, d'ailleurs, il n'y avait pas le choix, l'obtention de prêts auprès des organismes de crédit internationaux étant liée à l'achat d'équipements en provenance des pays fournisseurs.

Aujourd'hui, on constate que l'invasion de machines fabriquées à l'extérieur a « *inhibé* » la production nationale et placé le pays dans une certaine situation de dépendance. En outre, elle grève de plus en plus la balance des paiements. Trois milliards de dollars seront dépensés cette année pour l'importation de biens d'équipement, soit le tiers de la valeur des importations prévues. C'est trop, aux yeux du gouvernement : désormais, les entreprises publiques devront acheter en priorité des machines « *made in Brazil* ». En outre, les fabricants nationaux seront stimulés par une aide financière de l'Etat.

Aide plus réaliste au Nord-Est

Quant au Nord-Est, il a été, de tout temps, un sujet de polémique. L'organisme créé voici quinze ans par l'économiste Celso Furtado, et chargé de son développement, pouvait se plaindre, ces dernières années, d'avoir perdu progressivement ses pouvoirs. Sur ce point, il a reçu des assurances du nouveau gouvernement, et le général qui le présidait a été remplacé par un technicien, M. José Lins de Albuquerque, ancien directeur du département national de travaux contre la sécheresse. Le mécanisme des stimulants financiers, accordés aux industriels s'installant dans le Nord-Est, sera géré avec plus de rigueur, surtout en vue d'empêcher que ses bénéficiaires ne l'utilisent à des fins spéculatives.

Il semble que le progrès de la région sera désormais recherché par la croissance de l'agriculture autant que par celle de l'industrie. C'est un changement important dans la stratégie de développement adoptée : il avait été déjà amorcé sous l'administration antérieure. L'industrialisation avait provoqué, en effet, un certain désenchantement : les sociétés paulistes, souvent filiales de compagnies étrangères, qui consentaient à s'installer à Recife ou à Salvador, absorbaient plus de capital que de main-d'œuvre et étaient obligées, faute de marché local, d'orienter leur production vers l'extérieur. On a donc constaté que le chemin du développement passait par les campagnes, où vivent encore 55 % des trente-deux millions de Nordestins.

C'est pourquoi, dans un premier temps, 30 % des stimulants financiers destinés à l'industrialisation du Nord-Est ont été transformés en crédits directs à l'agriculture. Avec le programme Proterra, cette fois, c'est le secteur agro-industriel qui va recevoir une impulsion décisive de l'Etat : celui-ci financera, en effet, vingt-deux projets destinés à la transformation de produits « non traditionnels » (caju, manioc, fruits tropicaux) et qui procureront vingt-deux mille emplois, soit près du double des emplois créés depuis 1967 par le centre industriel de Salvador.

Si l'atténuation des disparités régionales fait partie des objectifs permanents de toute équipe gouvernementale, la diminution des injustices sociales l'est tout autant, du moins en théorie. Il semblait que le général Geisel n'était pas décidé à beaucoup innover dans ce domaine, puisqu'il avait promis de maintenir le mécanisme actuel de contrôle des salaires et des prix. Mécanisme autoritaire, et d'autant plus injuste que les taux officiels d'inflation, qui conditionnent la hausse du salaire minimum, ont été manipulés ces dernières années de façon criante.

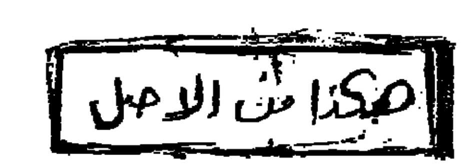
Retour à la vérité des indices

Aujourd'hui, l'équipe au pouvoir reconnaît en *privé* que l'augmentation du coût de la vie n'a pas été l'an dernier de près de 14 % comme l'avait affirmé le président Medici, mais de 25 % ; et elle a décidé de *revenir à la vérité des indices* : le ministre des finances, M. Simonsen, a confessé que la hausse des prix avait été, pendant les quatre premiers mois, de plus de 15 % et il s'est bien gardé, contrairement à son prédécesseur, de faire un quelconque pronostic sur le chiffre qui sera atteint à la fin de l'année.

Le salaire minimum, qui concerne environ 60 % des travailleurs brésiliens, devrait donc être calculé en 1975 de façon plus authentique. Le gouvernement a d'ailleurs annoncé que son application serait désormais contrôlée... par le SNI, c'est-à-dire par les services militaires d'information, qui sont chargés de la lutte contre la « *subversion* ». L'opération aurait pour avantage, aux yeux de Brasilia, de rendre le SNI moins impopulaire, d'atténuer quelque peu le caractère exclusivement policier que lui avait donné, jusqu'au 15 mars dernier, le général Fontoura, aujourd'hui ambassadeur à Lisbonne.

En deux mois et demi, les remises en ordre et les remises en cause n'ont donc pas manqué. Une publicité inhabituelle est donnée aux affaires de dilapidation de fonds publics ou de corruption administrative qui viennent au jour : par exemple, dans l'administration de Brasilia ou dans la gestion de certains organismes de prévoyance sociale. A la fin mai, c'est la colonisation « *désordonnée* » et trompeuse de l'Amazonie *qui était critiquée*, dans un document rendu public, par des techniciens du ministère de l'intérieur. On sait que des œuvres de prestige, comme la « périmétrique nord » (deuxième route transamazonienne) seront délaissées au profit de travaux jugés plus utiles, comme la modernisation des chemins de fer. Il y a tout lieu de penser que les « corrections » et les « rajustements » ne s'arrêteront pas là.

CHARLES VANHECKE.



BELGIQUE L'ACCORD ENTRE LES COOPÉRATIVES ET CARREFOUR

Une politique commerciale peut-elle vraiment prendre la défense des consommateurs ?

En prenant une participation dans le capital de Distrimas (filiale du groupe français Carrefour et du groupe belge Delhaize-« Le Lion ») qui exploite deux hypermarchés (et bientôt quatre) en Belgique sous l'enseigne Carrefour, les mouvements coopératifs belges (chrétien et socialiste) ont signé avec leurs partenaires capitalistes un « protocole » sur la politique commerciale au service des consommateurs (« le Monde » du 19 mars). Le texte, ambitieux et dense, doit-il être considéré comme un élément de la politique purement commerciale d'un groupe dont l'unique souci est d'accroître son chiffre d'affaires ? Comme une collection de vœux pieux estimables mais sans portée réelle pour la protection du consommateur ? Ou enfin comme une tentative sérieuse, bien qu'ambiguë, de mettre la puissance de persuasion du commerce du côté du consommateur ?

C'est un texte ambitieux et exigeant que les partenaires de Distrimas ont adopté : exigeant pour eux-mêmes et pour la direction des « Carrefour » belges, mais exigeants aussi pour les industriels fournisseurs des produits mis en vente. Les principaux engagements portent sur les prix, qui devront être *« les plus justes »* ; sur la qualité des produits : des analyses seront régulièrement confiées à des laboratoires indépendants, *« afin de vérifier le respect, par les producteurs, des normes de qualité »* ; sur l'information des consommateurs : étiquetage informatif systématique (comportant prix, composition, quantité, modes d'emploi, précautions à prendre, durée de conservation) complété par des informations affichées dans le magasin ; sur la publicité qui devra être *« honnête et sincère » : « Au besoin Distrimas apportera aux publicités de ses fournisseurs les compléments d'information ou les corrections qu'elle jugerait utiles pour les consommateurs. »*

Enfin, la concertation avec les consommateurs, au niveau de chaque magasin, sera assurée à la fois par un « responsable » chargé de ces problèmes et par des groupes de consommateurs *« représentatifs des différentes couches de la population constituant la clientèle de l'hypermarché »*, mis en place avec l'aide des mouvements coopératifs.

Les limites de ce texte résident à l'évidence dans l'énergie avec laquelle ces principes seront mis en œuvre. Les coopératives semblent décidées à y veiller, se refusant à en faire *« l'habillage d'une politique de relations publiques »* : elles répondent ainsi à l'avance aux reproches de « récupération » commerciale des mouvements de consommateurs. Mais jusqu'ici aucun calendrier précis de réalisation n'a été fixé, ni aucun budget dégagé pour financer ces activités. Dans la mesure enfin où les coopératives, qu'elles soient socialistes ou chrétiennes sont très liées avec le mouvement syndical, dans un pays où 67 % des salariés sont syndiqués, on peut espérer que les groupes de consommateurs créés autour des hypermarchés ne seront pas trop artificiels à condition toutefois que leurs membres soient suffisamment formés aux techniques commerciales.

Des points de friction ?

On peut supposer cependant que les points de friction ne manqueront pas entre la direction commerciale du groupe et les tenants de sa politique « consommateurs ».

En matière de prix, tout d'abord, la politique spécifique des grandes surfaces, qui consiste à « casser » spectaculairement les prix de quelques articles, tout en pratiquant des marges beaucoup plus larges sur le reste des références (1) est-elle compatible avec le « juste prix » ?

D'autre part, l'animation commerciale — la fête, qui incite le consommateur à acheter toujours plus, quels que soient ses besoins — sera sans aucun doute difficile à harmoniser avec la politique de large information préconisée par cet accord. Tant que la politique interne de défense des consommateurs ne risquera de remettre en cause ni la politique commerciale fondamentale ni la rentabilité globale du groupe, les contradictions seront relativement aisées à surmonter, même si l'on décide, comme il en est question, de supprimer les rayons de tabac et de cigarettes au nom de la logique et de la rigueur morales.

On peut se demander également comment les industriels prendront les rectifications de leurs publicités par les hypermarchés...

Plus difficiles à réaliser seront les objectifs qui dépendront des industriels fournisseurs, et ceci d'autant plus que Carrefour vend des produits de grandes marques nationales. Obtenir d'un industriel qu'il mette au point un étiquetage informatif pour des produits commercialisés sous une marque de distribution et non sous sa propre marque est déjà ardu : La Migros, en Suisse, y est parvenue, mais son chiffre d'affaires représente le quart du commerce alimentaire suisse. Mais lui faire changer son étiquetage habituel sans qu'il y soit obligé par la loi semble assez utopique, surtout quand on ne représente qu'un chiffre d'affaires inférieur jusqu'ici à 300 millions de francs français. A moins, bien sûr, que d'autres entreprises de distribution insistent dans le même sens auprès des fabricants. Cela pourrait être prochainement le cas : M. Maurice Cauwe, président de la première entreprise commerciale belge (7 % des ventes au détail en Belgique), le groupe GB-Inno-Bon Marché a présenté, lors de la récente assemblée générale de la société, un programme en ce sens.

(1) C'est le fameux « îlot de pertes dans l'océan de profits » prôné par Trujillo, l'inventeur américain du commerce moderne. La technique reste applicable même si les ventes à perte sont interdites et même si les marges plus larges restent inférieures à celles pratiquées dans le commerce traditionnel.

Crédibilité et image de marque

C'est que la défense des consommateurs commence à être perçue par les distributeurs comme un élément appréciable de la politique commerciale. Des groupes comme la FNAC en France ou la Migros en Suisse ont depuis longtemps démontré la rentabilité de telles actions : la crédibilité et l'image de marque qu'elles confèrent pourraient difficilement être obtenues uniquement par des campagnes publicitaires à l'esbroufe.

On peut se demander d'ailleurs pourquoi les coopératives, qui sont par nature des organisations de défense des consommateurs, ont attendu pour lancer un tel programme d'être associées avec des firmes capitalistes. Il est vrai que le mouvement coopératif a dû, pour assurer sa survie, procéder, depuis quelques années, dans la plupart des pays occidentaux, à de sévères restructurations : l'évolution des méthodes commerciales et la concurrence le contraignaient à rationaliser sa gestion ; on ne peut pas tout faire à la fois. Il est simplement dommage que les coopératives de consommation aient dû attendre le moment où leurs concurrents capitalistes ont découvert l'efficacité de cette arme nouvelle.

JOSÉE DOYÈRE.

HONGRIE Ministre de l'industrie légère

Mme Keserü exhorte les entreprises françaises à être plus actives sur le marché de son pays

Une quinzaine hongroise vient d'avoir lieu, à Strasbourg, inaugurée par Mme Janes Keserü, ministre de l'industrie légère de Hongrie. Responsable d'un secteur économique en plein développement, Mme Keserü souligne ci-dessous l'intérêt d'un renforcement de la coopération franco-hongroise, compte tenu des besoins de modernisation de son pays. Les échanges commerciaux entre les deux pays sont actuellement réglementés par un accord signé le 5 janvier 1970, et qui expire le 31 décembre 1974. Les exportations françaises vers la Hongrie se sont élevées en 1973 à 426 millions de francs (456 millions en 1972 et 152 millions en 1969), tandis que les importations atteignaient 306 millions de francs (253 millions et 120 millions). Le déficit commercial de la Hongrie s'est donc élevé en 1973 à 120 millions de francs contre 203 millions il y a deux ans.

« Comme tous les pays socialistes, la Hongrie connaît une croissance de ses échanges avec les nations occidentales. Votre pays est par ailleurs membre du Comecon. Comment conciliez-vous, madame le ministre, l'ouverture vers l'Ouest et l'intégration socialiste ?

— La planification des échanges commerciaux donne une place prépondérante, mais pas exclusive, à nos rapports avec les pays socialistes, membres du C.A.E.M., avec lesquels nous avons des rapports établis sur la division internationale du travail. Mais dans le cadre d'une planification nationale, les entreprises industrielles et commerciales travaillent sur la base de considérations économiques, c'est-à-dire qu'elles prennent leurs décisions afin de réaliser leurs bénéfices. Cette autonomie des entreprises prévaut aussi dans leurs relations économiques extérieures.

» Les décisions, tant au niveau des exportations que des importations, dépendent des conditions concurrentielles que nos partenaires peuvent nous offrir. La stabilité des rapports entre les entreprises — sur la base de contrats à long terme — joue un rôle important. Ainsi nos partenaires occidentaux peuvent occuper, et occupent en fait, une place importante dans nos achats et dans nos ventes s'ils présentent des conditions avantageuses.

» Au cours de la procédure d'adhésion de la Hongrie au G.A.T.T., les parties contractantes nous ont demandé si nos relations économiques avec les pays socialistes n'empêchaient pas l'augmentation désirée du chiffre d'affaires avec les pays membres du G.A.T.T. Après un examen approfondi, il a été constaté que ces rapports traditionnels et leurs aspects spéciaux ne freinent pas le développement des relations commerciales et l'élargissement de la coopération avec les parties contractantes du G.A.T.T.

» De même le processus d'intégration socialiste n'est pas exclusif. Dans l'industrie légère, il n'est pas question de bâtir un système autarcique, alors que nous achetons aux pays capitalistes les trois quarts de nos matières premières et la moitié de nos machines.

Pas assez d'efforts de promotion

— Le développement de vos relations commerciales a justement comme conséquence d'entraîner un déficit de la balance hongroise. Il en est ainsi des échanges entre votre pays et la France.

— Nous ne sommes pas partisans d'un équilibre rigide dans nos échanges avec la France. Nous souhaitons voir croître les exportations et les importations, tout en souhaitant une certaine tendance à l'équilibre.

» Il y a certains progrès dans nos rapports de coopération. Mais, comme il a été souligné lors de la dernière session de la commission mixte de coopération, au mois de février, les résultats obtenus ne correspondent pas encore aux possibilités réelles qu'offre le développement industriel et économique de nos deux pays.

» De la part des autorités des deux pays, une base plus solide a été créée pour la coopération industrielle et économique par un nouvel accord décennal qui a été paraphé il y a quelques semaines. Mais cet accord doit être rempli d'un contenu réel qui peut être uniquement le fruit des efforts des entreprises avec l'appui certain des autorités.

— Que pensez-vous des entreprises françaises ?

— L'activité des entreprises françaises, quoique croissante, marque encore un certain retard face aux autres entreprises occidentales. En 1973, par exemple, les maisons et organisations françaises ont tenu en Hongrie douze manifestations différentes de type commercial et promotionnel ; tandis que cette même année, nos partenaires allemands ont organisé soixante-douze manifestations identiques, les Autrichiens quarante-deux et les Anglais vingt-neuf.

— L'Allemagne occupe une place privilégiée dans votre commerce extérieur. Est-ce en raison d'une supériorité technique ?

— Les Allemands sont des commerçants très dynamiques, mais les différences techniques ne sont pas très marquantes. Ils sont toujours présents sur le marché, savent faire leur propagande et prévoir des services après vente. De plus, ils comprennent mieux les principes de la coopération et achètent beaucoup chez nous. De même les Italiens ont fait l'acquisition de nombreuses machines-outils hongroises. Enfin, bénéficiant d'une meilleure connaissance de la langue, les Allemands multiplient les initiatives, tel l'octroi de bourses aux techniciens hongrois.

Un marché possible

— Et la France ?

— Les industriels et commerçants français ne sont pas assez actifs ; ils ne font pas preuve d'assez de dynamisme, quoique, dans les derniers temps, un certain revirement de cette tendance a été remarqué par nous. Sur les quatre-vingts projets de coopération, dont un dixième intéresse l'industrie légère, notamment le textile, l'habillement et la chaussure, je n'ai reçu que quelques propositions d'un pays comme la France, qui est notre quatrième partenaire commercial derrière la République fédérale allemande, l'Italie et l'Autriche.

» A Strasbourg, j'ai d'ailleurs été soucieuse de signaler aux industriels français, les possibilités réelles de coopération avec la Hongrie, dans le domaine de l'industrie légère, notamment les possibilités de ventes d'équipements français pour la modernisation de cette industrie. Je souhaite, et c'est d'ailleurs l'avis de notre gouvernement, que l'industrie française participe d'une manière plus active au niveau de la coopération.

» Actuellement, l'industrie légère hongroise, qui emploie un demi-million de personnes, soit 30 % de la population active industrielle, représente un cinquième du produit national brut. Or, il faut continuellement le moderniser tant pour faire face à une pénurie de main-d'œuvre que pour augmenter les exportations — environ 20 % des produits finis vendus à l'étranger, proviennent de ce secteur — et améliorer le niveau de vie. A cette fin, il y a des voies ouvertes pour un développement dynamique des échanges fondé sur une plus grande coopération. »

Propos recueillis par
MICHEL BOYER.

UNE INTERVIEW DE M. D'ORNANO

(Suite de la page 21.)

— Le délégué général à l'énergie était jusqu'à présent rattaché au premier ministre. Il dépendra maintenant de votre département. Que signifie ce changement ?

— Le rattachement au ministre de l'industrie du délégué général à l'énergie tient essentiellement à une nouvelle répartition des responsabilités gouvernementales.

» Il est apparu judicieux au président de la République de décharger le premier ministre d'un rôle direct d'action dans ce domaine difficile qu'est l'énergie pour lui permettre de se consacrer plus complètement à la conduite générale des affaires et à l'animation de certains secteurs particuliers.

» Dans le même temps, il était devenu clair que le développement de notre industrie dépendait très considérablement des décisions prises en matière d'énergie.

» Dans ces conditions, le transfert au ministre de l'industrie des compétences précédemment dévolues au premier ministre était très naturel. Je me réjouis pour ma part de pouvoir travailler en pleine confiance avec M. Jean Blancard, dont la compétence, le dynamisme et la rigueur sont notoires.

— Jusqu'à présent, la France n'a pas eu de politique orientée vers le maintien des règles d'une saine concurrence. Sa législation et sa jurisprudence sont très en retrait par rapport à celles de Bruxelles. Il existe de nombreuses ententes entre les entreprises et quelques quasi-monopoles. Quelle sera la position de votre ministère sur cette question qui a été jusqu'à présent traitée principalement par le ministère de l'économie et de finances ?

— Comme vous l'indiquez, ce problème relève aujourd'hui de la compétence de la direction du commerce intérieur et des prix du ministère de l'économie et des finances.

» J'envisage, pour ma part, d'examiner ce dossier dans un esprit très rigoureux. J'estime, en effet, que la liberté d'entreprendre, qui est aujourd'hui la règle en France, exige en contrepartie le maintien d'une saine concurrence et le refus des ententes. Certes, il existe des exceptions, comme la Commission de Bruxelles elle-même l'a souhaité, notamment dans certains secteurs de pointe. Mais la règle générale et impérative doit être celle de l'ouverture du marché et de la concurrence entre entreprises.

Investissements étrangers : déterminer des secteurs prioritaires

— Quelle politique adopterez-vous vis-à-vis des investissements étrangers ? Auriez-vous, par exemple, accepté la prise de contrôle de Roussel-Uclaf par Hoechst ?

— Le passé doit être une leçon pour l'avenir. L'affaire Bull, il y a quelques années, a conduit le gouvernement français à créer, encourager et développer une industrie nationale d'informatique. Aujourd'hui, quelques affaires récentes doivent nous faire réfléchir sur le problème des investissements étrangers. C'est une question difficile, et je me bornerai ici à quelques réflexions.

» Tout d'abord, je ne vois que des avantages aux investissements étrangers lorsque ceux-ci se traduisent non par des rachats d'entreprises françaises, mais par l'installation en France d'usines neuves et d'emplois supplémentaires. Il y a là un rapport net que nous n'avons aucun intérêt à refuser.

» Il peut en aller différemment lorsque ces investissements sont de nature, totalement ou partiellement, financière ; c'est-à-dire lorsqu'ils se traduisent par l'achat des entreprises françaises. Il faut alors tenir compte de deux facteurs qui peuvent devenir contradictoires.

» D'une façon générale, nous ne devons pas manifester une hostilité de principe à l'égard de tels investissements. On ne peut, en effet, réclamer à la fois le développement de l'industrie européenne et exiger le refus de toute intervention étrangère. Puisque notre industrie devient puissante et qu'elle atteint dans beaucoup de secteurs désormais la taille internationale, elle doit s'ouvrir aux capitaux extérieurs.

» Les investissements étrangers représentent d'ailleurs moins de 5 % de notre formation brute de capital fixe. Cependant — et c'est là une seconde préoccupation — ces chiffres globaux faibles peuvent se traduire par des conséquences inadmissibles dans certains secteurs.

» La concentration des investissements étrangers sur certaines branches particulières de notre industrie — et je pense notamment à certains secteurs de pointe — pourrait conduire à une dépendance très forte à l'égard de centres de décision extérieurs. Une telle situation ne serait pas acceptable pour les pouvoirs publics français. Il faut donc, et je m'y emploierai très rapidement, définir de façon précise les secteurs ou les branches industrielles qui sont essentiels pour notre indépendance économique et politique. Il faudrait ensuite prendre les moyens de maintenir en France les centres de décision correspondants, d'une part en écartant des propositions d'achat venant de partenaires étrangers, mais d'autre part et surtout en mettant ces entreprises dans une situation industrielle et financière qui leur permette non seulement de résister aux attaques de leurs concurrents, mais encore, à leur tour, d'investir à l'étranger.

» J'accorde une très grande importance à ce point et j'y veillerai personnellement.

» Je voudrais vous faire part d'une observation supplémentaire : dans plusieurs branches industrielles, il existe une ou deux entreprises dont le capital est détenu pour une fraction très importante et quelquefois majoritaire par des particuliers. Une telle situation, qui résulte souvent du succès exceptionnel d'un seul homme, n'a rien en soi de choquant, mais elle peut devenir extrêmement délicate en cas de décès du créateur de l'entreprise. Les héritiers, contraints de régler les droits de succession, peuvent être tentés de liquider certains actifs industriels. Dans cette situation, le rôle de l'Etat est quelquefois contradictoire : d'une part, il presse les héritiers de régler rapidement et en espèces les droits dus au Trésor, d'autre part, il encourage ces mêmes héritiers à rechercher des acheteurs français, quelquefois au détriment de leurs intérêts financiers immédiats. Il y a là un point qui mérite d'être réétudié, et peut-être faut-il trouver une solution dans de nouvelles formes de paiement des droits.

Réduire les importations de produits manufacturés

— M. Giscard d'Estaing a souvent évoqué la nécessité d'un « treizième mois d'exportations ». L'industrie française est-elle, à votre avis, en mesure de tenir ce pari ? Le cas échéant, comment comptez-vous l'y aider ?

— Comme pour bien d'autres pays, le déficit de notre balance de paiements et de notre balance commerciale constitue aujourd'hui un problème crucial ; il faut au plus vite retrouver un équilibre, voire un suréquilibre.

» J'ai entreprise un examen détaillé de notre situation industrielle. Il m'apparaît dès maintenant que les actions sectorielles devraient nous permettre de réduire certaines importations, importations d'énergie, bien sûr, mais aussi importations de produits manufacturés.

» En ce qui concerne les exportations, l'industrie française se trouve dans une bonne position. Certes, le contexte économique chez nos principaux partenaires reste indécis. De plus, certains pays peuvent être conduits à envisager des procédures protectionnistes regrettables, mais il est évident que les prix de nos produits industriels sont, dans la plupart des cas, très compétitifs, que, d'autre part, notre niveau technique est indéniable, au moins égal, et quelquefois supérieur, à celui de nos partenaires européens, que, enfin — le chiffre global de nos exportations le montre — la France a su se créer des réseaux commerciaux déjà importants à l'étranger.

» Pour ma part, je compte me pencher dans les prochains jours sur un problème particulier : celui des goulots d'étranglement que provoque un approvisionnement insuffisant en matières premières ou en produits semi-finis. Il est absurde de devoir renoncer à de fructueux contrats étrangers, faute de pouvoir produire suffisamment.

— Votre prédécesseur, M. Yves Guéna, vous a légué plusieurs dossiers brûlants : l'avenir de la C.I.I. et du plan-calcul ; le contrôle de Marine-Firminy et de Creusot-Loire, premier constructeur français de centrales nucléaires, et l'automobile. Quelles réflexions vous inspirent-ils dans l'immédiat ?

— J'ai en effet pris connaissance de ces grands problèmes sur lesquels les pouvoirs publics devront prendre position rapidement. Je ne suis pas en état, aujourd'hui, de vous donner des indications précises. Je veux simplement vous indiquer dans quel sens je compte orienter mes réflexions.

» Comme je l'ai dit précédemment pour ce qui concerne les investissements étrangers, le libre jeu de la concurrence entre les entreprises doit tenir compte des impératifs nationaux de notre développement économique.

» Dans les secteurs économiques essentiels, l'entreprise française doit rester présente. Cela suppose donc que le gouvernement prenne des mesures nécessaires, d'une part, pour écarter tout risque de prise de contrôle étrangère, d'autre part, pour mettre en place des secteurs industriels viables. Bien entendu, tout ceci doit être fait avec le souci de développer notre coopération économique avec certains pays étrangers, et notamment avec nos partenaires de la C.E.E. »

Propos recueillis par
PHILIPPE LABARDE.

La question de l'or

(Suite de la page 21.)

L'objection américaine est aussi plus radicale ; elle peut s'exprimer ainsi : « *Vous, Européens, aviez projeté à Zeist que les banques centrales puissent échanger librement de l'or entre elles à un prix dérivé du cours du marché libre. Qu'est-ce à dire ?*

» *Pour qu'il y ait transaction, il faut un vendeur et un acheteur. Et si l'on peut concevoir qu'une banque centrale est prête à céder de l'or à un prix proche de celui en vigueur actuellement sur le marché, quelle autre banque centrale serait disposée à l'acheter à ce prix ? Vous n'ignorez pas que le marché du métal jaune est particulièrement étroit et spéculatif. Si les banques centrales se mettaient à vendre leur or sur ce marché comme vous le demandez aussi depuis l' « accord de Zeist », cela pourrait entraîner une chute verticale des cours ; autrement dit, pour que votre système puisse fonctionner durablement, vous ne pouvez pas ne pas fixer et garantir un certain prix au métal jaune ; et, une fois que vous aurez fixé ce prix, vous serez obligés, pour que l'or puisse véritablement circuler entre les banques centrales, de faire en sorte que ce prix ne soit pas trop éloigné de celui du marché libre ; sinon vous vous retrouveriez, comme disent les mathématiciens, ramenés au problème précédent.*

» *Autrement dit, vous seriez d'abord forcés d'intervenir sur le marché, soit par des ventes, soit par des achats, pour que le prix dont vous serez convenus coïncide avec celui résultant du jeu de l'offre et de la demande, bref pour que votre nouveau cours officiel soit avalisé par le marché. C'EST D'AILLEURS POUR CETTE RAISON QUE VOUS AVEZ BESOIN DE NOTRE ACCORD, CAR VOUS SAVEZ TRES BIEN QUE LA TRESORERIE AMERICAINE, QUI DISPOSE ENCORE DES RESERVES DE METAL JAUNE LES PLUS IMPORTANTES DU MONDE, A LES MOYENS D'INFLUENCER LE MARCHE.*

» *En conclusion, votre système implique la définition d'un nouveau prix officiel de l'or, la défense de ce prix sur le marché libre, la reconstitution du pool du métal jaune et, finalement, le retour à une certaine forme d'étalon-or — toutes choses dont nous ne voulons à aucun prix.* »

Bâtardise

Que répondre à cette objection ? Il est bien vrai qu'à Zeist M. Helmut Schmidt, qui était encore à cette époque ministre des finances de l'Allemagne fédérale, avait proposé la constitution d'un pool qui « *aurait eu pour mission de régulariser le marché de l'or* » (*le Monde* du 25 avril). Rappelons aussi que l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas s'étaient opposés à leurs partenaires « latins » du Marché commun en souhaitant interdire aux banques centrales d'acheter de l'or sur le marché libre, de crainte que ces dernières ne soutiennent le cours du métal jaune (*le Monde* du 24 avril). Ces réticences sont encore apparues à Luxembourg jeudi dernier.

On doit reconnaître, enfin, que les propositions qui ont été finalement retenues à Zeist restent assez floues sur ce point. Il était prévu seulement que les banques centrales s'orienteraient vers un système de « fourchette » de prix de l'or officiel, révisable à intervalles réguliers par les gouverneurs en fonction de l'évolution du marché libre. On aboutirait ainsi à une sorte d'étalon-or glissant, assez bâtard en définitive.

La meilleure façon pour les Européens de convaincre les Américains serait d'aller jusqu'au bout de leur logique : non pas dériver le cours de l'or officiel du prix du marché marginal actuel, qui n'a peut-être aucune signification autre que spéculative, mais libérer totalement les banques centrales de toute obligation, les transformer en partenaires ordinaires et directs du marché de l'or — ce qui pouvait avoir pour résultat d'élargir ce marché et de lui permettre peut-être de trouver son équilibre autour d'un prix raisonnable, plus faible et enfin stable. Sans doute, les banques centrales, comme n'importe quel détenteur de matières premières courraient-elles certains risques ; mais on ne peut à la fois vouloir profiter du jeu du marché et refuser ses dangers. Bref, l'or serait traité comme une marchandise quelconque et donc réellement démonétisé cette fois. On ne voit pas alors ce que les Américains pourraient opposer à un tel projet.

Cependant les banquiers centraux ne sont pas des aventuriers, c'est le moins qu'on puisse dire. Avant de jouer le jeu du marché de l'or, ils veulent s'entourer du maximum de garanties. D'ailleurs, alors qu'on parle de la nécessité de stabiliser les cours des matières premières, pourquoi ne pas en faire autant pour le métal jaune ?

Les risques de baisse du cours de l'or sur le marché seraient-ils d'ailleurs tellement importants ? Tout dépend du niveau du prix à partir duquel on se place. Au demeurant, quelle banque centrale aurait intérêt à une chute profonde et durable des prix ? Même les Soviétiques, surtout les Soviétiques, ne vendent leur métal précieux sur le marché qu'avec une très grande prudence afin de ne pas entraîner de baisse de ces cours.

Le dernier acte... de la réforme monétaire inapplicable

C'est dire à quel point la question de l'or n'est pas encore assez mûre pour être réglée à Washington, d'autant qu'il s'agira en même temps de conclure les travaux du comité des Vingt. D'une part, il faudra constater définitivement les derniers points de désaccord sur la réforme du système monétaire, laquelle de toute façon est repoussée aux calendes grecques puisqu'elle repose toujours sur le principe des parités fixes, actuellement impraticable. D'autre part on conviendra des actions à entreprendre pendant la « *période intérimaire* » pour ordonner les fluctuations des taux de change, recycler convenablement les capitaux provenant des pays pétroliers, et trouver les moyens d'empêcher les pays membres du Fonds monétaire de prendre des mesures de restriction commerciale.

Enfin, on devra définir les nouveaux droits de tirage spéciaux et fixer leur taux d'intérêt. Sur tous ces sujets des désaccords subsistent. Les Européens devront-ils marchander certaines de leurs positions pour obtenir satisfaction sur l'or ?

Au moment même où s'achève curieusement cette première phase de la réforme monétaire, comment ne pas observer que la question de l'or, qui avait été bannie des discussions, resurgit non pas tant à cause de la sagesse des experts, des gouverneurs ou des ministres des finances, mais par la force des choses ? M. Simon a même dit : « *Il ne sert pas à grand-chose de discuter de la réforme du système monétaire sans parler de l'or.* » Cette seule phrase représente un changement formel dans la position américaine. Hélas ! le temps ne paraît pas encore venu où l'on pourrait enfin dépassionner les débats sur l'or et délivrer la communauté internationale de ce tabou.

PHILIPPE SIMONNOT.

LIVRES — LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

Alain Lipietz

LE TRIBUT FONCIER URBAIN

D'ENTREE, nous sommes prévenus qu'il ne s'agit pas d'une étude sur le prix des terrains, mais d'une théorie générale, bien nécessaire depuis le déjà lointain « *problème du logement* » d'Engels.

Il est précisé aussi que la municipalisation des sols urbains n'est pas spécifiquement socialiste et qu'il faut « *détruire les légendes du type* Canard enchaîné *sur l'acoquinement entre les hommes du pouvoir et une bande de forbans fonciers* ».

Mis en appétit par ce départ, nous sommes vite déçus de voir l'aspiration à une théorie générale constamment contrebattue par des vues très actuelles, choquantes, donc agréables à dénoncer. Dans ce tourbillon, les vues de haute pensée sont trop souvent noyées dans des digressions mal étudiées. Il est, par exemple, reproché de disperser les Algériens entre les H.L.M. Mais, si l'attitude contraire était suivie, ne serait-il pas question de ségrégation ou de « stockage de travailleurs », comme il est dit par ailleurs ?

Si belle est la matière, si troublant est le sujet, qu'en dépit des indications données en tête de l'ouvrage nous regrettons de ne trouver aucun chiffre (en dehors d'indications peu précises dans l'analyse citée de Dutailly). Un examen de la façon dont devrait être organisée la répartition des lieux urbains aurait également été le bienvenu.

Cette pensée fougueuse, qui reflète plus ou moins les vues de nombreux étudiants des beaux-arts, ne peut que nous instruire. Elle connaîtra peu à peu une maturation que nous souhaitons rapide et fertile.

★ Paris 1974. Editions Maspero. Collection « Documents et recherches d'économie et socialisme », 290 p., 36 F.

Pierre Merlin

MÉTHODES QUANTITATIVES ET ESPACE URBAIN

UN de nos meilleurs urbanologues (le mot « nos » dépassant le cadre national) nous donne un excellent aperçu sur les moyens de connaître, de dominer ce complexe redoutable qu'est une agglomération ou du moins de savoir ce que les uns et les autres en pensent.

La modestie du ton contraste avec l'excellence de la matière. Nous traversons la galerie des théories plus ou moins modélisées : typologies fonctionnelles, valeurs foncières (rentes de situation où reparaît le nom du subtil Halbwachs), développement urbain, etc. Et nous retrouvons de vieilles connaissances, les pionniers des théories de la ville et de l'espace. Le mécanisme de la croissance des villes semble cependant sous-estimer la force attractive de ce qui existe, la puissance politique et autre de ces êtres vivants, comme aussi l'impossibilité d'empêcher la venue du marginal onéreux (les pays socialistes emploient la contrainte).

Le problème des transports est moins complexe que d'autres peut-être, dans ses données physiques, mais combien redoutable par l'accouplement étroit des intérêts et des passions ! Dans cette excellente et claire étude, un facteur semble cependant un peu trop négligé : le désir et la possibilité des hommes de changer de domicile ou de lieu de travail, et ce facteur varie largement d'un pays à l'autre.

Après les exemples d'application à la région parisienne, nous revenons à la théorie spatiale, et notamment à celle de Losch, où l'Hexagone joue un rôle prépondérant et peut-être inquiétant.

Ce vaste parcours se termine, comme il a commencé, par des conseils de ... sagesse « L'économiste a tout à gagner à la méthode d'observation » ; « le meilleur modèle n'est qu'une auberge espagnole » ; « le meilleur navigant dans ces eaux doit redouter les sirènes de l'élégance mathématique », etc. La loi de gravitation ne jouerait-elle pas parmi les urbanologues eux-mêmes ?

Un regret cependant : Pierre Merlin, qui a si bien étudié et décrit les villes nouvelles, semble les écarter délibérément, bien que le pur bourgeonnement des centres anciens parfois archaïques ne semble pas le dernier mot de l'optimation économique, ni sociale.

★ Paris 1973. Editions Masson et Cie. Collection de géographie applicable. 190, 56 F.

François Luchaire, F.-A. Malfatti et divers

POUR UN NOUVEL ÉQUILIBRE MONDIAL NORD-SUD

LE Centre de recherches européennes de Lausanne publie trois ou quatre ouvrages par an, d'un grand intérêt, de portée internationale. Celui-ci présente les conclusions d'une réunion tenue à Bruxelles, il y a dix-huit mois, par des experts « occidentaux » (Japonais compris).

Sous une forme claire et concise, fort appréciée en dépit d'anglicismes et de redites faciles à éviter, est décrit le changement qui a donné la première place au problème Nord-Sud, à la place de la tension Est-Ouest.

Il ne s'agit pas d'une étude en profondeur, mais d'une revue générale des rapports entre pays inégaux : dispositions commerciales, investissements privés, crédits à l'exportation, aide publique. Antérieur à la hausse du pétrole et des matières premières, ce rapport condamne les zones d'influence et affirme son optimisme, estimant que le premier besoin pour le Nord est d'enlever ses œillères. Il faudrait cependant pousser un peu.

★ Lausanne 1973. Centre de recherches européennes. 52 p.

Charles-Albert Michalet et Michel Delapierre

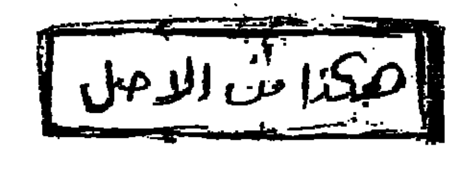
LA MULTINATIONALISATION DES ENTREPRISES FRANÇAISES

C'EST le texte d'un rapport au CORDES donnant le résultat d'une importante étude réalisée avec l'appui de la CEGOS. L'enquête a été faite sur un échantillon, qui, sans être représentatif, au sens scientifique, éclaire largement une question de première importance. Cinquante-deux entreprises ont été soumises à un entretien direct et quatre cents ont reçu un questionnaire, dont soixante-treize ont pu être utilisés. Les questions ont porté sur la constitution de filiales commerciales ou industrielles à l'étranger, les secondes l'emportant, depuis 1961, sur les premières.

La situation actuelle ne répond pas toujours à une pleine logique, mais résulte souvent des événements antérieurs, de l' « histoire » survenue.

Les points les plus intéressants sont naturellement les motivations, les obstacles rencontrés et les perspectives. Bien que la volonté exportatrice soit expressément soulignée dans l'ouvrage, contredisant une opinion très accréditée sur l'industriel français, la « saturation du marché français » tient une bonne place parmi les motivations. Cette vue locale et micro-économique, qui représente bien les vues de l'opinion, traduit sans doute, par des voies souterraines, la nécessité, pour la nation, de se procurer, en contrepartie, les matières premières vitales. Les éléments qui remplissent cette fonction n'ont évidemment pas à pénétrer la complexité des mécanismes qui les orientent. Les auteurs auraient-ils pu faire cette liaison ? Leur intention était de donner un compte rendu fidèle de faits et d'opinions : s'acquittant parfaitement de leur tâche, ils nous ont apporté des lumières d'un grand prix.

★ Paris, 1973. Editions Gauthier-Villars. 212 p. 25 F.



SUPPLÉMENT ÉDUCATION

Un colloque de journalistes à Lille

Il faut faire une presse qui intéresse les jeunes

Lille. — « Les journaux ! Tous dans le même sac. On s'en fout complètement. » « Messmer ne s'occupe pas de moi, alors je ne vois pas pourquoi je m'intéresserais à lui. » « Il faut attendre qu'on soit ancien de quelque chose pour que la presse s'intéresse à nous... » *Ces quelques réflexions de jeunes, recueillies par des élèves de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, résument assez bien la situation : les jeunes lisent peu la presse parce que celle-ci ne parle pas de ce qui les intéresse... Pour réfléchir à cette situation et aux moyens d'y remédier, une centaine de journalistes ou de personnes intéressées par cette question se sont réunis les 6, 7 et 8 juin, au centre régional de documentation pédagogique de Lille, à l'occasion d'un colloque organisé par le Centre de perfectionnement des journalistes et l'Association Presse-Information-Jeunesse (APIJ).*

De notre envoyé spécial

On peut faire fortune en vendant aux jeunes des tee-shirts, des disques ou des motocyclettes. Pour faire acheter des savonnettes ou des petits pois il faut expliquer que ces produits sont indispensables pour « faire jeune » ou « rester jeune » Pour faire élire un président de la République, il importe de dire qu'il est plus jeune que son concurrent... La jeunesse — tous les publicitaires savent cela — est devenue une « valeur », sociale et marchande, décisive.

Or, curieusement, les journaux, qui, pour la plupart, sont des entreprises commerciales comme les autres ne paraissent guère s'intéresser aux jeunes. Les journaux sont des affaires d'adultes — pour ne pas dire de vieux. M. Christian Hermelin, maître-assistant à l'Institut national de promotion sociale agricole de Dijon, a analysé, à la demande des organisateurs du colloque, la façon dont un journal régional — *le Bien public*, de Dijon — parlait des jeunes. Le résultat est surprenant. L'information-jeunesse représente 4 % de l'ensemble de la surface rédactionnelle. Parmi elle viennent largement en tête les sports (43 %), puis la vie des associations (24 %), la délinquance (9), l'enseignement (7,5 %)... Première constatation : on ne parle des jeunes que sous l'aspect des loisirs organisés. Des autres distractions, du travail, de l'emploi, du logement — tous problèmes qui les intéressent vivement — il n'est pas question.

Plus frappant encore est le ton utilisé : le plus souvent rassurant et parternaliste (« *nos jeunes champions* », « *la gracieuse reine de beauté* », « *le courageux jeune homme qui a permis l'arrestation du gangster* »), parfois franchement hostile (« *les jeunes voyous* », les « *jeunes drogués* »). Mais rarement neutre. On ne parle pas des jeunes comme du reste de la population. C'est un discours d'adultes qui cherchent à se rassurer en exaltant l'image d'une jeunesse « saine » et attachée aux vertus familiales et morales traditionnelles, par apposition à une minorité de dévoyés « sans foi ni loi ». Il faudrait ajouter à cela la présentation souvent terne et vieillotte des journaux, le ton conformiste et rassurant des informations, qui ne sont guère faites pour attirer de jeunes lecteurs, habitués par les journaux qui leur sont directements destinés (qu'il s'agisse de la presse commerciale comme *Salut les copains*, de la presse confessionnelle comme *Record* ou de la presse « underground), à des hardiesses graphiques et à des jeux de formes et d'images qui n'ont pas influencé la grande presse.

A quoi tient cette situation, qu'on pourrait retrouver à peu de chose près dans la plupart des journaux régionaux et nationaux ? D'abord à des difficultés techniques. Les jeunes constituent une population instable, diffuse, difficile à saisir. Le contact, pour les journalistes, n'est pas facile. Il n'a pas de porte-parole officiels, de canaux d'information organisés.

Les informations qui parviennent aux journaux viennent des mouvements ou des maisons de jeunes, des administrations. C'est une information « institutionnelle », souvent transmise par des adultes (animateurs, enseignants, aumôniers...). Des jeunes « inorganisés », on ne sait rien.

Mais il y a aussi une explication plus profonde : la jeunesse dérange, et les informations la concernant ont facilement un caractère non conformiste, que ce soit sur la sexualité, la morale, la religion, l'armée, l'école, les relations familiales ou professionnelles. Les attitudes des jeunes, bien souvent, déroutent les adultes. « *L'information jeunesse est difficile à manier. Elle est facilement explosive* », constate un journaliste. « *Le public âgé, qui constitue une part importante de la clientèle, réagit très vite aux informations sur la jeunesse. Après quelques lettres de protestation, la direction fait marche arrière* », ajoute un rédacteur d'un quotidien de province.

Pas de ghetto

L'une des réponses apportées par les journaux à ce problème a souvent consisté en effet à créer des « pages jeunes » où sont réunies les informations destinées à cette catégorie de lecteurs. Mais la formule s'est avérée décevante et a été le plus souvent abandonnée : c'était maintenir la jeunesse dans un ghetto et ces pages n'étaient pas suffisamment attrayantes pour fixer cette clientèle. « *Nous ne voulons pas d'un coin pour les jeunes dans le journal*, a déclaré un jeune travailleur participant au colloque. *Ce qu'on veut, c'est que l'ensemble du journal soit rajeuni et comprenne des articles qui nous intéressent.* »

Répondre à ce vœu demanderait en fait une assez grande révolution dans les méthodes de travail des journalistes et dans l'organisation des rédactions : il faudrait concevoir une information moins officielle, plus dynamique, plus inventive, davantage à l'écoute des gens. « *Ce qui commande tout, c'est l'agenda*, a fait remarquer un journaliste de province, *c'est-à-dire les cérémonies, inaugurations, assemblées d'associations, remises de décorations... C'est une information de notables. On s'épuise à couvrir tout cela et on n'a plus le temps — ou le désir — d'écouter les gens, de flâner, de fréquenter d'autres milieux que les officiels...* » Dans ces conditions, le journaliste apparaît aux jeunes comme un notable parmi d'autres ; ils le considèrent avec la même méfiance.

Comment sortir de cet engrenage ? Il s'agit là d'une pente générale qui résulte en grande partie de la politique d'ensemble des entreprises de presse qui, à la faveur des concentrations, de la limitation des titres parisiens et de la constitution de monopoles régionaux, tendent à fournir une information de plus en plus neutre et uniforme, avec le souci majeur de ne pas choquer les lecteurs pour ne pas les diviser. Mais les participants au colloque ont estimé que les journalistes avaient une part de responsabilité dans cette situation et qu'ils pouvaient tenter de la redresser. Ils demandent d'abord que l'information jeunesse soit prise davantage au sérieux dans les rédactions, en spécialisant des rédacteurs dans ces questions ou en incitant l'ensemble de la rédaction à les prendre en considération. Ils ont demandé que les « spécialistes jeunesse », lorsqu'ils existent, aient des moyens de travail et de documentation plus importants, qu'ils aient le temps et l'indépendance nécessaires, qu'on leur donne la possibilité de réfléchir collectivement, avec l'aide de spécialistes (sociologues, éducateurs, animateurs...) sur la signification profonde des « phénomènes jeunesse ».

Cette évolution ne répond pas seulement à l'attente des jeunes eux-mêmes, mais de tous ceux qui s'intéressent à l'évolution des mouvements sociaux. « *Nous attendons de la presse qu'elle nous informe sur les phénomènes de société induits par le comportement des jeunes, qu'elle joue son rôle d'historien du moment* », a déclaré M. Mabeu, directeur de la jeunesse au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Et il a suggéré que la presse se constitue, avec l'aide de l'administration un « stock d'informations et de documentation », qui lui permettrait de mieux appréhender ces phénomènes nouveaux.

Les jeunes ont fait mai 68. Ils ont joué un rôle important dans les grèves des O.S., dans celles des employés de banque, dans les mouvements en faveur de l'avortement, des travailleurs immigrés, dans la contestation portant sur l'école, l'armée, les syndicats, l'Eglise... Leur rôle social n'est plus à nier.

Bien souvent leurs manifestations révèlent des inquiétudes qui n'atteindront l'ensemble de la société que plusieurs années plus tard (comme cela s'est vu par exemple pour l'écologie et l'environnement).

L'information jeunesse devrait aider les adultes à mieux comprendre le monde étrange et souvent bien mal connu de leurs enfants, et les jeunes à faire entendre leur voix.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

La presse

IL faut ouvrir l'école sur la vie, sur le monde moderne. C'est une nécessité reconnue par tous — y compris par les ministres de l'éducation nationale. Notre enseignement, répète-t-on, est trop axé sur le passé. Or où trouver un reflet plus fidèle du monde contemporain que dans la presse, avec sa diversité ? Paradoxalement pourtant, en dépit de l'avalanche d'informations qui les entoure, les jeunes lisent peu la presse. Ils la connaissent mal et ne sont guère préparés à utiliser les connaissances qu'elle peut apporter, ni à la lire avec le sens critique indispensable.

L'école peut être un lieu privilégié de formation à la lecture du journal. Et les possibilités d'études sont multiples. Il convient toutefois de distinguer deux aspects de l'utilisation de la presse écrite en classe. Le journal peut être un précieux auxiliaire pédagogique, permettant notamment d'actualiser les connaissances, de mieux comprendre les phénomènes sociaux et de rendre l'enseignement plus vivant. Cette conception vaut pour toutes les disciplines : histoire, géographie, instruction civique, économie, lettres, sciences naturelles, langues vivantes... Elle permet aussi un décloisonnement des disciplines puisque plusieurs « spécialistes » peuvent collaborer pour étudier divers aspects d'une même question.

Mais la presse est aussi, en elle-même, un sujet d'étude. On peut, à l'école, instruire les jeunes sur l'information, sur les différentes formes de presse, sur le travail et le rôle du journaliste (par la visite, notamment, d'entreprises de presse et l'organisation de débats avec des journalistes). Des analyses de presse méthodiques permettent d'autre part une étude comparative des journaux (comparaison des titres, de la mise en pages, des illustrations, de la publicité, place donnée à un même événement, différence de récits...)

Pourtant, l'introduction de la presse dans les établissements scolaires est encore très limitée. Une circulaire de décembre 1968 établissant le statut des foyers socio-éducatifs prévoit que « sous le contrôle de l'organisme directeur du foyer et après accord de la commission permanente, les élèves pourront disposer, dans les locaux affectés à leur association, de tous les moyens modernes d'information ». Une autre circulaire du 28 avril 1970 complète ce texte, faisant preuve de louables intentions : « La vie scolaire, précise-t-elle, ne doit pas tendre à isoler les lycéens de la société dans laquelle ils sont appelés à vivre, mais leur permettre progressivement la recherche de l'information objective et la pratique de la tolérance, conditions nécessaires à l'éducation du citoyen ». « Cette information leur est donnée par l'intermédiaire de l'association socio-éducative groupant les élèves de l'établissement. » Mais du journal en classe, on ne parle guère officiellement. Sinon à propos de deux initiatives de l'éducation nationale.

Depuis trois ans, en collaboration avec l'O.R.T.F. et la presse régionale, l'Office français des techniques modernes d'éducation a lancé une « opération multimedia », intitulée « la France face à l'avenir ». Cette opération, conduite de façon très décentralisée — ce qui est une petite révolution dans l'éducation nationale. — intéresse actuellement sept académies : Clermont-Ferrand, Bordeaux, Aix-Marseille, Nice, Strasbourg, Lyon et Grenoble. Elle est destinée aux élèves des deux dernières années de l'enseignement pri-

Initiation au monde contemporain

LE JOURNAL DANS LA CLASSE

AU lycée pilote de Toulouse-Bellevue (Haute-Garonne), la presse fait partie de la vie quotidienne des élèves, que ce soit au foyer socio-éducatif ou dans les classes. Dès 1967, en effet, un professeur, M. Roger Ferra, commençait à utiliser la presse en classe terminale, dans le cadre des programmes d'histoire, géographie et instruction civique. En 1971, cette expérience était étendue à tout le second cycle et faisait l'objet d'une recherche planifiée par l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques. Elle est maintenant étendue à une dizaine d'autres établissements, notamment à Montauban (Tarn-et-Garonne), Castelnaudary (Aude), Albi (Tarn), Valence (Drôme), Nantes (Loire-Atlantique), Bois-Colombes (Hauts-de-Seine) et au lycée Henri-IV, à Paris.

La méthode élaborée à Toulouse a servi de modèle. Depuis le début de l'expérience, le lycée dispose, par l'intermédiaire du foyer socio-éducatif et du club Unesco, d'un large choix de journaux représentant la plupart des courants de pensée (9 quotidiens nationaux, 2 quotidiens régionaux, 28 hebdomadaires, 19 mensuels, 6 revues étrangères en français et 7 titres étrangers de langue anglaise, allemande, espagnole et russe). Chaque semaine, une équipe d'élèves les utilisent pour réaliser un panneau d'affichage sur le thème d'actualité de son choix. Un club de lecture accueille, en outre, nombre de lecteurs assidus.

L'introduction de la presse en classe s'est faite, dans le cas de Toulouse, dans une seconde étape. Outre les visites de journaux régionaux, la méthode comporte trois exercices principaux :

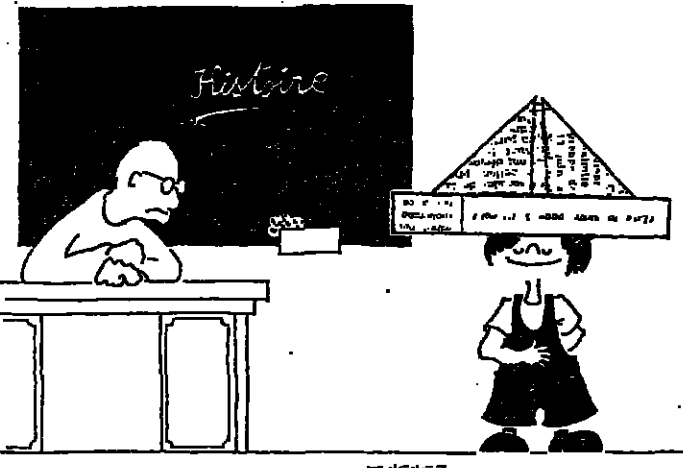
● LE COMPTE RENDU D'ACTUALITE est fait par un élève ou une équipe, à partir d'un article dont ils s'attachent à résumer les grandes idées. Un débat, souvent polémique, s'engage ensuite dans la classe, le professeur n'intervenant que pour rétablir certaines erreurs ou donner quelques précisions. Cet exercice permet aux élèves d'apprendre à s'exprimer, à *« lire entre les lignes »*, développant ainsi un certain sens critique. Parfois ils font appel à des spécialistes d'autres disciplines pour traduire, par exemple, un article de presse étrangère ou préciser certains points (économiques ou scientifiques notamment).

● LE DOSSIER DE PRESSE regroupe les principaux articles d'un journal concernant un même thème ou des thèmes complémentaires. Ainsi, un dossier a été réalisé sur les institutions et la vie politique de la République fédérale allemande avec des articles sur la division de l'Allemagne, le fédéralisme, le régime parlementaire et les partis politiques. Chaque élève doit pouvoir disposer d'un exemplaire du dossier. A Toulouse, l'utilisation du stencil électronique permet de reproduire — après accord de la direction du journal concerné — les articles tels qu'ils ont été imprimés, pour une somme relativement modeste.

● LA REVUE DE PRESSE suppose de disposer d'un large éventail de journaux de toutes tendances, puisqu'elle a pour objectif d'analyser un événement important de l'actualité à travers l'ensemble de la presse. Un tel travail — qui se présente sous la forme d'un épais dossier regroupant tous les articles relatifs au thème choisi — permet aux élèves d'acquérir des connaissances, mais aussi, par l'étude comparative des différents journaux d'apprendre à lire la presse avec un esprit critique. C'est notamment en cela que l'utilisation de la presse dans l'enseignement permet de *« former le jeune sans le déformer »*, note M. Ferra dans la fiche de travail qu'il a établie pour un numéro du bulletin interne de la section des sciences humaines et économiques de l'I.N.R.D.P. où l'ensemble de la recherche est décrite avec précision.

Les établissements ne disposent pour payer leurs abonnements que d'une subvention du foyer socio-éducatif. Celle-ci étant bien souvent insuffisante, une cotisation est généralement demandée aux élèves, de l'ordre de 2 à 5 F, selon les établissements. A Toulouse, la cotisation n'est exigée que des lecteurs assidus. En attendant que tous ces établissements disposent d'une véritable salle de lecture — comme s'y sont engagées les équipes participant à l'expérience, — les journaux sont bien souvent rassemblés dans une classe d'histoire et géographie.

Une nouvelle phase d'expérimentation, commencée cette année, consiste à faire réaliser un journal par les élèves. Travail de documentation, de reportages, fait parfois avec l'aide d'un professeur de français ou de sciences naturelles. C'est aussi pour certaines classes (à Montauban et à Valence) l'occasion de découvrir quelques problèmes de gestion. C'est en effet un véritable journal de quatre pages que sont en train de faire les élèves : il sera imprimé, vendu, et les dépenses seront équilibrées par de la publicité. — C. A.



(Dessin de CHENEZ.)

QUELQUES LIVRES

LA bibliographie ci-dessous présente trois ouvrages récents consacrés à la presse et à l'enseignement, et rappelle les titres d'ouvrages plus anciens contenant des informations sur la presse.

● **L'ACTUALITE, LE JOURNAL ET L'EDUCATION**, de Guy Gauthier.

Comment le journal nous enseigne l'histoire. Telle est la démonstration que tente Guy Gauthier, responsable des problèmes d'information à la Ligue française de l'enseignement. « Ce qui a modifié sans doute le plus radicalement la fonction de l'école, constate-t-il notamment, c'est l'incroyable quantité d'informations déversées par les mass media. » Pourtant, la presse et l'enseignement apparaissent bien comme deux mondes étrangers l'un à l'autre, voire concurrents ! C'est l'écrit contre l'image, le « français classique » contre le « français sauvage », l'actualité contre le passé. Et tandis que l'enseignement s'attache « à la norme, à la régularité statistique », Guy Gauthier définit l'actualité journalistique « comme une somme d'écarts par rapport à la norme... ». De quoi dérouter même les enseignants de bonne volonté. Et, note-t-il au passage, l'écolier n'imagine pas que « ce télescopage de faits d'apparence parfois absurde deviendra un jour l'histoire qui figurera dans le manuel de ses enfants ».

Si la presse peut être utilisée dans toutes les disciplines, qu'elle permet de décloisonner, c'est surtout à « une sorte d'initiation aux sciences sociales » que s'attache cet ouvrage. « L'étude de l'histoire en train de se faire, précise son auteur, éclairerait l'étude du passé et vice versa. Les mécanismes du changement seraient mieux compris des individus condamnés à s'y adapter. »

Guy Gauthier propose une méthode d'analyse de la presse à travers l'événement. Après avoir défini cette notion, il donne des indications de départ : choix et lecture des journaux, réalisation de panneaux et de dossiers, animation de débats... Il présente ensuite avec beaucoup de précision les « directions de recherche » possibles à travers trois exemples : les vedettes de Cherbourg, la conquête de la Lune et l'incendie de Saint-Laurent-du-Pont. Décortiquant les articles consacrés à ces événements dans différents journaux, il étudie les différentes versions et l'évolution du récit, les personnages, les objets, les aspects scientifiques, religieux (dans le cas par exemple de la conquête de la Lune), le rôle passif ou actif joué par la presse, l'événement et le changement qui en résulte... Possibilités multiples d'étude, exemples et citations abondent. Cet ouvrage devrait apporter une aide précieuse aux enseignants. A eux d'adapter la méthode à leurs élèves à leur âge, à leur maturité.

★ Tema-Editions, coll. « Tema-communication » ; 184 p., 35 F.

● **DIX-NEUF DOCUMENTS POUR MIEUX UTILISER LA PRESSE**

Sous ce titre, « Documents service adolescence » (Bayard-Presse) publie un numéro spécial de 64 pages, en collaboration avec l'Association presse-information-jeunesse (APIJ), l'Association des journalistes universitaires (AJU) et Presse-actualité. Il s'adresse plus particulièrement aux éducateurs (enseignants, animateurs de foyers, de maisons de jeunes...) qui veulent se servir de la presse avec des groupes de jeunes ou d'adultes. Chacun des documents, écrits par des journalistes appartenant à divers organes de presse, contient une somme importante de renseignements. Ecrits dans un style clair, attrayant, voire humoristique, ces articles sont suivis de nombreuses suggestions d'exercices permettant une sérieuse analyse des différentes formes de presse.

★ « Documents service adolescence », nos 6 et 7, avril-mai 1974 : 10 F. Bayard-Presse, 3, rue Bayard, 75380 Paris Cedex 08.

● **LA PRESSE A L'ECOLE ? - LES 10 % A RUEIL**, par l'Association presse-information-jeunesse.

Ecrit par des lycéens et des journalistes, ce livre relate une expérience exceptionnelle d'entrée de la presse au lycée. Pendant une semaine vingt journalistes ont participé à une session sur l'information organisée par l'APIJ au lycée de Rueil-Malmaison, à l'occasion des 10 % alloués pour des activités originales. En postface, sous la plume de Jacques Sauvageot, directeur administratif du « Monde », la presse fait une proposition aux pouvoirs publics. Il est possible, explique celui-ci, d'assurer aux établissements scolaires des abonnements à un, deux ou plusieurs titres dans des quantités variables et d'envisager une facturation globale par l'intermédiaire des sociétés de messageries ou d'un groupement d'intérêt économique.

En revanche, « est-il irréaliste, demande-t-il, (...) de souhaiter qu'une part même minime de l'immense budget de l'éducation nationale soit affectée à l'acquisition (...) des moyens d'information ? » La presse « propose une action concrète, elle souhaite des réalisations rapides et concrètes. »

★ Editions du Cerf, coll. « Attention école » ; 14 F.

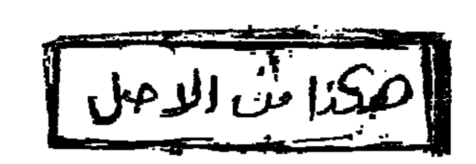
● **LA PRESSE ECRITE ET AUDIOVISUELLE**, de Roland Cayrol. Presses universitaires de France. Collection « Thémis ».

● **LE POUVOIR D'INFORMER**, de Jean-Louis Servan-Schreiber. Ed. Laffont.

● **LA PRESSE DANS LA SOCIETE CONTEMPORAINE**, de Bernard Voyenne. Ed. Colin.

● **LA PRESSE**, de Pierre Albert. P.U.F. Collection « Que sais-je ? »

● Une revue **PRESSE-ACTUALITE** publie régulièrement des informations sur la presse et des grilles d'analyse. Ed. Bayard-Presse.



à l'école

maire et à ceux des classes de transition du secondaire. D'autre part, une expérience d'utilisation des journaux dans l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'instruction civique, entreprise par un professeur, est devenue, depuis 1971, une recherche planifiée par l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques. Mais ces initiatives intéressantes n'ont encore qu'un impact limité.

On est loin de ce qui existe dans certains pays étrangers. Au Danemark et en Suède, on a commencé à utiliser la presse en classe dès le début des années 60, en mettant l'accent sur la formation des enseignants. En Suisse, dans le canton de Genève, un programme de « critique de l'information », introduit dans un certain nombre de classes en 1968, a été officialisé en 1972 par le département de l'instruction publique. Aux Etats-Unis, dix-sept mille écoles reçoivent chaque année 67 millions d'exemplaires quotidiens, publiés par trois cent cinquante entreprises de presse.

En France, il est vrai, nombre d'initiatives isolées commencent à se développer. Les 10 % d'horaires allégés pour des activités originales ont parfois permis d'aborder un travail sur la presse. Mais, qu'il s'agisse des 10 % ou de l'ensemble de l'enseignement, les professeurs y sont rarement encouragés. Travailler avec des journaux pose en effet des problèmes financiers, mais surtout celui de la formation des maîtres. Quelques efforts dans ce sens ont été entrepris. A Grenoble, une vingtaine d'élèves-professeurs de lycée et autant d'élèves-professeurs de collège ont utilisé cette année la presse dans le cadre de leur formation. A l'école normale de jeunes filles du Bourget, des élèves-maîtresses se destinant à travailler avec des enfants inadaptés ont fait une enquête sur l'adolescence, notamment au moyen des journaux, et ont rencontré des journalistes spécialisés. A Dijon, l'Institut national de promotion supérieure agricole forme à l'analyse de presse des animateurs de l'enseignement agricole. Dans l'académie de Besançon, une expérience d'utilisation du journal dans les classes vient de commencer à travers le thème de l'énergie. Des mouvements d'éducation nouvelle considèrent depuis longtemps le journal comme un outil privilégié de travail. Dès 1952, par exemple, le mouvement Freinet publiait une brochure intitulée « L'exploitation pédagogique du journal ». Les Cercles de recherche et d'action pédagogique (CRAP) ont publié, depuis 1960, plusieurs numéros des « Cahiers pédagogiques » consacrés à la presse et à l'enseignement, dont le plus récent a paru en février 1973.

Mais il existe un autre obstacle : les parents d'élèves y voient souvent un moyen de propagande politique, se doutant peu que certains manuels comportent une part de subtile propagande. Il est pourtant évident que les jeunes n'échappent pas à l'environnement politique, qu'il passe ou non par les mass media, dont beaucoup d'ailleurs se méfient. Mais ils ne sont pas toujours aptes à s'y retrouver et à bâtir leur propre opinion. Or une sérieuse étude de la presse — outre qu'elle permet de former des lecteurs exigeants quant à la qualité de l'information — donne les moyens de mieux comprendre les problèmes politiques, économiques et les phénomènes sociaux.

CATHERINE ARDITTI.

VIVRE EN ALSACE

En regardant la télévision

IL est 9 h. 40 ce mardi matin. Les vingt-sept élèves du cours moyen 2 (C.M. 2) de l'école élémentaire de Rosheim — une petite cité située à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Strasbourg — ont sorti leur *« cahier d'essai »*. Le maître vient d'ouvrir deux postes de radio (il a apporté son propre transistor, *« pour faire un effet de stéréophonie »* avec l'appareil de la classe). On entend des élèves d'une école de Schiltigheim donner leur impression sur la précédente émission télévisée de la série *« Vivre en Alsace »* :

« J'ai beaucoup aimé : « l'Alsace de ville en ville ». Ce que j'ai préféré, c'est le passage sur Colmar. » Les élèves avaient pu voir cette émission trois à quatre semaines plus tôt, sur la première et la deuxième chaîne : à l'école le lundi ou le jeudi en milieu de matinée ; dans leur famille le samedi après-midi ou le dimanche soir. L'une des originalités de l'opération *« la France face à l'avenir »*, lancée par l'OFRATEME, dans laquelle s'insère *« Vivre en Alsace »*, est, en effet, de vouloir « impliquer » les parents : occasion de dialogue entre jeunes et adultes, certes, mais aussi manière d'intéresser la famille à ce qui se passe à l'école.

Après ces réactions spontanées sont lues à l'antenne les réponses aux questions qui sont venues à l'esprit des élèves après avoir vu l'émission *« l'Alsace de ville en ville »*. Ces questions avaient été formulées par lettres, et envoyées au directeur du Centre régional de documentation pédagogique (C.R.D.P.) à Strasbourg. *« Attention, les enfants, c'est à vous »*, dit le maître : les élèves de Rosheim ont, en effet, posé plusieurs questions, et vont obtenir quelques réponses.

Cette émission — dite de *« feed back »*, c'est-à-dire de « réactions en retour » — clôt le quatrième thème retenu au cours de cette année scolaire par une équipe d'enseignants travaillant avec le C.R.D.P. Les trois thèmes précédents avaient été *« le Rhin »*, en novembre 1973, *« le vignoble alsacien »*, en janvier dernier, et *« l'Alsace bossue et le Sundgau »* — deux sous-régions situées l'une au nord-ouest, l'autre au sud-est de l'Alsace, — en février. La dernière émission de la série, diffusée en mai et juin, est consacrée aux *« vallées vosgiennes de l'Alsace »*.

« L'Alsace bossue et le Sundgau »

Wingen-sur-Moder, l'après-midi du même jour. L'école de ce village, situé à l'extrême nord-ouest du Bas-Rhin, à un jet de pierre de la frontière allemande, abrite cinq classes. Le directeur, M. Lutz, a été responsable de l'une des six équipes d'enseignants qui ont travaillé à la mise au point des différents thèmes : en compagnie de trois autres instituteurs et d'un érudit local, instituteur retraité lui-même, M. Lutz a constitué en partie le dossier pédagogique de *« l'Alsace bossue et le Sundgau »*. Durant près d'un an, ils ont mis au point des *« fiches documentaires »* destinées aux maîtres et des *« fiches de travail »* pour les élèves, et réfléchi à un schéma possible pour l'émission de télévision consacrée à ce thème.

Bien qu'ils aient parfois des difficultés à capter les émissions de télévision en raison de la configuration montagneuse de leur région, les instituteurs de Wingen-sur-Moder fondent une partie importante de leur enseignement sur *« Vivre en Alsace »*.

Les émissions fournissent une mine de sujets de discussions : traitant de ce que l'élève connaît le mieux, sa région, elles sont un excellent point d'appui pour l'expression orale et pour l'étude des matières d' « éveil » (histoire, géographie, sciences naturelles) et même pour le calcul (à l'occasion, par exemple, d'une question sur la densité de population de la région).

La presse régionale a également été « mise dans le coup » de cette opération « multimedia ». Les trois journaux locaux vendus dans les deux départements alsaciens — *l'Alsace, les Dernières Nouvelles d'Alsace* et *le Nouvel Alsacien* — participent à l'opération *« Vivre en Alsace »*. *Les Dernières Nouvelles* publient, chaque mois, quatre articles directement reliés au thème en cours, et *l'Alsace*, tous les mardis, une page écrite par des élèves et leurs maîtres sur un sujet relié au thème du mois.

Des articles se rapportant au thème, mais écrits par des rédacteurs, sont aussi publiés par *l'Alsace* et *le Nouvel Alsacien*. Une trentaine de pages *« Vivre en Alsace »* ont ainsi paru dans chacun des quotidiens régionaux.

A l'aide de ces articles, qu'ils découpent et recollent, et des fiches de travail qui leur sont fournies en début d'année, les élèves se constituent, au fur et à mesure de l'exploitation des différents thèmes, un cahier dans lequel s'inscrivent l'histoire, la géographie, l'économie et tout simplement la vie de leur région.

Les articles ou les émissions utilisés par les élèves ne sont d'ailleurs pas reçus comme vérité d'Evangile. Avec l'aide des instituteurs — eux-mêmes aidés de leurs fiches documentaires, — ils sont analysés, pesés commentés... et, éventuellement, rectifiés.

Ainsi l'opération *« la France face à l'avenir »* est-elle extrêmement riche en virtualités pédagogiques : apprendre aux élèves à se servir d'instruments pédagogiques dans l'optique d'un travail indépendant ou d'une recherche collective ; faciliter aux enseignants, par le biais du *thème*, une approche pluridisciplinaire de leur enseignement ; situer l'enfant dans son environnement, notamment économique ; ouvrir l'école sur la vie et la valoriser aux yeux du public ; favoriser l'esprit critique des élèves envers la presse et la télévision..., etc.

Une enquête d'évaluation a été lancée par le C.R.D.P. auprès de tous les enseignants des cours moyens et des classes de transition du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Elle n'est pas encore dépouillée. Aussi n'est-il pas très aisé de juger l'impact pédagogique de *« Vivre en Alsace »*. Plus de la moitié des quelque quatre mille classes intéressées semblent y avoir participé. Des discussions avec quelques instituteurs, ainsi que le résultat d'enquêtes d'évaluation systématiques menées sur cette opération dans d'autres régions, l'Auvergne notamment, permettent, d'autre part, de penser que *« la France face à l'avenir »* a été, en général, bien accueillie par les élèves et par les enseignants. Elle a, en particulier, comblé en partie une importante lacune : la faiblesse de l'information sur le fait régional. *« La France face à l'avenir »* pourrait, d'autre part, inculquer aux enfants le sens des problèmes économiques qui — plus encore que celui de la géographie l', — paraît bien manquer aux Français.

Dans l'académie de Clermont-Ferrand, par exemple, la moitié des instituteurs de C.M. 2 ont déclaré suivre les émissions télévisées de la série *« Une région, l'Auvergne »*. Un tiers d'entre eux estiment qu'ils ont ainsi été conduits à reconsidérer leur pratique pédagogique. Pour beaucoup de maîtres, cette opération est l'occasion d'intégrer, pour la première fois, les techniques audio-visuelles dans leur enseignement. S'il est de bon ton, en effet, d'assurer qu'un jour la pédagogie sera bouleversée par la télévision, peu d'actions concrètes avaient, jusqu'à présent, été accomplies en ce sens.

JEAN-PIERRE CLERC.

LE PÉDAGOGUE ET LES « MEDIA »

Un dialogue difficile

LA réussite de l'opération « La France face à l'avenir » suppose une collaboration entre l'éducation nationale et ces media que sont les journaux régionaux et la télévision.

Dans la plupart des académies, les rapports ont été relativement aisés entre les Centres régionaux de documentation pédagogique — chefs d'orchestre de l'opération — et la presse écrite. Au siège de chaque académie, la direction du C.R.D.P., ou le rectorat, a pris contact avec la rédaction en chef du journal local ou des journaux locaux. Dès le lancement de l'opération — c'est-à-dire un an environ avant la diffusion de la première émission — un journaliste, généralement spécialisé dans les problèmes de jeunesse ou d'éducation, a assisté, avec les enseignants intéressés, aux réunions de préparation des thèmes de l'année.

Puis chaque journal a défini une stratégie — articles mensuels, pages hebdomadaires... — et planifié ses reportages en fonction des sujets retenus pour l'année scolaire. Ainsi, le thème « Le vignoble alsacien » a-t-il été « illustré », en janvier dernier, dans *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, par quatre reportages. Le quotidien *l'Alsace* avait publié un « tiré à part » de quatre feuillets reprenant les articles rédigés sur ce sujet l'année précédente à l'époque des vendanges.

De l'avis général, la coopération a été très aisée entre la presse écrite et l'éducation nationale. Elle demeure, il est vrai, limitée. Les journaux ne s'engagent qu'à programmer la publication de certains reportages en fonction du thème en cours d'exploitation dans les écoles. En retour, le C.R.D.P. publie généralement, dans son bulletin mensuel destiné aux enseignants, la liste des articles parus ou à paraître. Les journalistes, demeurent évidemment maîtres du contenu des articles publiés.

Les relations entre l'éducation nationale et l'O.R.T.F. sont plus délicates. Ces deux services publics, ayant vocation à éduquer, devraient avoir les meilleures raisons du monde de s'entendre. Or c'est un secret de polichinelle qu'ils entretiennent des rapports assez difficiles, malgré tous les accords, protocoles et échanges de lettres négociés entre eux depuis quelque temps au plus haut niveau (*le Monde* du 5 février 1972 et du 27-28 mai 1973.)

Le contentieux — à la fois financier et juridique — a des fondements essentiellement techniques : il tient à ce que l'O.R.T.F. « loue » certains créneaux horaires à l'éducation nationale pour la diffusion de ses émissions scolaires. Mais il est compliqué par une suspicion réciproque, de nature politique. En forçant un peu la note, on pourrait dire que les enseignants accusent l'O.R.T.F. de vouloir exercer une censure sur les émissions produites par la radio-télévision scolaire ; de son côté, l'O.R.T.F. soupçonne les enseignants de vouloir transformer ses antennes en un instrument de propagande révolutionnaire.

Le miracle, dans ces conditions, est que « la France face à l'avenir » ait pu, au prix d'incidents parfois sérieux, se développer.

L'entreprise étant très décentralisée, il existe plusieurs cas de figure. En Auvergne, l'O.R.T.F. agit comme prestataire de services, louant ses équipes techniques à l'éducation nationale, qui demeure maîtresse du contenu des émissions. A Bordeaux, le C.R.D.P., qui dispose de moyens techniques propres, produit et réalise les émissions. A Lyon, le C.R.D.P. fait appel à des moyens techniques privés, la station régionale de l'O.R.T.F. n'intervenant que comme diffuseur.

A Strasbourg, l'O.R.T.F. et l'éducation nationale ont entrepris de coproduire les émissions. Une équipe d'enseignants travaille sur l'un des thèmes retenus pour l'année, rassemble la documentation nécessaire et décide de sa répartition entre les différents media : diapositives, fiches documentaires, radio, télévision. Puis elle construit un schéma d'émission, qui est discuté avec un représentant de l'O.R.T.F., pour aboutir à un scénario. Le tournage est réalisé par une équipe de l'O.R.T.F., en présence du responsable de l'équipe pédagogique.

Le langage des images

Ce processus n'a pas été sans frictions. Le dialogue entre un pédagogue et un professionnel de l'audio-visuel est, en effet, difficile. L'enseignant vise à l'exhaustivité et supporte mal que l'on touche un iota à son projet. Le réalisateur, quant à lui, tend à prendre de haut ce professeur « *qui ne connaît rien au langage des images* ».

Telle équipe d'enseignants est ainsi partie en claquant la porte, s'estimant trahie par un projet de scénario. Puis, dans un deuxième temps, on a fabriqué des émissions un peu trop doctes, telle « L'Alsace de ville en ville », où, visiblement, on a eu peur d'oublier de dire quelque chose, et où manque une réelle « *construction dramatique* ».

Il n'est pourtant pas exclu que, l'expérience aidant, les réalisateurs renoncent à « *faire de l'image pour l'image* », et que les enseignants admettent, de leur côté, que choisir n'est pas forcément censurer.

L'avenir de « *Vivre en Alsace* » est, en tout cas, important pour l'ensemble de l'opération « La France face à l'avenir ». Arguant de sa responsabilité de diffuseur et de la nécessité d'instaurer une « *continuité des programmes* », l'O.R.T.F. souhaiterait que soit généralisée, dans toutes les régions, la formule de la coproduction. Celle-ci lui permet, en effet, un certain droit de regard sur le contenu et la forme des émissions de la série. Or elle rencontre, sur ce point, de sérieuses réticences auprès de l'éducation nationale. Aussi l'Office a-t-il décidé, au début de cette année scolaire, de ne rediffuser en dehors des « heures scolaires » que les émissions coproduites.

L'un des buts de l'opération « La France face à l'avenir » — favoriser le dialogue entre parents et enfants et intéresser davantage la famille à ce qui se passe à l'école — est donc sérieusement menacé. — J.-P. C.

LETTRES

La mort de Miguel Angel Asturias

(Suite de la première page.)

Après *Légendes du Guatemala* (1930), cet ensemble d'« histoires-rêves-poèmes », selon l'expression de Valéry qui écrivit à ces textes une lettre-préface où perçait un enchantement, Asturias publie en 1946 *Monsieur le président*, qui est peut-être son livre le plus connu, fruit d'une longue maturation, inspiré par la dictature d'Estrada Cabrera et qu'un autre dictateur, Jorge Ubico, a empêché de paraître durant de longues années. Le roman se situe au confluent d'un double courant : d'un côté, la dénonciation, à mi-chemin entre le réalisme et le fantastique, des horreurs d'un régime dictatorial ; de l'autre l'influence surréaliste reçue au cours d'un séjour à Paris de 1924 à 1933, mais dont Miguel Angel Asturias a, à maintes reprises, précisé l'ampleur et les limites : « *J'ai eu et j'ai l'impression*, a-t-il déclaré, *que le surréalisme français est un mouvement absolument intellectuel ; très important, très libérateur, mais en fin de compte très intellectuel. En revanche, le surréalisme de mes livres correspond un peu à la mentalité indigène, magique et primitive, à la mentalité de ces gens, qui sont toujours entre la réalité et le rêve, entre le réel et l'imaginaire, entre le réel et ce qu'on invente. C'est là, je crois, ce qui forme l'axe principal de mon prétendu surréalisme.* »

Au niveau de l'écriture, l'influence du surréalisme est patente dans *Monsieur le président* ; la syntaxe est disloquée, le livre adopte une construction récurrente qu'Asturias utilisera à plusieurs reprises par la suite, les images oniriques se multiplient, la logique de la phrase est délibérément sacrifiée à sa musicalité ou au jeu des onomatopées, le réel débouche constamment sur le merveilleux ou le fantastique. Il y a en particulier chez Asturias, comme chez Bunuel, une véritable obsession de l'œil, d'un œil autonome, hors de tout visage humain, on remarque également dans le livre plusieurs tentatives d'écriture automatique.

Cependant, *Monsieur le président* est avant tout le roman de la terreur. Partout la force brutale pour régler le moindre conflit, l'assassinat, la torture, les cachots. Le « président », dont on ne fait qu'entrevoir une silhouette noire, est tout à la fois Lucifer et Tohil, le dieu maya du feu. A partir de ce réalisme implacable, Asturias projette son lecteur dans un monde démoniaque où se meuvent des êtres surgis des textes mythologiques mayas ou des fresques et des bas-reliefs de Bonampak ou de Tikal.

La « pieuvre » de l'Amérique centrale

Après ce roman, l'œuvre d'Asturias prend une double direction, qu'il a définie lui-même : « *L'une sociale, politique, populaire, avec des personnages qui parlent comme parle le peuple guatémaltèque ; l'autre, imaginative, qui les enferme dans une sorte d'ambiance et de paysage de rêve.* » A la tendance sociale appartiennent trois romans, qu'on appelle couramment la « trilogie bananière » et qu'Asturias a baptisés « un opéra des tropiques » : *l'Ouragan* (1949), *le Pape vert* (1954), *les Yeux des enterrés* (1960), auxquels il faut joindre les contes de *Week-End au Guatemala* (1956). La cible d'Asturias est ici la puissante United Fruit Company, surnommée la « pieuvre » en Amérique centrale parce qu'elle a inexorablement étendu ses plantations au détriment des petits propriétaires, en s'appuyant sur des autorités civiles et militaires corrompues.

A ce niveau de l'œuvre, l'histoire et la fiction se rejoignent. En 1954, le gouvernement Arbenz est renversé : Asturias en ressentira une émotion profonde, d'où est issu *Week-End au Guatemala*, violent réquisitoire contre tous ceux qui ont participé à la chute d'Arbenz : les mercenaires à la solde de l'étranger, les grands propriétaires, les Etats-Unis... La caricature politique, souvent féroce, est renforcée par un fréquent appel au fantastique. Le recueil se clot sur le très bel épisode de la danse du Torotumbo, qui est une sorte d'appropriation symbolique et mythique du monde par le peuple indien. Pour Asturias, comme pour le Péruvien José Maria Arguedas, le peuple indien est loin d'avoir abdiqué toute culture : le Torotumbo est l'expression de la spiritualité d'un peuple exploité et meurtri, mais bien vivant.

« Hommes de maïs »

Une autre solution à l'aliénation populaire est suggérée dans le dernier livre de la trilogie, *les Yeux des enterrés* : les morts dépouillés de leurs terres et de leur dignité ont gardé les yeux ouverts ; ils les refermeront quand le peuple aura recouvré ses biens et sa liberté. Un moyen pour y parvenir : la grève générale : l'action sociale concertée doit s'appuyer sur la puissance mobilisatrice des mythes : « *Il faut que la grève triomphe pour que se ferment les yeux des enterrés.* »

La charge sociale, toujours présente, sera cependant de moins en moins importante dans l'œuvre d'Asturias. C'est presque au mythe seul que fait appel *Hommes de maïs* (1949), qu'on peut considérer comme son œuvre majeure. A l'origine du livre, on retrouve, comme pour *Légendes du Guatemala*, le *Popol Vuh*, le livre sacré des Mayas Quichés. En 1927, après avoir travaillé à Paris sous la direction de Georges Raynaud, spécialiste de la religion maya, José Maria Gonzalez de Mendoza et Miguel Angel Asturias avaient établi une version espagnole du *Popol Vuh*, où l'on peut lire : « *De maïs jaune et de maïs blanc, on a fait la chair de nos premiers parents, de pâte de maïs, on a fait les bras et les jambes de l'homme.* » *Hommes de maïs* dépasse de très loin le conflit social auquel on a trop souvent voulu le réduire : aux grands planteurs consacrant d'énormes surfaces à la culture spéculative du maïs s'opposent les paysans indiens, défenseurs de la plante sacrée.

« Monde fermé », où « aucune concession n'a été faite au lecteur », selon les propres mots d'Asturias, le roman se présente comme un ensemble d'« histoires » autonomes, dont les rapports réciproques ne s'éclairent que vers la fin. *Hommes de maïs* montre, en réalité, les différentes étapes de l'évolution de la mémoire et de l'inconscient collectifs : dès l'épigraphe initiale, le livre est placé sous le signe du rêve. Un beau jour, sous le coup de la boisson ou d'une émotion particulièrement violente, un mendiant aveugle, un muletier, une tenancière de tripot, répercutent, sous forme de légende, les croyances éternelles qui, pour le Guatemala, plongent leurs racines dans la splendeur foisonnante des mythes mayas. Asturias a été le barde de cette mémoire ancestrale : « *Chez les Indiens*, disait-il, *existe une croyance dans le Grand Interprète. Le Grand Interprète est le porte-parole de la tribu. Et, dans un certains sens, c'est ce que j'ai été : le porte-parole de ma tribu.* »

Le langage est donc investi, dans l'œuvre d'Asturias, d'une double fonction : sociale et mythique. Dépouillés de leurs droits humains les plus élémentaires, les exploités retrouvent en parlant une prise sur un réel qui leur échappe : les laveurs de vaisselle, les ouvriers des bananeraies, les soldats, les prostituées n'ont plus que leur langue ; Asturias a truffé leurs dialogues de jeux de mots, de sarcasmes, de contrepèteries, d'onomatopées qui peuvent surprendre un lecteur européen, mais qui jouent un rôle compensatoire et libérateur.

La puissance incantatoire du langage permet le passage de la réalité à la légende. Dans *Hommes de maïs*, un facteur, Nicho Aquino, parti à la recherche de sa femme, laisse peu à peu la place à son « nahual », à son totem, qui entreprend un véritable voyage initiatique à travers un monde enchanté où l'imagination de l'auteur se donne libre cours à partir d'un merveilleux d'origine à la fois précolombienne et hispanique.

La toute-puissance de l'imaginaire

Dans la toute dernière partie de l'œuvre d'Asturias, l'accent est définitivement mis sur les représentations mythiques et oniriques, et sur l'humanisme lyrique des légendes populaires. *La Flaque du mendiant* (1961) est une nouvelle revendication de la toute-puissance de l'imaginaire face à cette raison qui, disaient Eluard et Breton, dans *l'Immaculée conception*, « nous dénie quotidiennement le droit de nous exprimer par les moyens qui nous sont instinctifs ». *Claireveillée de printemps*, longue fresque poétique publiée en 1965, et *Trois des quatre Soleils*, un beau texte à la fois inspiré et ironique, montrent combien Asturias était préoccupé par le problème de la matière, de la mort, de la création, du passage du réel au rêve. En même temps, l'ancestral besoin de « conter » ne l'a jamais quitté.

Jusqu'au dernier moment, l'activité du romancier guatémaltèque ne s'est donc pas relâchée : elle semble même s'être accrue après l'attribution, en 1967, du Prix Nobel et le renoncement aux fonctions diplomatiques. Jusqu'à la fin ses livres témoignent de sa créativité poétique, de la souplesse tantôt grave, tantôt cocasse, de sa prose, de son sens de l'horreur et du sacré. Au-dessus de cette œuvre immense et multiple plane l'image palpitante et hallucinée d'un Guatemala fertile et meurtri qu'Asturias, malgré les longues années d'exil, n'avait jamais vraiment quitté.

CLAUDE FELL.

LES ŒUVRES TRADUITES EN FRANÇAIS

ROMANS

Monsieur le Président. — Traduction de Georges Pillement, Francisca Garcia et Yves Malartic. Ed. Bellenand, 1952, « Le livre de poche » 1968.

Hommes de maïs. — Traduction de Francis de Miomandre. Ed. Andre-Martel 1953. Albin-Michel 1967.

L'Ouragan. — Traduction de Georges Pillement. Gallimard 1955.

Le Pape vert. — Traduction de Francis de Miomandre. Ed. Albin-Michel 1956.

Les Yeux des enterres. — Traduction de Marie de Castelan. Ed. Albin-Michel 1962.

Une certaine mulâtresse. — Traduction de Claude Couffon. Ed. Albin-Michel 1965.

La Flaque du mendiant. — Traduction de Dominique Eluard et Alaïde Foppa. Ed. Albin-Michel 1966.

Le Larron qui ne croyait pas au ciel. — Traduction de Claude Couffon. Ed. Albin-Michel 1970.

POESIE

Messages indiens. — Traduction de Claude Couffon. Seghers 1958.

Claireveillée de printemps — Ed. bilingue. Traduction de René L. F. Durand. Gallimard « Poésie du monde entier » 1965.

CONTES ET TEXTES

Légendes du Guatemala. — Traduction de Francis de Miomandre. Les Cahiers du Sud 1932. Gallimard 1953.

Week-end au Guatemala. — Traduction de Georges Pillement. Albin-Michel 1959.

Toroloumbo. — Nouvelle. Traduction de René L. F. Durand. Seghers 1966.

Le Miroir de Lida Sal. — Légendes. Traduction de Claude Couffon. Albin-Michel 1967.

Trois des quatre soleils. — Essai. Skira 1971.

THEATRE

Soluna. — Théâtre. Traduction de Jean et André Camp. Le Seuil. 1969.

Le chantre surréaliste de Chichicastenango

Ce masque puissant et un peu las, ces paupières lourdes de tant de sagesse, ce regard paisible d'oracle étonné, et surtout ces lèvres pleines, charnues au pli amer dans ce visage de terre cuite, ce profil venu d'Asie avec la ligne du front prolongeant le nez altier : Miguel Angel Asturias n'évoquait pas seulement les personnages hiératiques et fascinants des bas-reliefs des temples mayas de Tikal, de Piedras-Negras ou d'Uaxactum, splendeurs de pierre dans la jungle du Peten guatémaltèque. Il était le Maya vivant, l'homme né du maïs, le frère de sang et de peine des petits hommes bruns qui trottinent chaque jeudi depuis des siècles vers le marché de Chichicastenango dans la fraîcheur des collines du pays quiché. Il connaissait leurs secrets, entendait leurs légendes murmurées, leurs plaintes d'humiliés sans défense et sans recours, partageait leurs croyances où le fantastique du ciel, des nuages, de la pluie, des ombres, des génies et du vent ne parvient pas toujours, cependant, à conjurer la violence des oppresseurs plus rusés ou plus brutaux.

Il était la sérénité indienne, patinée par le temps et la longue patience de la domination apparemment supportée, opposée avec douceur et constance aux intrusions de l'étranger, celui du pays, maître des villes, du pouvoir politique, celui aussi qui vient d'ailleurs pour corrompre, séduire et dominer. Avec sa plume féroce, lyrique, trempée dans le merveilleux indien, il a pourfendu ces deux traîtres de tragédie que la caricature au vitriol rend souvent dérisoires et impuissants. Le dictateur stupide, cruel, entouré de sa cour corrompue et ridicule, c'est *El Señor presidente*, monsieur le président d'une République bananière où Miguel Angel était né, par hasard, la dernière année du siècle dernier. Il l'avait bien connu, jeune étudiant à l'université de Guatemala, cet Estrada Cabrera, pris pour modèle et pour cible. Cabrera, l'homme de paille des milieux d'affaires nord-américains, qui ouvre les portes du Guatemala à l'International Railways of America, à la Bond and Share : el señor presidente a bien d'autres émules au Guatemala et ailleurs en Amérique latine, avocats des sociétés américaines propulsés à la présidence de la République.

La pratique était courante, aisée, sans risques. Ignorée du reste du monde, qui ne cherchait même pas à savoir où se trouvait, sur la carte, ce serpent de terre truffé de volcans et de lacs qui unit le nord au sud des Amériques. L'autre étranger, ami du dictateur, c'est le *Pape Vert*, le maître des immenses plantations de bananes de la côte où l'Indien et le métis sont cette fois enrôlés comme esclaves au nom de l'abstraction et de l'efficacité. La trilogie bananière est la réplique, la copie réaliste et moderne d'une exploitation millénaire commencée sur les hauts plateaux.

Comme le Chilien Pablo Neruda, qui se sentait Araucan mais allait puiser de nouvelles forces sur les hauteurs épiques du Machu-Picchu, Miguel Angel Asturias, prix Nobel 1967, a voulu porter témoignage pour l'ensemble du peuple indien, innombrable, silencieux, écrasé, de l'Amérique latine. Le seul personnage historique pris pour héros d'un livre par Miguel Angel est Fray Bartolomé de Las Casas, évêque de Chiapas, défenseur au XVI[e] siècle des droits des Indiens soumis à l'épée et à la croix du colonisateur espagnol.

L'étonnant est que ce sorcier énigmatique fut aussi l'un des plus parisiens des écrivains d'Amérique latine. C'est à Paris, déjà, à l'âge de vingt-cinq ans, que Miguel Angel entreprit, sur les conseils du professeur Georges Raynaud, de traduire en espagnol la *Bible du Popol Vuh*, cet ancien testament des Quiches. Moins directement engagé que Neruda, Asturias, pourtant, n'avait jamais caché l'inclination de son cœur. Ami et ambassadeur du président progressiste Jacobo Arbenz Guzman, nous l'avions alors rencontré à la veille de ce tragique week-end au Guatemala, bouleversé et inquiet devant l'orage qui s'annonçait. Arbenz Guzman était renversé, en juin 1954, par une machination où l'on distinguait le Pape Vert, et qui annonçait de nouveaux Cabrera. Miguel Angel Asturias avait choisi l'exil, à Buenos-Aires et à Paris. Il n'était pas militant, humaniste ennemi de la violence, et désespéré de cette nuit qui était retombée sur son pays. Parce qu'il voulait croire au retour de la justice pour les *Hommes de maïs*, la seule œuvre qu'il revendiquait avec fierté. Il avait accepté, en 1965, d'être l'ambassadeur en France du gouvernement guatémaltèque du Dr Mendez Montenegro, son ami personnel. Comme Neruda encore, mais pour d'autres raisons, il était bien mal à l'aise dans ce rôle étrange de diplomate à la mauvaise conscience. L'échec de l'expérience Mendez Montenegro et le prix Nobel lui avaient permis de reprendre avec assurance la seule route qu'il avait vraiment choisie : celle du narrateur qui écrivait avec des images et des mots ce que Paul Valéry définissait ainsi : « *Histoires-rêves-poèmes.* »

MARCEL NIEDERGANG.

Miguel Angel Asturias est né en 1899 dans la capitale du Guatemala, d'une famille de magistrats. Après des études de droit il s'inscrit au barreau en 1923. Auteur d'un traité sur le Problème social des Indiens, *militant de la lutte universitaire contre la dictature Estrada Cabrera, il doit quitter son pays et vient en France. Etudiant à la Sorbonne, il est chargé, par le professeur Raynaud, de traduire en espagnol le* Livre de Popol Vuh, *recueil de textes sacrés des Mayas-Quichés. Il reste huit ans à Paris où il écrit les* Légendes du Guatemala. *Il compose également* Monsieur le Président, *qui sera publié en 1946.*

Rentré au Guatemala, journaliste, écrivain, élu député, il se rallie au régime progressiste de Juan José Arevalo en 1945. Attaché culturel à l'ambassade du Guatemala au Mexique puis en Argentine, ministre conseiller en 1948, il est ambassadeur à El Salvador en 1953. Il part de nouveau pour l'exil après la cute du gouvernement Arbenz en 1954, à Buenos-Aires d'abord jusqu'en 1961, puis en Europe.

Prix Lénine de la paix en 1966, il est prix Nobel en 1967. Ambassadeur à Paris du gouvernement Mendez Montenegro en 1965, il démissionne de ce poste en juillet 1970 pour se consacrer uniquement à la littérature.

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

Dorothea Tanning le peintre aux « talents hauts »

Aime les « talents hauts », a fréquenté Lewis Carroll et Oscar Wilde, Teniel et Beardsley ; enfance « bourrée » de rêves et de fantasmes ; fille d'un Suédois qui rêvait d'être cow-boy et d'une Suédoise fascinée par les gloires théâtrales ; grandit mal, mais fait merveille sur les planches du théâtre de son Galesburg natal, dans l'Illinois. Dorothea Tanning, jeune employée d'une bibliothèque municipale de sa ville, ne rêvait que d'une chose : « se faire la malle » pour aller trouver ailleurs un souffle de liberté. Elle veut devenir artiste.

La grande ville : Chicago, où elle entre dans une école d'art et ne tarde pas à y apprendre que nul ne saurait lui enseigner à « être artiste ». Années errantes, comme beaucoup de ses congénères en Amérique et ailleurs. Figuration au Metropolitan Opera de New-York pour des rôles de dix minutes, debout, immobile dans la robe de bure qui « sent la sueur », à l'emplacement indiqué.

Et enfin Paris. C'est juillet 1939, la ville est déserte. A quoi serviraient les lettres d'introduction destinées à lui ouvrir les portes de Van Dongen, de Picasso, de Max Ernst ? On peut imaginer quelque peu ce qu'éprouvait alors Dorothea Tanning, qui a peint — ou « dépeint » — ses sentiments dans un tableau, le premier de la chronologie, de cette rétrospective du CNAC et intitulé Hôtel du Pavot. *Tableau vénéneux qui montrait les redoutables dispositions pour l'exploration onirique au grand jour de* « la plus jolie femme-peintre de l'Illinois ».

Retour à New-York via Stockholm. Elle y trouve le Tout-Paris surréaliste qu'elle était venue chercher en bord de Seine : André Breton, Marcel Duchamp, André Masson, Yves Tanguy, Matta, Hélion, Max Ernst.

Rien n'agace davantage Dorothea Tanning que d'évoquer son illustre époux à l'occasion de sa propre rétrospective. Mais sa rencontre avec Max Ernst fut déterminante pour son art et pour sa vie. Car elle ne va pas tarder à prendre conscience qu'en choisissant le bonheur personnel elle se mettait involontairement à l'ombre d'un grand oiseau nocturne nommé Max Ernst.

Dorothea Tanning montre bien, à côté de cet Hôtel du Pavot *d'un insolite seulement prometteur, une toile d'une tout autre envergure, intitulée* Birthday, *« la Naissance », réalisée dans son atelier de New-York où elle peignait pour rêver et dessinait des placards publicitaires pour vivre. C'est un autoportrait en pied de Dorothea Tanning, beauté « statuesque » et languide, debout, avec tout près d'elle un animal de nuit ailé au milieu d'une succession de portes ouvertes sur l'infini. C'est une œuvre accomplie et peinte, précise-t-elle, « avant » sa rencontre avec Max Ernst, au cas où on imaginerait le contraire...*

1946. La guerre terminée, les « émigrés » parisiens repartent, mais Dorothea Tanning et Max Ernst ne se quittent plus. Ils vont vivre dans une maison isolée près d'une petite ville de cow-boys de l'Arizona : Sedona. Avec quoi meubler le grand désert rouge environnant ? Une seule issue pour Dorothea Tanning : le rêve. Le rêve peint, proliférant, qui serait tout le contraire de la réalité desséchée. C'est cette vie intérieure qui explore l'autre côté du miroir que l'on voit dans cette série de toiles de Sedona, dont la technique réaliste sert solidement un extraordinaire pouvoir de suggestion surréaliste. Atmosphère d'intérieurs confinés, peuplés d'un ballet de petites filles fin de siècle aux prises avec leurs fantasmes. (Une des toiles de cette série énigmatique, Tableau très heureux, décorait, jusqu'à la mort de Georges Pompidou, les appartements présidentiels de l'Elysée.) C'est en 1948 que Dorothea Tanning et Max Ernst reviennent définitivement en France pour y vivre dans leurs maisons, entre Paris, Huismes, en Indre-et-Loire, et Seillans, dans le Var.

Dans la douce France, la peinture de Dorothea Tanning voit croître un délire d'apparence mais décroître son atmosphère magique. Elle s'évapore avec une couleur qui perd son assise et s'envole, à l'époque de la peinture abstraite des années 1950-1960. Le tableau de Dorothea Tanning devient un nuage qui serait un cosmos où se retrouve tout son petit monde chimérique. Climat douceâtre et « pictural », autant qu'il était tendre et insolite. Aujourd'hui, elle revient à la « réalité » avec ses sculptures de tweed cousues de qualité inégale ; saisissantes parfois, elles peuvent être également grotesques.

La réalité ne se laisse pas toujours dépasser aussi aisément dans ses « sculptures » que dans certaines de ses peintures, celles où elle peint un certain vestige intérieur dont elle nous rend les spectateurs. André Breton a fait mine de ne pas y être sensible. Dorothea Tanning a sa petite idée là-dessus : « Chez les surréalistes, la place de la femme n'est pas différente de celle qu'elle occupe chez la population en général.

JACQUES MICHEL.

★ Rétrospective Dorothea Tanning au CNAC, 11, rue Berryer. Texte du peintre et d'Alain Jouffroy.

Musique

Cyprien KATSARIS lauréat du quatrième concours Cziffra

Les résultats du concours de piano Cziffra, organisé par la ville de Versailles pendant la durée du Festival, ont été proclamés tard dans la nuit de dimanche. Trois rescapés parmi quarante inscrits ont disputé, par concerto interposé, une finale d'un bon niveau. Les règlements ayant été modifiés, en réponse à des critiques réitérées, il revenait cette fois au jury et à lui seul de trancher en toute connaissance de cause.

Son verdict parut incontestable : le travail, l'adresse, la présence scénique, les qualités d'acteur, la performance techniquement aboutie et intellectuellement maîtrisée, ont légitimement trouvé leur récompense en la personne de Cyprien Katsaris. Ce Français de vingt-trois ans, d'ascendance cypriote, a pu empocher sans remords son chèque de 30 000 F : avec de tels doigts et un tel abattage, il n'aura bientôt plus rien à envier à son « père spirituel », Gyorgy Cziffra.

Ce diplômé d'honneur à Moscou, boursier de la Fondation de Vries et finaliste du dernier concours Reine Elizabeth, a sans doute sué sang et eau sur le *Premier concerto* de Tchaïkovsky : polie, astiquée, laquée, la surface présente tout l'éclat possible. Les surprises ne sont plus à craindre : indifférent au sort de l'orchestre comme aux difficultés de son chef (Gyorgy Cziffra junior), l'interprète accélère, freine, redémarre « à la tzigane » et profite des lignes droites pour soigner sa publicité : effets de pochette avant les avalanches d'octaves, sourires complices, œil énamouré, mimiques du genre « L'ai-je bien descendu ? » : réelle ou feinte, cette désinvolture a du cachet.

Maria-Luisa Lopez Vito (deuxième prix de 15 000 F et médaille d'or de la ville de Versailles) et Raimondo Campisi (troisième prix) ont joué le même *Concerto en mi mineur* de Chopin. Ils choisissaient la difficulté ; ils n'ont cependant pas démérité. La candidate (une Philippine de trente-cinq ans) possède d'assez subtiles qualités de *legato* et de phrasé, mais elle néglige parfois l'expression en accentuant les rythmes au détriment des nuances.

On miserait davantage sur l'avenir de Raimondo Campisi, un Italien de vingt-sept ans, soucieux, émotif, légèrement embarrassé au clavier, mais original dans le lyrisme, le rubato et l'ornementation. Il possède une sonorité et un touché. Et s'il manque encore de panache, c'est que l'œuvre l'habite, le bouleverse, le captive et qu'il cherche à la réinventer au fur et à mesure. En lui donnant sa préférence, à l'issue d'un vote, le public a d'ailleurs accru de 4 000 F la récompense du jury (4 000 F également).

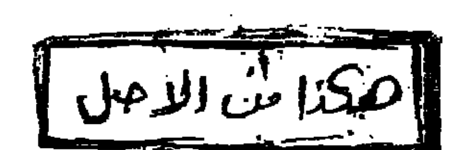
ANNE REY.

LES SOVIÉTIQUES ONT DOMINÉ LE CONCOURS DE CHANT DE TOULOUSE

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Un soprano polonais, Bozéna Porzynska, et une basse russe, Pietz Glouboky, ont obtenu le premier grand prix du concours international de chant de Toulouse au Théâtre du Capitole. Les représentants des pays de l'Est étaient, comme chaque année, les plus nombreux et les mieux préparés à une épreuve de haut niveau, qu'ils ont incontestablement dominée.

Les deuxièmes prix ont été attribués à Lessia Nakanetchia, soprano (U.R.S.S.), et à Genaby Biniajine, basse (U.R.S.S.) ; les troisièmes prix à Christiane Hadjleva, soprano (Bulgarie) et à Roman Mahiboroka, baryton (U.R.S.S.). Le public a marqué sa préférence pour Porzynska et Mahiboroka, ainsi que pour le baryton britannique Peter Allan Knapp, dont on a regretté qu'il n'ait pas été retenu par le jury, que présidait M. Emmanuel Bondeville.



Cinéma

« TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI »
de Rainer Werner Fassbinder

Trente ans à peine, six ans de carrière, et déjà douze films derrière lui. L'activité de Rainer Werner Fassbinder paraît d'autant plus prodigieuse qu'il est en même temps auteur et metteur en scène de théâtre (il lui arrive d'ailleurs d'utiliser à l'écran le sujet de certaines de ses pièces). Moins hermétique que Kluge, moins « baroque » que Syberberg, moins rigoureux que Fleischmann, il se laisse tenter par les genres les plus divers : du western-spaghetti à l'allemande (le très médiocre *Whity*, présenté au Festival de Berlin, en 1971) au mélodrame bourgeois (l'excellent *Marchand des quatre saisons*), en passant par le huis clos psychologique (*les Larmes amères de Petra von Kant*, que l'on peut voir encore actuellement à Paris). Fassbinder donne l'impression de tâtonner, de se chercher. Mais il est, à coup sûr, l'un des plus doués parmi les jeunes réalisateurs allemands.

Dans *Tous les autres s'appellent Ali* (prix de la critique, au dernier Festival de Cannes), Fassbinder raconte les étranges amours (et le mariage) d'une femme de soixante ans et d'un travailleur marocain qui pourrait être son fils. Ce qui unit, par-delà l'âge et l'origine sociale (la femme est de condition modeste, mais c'est une bourgeoise), ces deux êtres si dissemblables est évidemment la solitude. Tous deux sont des exilés (exil de la vieillesse pour la femme, exil dans un monde foncièrement hostile pour le travailleur immigré) qui retrouvent l'un près de l'autre une gentillesse, une chaleur humaine qu'ils avaient oubliées.

A ce premier thème — périlleux, mais traité avec un tact et une sensibilité remarquables — un second vient rapidement se mêler : celui du racisme. On imagine le scandale que provoque l'hétéroclite union. Injuriée par ses enfants, la vieille femme est littéralement mise en quarantaine par ses collègues de bureau et les commerçants du quartier. Elle fait front courageusement, accepte sans se plaindre les ragots, les calomnies, les mesquineries. Une sorte d'innocence l'illumine. Qu'importe la sottise des autres, puisqu'elle est heureuse ? Le Marocain, lui, a l'habitude. Et s'il s'inquiète, c'est pour cette mère-épouse à laquelle l'attache une réelle affection.

Les choses vont pourtant se gâter. Alors qu'on commence à l'admettre, des tensions apparaissent à l'intérieur du couple. Besoin sensuel de jeunesse chez l'homme, sourde irritation chez la femme, qui, à propos de broutilles (une histoire de couscous), prend conscience qu'elle vit avec un « étranger ». Après les avoir un moment rapprochés, les forces obscures du racisme éloignent progressivement l'un de l'autre les deux époux. Le miracle ne pouvait être que provisoire, et la réconciliation sur quoi s'achève le film n'est sans doute qu'une halte vers un nouvel exil.

Fassbinder enchaîne les temps forts et les scènes-clés du film sans se soucier des transitions. Cela donne à son récit un aspect rugueux, chaotique, qui devient gênant quand la situation se retourne et qu'il lui faut exprimer la mutation psychologique des personnages. Mais, si l'on accepte ce parti pris de construction, on ne peut qu'admirer la sûreté de touche avec laquelle l'auteur décrit la rencontre, l'humble bonheur et les incertitudes de ses deux solitaires. De cette histoire insolite naît une vibration dramatique qui en fait oublier les faiblesses. *Tous les autres s'appellent Ali* est un film qui mérite d'être vu par tous ceux qu'intéresse l'évolution du cinéma allemand.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Studio Gît-le-Cœur.

« A film about Jimi Hendrix »

Il dévorait la vie et la créait tout à la fois, avec une volonté rageuse, sauvage, de liberté et des cris d'écorchés, refusant la solitude, cherchant l'impossible communication et se tournant vers ses rêves, brûlant et se consumant, défiant la mort et prenant la route avec elle, un soir de septembre 1970.

Jimi Hendrix avait vingt-cinq ans. « *J'ai ma propre vie à vivre, laissez-moi la vivre* », chantait-il dans *Machine Gun*.

Voici qu'aujourd'hui les images familières de Jimi Hendrix resurgissent grâce à Joe Boyd, John Head et Gary Weis dans un long métrage rassemblant documents et témoignages.

Voici sur la scène de Monterey, de Woodstock, du Fillmore East, de Berkeley et de l'île de Wight, le « numéro de sacrifice à la guitare », selon l'expression d'Eric Clapton. Hendrix faisant jaillir de son instrument mille crépitations, une orgie de sons, se déchaînant, prenant possession de la guitare dans un véritable acte charnel, la chevauchant, la mordant, se tenant, se cognant avec elle tout contre l'amplificateur et puis la jetant violemment sur le sol, la brisant et y mettant le feu. « *Parfois*, dit un ancien membre de son entourage, *il dormait tout habillé avec sa guitare sur le ventre.* » Et à Dick Cavett, l'animateur de la télévision américaine qui lui demande d'expliquer son attitude scénique, il répond : « *Une décharge !* »

Reviennent alors en mémoire d'autres scènes comme celle où il fuyait en larmes dans les coulisses un jour où la communication entre la guitare et lui n'avait pas été suffisamment intense. Et cette autre scène où après être resté comme prostré pendant une heure, il éclatait soudain enfin libéré dans une folle improvisation.

« *J'essaie de planer* », dit encore Jimi Hendrix à Cavett qui lui demandait s'il avait un programme pour chaque jour. Et le musicien joue *Purple Haze, Wild thing, Machine Gun, Like a rolling stone, The star spangled banner* et à la guitare sèche *Hear my train a-comin'*. ?

Et l'écho du festival de Wight en 1970 revient. « *Paix, joie et tout le bordel...* », lance Jimi Hendrix.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Action-Christine et Action-République.

■ Le Grand Prix de la critique de variétés (« le manteau d'Arlequin ») a été décerné à Michel Fugain.

■ Le clown Bario, que l'on avait vu à Medrano partenaire de Dario et de Rhum, et qui fut au cinéma un des protagonistes des « Clowns » de Fellini, est mort la semaine dernière à Bobigny. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Danse

« MON ŒIL »

A quoi tiennent les mutations en matière d'art ? A quel cheminement, à quel rapprochement ? Est-ce le fait d'une réflexion, d'un hasard, d'une rencontre ? Il doit y avoir un peu de tout cela dans le cas des Mummenschanz, deux garçons, une fille, deux Suisses, une Italienne. Venus du cabaret, du théâtre, de l'académie de peinture, leurs routes se sont croisées à Paris d'abord chez Lecoq et puis à Avignon au Festival. Ensemble, ils ont monté un spectacle. Et ça a été le choc : Prague, Rome, New-York, Berlin, Londres au petit Old Vic et aujourd'hui le Carré Thorigny.

Une révélation, c'est vrai, un regard neuf qui se souvient et qui pressent, remonte et redescend et embrasse d'un coup d'œil les sources et les bouches du mime. Le grand écart et le grand tournant, le moment et l'endroit où l'on passe d'un mode d'expression à un autre, où l'imitation devient image. Une impression de totale étrangeté, surtout au début, au cours de la première partie, celle des formes. Les formes empruntées par la vie depuis le plancton jusqu'à l'homme, illustration humoristique de la théorie de l'évolution.

Le plancton c'est une énorme et mouvante boule pétrie de l'intérieur par quoi ? par qui ? par les « artistes » sans doute, on le sait, on l'oublie. Et l'on rit, un rire curieux, grinçant, inquiet de ces êtres bizarres, longs tubes ondulants, molles tortues montées sur ventouses, oiseaux, poissons, reptiles, anthropoïdes, sans queue ni tête, sans devant ni derrière, effrayants et grotesques, jaillis d'un dessin humoristique à la rencontre d'une sculpture cinétique.

Et puis c'est la comédie humaine. Trois bipèdes, pieds et mains nus, en collants et habits noirs, avec en guise de figures des bouliers, des cubes, des becs, des persiennes, des hublots. Jeu de massacre et jeu de masques, masques eux-mêmes masqués par d'autres masques en matière (pâte à modeler ? verre filé ?) souple, malléable, que l'on étire et l'on troue d'un doigt halluciné.

Dimanche à la télévision — elle les avait invités à « Discorama » — Denise Glaser demandait, de son air rêveur, aux Mummenschanz le pourquoi et le comment de leur démarche. Ils ont répondu carnaval, comic-trip, Bauhaus, sketch, que sais-je encore... On n'écoutait pas, on scrutait leurs visages dévoilés. On se sentait gênés, honteux, nus comme eux.

CLAUDE SARRAUTE.

★ « Mon œil », Carré Thorigny, 20 h.

■ Dans le cadre des activités musicales du Théâtre oblique et de l'Atelier de création radiophonique (O.R.T.F.), un concert gratuit sera donné le lundi 10 juin, à 20 h. 30, par l'Atelier d'improvisation du département musique de l'université de Vincennes-Paris-VIII, au Théâtre oblique-la Resserre, Cité universitaire, 21, boulevard Jourdan, tél. 589-68-52. Le concert sera retransmis ultérieurement sur France-Culture. Exceptionnellement, le spectacle Beckett d'Henri Ronse, prévu ce jour-là, est annulé.

■ Le deuxième festival de la chanson populaire de la vallée de l'Orge aura lieu au parc Jean-Vilar, de Saint-Michel-sur-Orge, les 22 et 23 juin, avec la participation notamment de Gilles Servat, Joan-Pau Verdier, Lionel Rocheman et Claude Vinci.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	68 F	122 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

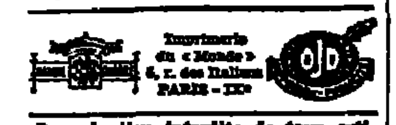
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS - IXe

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme.
Odéon, 20 h. : Par-dessus bord.
Théâtre de Chaillot, salle Gémier, 20 h 30 : Phèdre ; Grand Théâtre, 20 h. 30 : Troïlus et Cressida. — A la Gaîté-Lyrique, 20 h. 45 : les Marionnettes de Bunraku.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Cinéma (Quinzaine des réalisateurs).

Les autres salles

Biothéâtre, 20 h. 15 : le Piéton ; la Savane ; 22 h 30 : Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère...
Capucines, 20 h. 45 : Seul le poisson rouge est au courant ; (petite salle), 18 h 30 : Autopsie d'un dur ; 21 h. : Madame la Sociétaire.
Européen, 21 h. : Le Grand-Guignol revient.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Loretta Strong.
Hébertot, 21 h. : Candide.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Inter-Club, 21 h. : Cyglamour et le pape.
La Bruyère, 20 h. 30 : Cet animal étrange.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 24 h. : Prison-corps.
Montparnasse, 21 h. : Qu'est-ce qui frappe ici si tôt ?
Mouffetard, 22 h. : Luis Rego.
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Le Palace, 19 h. 30 : Groupe Arcana ; 20 h. 30 : Vincent et l'amie des personnalités ; 22 h. 30 : Areski et Brigitte Fontaine.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Saint-Georges, 20 h. 30 : l'Arc de triomphe.
Saint-Germain-des-Prés (église), 21 h. : le Théâtre du monde.
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h. : Cycle Samuel Beckett.
Théâtre de la Cour des Miracles, 20 h. 30 : J'ai confiance en la justice de mon pays.
Théâtre Mécanique, 20 h. 30 : le Jour de la dominante.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : le Grand Magic Circus.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. 30 : Feydeau.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Grand Combat ; 22 h. : Festival de mimes.
Café-Théâtre de l'Odéon, 21 h. 30 : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque.
Le Fanal, 20 h. 30 : Histoire du fabuleux Cagliostro.
Le Jour de Fête, 21 h. : la Manivelle ; 22 h. : Mr Gnoka ; 23 h. : C'est en se mouchant qu'on devient moucheron ; 24 h. : les Dessins de Laville.
Petit Casino, 21 h. 30 : La rentrée de Greta Garbo ; 22 h. 45 : Douby or not Douby.
Le Sélénite, salle I, 20 h. 45 : la Folie ; 22 h. : Frigo en chaleur. — Salle II, 21 h. : Dieux nus ; 22 h. 30 : le Dernier Tango dans la jungle.

Le music-hall

Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta !
Théâtre 347, 21 h. : Una Ramos.

Le cirque

Carré Thorigny (Hôtel Salé), 20 h. : le Cirque Gruss.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : 7 ans pis ou 7 ans mieux ?
Dix-Heures, 22 h. : la Belle Equipe.

Les opérettes

Châtelet, 20 h. 30 : les Trois Mousquetaires.

Lundi 10 juin

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »

704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

La danse

Récamier, 20 h. 30 : Musique et danses de l'Inde.
Espace-Cardin, 20 h 30 : Peter Goss et sa compagnie.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Les grands ballets canadiens.

Les concerts

Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Misa por un continente.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Musique pour luth et voix (XVIe et XVIIe siècles).
Théâtre Présent, 20 h. 45 : Musique de l'Inde.
Salle Rossini, 21 h. : Guitare.
Carré Thorigny, 21 h. : Ensemble Da Camera, dir. P. Veit (Praetorius, Vivaldi, Bernier, Gabrieli, Stamitz, Franck).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Rue d'Ulm, 19 h. 30 : Adieu Léonard, de P. Prévert ; 21 h. : l'Etrange monsieur Victor, de J. Grémillon.

Les exclusivités

AFRICA EROTICA (Fr.-It.) (**) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-26).

AMARCORD (It., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36).

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 6e (033-50-91), Studio République, 11e (805-51-97).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-38) ; v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Gaîté-Clichy, 18e (387-62-99), Bretagne, 6e (222-57-97), Liberté, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Tourelles, 20e (636-51-98).

LA BONZESSE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (742-83-90), George-V, (225-41-46), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Passy, 16e (288-62-34)).

LE COURAGE DU PEUPLE (Bol., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).

LA DERNIERE CORVEE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (225-19-73).

LES DURS (It.-Fr., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Telstar, 13e (331-06-19), Rotonde, 6e (633-08-22), Murat, 16e (288-99-75), Univers, 14e (331-74-13).

DYNAMITE JONES (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Hollywood-Boulevard, 9e (824-62-52), La Clef, 5e (337-90-90).

LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE HASARD ET LA VIOLENCE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière 9e (770-84-64), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-72), Montparnasse 14e (326-65-13), Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

1789 (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.f.) : Sèvres, 7e (734-63-88), Royal-Passy, 16e (527-41-15).

NOUS SOMMES TOUS DES VOLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

ON S'EST TROMPE D'HISTOIRE D'AMOUR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).

PATAQUESSE (Angl., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE PIEGE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

PORTIER DE NUIT (It., v. angl.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

QUI A TUE TANTE ROO ? (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LA RACE DES SEIGNEURS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Athéna, 12e (343-07-48).

LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LA REPUBLIQUE EST MORTE A DIEN-BIEN-PHU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SAUVEZ LE TIGRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

SEXE FOU (It., v.o.) (**) : Quintette, (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 17e (522-37-41), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Cambronne, 15e (734-42-96).

SERPICO (A., v.o.) : Danton, 6e (326-08-18), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

UN SILENCIEUX AU BOUT DU CANON (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Maine-Rive Gauche, 14e (567-06-96), Lux-Bastille, 11e (343-79-17), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Fauvette, 13e (331-60-74), Quartier Latin, 5e (326-84-65).

TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Maxeville, 9e (770-72-87).

LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) (jeu.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Madeleine, 8e (073-56-03), Max-Linder, 9e (770-40-04), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Maillot, 17e (747-24-34), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

UN NUAGE ENTRE LES DENTS (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Elysées-2 SF, 8e (225-67-29), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

UNE RAISON POUR VIVRE, UNE RAISON POUR MOURIR (Fr.-It., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Cambronne, 15e (734-42-96).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Plaza, 8e (073-74-55), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), PLM-Saint-Jacques, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (747-24-34).

LA VIE SUPERBE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Studio-Raspail, 14e (326-38-98), Omnia, 2e (231-39-36), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Maxeville, 9e (770-72-87), Vezelay, 13e (589-28-57), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Montréal-Club, 20e (607-16-81).

Les séances spéciales

LE SOURIRE VERTICAL : La Clef, 5e (337-90-90), 10 h., 12 h., 24 h.
PUNISHMENT PARK (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 10 h., 12 h., 24 h.

TEX AVERY FOLIES (v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), 12 h., 24 h.

TO BE OR NOT TO BE (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

QUI A TUE TANTE ROO ? (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

POUR L'EXEMPLE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
VOYAGE EN GRANDE TARTARIE : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.

Les festivals

CINE BALLADE POUR CENT CHEFS-D'ŒUVRE. — Dominique, 7e (551-04-55) : Abattoir 5.

HOMMAGE A JACK NICHOLSON (v.o.). — Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Ce plaisir qu'on dit charnel.

FESTIVAL GRETA GARBO (v.o.). — Action La Fayette, 9e (878-80-50). Marie Walewska.

CINE BALLADE POUR CENT CHEFS-D'ŒUVRE. — New-Yorker, 9e (770-63-40) : Panique à Needle Park.

FESTIVAL DE FILMS SUR LA MOTO, composé de courts et de longs métrages, à des horaires différents. — Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15).

AMERIQUE LATINE (v.o.). — André-Bazin, 13e (337-74-39) : le Sel de la terre (v.o.).

Les films nouveaux

CONVERSATION SECRETE, film américain de F. Ford Coppola, avec G. Hackman. — v.o. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).

JIMI HENDRIX, film américain de J. Boyd. — v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78), Action-République, 11e.

LE PROTECTEUR, film français de Roger Hanin, avec B. Cremer, J. Berto, R. Hossein. — Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11).

TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI, film allemand de R. Werner-Fassbinder. — v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e.

TOUTE NUDITE SERA CHATIEE, film brésilien d'A. Jabor. — v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Ursulines, 5e (033-39-19), Dragon, 6e (548-54-74) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82), Méry, 17e.

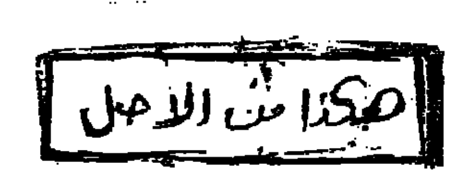
WOODY ET LES ROBOTS, film américain de et avec Woody Allen. — v.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 17e (522-37-41), Mayfair, 16e (525-27-06), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).

IL ETAIT UNE FOIS ZAPATA, film mexicain de Felipe Cazals. — v.o. : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Hollywood-Boulevard.

FRANCE S.A., film français d'Alain Corneau, avec M. Bouquet. — Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse 15e (544-25-02), Arlequin, 6e (548-62-25).

Les grandes reprises

OUT ONE SPECTRE : Seine-Studio, 5e (325-92-46).
LES VISITEURS DU SOIR : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).





emplois internationaux



Recrute :

TECHNICIENS

Titulaires du B.T. ou B.T.S. dans les spécialités suivantes :

- Chimie
- Métallurgie
- Électromécanique

Offre :

— Postes à responsabilités
— Situation stable et d'avenir
— Salaire intéressant
— Nombreux avantages sociaux
— Possibilités de formation.

Exige :

— Solide expérience
— Sens du commandement

Ecrire à

SOCIETE NATIONALE DE SIDERURGIE

Division Emploi et Formation,
Service Emploi, Nouvelles Baraques,
Le Paradou - HYDRA (ALGER).



Recherche :

INGÉNIEURS

Diplômés des Arts et Métiers ou équivalent dans les spécialités suivantes :

- Électromécanique
- Chimie
- Métallurgie
- Soudure

Offre :

— Postes à responsabilités
— Situation stable et d'avenir
— Nombreux avantages sociaux
— Possibilités de formation.

Exige :

— Solide expérience
— Sens du commandement.

Ecrire à

SOCIETE NATIONALE DE SIDERURGIE

Division Emploi et Formation,
Nouvelles Baraques,
Le Paradou - HYDRA (ALGER).



The European Southern Observatory (ESO)

International Organization for Astronomical Research in the Southern Hemisphere with an Observatory in Chile and several Establishments in Chile and Europe (Hamburg and Geneva) invites applications for the following vacant posts :

In Geneva :

OPTICAL DESIGNER (Réf.TP-OP-27)

to work on the conception and detailed design of a wide range of optical systems for astronomical telescopes auxiliary instrumentation and test equipment.

Candidates should have some practical experience in optical design, preferably in industry.

University qualifications in physics or mathematics an advantage but not essential.

ÉLECTRONICS ENGINEER (graduate) (réf.TP-CS-11)

to participate in the design development and construction of the electronic control and date acquisition parts of astronomical instruments.

Candidates should have experience in the design and construction of analog circuitry and preferably with light sensing devices and television for low light levels.

Some knowledge of digital electronics and small computers also required.

Occasional periods of work will have to be spent at the observatory in Chile.

In Hambourg

PERSONNEL OFFICER (Réf.DG-01)

to take part in all aspects of personnel administration and management for the international staff of the Organization, including recruitment, job-classification and salary administration, and eventually for local personnel in Chile in specific fields.

A university degree in business administration or completed secondary education (Abitur, baccalauréat, etc...) with formal training and subsequent experience in personnel management is required.

Our Organization offers first class social and financial conditions and the opportunity to work in an international atmosphere.

For an application form please write to :
HEAD OF PERSONNEL
EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY
D-205 HAMBURG 80
BERGEDORFER STRASSE 131

Please note, however, that recruitment is in principle limited to nationals of ESO members states : Belgium - Denmark - Federal Republic of Germany - France - the Netherlands and Sweden.

Pierre Lichau s.a.

Pour sa filiale de CASABLANCA (Maroc)

Importante Société Française de Charpente - Chaudronnerie

recherche

INGÉNIEUR

(A.M., ICAM ou ASSIMILE)

pour poste de

CHEF DE FABRICATION

Références exigées :

Pratique effective de :
— établissement et contrôle de plans d'exécution ;
— fabrication en atelier de :
- charpentes classiques treillis.
- charpentes lourdes avec profils du commerce ou reconstitués,
- chaudronnerie plane ou cintrée avec assemblage par soudure automatique ou semi-automatique (tôle épaisseur 10/15 minim.) :

— préparation. bureau des méthodes, tenue des plannings ;
— gestion du personnel d'exécution (150 personnes).

Il s'agit d'un poste de responsabilités sous la seule autorité du Directeur.

Rémunération en fonction des références.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à n° 8.420 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE D'INDUSTRIES ALIMENTAIRES

recherche pour
L'AFRIQUE NOIRE DE L'OUEST

COMPTABLE

diplômé B.T.S. ou D.E.C.S.
ayant bonne pratique professionnelle de la comptabilité industrielle

CHEF COMPTABLE

diplômé
connaissant parfaitement la comptabilité industrielle générale et analytique
Ecrire avec curriculum vitae et photo à :

Brasseries et Glacières de l'Indochine
35, rue du Général-Foy. — 75008 PARIS.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présentera chaque lundi cette nouvelle rubrique dans ses pages d'annonces.*

Cette classification permettra aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

SOCIETE GENERALE DES MINERAIS
Division Zaïre

recrute pour l'une des premières sociétés minières et métallurgiques du monde (30.000 agents), établie en République du Zaïre (région du Shaba),

Ingénieurs

(diplomés grandes écoles ou ENSI)

à qui sont destinés quelques postes de haut niveau, assortis de très intéressantes conditions matérielles et offrant un large champ de responsabilités et d'initiatives au sein d'une entreprise en constante expansion.

Ingénieur électricien (Réf. EC/9011)

dont l'activité, au titre d'adjoint au chef du service des études électriques, se partagera entre chantiers de montages et bureau d'études. Il est indispensable qu'il possède de 5 à 10 ans de pratique de l'électricité sur chantiers industriels ou en bureau d'études.

Ingénieur électromécanicien (Réf. KHI/14010)

pour prendre en charge la division électromécanique d'un important siège d'exploitation minière souterraine. En font partie : a) service mécanique (atelier d'entretien, garage, atelier de chaudronnerie, service de trafic ferroviaire, entretien des installations mécaniques du fond); b) service électrique (entretien et montage de tout le matériel électrique fond et surface- réseau de 110.000/6.600 V); c) bureau de dessin; d) service maçonnerie et entretien général; e) supervision des magasins d'approvisionnements. Le candidat retenu devra nécessairement avoir acquis une expérience d'au moins 5 années dans un important service d'entretien et de montages électromécaniques. Il sera en outre familiarisé avec des tâches administratives telles que la budgétisation et la planification PERT, par exemple.

Ingénieur électromécanicien ou mécanicien (Réf. AO/2200)

pour assurer la gestion du matériel mobile d'un grand centre d'exploitation minière (détermination du roulement optimum des sous-ensembles, établissement et suivi des programmes de rénovation des ensembles mécaniques et électriques, politique d'approvisionnement en pièces de rechange) + études technico-économiques, budgets d'investissements et de fonctionnement.
Cet emploi est réservé à un ingénieur possédant au moins de 5 à 8 ans d'expérience dans l'industrie lourde, dont une partie en bureau d'étude. Il devra justifier de fortes compétences techniques en mécanique et en électricité générale. De bonnes connaissances pratiques des techniques d'organisation d'atelier ainsi que des notions des techniques comptables et financières sont également nécessaires.

Ingénieur informaticien (Réf. APP/1301)

qui sera chargé d'analyses et études diverses dans le domaine de la gestion des approvisionnements. Outre sa formation universitaire de base, il devra posséder un diplôme complémentaire en informatique ou, à défaut, bénéficier d'un acquis professionnel de 2/3 ans dans cette branche.

Ingénieur mécanicien (Réf. AO/3150)

pour assurer, au sens large, la direction d'un vaste atelier électromécanique chargé de la révision des ensembles et moteurs Diesel (y compris bureaux de planning et de préparation du travail, approvisionnements, programmes de formation, etc.) Il devra bénéficier d'une expérience correspondante de 5 ans au moins, acquise dans un atelier de fabrication ou de révision de matériel mécanique, et qui lui aura notamment donné une connaissance parfaite des procédures de montage et de réparation des moteurs Diesel. La pratique des techniques d'organisation du travail et de formation du personnel sera considérée comme un atout supplémentaire.

Ingénieur métallurgiste (Réf. RE/2020)

capable de mener à bien études et travaux de recherches en hydrométallurgie, ainsi que la conduite des essais en laboratoire, en usine-pilote et en exploitation proprement dite, suivant un axe de recherche donné. Il est indispensable qu'il possède de 3 à 5 ans d'expérience analogue dans un laboratoire universitaire ou dans l'industrie; une connaissance approfondie de la langue anglaise, ainsi que des notions suffisantes d'informatique et de microéconomie.

Ingénieur mécanicien ou métallurgiste (Réf. EC/5020)

pour réaliser toutes études industrielles entrant dans le cadre de l'érection d'usines de traitement métallurgique et de l'équipement de mines souterraines. Il doit posséder une expérience professionnelle de quelques années, acquise initialement sur chantiers ou dans un service d'entretien et complétée ensuite par des activités en bureau d'études. Une formation complémentaire en gestion industrielle et de bonnes connaissances d'anglais sont vivement souhaitées.

Ingénieur de planning (Réf. EC/1030)

auquel pourront être confiés l'établissement des budgets, les contrôles budgétaires et la planification (PERT) liés à la réalisation des travaux neufs de la Société. Il est nécessaire que cet ingénieur ait reçu une formation complémentaire en gestion industrielle ou équivalente, suivie de quelques années d'expérience de chantier et/ou de gestion de projets industriels. Qu'il ait aussi, si possible, une connaissance valable de la langue anglaise et de bonnes notions de la recherche opérationnelle.

*
* *

Les offres de services accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et mentionnant le numéro de référence propre à l'emploi postulé, sont à présenter à la SOCIETE GENERALE DES MINERAIS — Division Zaïre, n° 31, rue du Marais à B.1000 - Bruxelles.
La plus grande discrétion et une réponse rapide sont garanties à chaque candidat.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nous recherchons un

responsable des relations du travail

pour notre usine de Produits Chimiques, située à BOLBEC (76).

Il agira en liaison avec la Direction administrative du siège social et sera directement rattaché au Directeur de l'usine.

Ses attributions principales s'articuleront sur les points suivants :

- Relations du Travail (rapports avec les représentants du Personnel, l'Inspection du Travail, etc...) ;
- Gestion du Personnel ;
- Recrutement des employés et agents de maîtrise ;
- Formation du personnel.

Ce poste conviendrait tout particulièrement à un ancien officier ayant eu des fonctions d'administration et de gestion, ou bien à un juriste (capacitaire) ayant une expérience de ces fonctions.

Si vous êtes intéressé, adressez curriculum vitae détaillé et lettre manuscrite à Madame ARROUET - Boîte Postale n° 145 - 75663 Paris Cedex 14 - Référence n° 7, qui transmettra.

Nous sommes une Société de fabrication et d'importation de machines-outils et de fournitures industrielles.
(Effectifs : 550 personnes. — C.A. : 70 millions de francs.)

Nous créons le poste de

DIRECTEUR INDUSTRIEL

(90.000 à 120.000 francs.)

POUR :
- — superviser nos deux unités de fabrication en France ;
- — assurer la liaison avec notre filiale aux U.S.A. ;
- — définir les produits en liaison avec la Direction Marketing ;
- — orienter les productions et investissements de chaque usine.

La personnalité que nous souhaitons intégrer dans notre équipe dirigeante jeune répondra au profil suivant :
- — ingénieur de formation CENTRALE ou équivalente ;
- — 4 à 5 ans de responsabilités de production ;
- — anglais courant nécessaire ;
- — expérience U.S.A. souhaitée.

Notre Siège est situé proche banlieue PARIS

sélé CÉGOS est notre conseil. Madame Edelman prendra les premiers contacts et vous informera rapidement de vos chances de succès. Adressez lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé et dernière rémunération sous la référence M. 76220, 33, quai Gallieni - 92153 SURESNES.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION
ETABLISSEMENT DE VERNON
recherche

DESSINATEURS D'ÉTUDES 2 OU PROJETEURS

- — Niveau B.T.S. bureau d'études ;
- — bonnes connaissances en mécanique générale, montage en ensemble soudé de grande précision.

PROFIL DESIRE :
- — mécanique de précision ;
- — dimensionnement, tolérances ;
- — chaînes de cotes ;
- — constitution des liasses de plans ;
- — normalisation ;
- — résistance des matériaux ;
- — éléments mécano-soudés.

Adresser curriculum vitae et prétentions à : S.E.P., « Service du Personnel », B.P. N° 802,
27207 VERNON

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIQUE
recherche

INGÉNIEUR A. et M.

30 ans minimum, ayant expérience entretien mécanique, pour assurer la responsabilité de l'entretien mécanique d'une très importante usine de province, avec possibilité d'évolution rapide vers un poste de responsabilité très étendue.

Adresser candidature et C.V., en précisant l'expérience professionnelle acquise, sous référ. L. 411 à :
HAVAS, n° 55.128. — 76083 LE HAVRE Cédex.

Important Organisme opérant dans le cadre des Plans d'Aménagement et d'Urbanisme
recherche un

INGÉNIEUR
(CENTRALE, A. et M.)

qu'un début d'expérience (3 ans environ) dans le Bâtiment et T.P. aura passionné.

Il lui sera confié une large délégation de pouvoirs pour assurer la synthèse
- technique,
- administrative,
- financière

d'opérations d'équipement et d'aménagement de zones industrielles et d'habitations.

Poste à pourvoir à STRASBOURG.

Adresser C.V. avec niveau de rémunération à notre Conseil en recrutement sous référence 1787/M, à :
MANAGING 20, avenue de la Paix, 67-STRASBOURG.

Importante Société de Tuyauterie Industrielle
recherche

INGÉNIEUR

Pour assurer la Direction de son établissement du Midi

Outre la charge d'un atelier de fabrication (tuyauterie, chaudronnerie, charpente - 50 personnes) et de divers chantiers de montage (200 personnes), le poste comporte la responsabilité de l'animation d'une équipe commerciale.

- — C.A. de l'unité : environ 20 millions.
- — Expérience de plusieurs années d'un poste similaire indispensable.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à n° 8.421, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

AUDIT CABINET INTERNATIONAL
recherche

JEUNES DIPLOMÉS DE GRANDES ÉCOLES COMMERCIALES
ou équivalent

Nous offrons une formation aux techniques d'audit par cours, séminaires, travail auprès des clients et stages à l'étranger.

Requis : au moins 2 certificats du D.E.C.S. ou équivalent, bonnes connaissances de l'anglais.

Envoyer curriculum vitae détaillé (de préférence avec N° de téléphone), à :

Coopers & Lybrand
42, rue La Boétie - 75008 Paris

CHAPUZET S.A.
renforce sa structure commerciale et recherche pour
— MONTPELLIER
— BORDEAUX
— ANGOULEME
— TOULOUSE

QUATRE INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Une expérience d'au moins 5 ans dans le Bâtiment (second œuvre) est nécessaire.
Un diplôme d'Ingénieur Thermicien complété par une formation commerciale est souhaitable.
Pour un premier contact, adresser votre curr. vitae avec photo et prétentions aux Entreprises D. CHAPUZET, Service Recrutement, B. P. 142, 16002 ANGOULEME.

Discrétion et réponse assurées.

TOULOUSE Matériel Routier
(Poids Lourds - Semi-remorques)

chef des ventes

- Etablissement budgets prévisionnels et gestion des services commerciaux, ateliers, pièces détachées, après-vente, et occasions
- Animation de la force de vente et d'un réseau de revendeurs à développer.
- Expérience indispensable du matériel « poids lourds »

Pour inf. compl. écr. s/réf. 8154 A m

ORES 54 bis, r. d'Alsace 31000 Toulouse

IMPORTANTE SOCIETE
REGION BASSE NORMANDIE
(effectif 1000 personnes)
recherche

UN CADRE ATTACHÉ(E)
à la
Direction des Relations Sociales

28 ans minimum, niveau licence en Droit ou équivalent, aimant les relations humaines et ayant expérience et connaissance de la législation sociale, pour assister le Directeur des Relations Sociales dans les domaines :
- *du recrutement et de l'administration du personnel,*
- *de la formation,*
- *de la communication dans l'entreprise.*

Le poste est à pourvoir rapidement.
Les dossiers de candidatures (CV, photo et prétentions) seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP
service M.870. 10 rue de la Paix, 75002 Paris



emplois internationaux emplois internationaux

LE BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL
recherche

a) POUR SON SERVICE DE L'APPLICATION DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

à GENÈVE

DEUX ANALYSTES JURIDIQUES
pouvant rédiger l'un en français l'autre en anglais

Les titulaires devront essentiellement examiner les rapports des gouvernements sur les conventions et les recommandations internationales du travail et préparer des analyses comparatives de la législation des divers Etats et des dispositions des conventions.

Les candidats doivent faire état d'un diplôme de droit et, de préférence, d'une expérience professionnelle de plusieurs années. Une parfaite maîtrise de la première langue de travail est exigée, ainsi qu'une bonne connaissance de la seconde.

Outre les postes disponibles, plusieurs candidatures pourront être retenues pour des postes ultérieurs.

Les candidats choisis par le Comité de Sélection seront appelés à subir un examen écrit.

b) POUR SON SERVICE DES NORMES ET DES PRINCIPES DE GESTION DU PERSONNEL :

UN JEUNE SPÉCIALISTE DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

LE TRAITEMENT ET LES ALLOCATIONS POUR CES POSTES SONT EXEMPTS D'IMPOTS.

Les candidats sont priés d'envoyer, avant le 25 juin 1974, un curriculum vitae au :

Bureau international du Travail
205, boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS

Une description des tâches comportant les conditions d'engagement leur sera envoyée avec la formule de candidature.
Prière de ne pas se présenter ou téléphoner.

---

administration and finance assistant

La prospection minière ne connaît pas de frontière.

Nous sommes une société française : nous implantons partout dans le monde nos équipes de recherche.

Nos chefs de projet, à l'étranger, attendent de leur assistant administratif et financier, leur collaborateur direct sur place, une bonne maîtrise :

- *de la gestion financière de leur important budget de recherche (comptabilité et fiscalité) incluant la réalisation d'études économiques (projets d'investissement),*
- *de la mise en place de structures juridiques impliquant la négociation d'accords (une expérience du droit anglo-saxon serait un atout),*
- *de l'administration courante des moyens mis en œuvre (matériel et hommes) nécessitant de fréquents contacts avec les autorités locales.*

Nous cherchons pour assurer ces fonctions des hommes ayant le goût du travail en équipe « sur le terrain », des capacités d'adaptation à des contextes très divers et désireux de développer leur carrière à l'étranger. Ils auront une solide formation financière, de sérieuses connaissances juridiques et une expérience de la gestion en rapport avec leur âge (minimum 32 ans). Ils bénéficieront d'importants avantages : rémunération et prime locale élevées, logement, prise en compte de leur situation familiale, retours en France fréquents.

Si vous parlez anglais couramment et si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 10 T, à EUREQUIP qui est chargé de l'examen des candidatures.



EUREQUIP
40, av. du *Président-Wilson*, 75116 *Paris*
14, *bd Dugommier*, 13001 *Marseille*

SUEDE
ORGANISME CULTUREL FRANCO-SUEDOIS
recherche
pour période 1-9-74 au 30-4-75

DIPLOME (E) C.R.E.D.I.F.
HISPANISANT

Célibataire, national. française pour enseignem. franç.-espagnol. Env. let. man., C.V. et photo au CENTRE FRANÇAIS, Box 5507, 114 85 Stockholm (Suède).

Importante Société T. P. Paris recherche pour sa succursale ALGER

COMPTABLE
CONFIRME

Rémunération et avantages sociaux intéressants.
Ecrire n° 12.206, P. A. S. V. P., 37, rue Général-Foy, Paris (8e).

Pour

HAMBOURG

REDACTEURS TECHNIQUES
BILINGUE ALLEMAND
connaiss. dessin industriel indispensable. Téléphone pour rendez-vous : 735-96-50.

Nous recherchons pour supervision de construction et exploitation nouvelle de sucrerie en Afrique

CHEF D'USINE
Formation ingénieur type Arts et Métiers, expérience chaudière haute pression et électricité.

RESPONSABLE FABRICATION
Ingénieur type ENSIA avec expérience de préférence en canne à sucre.

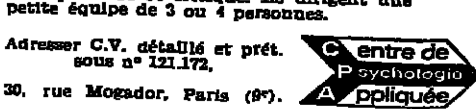
Env. C.V. et photo, s/n° 4.538, LEVI-TOURNAY 5, cité Pigalle (9e)

LORRAINE
IMPT ORGANISME PUBLIC
recherche

JEUNES INGÉNIEURS
Niveau T.P., I.N.S.A. ou équivalent

Ayant déjà si possible deux ans d'expérience en matière d'études de circulation en milieu urbain.
Ils sont RESPONSABLES de l'élaboration (études, présentation matérielle) de « dossiers d'agglomération » pour les transports urbains.
Ils doivent avoir des qualités de contact et une bonne expression tant écrite qu'orale pour présenter ces dossiers devant un public non spécialisé et critique. Ils dirigent une petite équipe de 3 ou 4 personnes.

Adresser C.V. détaillé et prét. sous n° 121.172,
30, rue Mogador, Paris (9e).



Groupe Multinational
recherche
Pour ses filiales du
SUD-EST ASIATIQUE

CADRES DÉBUTANTS
- — Formation commerciale supérieure préférence E.S.C.P. ;
- — Célibataires ;
- — Anglais lu et parlé.

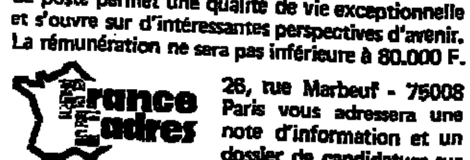
Env. curric. vitae et photo, n° 52.501, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ADJOINT INFORMATIQUE
DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Une grande coopérative de l'Ouest en constante expansion, aux activités très diversifiées, recherche un informaticien de formation supérieure ayant de bonnes connaissances en gestion.
Ce poste permet une qualité de vie exceptionnelle et s'ouvre sur d'intéressantes perspectives d'avenir.
La rémunération ne sera pas inférieure à 80.000 F.



26, rue Marbeuf - 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 408 M.

emplois régionaux





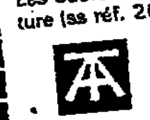
LA DIVISION CHAUSSURES AIGLE D'HUTCHINSON-MAPA cherche pour son usine de CHATELLERAULT (Vienne) 700 personnes.

son responsable administratif et comptable

Sous l'autorité du directeur d'usine, il est chargé, en liaison avec le contrôleur de gestion du groupe et les services comptables du siège : de l'établissement du budget ; de la comptabilité analytique (prix de revient par coût standard) ; de la comptabilité des stocks. Il anime un service de dix personnes.

C'est un cadre ayant une formation DECS, Sup. de Co. option finances-comptabilité, etc., et une bonne expérience en comptabilité analytique, habitué à travailler en coûts standards, en liaison avec l'informatique.

Les Cadres intéressés adressent leur candidature (sa réf. 2637 M) à Mme M.C. TESSIER.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

80.000 +

L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA MOYENNE ET PETITE INDUSTRIE NORD - PAS-DE-CALAIS

recherche

L'ADJOINT DE SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- Pour organiser les liaisons avec les groupes de travail locaux.
- Pour participer à la synthèse des travaux des chefs d'entreprises.
- Pour favoriser des mutations nouvelles.

Ce poste de responsabilités conviendrait à un candidat âgé d'au moins 35 ans :

- Ayant une formation supérieure ;
- Ayant vécu des expérience de direction en entreprise ;
- Attiré par la promotion économique régionale.

Des qualités de dynamisme, d'organisation, de diplomatie et d'imagination sont indispensables.

RESIDENCE LILLE

Sélection assurée par :

CEFAGI 89 avenue Kleber 75784 Paris Cedex 16

TACO
Département de
TEXUNION (Groupe DMC)

recherche pour prendre sous l'autorité du Directeur du département la responsabilité d'un important secteur de Vente :
- COLLECTIONS -
- VENTES FRANCE et EXPORT -
- ADMINISTRATION COMMERCIALE -
un

CADRE COMMERCIAL CONFIRME

diplômé d'études supérieures

parlant couramment ANGLAIS et/ou ALLEMAND, et désireux d'accéder à des responsabilités complètes d'Animateur et de Gestionnaire.

Résidence MULHOUSE.

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP
service M. 866 10 rue de la Paix, 75002 Paris

---

directeur administratif

Un groupe de Sociétés françaises, diffusant des produits de grande consommation à image de marque nationale, recherche pour la gestion de ses services communs, un Directeur administratif qui sera responsable de l'ensemble des Services administratifs (administration générale et commerciale) et comptables (COMPTABILITE générale, analytique, INFORMATIQUE).

Ce poste pourrait convenir à un Diplômé d'Etudes Supérieures.

L'expérience et l'autorité nécessaires (sur un effectif de 30 personnes) nous font rechercher un candidat âgé au minimum de 35 ans.

La rémunération envisagée sera voisine de 80 000 F, mais elle pourra dépasser ce niveau en fonction de l'expérience du candidat.

Lieu de travail : LYON.

Adresser CV et lettre manuscrite avec photo et prétentions au Service 4924

plein emploi 118 rue réaumur paris 2

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
VILLE NOUVELLE DE L'ISLE-D'ABEAU
(25 km de Lyon)

RECHERCHE

INGÉNIEUR

Spécialiste transports et circulation ayant 2 ou 3 ans d'expérience professionnelle pour études générales et suivi opérationnel des projets.

Ecrire : Direction des Etudes, E.P.I.D.A., Boîte Postale 208, 38305 BOURGOIN-JALLIEU.

Notre Société, mondialement connue recherche

LE DIRECTEUR D'USINE RESPONSABLE DE LA PRODUCTION

Ingénieur Grande Ecole de formation, il aura la charge de notre usine de VALENCIENNES.

Au départ il participera à la réalisation de l'implantation, il dirigera ensuite une unité de 200 personnes qui progressera jusqu'à 500 personnes.

Nous recherchons un animateur capable de s'intégrer à une équipe existante pour créer à son tour l'état-major de cette unité industrielle.

Les candidats seront reçus à Valenciennes, le mercredi 26 juin. — Discrétion absolue. — Envoyer C.V., prétentions et photo, n° 53.836, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS CEDEX 01.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE recherche d'urgence

INGÉNIEUR D'ÉTUDES GÉNIE CIVIL

Spécialisé en mécanique des sols pour calcul et conception d'ancrage.

Connaissance de l'anglais requise.

Salaire intéressant.

Adresser curric. vitae complet avec prétentions à Chef du Personnel, SINGLE BUOY MOORINGS, B.P. 157 - MONACO.

---

chef du personnel — LAVAL

LA DIVISION ELECTROHYDRAULIQUE de la Société L.M.T. recherche pour son unité de production (500 personnes) de LAVAL un CHEF DU PERSONNEL.

En collaboration étroite avec la hiérarchie locale, il devra animer et développer la fonction Personnel au sein de l'usine.

Ses principales missions seront :

- le recrutement (collaborateurs et ouvriers),
- la formation ouverte à la fois vers l'entreprise et les hommes,
- l'administration et la gestion du Personnel (effectif, classification, rémunération,...),
- les relations avec les représentants du Personnel.

Nous souhaitons confier ce poste situé à Laval dans la Mayenne à un diplômé de l'Enseignement Supérieur (Scientifique, Gestion ou Sciences Humaines) d'au moins 30 ans et possédant 4 à 5 ans d'expérience dans la fonction Personnel, soit en position de responsable, soit comme adjoint.

Le candidat retenu sera homme d'action et devra posséder un sens réel des relations humaines.

Ecrire avec C.V. en précisant rémun. actuelle et souhaitée ss réf. 104/M, à Direction Gestion des Emplois B.P. 402 92103 Boulogne

L.M.T.

---

contrôle de production — LAVAL

Pour faire face au développement de ses activités et apporter un meilleur service à sa clientèle, la DIVISION ELECTROHYDRAULIQUE de la Société L.M.T. recherche pour son unité de production spécialisée dans la fabrication d'électropompes de petites et grandes séries un RESPONSABLE DU CONTROLE DE PRODUCTION.

Directement rattaché au Directeur de l'usine, il supervisera une équipe d'environ 30 personnes et sera chargé de coordonner, en fonction des prévisions des ventes, les approvisionnements, le planning central, l'ordonnancement, la sous-traitance, la gestion des stocks, les délais de livraison.

De plus, il devra participer prochainement et activement au passage du contrôle de production en informatique.

Il possédera donc une bonne expérience ou à défaut de bonnes connaissances en ce domaine.

Ce poste à pourvoir dans notre usine (500 personnes) de Laval, Mayenne, s'adresse à un homme d'au moins 32 ans, possédant une expérience professionnelle de 3 à 5 années dans cette fonction ou dans un poste similaire, acquise de préférence dans l'un des secteurs suivants : MECANIQUE, ELECTROMECANIQUE, HYDRAULIQUE.

Ecrire avec C.V. en précisant rémun. actuelle et souhaitée sous réf. 105/M, à Direction Gestion des Emplois B.P. 402 92103 Boulogne

L.M.T.

---

administration

Rattachée à deux grands groupes internationaux, notre Société assure la distribution de combustibles (produits pétroliers et charbons) et exerce des activités complémentaires dans le cadre d'une politique de diversification (C.A. H.T. 560 millions).

Pour renforcer l'équipe de direction de notre Siège, situé à STRASBOURG, nous recherchons deux cadres jeunes, expérimentés, à fort potentiel.

Ils commenceront leur carrière dans notre Société comme :

• Adjoint au directeur des services comptables.

Agé de 30 ans minimum, il est de formation HEC, ESSEC, ESC, avec option « finances - comptabilité ». Son premier travail portera sur l'organisation des services comptables du siège et l'amélioration de leurs liaisons avec les organismes décentralisés au nombre d'une trentaine.

• Adjoint au directeur du Personnel et des Relations Sociales.

Agé de 30 ans minimum, il a reçu une formation supérieure du niveau de la licence et a connu une expérience concrète des problèmes de personnel dans une entreprise comparable (1000 personnes). Responsable du recrutement et de la formation, il devra assurer la mise en place d'une gestion prévisionnelle des carrières.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 25.887/M, à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

PECHINEY UGINE KUHLMANN

recherche pour FILIALE BRANCHE ALU

INGENIEUR ENTRETIEN confirmé

auquel sera confiée la responsabilité du SERVICE ENTRETIEN - BUREAU D'ETUDES d'une Usine métallurgique du MASSIF CENTRAL

Le candidat devra posséder une réelle expérience industrielle en particulier dans les domaines HYDRAULIQUE et AUTOMATISMES, acquise si possible dans la métallurgie ou la sidérurgie ainsi que des qualités marquées d'organisation et de commandement.

LOGEMENT ASSURE.

Larges possibilités d'évolution dans le Groupe.

Adresser C.V. dét. à DRP - ALUMINIUM PECHINEY 23, rue Balzac 75008 PARIS.

C&C 3117

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
CAPITALE CENTRE OUEST
Effectif 500 - C.A. h.t. 30 millions - 3 usines leader de sa branche et en pleine expansion recherche :

CONTROLEUR DE GESTION EXPÉRIMENTÉ

Rattaché au Directeur Financier, il sera appelé à mettre en place une gestion prévisionnelle moderne et à lancer l'informatique dans l'Entreprise.

La Société fait partie d'un groupe anglais important mais dispose d'une totale autonomie de gestion.

Evolution de carrière possible dans le cadre du groupe.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 2.027 à :

CORT 65, avenue Kléber, PARIS (16e), qui transmettra.

EXPERTS FISCAUX TRÈS EXPÉRIMENTÉS

sont recherchés par important Cabinet d'implantation nationale pour régions :

TOURS - RENNES - LILLE
LE HAVRE - CASTRES

Formation Universitaire et Expérience professionnelle notable indispensables.

Sens des contacts humains. — Goût du travail en équipe. — Situation lucrative et d'avenir.

Ecrire en joignant C.V., au n° 52.110, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IBM

BORDEAUX

recherche pour son Usine de fabrication de circuits intégrés d'ordinateurs

Ingénieurs Bureau d'Etudes

AM - ETP - Centrale

Pour Service installations industrielles.

Si vous êtes dégagés des obligations militaires, envoyez curriculum vitae et photo sous référence 2219 à

IBM FRANCE
BP 24 33601 Pessac-Alouette

NORD
Charpentes métalliques
Chaudronnerie

directeur général

Chargé d'animer et de coordonner les services entre eux : commercial — technique — études — ateliers — gestion — personnel etc...

Opérationnel plutôt que « Grand Patron » pour réorganiser les structures de l'entreprise.

Formation supérieure type AM avec expérience technique indispensable en B.E. et fabrication

Ecrire s/réf. 8155 A m à M. Audhuy

ORES 23, r. des Mathurins 75008 Paris

LABORATOIRE FRANÇAIS
recherche un

Responsable du secteur Production Pharmacie

et s'adresse à un DIPLOMÉ de l'INSTITUT de PHARMACIE INDUSTRIELLE ou d'une ECOLE SUPERIEURE de CHIMIE ayant une bonne expérience de la Fabrication et des problèmes de Gestion de la Production.

Directement rattaché au Directeur de l'Usine il disposera d'une équipe de 70 personnes et d'un parc de machines de fabrication et de conditionnement et travaillera en liaison avec les autres services, en particulier le Contrôle et le Développement.

Résidence ANGERS.
Possibilités de logement.
Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP
service M. 871 10 rue de la Paix, 75002 Paris.

Association Belfortaine de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence recherche pour son foyer de semi-liberté

EDUCATEURS et EDUCATRICES SPECIALISES

pour son service A.E.M.O. 1 EDUCATRICE SPECIALISEE.

Adresse : 29, rue de la Croix-du-Tilleul, 90000 BELFORT.

IMPORTANT B. E. LYON RECHERCHE

1 INGENIEUR CHAUFFAGE

expér. 3 à 5 ans, pour exécution d'études, mise au point marchés, appels d'offres, direction travaux et éventuellem. contrôle de l'exploitation. Libre rapidem. Ecr. à BETERALP, Service administratif, 50, rue de Marseille, LYON (7e), av. C.V. dét. et prét.

R.T.C.
LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC

Centre industriel de CAEN

recherche pour son département qualité

INGENIEUR GRANDES ECOLES

pour contrôle procédé de fabrication matériaux et dispositifs semi-conducteurs.

Ce poste demande un bon niveau en physique du solide, et en électronique des contacts faciles à tout niveau.

Anglais nécessaire.

Ecrire Service du Personnel, Route de la Délivrande, 14000 CAEN.

Pour la
VILLE NOUVELLE DE L'ISLE-D'ABEAU
située entre Lyon et Grenoble

recherche

DIRECTEUR (TRICE) MAISON POUR TOUS

Expérience gestion et animation.

Envoyer C.V. et prétentions à IRRFA, 103, r. Président-Herriot, 69002 LYON.

FRUEHAUF FRANCE

IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE SEMI-REMORQUES ET CONTAINERS recherche pour sa succursale de SECLIN

UN RESPONSABLE TECHNIQUE CADRE

Formation technicien supérieur. Expérience souhaitée en atelier et magasin, gestion de stocks, contacts clientèle.

Ecr. avec C.V. détail. et prétent. au Service du personnel, 2, av. de l'Aunette, 91130 Ris-Orangis.

SOCIETE REGION SUD-EST recherche

INGENIEURS Arts et Métiers

ou équivalent, 2 à 3 ans expér. pour études et suivi de développement de matériel électromécanique. - Adresser lettre de candidature manuscrite, avec photo, à METAYER, 164, fg Saint-Honoré, Paris (8e) REF. 450.

Importante Sté de produits chimiques à MARSEILLE recherche

1 MEDECIN DU TRAVAIL

qui sera chargé au cours de 6 vacations hebdomadaires d'une demi-journée de la DIRECTION du SERV. MEDICAL des 2 établissements de la SOCIETE. Poste à pourvoir à Marseille. 2 déplacements hebdomadaires à BEAUCAIRE. Rémunération annuelle ne pouvant être inférieure à 65.000 F. Adress. C.V. et photo à SUD-MARKETING n° 10.779, 21, rue Bonnefoy, MARSEILLE 13006.

Société construction appareillages électriques Siège à LYON recherche pour son AGENCE DE PARIS

Ingénieur DEBUTANT

Visite clients région PARISIENNE. Stage formation dans l'entreprise.

Env. lettre man., prétent. et photo au Serv. L. 1.481 M, PLEIN EMPLOI, 118, rue Réaumur, 75002 PARIS.

BANQUE PRIVÉE GROUPE INDOCHINE

recherche pour son agence de **ANNECY** spécialisée dans la clientèle de particuliers

L'ADJOINT AU DIRECTEUR

- Contrôle administratif ;
- Développement de la clientèle.

Expérience bancaire. Belles perspectives pour candidat de valeur.

VACANCES ETE 74 ASSUREES

Ecrire avec C.V. et photo (ret.) B. F. C., service du personnel, B. P. 22.409, 75428 PARIS CEDEX 09.

GROUPEMENT EUROPEEN DE LA CELLULOSE recherche pour Laboratoire de recherche situé dans la région SUD-OUEST

INGENIEUR

en CHIMIE, GENIE CHIMIQUE ou PAPETERIE

Débutant ou ayant quelques années d'expérience. Perspective d'évolution assurée au sein du groupe pour candidat de valeur.

Anglais parlé et écrit souhaité.

Ecrire avec C.V. et prétentions au Service du personnel, 5, rue Jean-Mermoz, PARIS (8e).

FRUEHAUF FRANCE

IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE SEMI-REMORQUES ET CONTAINERS recherche pour sa succursale de SECLIN

VENDEURS CONFIRMES

NOUS EXIGEONS : une solide personnalité de vendeur, un attrait réel pour ce genre de matériel et pour la clientèle à visiter (transporteurs, industriels).

NOUS OFFRONS : une ambiance de travail dynamique ; une rémunération moyenne fixe + commissions de 45.000 à 55.000 F/an + frais.

Envoyer C. V. détaillé au Service du personnel, 2, avenue de l'Aunette, 91130 RIS-ORANGIS.

Société spécialisée dans la parfumerie et cosmétologie recherche COMPTABLE QUALIFIE (connaissance parfaite de la comptabilité fiscale, générale et sociale). Tél. 43-00-81 à BERNAY pour prendre rendez-vous.

Expert comptable recherche pour diverses villes de province, collaborateurs 40 ans minimum, experts comptables commissaires inscrits. Diplômés Grandes Ecoles commerciales ou expérience approfondie du contrôle pour exécution missions censoriales. Position cadre. Ecrire sous n° 203 A Yves Alexandre Conseil, 41, rue Ybry, 92 NEUILLY.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

GROUPE TRAVAUX PUBLICS
implanté en France et à l'étranger, (effectif supérieur à 20.000 personnes)
recherche
pour sa filiale bâtiment à Paris un :

directeur général

âgé de 35 ans au moins
afin de lui confier le développement de de l'entreprise.

Pour être candidat il faut avoir :
- une formation d'ingénieur,
- une solide expérience
  - de gestionnaire,
  - d'administrateur,
  - de négociateur.
- les qualités humaines nécessaires pour accroître et animer son équipe de Direction,
- des références indiscutables dans le bâtiment,
- la pratique et la technique des procédures d'agrément et de concours (modèles régionaux ou innovation),
- l'habitude des relations avec la clientèle publique et privée.

Larges possibilités de développement et de rémunération.

Adresser C.V. sous référence 1581 à Pierre LICHAU S.A.
10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra. La plus grande discrétion sera garantie.

Pierre Lichau s.a.

IMPORTANTE BANQUE ÉTRANGÈRE
UNE DES PREMIÈRES DANS SON PAYS
offre dans le cadre de la création de sa filiale française poste de

DIRECTEUR FINANCIER ADMINISTRATIF

Ce cadre supérieur H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C.P. - SC. PO. ou équivalent, fera partie du Comité de Direction Générale et assurera les responsabilités : Financières et comptables - Personnel - Administration générale et liaison avec Banque de France.

Une solide expérience de ces domaines, acquise en milieu bancaire, est indispensable.

REMUNERATION PAS INFERIEURE A 120.000 F.
Ecrire sous référence JU 683 AM

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

E.C.S. (OPTION FINANCE - COMPTABLE) ou D.E.C.S. ayant solide expérience comptable acquise dans banque ou organisme financier.

Il collaborera avec le Directeur Financier à l'organisation et à la mise en place du Service.

REMUNERATION PAS INFERIEURE A 80.000 F.
Ecrire sous référence KV 694 AM

TRÉSORIER

H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C.P. ou équivalent, ayant 3 à 4 ans d'expérience trésorerie dans banque ou organisme financier.

REMUNERATION : ENVIRON 70.000 F.
Ecrire sous référence LW 685 AM

4, rue Massenet
75016 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE.



SG2 Société Générale de Service et de Gestion

Recherche

1° INGÉNIEURS
2 à 3 ans expérience

2° ANALYSTES PROGRAMMEURS
2 à 3 ans expérience

3° INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
débutants

Adresser C.V. et références à :
SG2 12, Avenue Vion Whitcomb 75016 PARIS

Vous voici titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur !

Qu'allez-vous en faire ?

le Crédit Commercial de France

1ère banque privée de dépôts

offre à 20 candidats, à la rentrée de Septembre :

— **une formation** de base aux techniques bancaires, sous forme de stages et séminaires associés à une expérimentation pratique.
Durée : 10 mois.

— **une expérience commerciale** comportant :
- la gestion d'un fonds de commerce de clientèle (particuliers et entreprises),
- la responsabilité d'un « segment » de marché,
- l'étude et la réalisation d'opérations de financement et de placement.

Durée : 2 ans.

— **des possibilités de carrière et de promotion** très variées dans le réseau d'exploitation ou les services spécialisés (financier - international - etc...).

Si vous êtes tenté par les contacts avec la clientèle acquise et potentielle, la négociation d'affaires et la réalisation d'objectifs commerciaux, adressez lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 682, au C.C.F. - Direction des Carrières - 103, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.

Vous serez convoqué pour un entretien approfondi et fixé avant de partir en vacances (au plus tard le 14 Juillet).

ESSILOR INTERNATIONAL
SOCIETE LEADER
dans un marché en Expansion,
bien implantée dans nombreux pays étrangers,
recherche

2 JEUNES CADRES COMMERCIAUX

24 ans minimum, avec ou sans première expérience. Niveau Grande Ecole Commerciale, 2 langues étrangères courantes indispensables. Ils seront dans un premier temps rattachés à une filiale à l'étranger, et, dans un second temps, affectés soit au Siège à PARIS, soit dans une filiale étrangère.

Rémunération départ 40.000 F

Ecrire Service N

Psychologie appliquée
JUSTET

CONTROL DATA
France

CONTROL DATA
leader mondial du
SERVICE BUREAU
fait éclater sa puissance de calcul avec l'arrivée en France d'un **CYBER 74** connecté au réseau **CYBERNET EUROPE.**

De nouvelles perspectives s'offrent aux

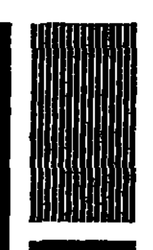
ingénieurs commerciaux

chargés de promouvoir le Service Bureau.

Pour un premier contact, écrivez à Monsieur PIERVAL
ORGANISATION et PUBLICITÉ
2, rue de Marengo 75001 PARIS

Control Data leader mondial du Service Bureau

Membre du Groupe International ERICSSON



SEDRA ENGINEERING

spécialisée en Automation industrielle, recherche pour ses marchés internationaux

ingénieur marketing export

Le candidat aura une formation d'ingénieur, confirmée par une expérience technique et commerciale en électricité, contrôle - régulation ou calculateur de processus (télécommunications appréciée).

Il parlera couramment allemand et aura de bonnes connaissances en anglais.

Il se verra confier l'étude des marchés européens et participera à la définition et à la réalisation de la politique marketing de la société.

Ce poste, implanté dans la région parisienne (Versailles), peut nécessiter de nombreux déplacements à l'étranger.

Les candidats intéressés enverront C.V. détaillé et prétentions à Mr MERLAT - SEDRA, 29, rue de Noisy - 78870 BAILLY.

ELI LILLY

Un des tout premiers Laboratoires Pharmaceutiques mondiaux, leader dans les antibiotiques, recrute à l'appui de son expansion continue :

délégués médicaux

pour le prochain stage de formation du 30 Septembre.

Les secteurs à pourvoir sont les suivants :

Région parisienne :
- Val de Marne en partie
- Seine St Denis en partie
- Eure et Loir - Eure

Région Nord :
- Dunkerque-Calais-Béthune

Région Sud-Est :
- Marseille - Bouches-du-Rhône en partie

En outre, plusieurs postes de Délégués Volants sont proposés soit à partir de Paris, soit en Province.

La préférence sera donnée aux candidats ayant un très bon contact commercial et qualifiés pour présenter des produits médicalement réputés.

L'intérêt scientifique de ces spécialités, la formation donnée et les objectifs de Marketing envisagés par notre Laboratoire, permettent à des candidats soucieux d'efficacité de faire leurs preuves dans un groupe très dynamique et de vivre leur métier dans son contexte le plus motivant.

La politique de Personnel favorise la progression individuelle et assure un programme compétitif de rémunération.

Parmi les nombreux avantages sociaux, voiture de fonction.

Ecrire avec CV, photo et desiderata :

ELI LILLY
Département du Personnel - Réf. VP 541
203, Bureaux de la Colline
92213 - SAINT-CLOUD

Réponses et discrétions assurées.

« LE PRINTEMPS »
Pour le Centre Auto du Centre Commercial Régional
DE CRÉTEIL

Ouverture prévue le 8 septembre prochain se composant :
— de stations service ;
— d'un atelier de mécanique tourisme ;
— d'un magasin d'accessoires et pièces détachées
recherche

UN CHEF DE DÉPARTEMENT

sous l'autorité de la direction du grand magasin LE PRINTEMPS, il prendra en charge la gestion globale du centre auto qui lui sera confié après formation.

Le candidat retenu aura des connaissances et une expérience commerciale et administrative et si possible de bonnes connaissances de l'automobile.

Le dynamisme et les qualités d'animateur au sein d'une équipe de 17 à 20 personnes seront des atouts déterminants.

La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 41.000 F. Nombreux avantages sociaux.

Les candidats intéressés adresseront leur C.V. + photo (obligat.) à CENTRE AUTO, GENERAL HOLDING, 6, bd du Général-Leclerc, 92115 Clichy.

Aucun candidat ne sera reçu autrement que sur convocation.

ENGINEERING - ENSEMBLIER
CLE EN MAIN
PARIS
recherche

1) **INGENIEUR**
SERVICE DEVIS

2) **INGENIEUR**
CHEF DE BUREAU D'ETUDES

3) **INGENIEUR**
D'AFFAIRES

4) **INGENIEUR**
POUR MISE EN ROUTE

5) **CHEFS DE CHANTIERS**
ALGERIE

Ecr. avec CV et prétentions à nº 6025
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

jeunes chefs de personnel

Vous avez une formation juridique ou technique ou une expérience de quelques années dans la fonction personnel.
Vous avez le désir d'évoluer dans cette fonction et de mettre en pratique vos connaissances.
Vous désirez surtout une activité de contact et de relation.

Nous sommes un des premiers groupes alimentaires français qui recherchons des CHEFS de PERSONNEL pour nos établissements.

Rattachés au Directeur de l'usine, vous serez chargés, en liaison avec le Siège :
- d'appliquer la politique de personnel
- d'assurer sa gestion et sa formation
- de traiter toutes les questions sociales.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 52597 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche :

cadre pour transports à l'exportation

Destiné à organiser et contrôler des transports par fer, par route, à partir de la France, vers différents pays européens.
Il aura à assumer des contacts avec les administrations des chemins de fer allemands, belges, suisses, italiens. Il participera à la mise en place d'une organisation en Allemagne.
La parfaite connaissance de l'allemand est indispensable.
Situation d'avenir dans le cadre du Groupe. Lieu de travail : PARIS.
Envoyer C.V., références et prétentions à Monsieur GANNE.

EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

Société de Gestion de Patrimoine Immobilier du XVe arrdt
recherche pour SEPTEMBRE 1974

DIRECTEUR COMMERCIAL ET D'EXPANSION

I. — 28 ans minimum.
— Solide expérience de gestion de patrimoine immobilier :
Banque ou CABINET SPECIALISE
— Grand **sens commercial,** NEGOCIATEUR et PROSPECTEUR
— Très **sérieux,** CONVAINCANT, DYNAMIQUE

II. — Pouvant devenir, si valable, DIRECTEUR DE LA SOCIETE
— SALAIRE + % sur loyers provenant de son action auprès d'investisseurs nouveaux

Adressez votre candidature manuscrite, C.V. et photo
à GROUPE CHAMMING'S
11, rue du Général-de-Gaulle - 78780 MAURECOURT
Référence LG. Discrétion assurée.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE

Filiale française de l'une des premières entreprises du monde dans la fabrication et la vente d'ordinateurs recherche un

SPECIALISTE FONCTION PERSONNEL

Il devra assurer :
- Le recrutement et la sélection de Personnel (ingénieurs de ventes de maintenance, Spécialistes Software...).
- Etre prêt à assurer dans un proche avenir d'autres responsabilités relatives à cette fonction.

Ce poste exige :
- Une expérience dans le recrutement et les entretiens d'embauche.
- Une formation universitaire, de préférence en psychologie industrielle.
- Une réelle capacité à travailler d'une manière autonome, tout en faisant preuve d'un esprit d'équipe.
- Une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit.

Digital offre toutes les prestations d'une entreprise internationale en croissance très rapide.

Adresser votre C.V. détaillé avec photo et rémunération souhaitée sous référence CRM1 au Responsable du Personnel.

digital

DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
Centre Silic - Cidex L. 225
94533 RUNGIS Tél. : 687.23.33
Dicrétion d'honneur assurée.

---

serete/aménagement

Société de promotion de centres commerciaux en forte expansion, chargé en particulier de la réalisation du Forum des Halles,

recherche

INGENIEUR ECP-ETP-AM

2 ans d'expérience minimum

MISSIONS :
- *étude des contraintes techniques de différents types de commerce (grandes, moyennes et petites surfaces)*
- *liaison avec architectes et BET responsable de l'opération*
- *coordination technique et suivi d'exécution.*

- *30 ans minimum*
- *expérience batiment exigée*
- *connaissances générales T.C.E.*
- *goût des contacts humains*
- *sens de la négociation.*

La rémunération de l'ordre de 80 000 F. sera fonction de l'expérience apportée par le candidat.
Evolution possible pour candidat de valeur.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétent. sous référence IN2M à

SERETE AMENAGEMENT
Direction du Personnel - 63, rue la Boëtie 75008 PARIS.

Participez à la formidable croissance du créateur des mini-ordinateurs P.D.P.
CA 1971 146 M $ - CA 1972 188 M $ - CA 1973 266 M $
- Vous vendez ou vous voulez vendre des mini-ordinateurs dans le secteur industriel.
- Vous êtes dynamique, imaginatif et méthodique.
- Vous êtes prêt à répondre à 90 % des questions techniques de vos clients.
- Vous êtes diplômés d'études supérieures, de préférence en informatique ou électronique.
- Vous parlez l'Anglais couramment.
- Vous êtes l'un des :

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

que nous recherchons.
Lors de nos entretiens, seront mis à l'épreuve :
. votre réelle connaissance du hardware ordinateurs et périphériques
. votre expérience software
. votre volonté de réussir
. votre capacité pour les contacts humains, la prospection et la vente

Adresser votre C.V. détaillé sous référence I.A.4 au Responsable du Personnel

DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
Centre Silic - Cidex L. 225
94533 RUNGIS Tél. : 687.23.33
Dicrétion d'honneur assurée.

digital

SESA
Software et Engineering de Systèmes d'Informatique et d'Automatique
recherche :

Ingénieur Temps réel
POUR ACTIVITÉS
Formation

1 à 2 ans d'expérience

Il aura à :
1. - ● Organiser et animer des stages de formation en langage assemblage et Fortran Temps réel.
Définition du contenu, organisation pédagogique du stage, animation audio-visuelle et rédaction du cours.
2. - ● Créer et maintenir une documentation technique constructeurs.

Ces activités impliquent :
- Une formation Ingénieur Grande Ecole ou Universitaire.
- Une expérience technique de 1 à 2 ans de Systèmes Temps réel.
- Des qualités de contact et d'animation.

Lieu de travail : PARIS.

Envoyer C.V. à SESA, Direction du Personnel, 20, rue Jean-Jaurès, 92800 PUTEAUX.

Proche Banlieue Nord Est

La filiale française d'un puissant groupe américain de produits chimiques, recherche un :

CONTROLEUR FINANCIER
(dépendant du Directeur Général)

Mission :

Responsable des services de comptabilité générale et analytique, il est particulièrement chargé :
* de la coordination et de la préparation des budgets annuels;
* de la détermination des besoins de cash-flow et du contrôle de la trésorerie à court terme;
* de l'analyse et de l'interprétation des rapports mensuels de gestion;
* des études de rentabilité des produits.

Ce poste conviendrait à un homme possédant une formation comptable supérieure : minimum D.E.C.S., ayant acquis une expérience d'au moins 4 ans dans une fonction similaire. Il doit maîtriser les méthodes de gestion anglo-saxonne et avoir de bonnes connaissances en anglais.

Il est offert un niveau de rémunération intéressant qui sera à négocier en fonction de l'expérience et des capacités du candidat.

Les personnes intéressées doivent envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée sous référence M.C.S. 21 - 150 M à :

C & L Associates
Management Consultants
42, rue La Boétie - Boîte Postale 45108
75366 - Paris Cedex 08

LEADER EUROPEEN DANS NOTRE DOMAINE

nous recherchons

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL
FRANCE

Sa mission :
— appuyer l'action des Délégués Commerciaux chargés du développement de nos produits dans leurs secteurs ;
— participer à leur travail de promotion dans certaines zones sensibles ;
— renforcer la position de notre Société auprès des prospects importants.

Position Cadre
sous l'autorité directe du Chef des Ventes

Profil du poste :
— destiné à un homme jeune, ayant une expérience de la vente acquise dans un contexte moderne :
— habitude des contacts à tous niveaux du Secteur Construction (Architectes, Maîtres d'Ouvrages, Bureaux d'Etudes, Entreprises et Artisans, Négoces) ;
— très grande mobilité permettant des déplacements constants dans toute la France (notre futur Collaborateur sera un homme de terrain) ;
— excellente présentation, personnalité, dynamisme et ambition.

Qualification :
— formation secondaire complète avec formation commerciale complémentaire souhaitable.

Base de négociation :
— fixe selon valeur candidat + commission véhicule Société et frais.

Adr. lettre de candidature + curric. vitae et photo réc., au nº 741.106, Direction Générale Recrutement,

VELUX FRANCE S.A.
Z.I. Sud
5, av. Ferdinand-de-Lesseps. — 91420 MORANGIS.

Dans le cadre du développement de notre Service Audit,

nous recherchons un

AUDITEUR

Diplômé d'une grande Ecole de Commerce et/ou Expert Comptable, vous êtes déjà familier des techniques de l'Audit ou de la Révision Comptable.
Vous pourrez élargir cette expérience au sein de notre Société qui vous demande d'être aussi un

HOMME DE CONSEIL

La connaissance de l'anglais est un facteur indispensable de réussite, de façon à pouvoir collaborer étroitement avec les Services correspondants de la Direction de notre Groupe à LONDRES, dans le cadre de la coordination de l'Audit au niveau international.

Merci de nous envoyer votre candidature avec C.V. sous référence C 30 à :

RANK XEROX F. ESCOFFIER
Service O.R.I.
Boîte postale 63
93602 AULNAY-SOUS-BOIS

Sofec

COMPAGNIE D'ASSURANCES
Groupe Privé

recherche

ANALYSTE FONCTIONNEL

Pour cette fonction, il convient de posséder une expérience concrète de l'analyse fonctionnelle et organique ainsi qu'un niveau Etudes Supérieures (licence, maîtrise, etc.).

Le candidat choisi sera chargé de la rédaction d'un cahier des charges, de la définition du système informatique ainsi que de l'établissement des dossiers nécessaires à l'analyse organique.

La connaissance du secteur « Assurances » serait un atout supplémentaire et devrait permettre une évolution rapide vers le poste de Chef de Projet.

Matériel utilisé IBM 370/145 (OS/VS).

Faire acte de candidature sous la référence 1.844 M à Jean PORRACCHIA.

"CARRIÈRES INFORMATIQUE"
conseil en recrutement

Filiale Française d'un GROUPE MULTINATIONAL
Spécialisé en

régulation

recherche un

ingénieur

destiné à promouvoir la vente d'équipements de régulation et mesure dans diverses branches industrielles.

Ce poste suppose :
- formation d'ingénieur électro-mécanicien ;
- expérience technico-commerciale dans le secteur instrumentation - vannes ;
- anglais courant ;
- goût des contacts avec clientèle et intégration à une équipe active.

Nous offrons :
- une formation complémentaire ;
- une rémunération élevée liée aux résultats ;
- une situation stable.

• Envoyer CV manuscrit, prétentions et photo à

EUR-CONTROL
M. JAZE
EUR-CONTROL FRANCE SARL
18, rue Volney,
75002 PARIS

Emplois et Carrières

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL DE TOUT PREMIER PLAN

recherche pour ses
Départements de Fabrication

ingénieurs grandes écoles

— ayant une expérience de 5 à 8 ans dans les domaines de la fabrication mécanique (usinage ou montage) susceptibles d'occuper rapidement des postes d'avenir en région parisienne ou en province.

— Outre d'indéniables capacités dans les domaines techniques, organisation, gestion, les candidats devront avoir le goût et la pratique des relations humaines.

Adresser C.V. à Monsieur ESO.



EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

---

radar géant

recherche

dans le cadre de son EXPANSION en FRANCE et à l'ÉTRANGER

CHEFS DE DÉPARTEMENT STAGIAIRES

en vue affectation lors de
L'OUVERTURE DE NOUVELLES UNITÉS
après formation et intégration

- Épicerie - Liquides.
- Bazar.
- Textile.
- Comptabilité.

EXPÉRIENCE CONFIRMÉE EN HYPERMARCHÉ
PUNCH COMMERCIAL

Ecrire avec curriculum vitae détaillé, prétentions, téléphone, photo (retournées), sous référence A.B.,

Service Recrutement
radar
11, avenue de la Division-Leclerc, 94230 Cachan.
Stricte discrétion

TRÈS IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS
recherche dans le cadre du lancement d'une filiale

DIRECTEUR COMMERCIAL

Formation supérieure, ayant bonne expérience des problèmes de marketing et de vente dans secteur produits industriels (connaissance du domaine matières plastiques appréciée).

Ce cadre sera chargé au sein de l'équipe de Direction Générale et à l'échelon européen :
- de définir la politique commerciale ;
- d'organiser, monter et animer les réseaux de vente ;
- de négocier des marchés.

Situation intéressante permettant de participer à la création puis à la gestion autonome d'une entreprise de taille moyenne (C.A. de départ 50 millions de francs à développer) soutenue par un groupe puissant, pour candidat ayant qualités d'animateur et également de gestionnaire.

Connaissance de l'anglais indispensable, connaissance de l'allemand souhaitée.

POSTE A PARIS.

Ecrire sous référ. UF 613 AM
4, rue Massenet - 75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE

etap

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION D'APPAREILS DE MESURES, PARIS (12e)
Recherche pour le développement de son SERVICE EXPORTATION

JEUNE INGÉNIEUR

La préférence sera donnée à CANDIDAT ayant expérience dans l'instrumentation
ANGLAIS parlé et écrit indispensable
DEPLACEMENTS FREQUENTS

ADRESSER PHOTO, C.V. et prétentions à A.O.I.P.
Boîte postale 301, PARIS (13e)

Important Groupe Privé d'Assurances

recherche pour son Département Organisation et Informatique (IBM 370-145, DOS-VS, T.P.)

JEUNE ANALYSTE

Exigé :
— formation scientifique supérieure plus une première expér. de l'informatique.

Souhaité :
— Formation complémentaire en gestion.

Env. C.V. détaillé et prét. sous réf. 6.224. à

organisation et publicité
2, rue de Marengo - 75001 Paris, ou Transmetra

GROUPE INTERNATIONAL

recherche

BIOCHIMISTE

pour introduire et développer en
FRANCE et BELGIQUE

la commercialisation des

ANALYSEURS CLINIQUES AUTOMATIQUES

auprès des hôpitaux, cliniques, administrations, laboratoires,

basé dans la REGION PARISIENNE,
le candidat retenu devra pouvoir effectuer de nombreux déplacements et agir avec le maximum d'autonomie.

Une formation supérieure (Ingénieur ou équivalent) et la connaissance de l'ANGLAIS lu et parlé sont nécessaires.

L'expérience de la vente notamment dans le domaine de l'analyse clinique serait appréciée.

Formation complémentaire aux Etats-Unis.

Ecrire avec C.V. en précisant salaire actuel sous référence 6.245 à

organisation et publicité
2, rue de Marengo, 75001 Paris, ou Transmetra

Mentionner sur l'enveloppe les sociétés auxquelles votre candidature ne devra pas être transmise.

Banque Populaire

recherche
dans le cadre de l'évolution dynamique de sa structure

EXPLOITANTS Cl. IV et V

pour assumer les fonctions de

DIRECTEURS d'AGENCES et SOUS-DIRECTEURS

Nous offrons une formation permanente particulièrement orientée sur l'approche des entreprises et ouvrant de larges perspectives de carrière.

Ces postes sont à pourvoir d'ici décembre 1974. Mais quelle que soit votre date de disponibilité, écrivez dès maintenant sous réf. 47.405 C, Banque Populaire de Touraine et du Haut-Poitou, Direction du Personnel, B.P. nº 77 à 37000 Tours, qui étudiera votre candidature en toute discrétion.

Vous serez reçu pour un premier entretien à Tours ou à Paris.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.)		
minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

DIRECTION INFORMATIQUE

Société française à vocation internationale dans le domaine de la chimie de synthèse, et en développement continu, recherche pour PARIS : UN RESPONSABLE DE SERVICE INFORMATIQUE.

Ce poste de haut niveau convient à un homme :

- âgé de 30 ans minimum;
- ingénieur diplômé d'une grande école;
- possédant une expérience de plusieurs années à un niveau de responsabilités dans la conception de systèmes.

Mission :

- il assure le démarrage d'un ordinateur IBM 370/125 et la conversion des applications existantes;
- il est l'interlocuteur des différents responsables de la Société et doit être capable, par sa valeur technique et ses capacités humaines, de participer à l'élaboration et à la mise en place des systèmes de gestion de l'entreprise;
- il est entièrement responsable de l'organisation et du fonctionnement de son service.

Il est offert une rémunération intéressante pour un candidat de premier plan.

Les personnes intéressées sont assurées d'une discrétion absolue, et doivent envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée sous référence M.C.S. 70 - 110 M, à :

C & L Associates
Management Consultants
42, rue La Boétie - Boîte Postale 46108
75366 - Paris Cedex 08

SPERRY UNIVAC

dans le cadre du renforcement de son action commerciale
recherche

Ingénieur Technico-Commercial

(Référence 3)

Ce poste est offert à un ingénieur Grande Ecole, possédant une solide expérience pratique dans le domaine de la gestion industrielle. Lieu de travail : PARIS. Formation sur nos produits assurée par nos soins.

Ingénieurs Technico-Commerciaux

(Référence 4)

Ces postes conviennent à des ingénieurs issus d'une Grande Ecole ou de formation supérieure, possédant plusieurs années d'expérience d'analyse système et de programmation et attirés par les divers aspects d'une action technico-commerciale. Postes à pouvoir : PARIS, LILLE et NANCY.

La formation complémentaire sur nos matériels sera assurée par nos soins. Salaire en rapport avec poste à pourvoir. Avantages sociaux nombreux.

Ecrire avec C.V., prétentions en rappelant la référence du poste à SPERRY-UNIVAC, 3, rue Bellini, 92806 Puteaux. Il sera répondu à toutes les candidatures. Discrétion assurée.

LA DIRECTION DES PRIX DE REVIENT D'UN TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL DE DIMENSION INTERNATIONALE

recherche pour ses études technico-économiques relatives aux futurs produits et à l'implantation des moyens industriels nouveaux,

ingénieurs grandes écoles

ayant au moins 2 à 5 ans d'expérience industrielle et une formation économique sérieuse. La variété et le niveau des problèmes abordés dans ces domaines permettent à des candidats valables d'atteindre rapidement un niveau de responsabilité et de rémunération intéressants.

Adresser C.V. à Monsieur FAND.


EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

MATRA

recherche pour sa division systèmes civils

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ayant quelques années d'expérience pour prospection, rédaction offres et vente de systèmes modernes de télésupervision.

Connaissances hardware, software et télétransmission souhaitées.

Anglais parlé.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à

MATRA Direction des Affaires Sociales BP N° 1 - 78140 VÉLIZY

THOMSON-CSF

DIVISION « FAISCEAUX HERTZIENS »

recherche

pour : sa plate-forme d'essais, ses laboratoires

Electroniciens

ATE 1 - ATE 2
(Bac F2, F.P.A., B.T.S., D.U.T., ...)

Ecrire avec C.V. sous réf. 210, à Serv. RECRUTEMENT, 53, rue Greffulhe - 92300 LEVALLOIS.

Banque de Dépôts - 8è arrondissement recherche

inspecteur Classe VI

pour sa Direction des ENGAGEMENTS

Il aura pour mission :
- de participer aux décisions relatives aux demandes de crédit et de suivre l'évolution des engagements,
- de conseiller les agences sur les concours appropriés aux besoins d'une clientèle diversifiée.

Ce poste implique une très bonne connaissance et une expérience pratique de plusieurs années dans les techniques de crédit à court et moyen terme.
Il comporte de nombreux contacts et peut nécessiter quelques déplacements de courte durée.

Ecrire avec CV manuscrit, photo et prétentions au service 1070

plein emploi Membre de l'ANCERP 10 rue du mail paris 2e
Structures d'entreprises et carrières.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE

appartenant à un Groupe Multinational souhaitant intensifier une politique du personnel basée sur une participation efficace

recherche

UN COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU ADJOINT AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

de formation supérieure et rompu aux problèmes des relations du travail ainsi qu'à tous les aspects de la fonction Personnel ; son objectif principal sera l'amélioration de la productivité et de la qualité de vie des membres de l'Entreprise, par l'amélioration de l'ambiance de travail et de la qualité du personnel.

Personnalité forte, active, parfaitement équilibrée et organisée indispensable.

Ecrire lettre manuscr. et C.V. détaillé, n° 17.602,
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui transmettra.

LE PREMIER ORGANISME FRANÇAIS D'ETUDES ET DE DOCUMENTATION FINANCIERES joint les personnalités intéressées par ses produits : analystes et dirigeants financiers, administrateurs de sociétés, par PUBLI-POSTAGE (anciennement mailing). Son Directeur du marketing cherche pour Paris, un

jeune cadre commercial

Publicité directe,

qui prend en charge : la conception des messages, le choix de la cible, la gestion du fichier, la réalisation des campagnes.
Il a 27 ans minimum, ESC, Sc. Eco. ou équivalent et trois ans en agence ou chez un annonceur. **Deux qualités pour réussir : être organisé et créatif.**
Les Cadres intéressés peuvent établir un premier contact en adressant leur candidature (ss réf. 2648 M) à Mme F. MAXENCE.


ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

juriste

UNILEVER recherche pour son Service Juridique à Paris un collaborateur qui, après une période de formation, sera intégré à l'équipe chargée de conseiller les Sociétés du Groupe en France.

Le candidat retenu sera titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur, possédera une solide formation juridique et/ou aura une expérience pratique acquise dans une entreprise.
La connaissance de l'Anglais est souhaitée.

Ecrire avec c.v. et prétentions à Département Central du Personnel (Réf. VI/74) 8 Av. Delcassé. 75384 Paris Cedex 08.

Constructeur Informatique en expansion rapide
recherche

JEUNES DIPLOMÉS

de l'Enseignement Supérieur
de préférence : Technique-Scientifique et Marketing-Gestion

Ces cadres seront responsables des études d'implantation de nos produits et du développement d'applications de pointe auprès des utilisateurs.
La formation appropriée sera assurée à Paris par nos soins. Les postes sont à pourvoir à PARIS et dans les grandes villes de PROVINCE.
Les candidats devront être capables de maîtriser les techniques de l'INFORMATIQUE et de la gestion et disposer d'une bonne faculté de négociation.
Les hommes devront être dégagés de leurs obligations militaires.

Envoyer candidature avec C.V. détaillé sous référence 6174J.D. à :

OP organisation et publicité
2, RUE MARENGO - 75001 PARIS, QUI TRANSMETTRA

Important Groupe Alimentaire

à vocation internationale
recherche

UN CADRE DÉBUTANT POUR SON SERVICE DE GESTION DES CAPITAUX

- Vous êtes diplômé d'un I.U.T. de gestion ou d'une école de commerce.
- Nous vous proposons après une période de formation pratique au sein de notre entreprise de seconder le responsable du service trésorerie.
- Nous serons aussi attentifs aux connaissances comptables qu'aux qualités d'animateur et d'organisateur des candidats.

Possibilités d'évolution à l'intérieur du groupe.

Adresser C.V., photo et prétentions, n° 53.205, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ENGINEERING

RECHERCHE

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

POUR

Installations Industrielles Haute et Basse Tension

- Ayant quelques années d'expérience
- Parfaitement bilingue français/anglais
- Fréquents déplacements à l'étranger

Adresser curr. vitae, prétentions, sous n° 5.656, SPERAR, 75, Champs-Elysées, PARIS (8e).

Entreprise spécialisée dans l'impression et le façonnage de boîtes pliantes,
recherche

LE RESPONSABLE CONTROLE-QUALITÉ

chargé de participer à la création du programme envisagé par la Direction, en vue de l'amélioration des contrôles de réception et de fabrication.

QUALITÉS REQUISES :
- Bonnes connaissances des normes papetières, des contrôles de laboratoire, et des calculs correspondants (connaissances statistiques simples).
- Savoir coordonner le travail d'une petite équipe.
- Etre évolutif.

PROPOSITIONS :
- Position maîtrise.
- La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

Ecrire avec C.V. sous N° 86.967 - B.
BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel (94300) VINCENNES - qui tr.


SOCIETE ELF POUR LA RECHERCHE ET L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES

7, rue Nélaton - 75015 Paris

recherche

CADRES FINANCIERS-COMPTABLES

pour PARIS et SES FILIALES A L'ETRANGER

EXPERIENCE :
— quelques années comme cadre comptable opérationnel ou audit
— liaison et utilisation de l'informatique.

FORMATION :
— Grande Ecole Commerciale ou formation universitaire plus spécialisation comptable dans tous les cas (D.E.C.S. complet au minim.)
— ANGLAIS INDISPENSABLE.

Ecrire sous référence No 51.700 avec C.V. et photo, ELF-RE Département Développement Formation - 75739 PARIS CEDEX 15.

C&C 3092

Très importante Société Immobilière

liée à un groupe bancaire puissant
recherche

CONSEILLERS FINANCIERS

pour assurer sur PARIS - PROVINCE ou Pays francophones la prospection d'une clientèle d'investisseurs.

Les produits immobiliers à vendre se caractérisent par une forte rentabilité, une revalorisation annuelle du capital et de très sérieuses garanties.

Nous sélectionnerons de ce fait des candidats confirmés disposant d'un fichier solide et agissant en mandataires libres, non exclusifs.
Les taux d'intéressement sont importants et progressifs.

Envoyer C.V. détaillé et photo à N° 51.563, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Jeune ingénieur diplômé, quelle carrière allez-vous choisir?
Nous sommes la filiale d'un groupe industriel anglo-saxon, avec une implantation française ancienne et solide : 4 usines, C.A. 1973 : 110 MF. Nous produisons des articles mécaniques destinés à toute l'industrie. Notre Directeur Commercial cherche un

jeune ingénieur

juste diplômé ECP, Mines, A & M, éventuellement IAE, MBA, etc. (un ou deux ans d'expérience industrielle sont un atout), pour lui confier des fonctions équilibrées, techniques, commerciales, de management.
Après un stage au siège à Paris, en usines et en Grande-Bretagne, il prend la responsabilité d'une succursale, par exemple à Orléans (C.A. : 5 MF); et y fait preuve, en peu d'années, de ses qualités de manager. En fonction de ses résultats, il se voit attribuer dans l'avenir une succursale plus importante ou un poste au siège.
Une excellente pratique de la langue anglaise est impérative.
Sachez saisir votre chance, en envoyant aussitôt votre dossier de candidature (sous *réf. 2625 M) à Mme F. MAXENCE.*

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

Vous êtes un jeune ingénieur issu d'une grande école

CENTRALE, MINES, A. et M., E.T.P. ...

et au cours des quatre premières années de votre vie professionnelle vous avez eu l'occasion d'approfondir les problèmes concernant la

MANUTENTION - DISTRIBUTION

dans une grande entreprise.
Vous avez pu ainsi acquérir sur le terrain une première expérience de la logistique de la distribution, ou de l'exploitation d'un dépôt.

Nous sommes une des premières entreprises alimentaires françaises (fabrication et distribution dont la plupart des produits sont leaders sur leurs marchés respectifs.
Nous recherchons pour le service **ORGANISATION** un adjoint au chef de la section **MANUTENTION-DISTRIBUTION** capable d'un bon niveau de réflexion théorique et sachant mettre ses idées en pratique.

Si ce poste vous intéresse, veuillez envoyer votre C.V. détaillé et prétentions, n° 52.650, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Important Groupe français en rapide expansion en France et à l'étranger recherche pour la Direction de son Service de Comptabilité Centrale

chef comptable

dont les responsabilités seront les suivantes :
- comptabilité générale et analytique du siège,
- consolidation mensuelle des résultats et des bilans de la Société mère et des filiales françaises et étrangères,
- audit interne du groupe (fonction à créer et à développer).

Le candidat retenu devra être titulaire du DECS, avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, acquise soit dans une Société liée à un groupe international, soit dans un cabinet d'audit, posséder de bonnes connaissances de 2 langues étrangères, dont l'Espagnol ou l'Italien.
Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 4869 à

INTERCARRIERES
5, rue du Helder 75009 Paris

SECRE

214, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 PARIS
recherche

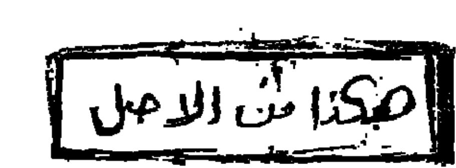
TECHNICO-COMMERCIAL

Formation Ingénieur souhaitée pour relations avec grandes administrations.

Expérience dans ce domaine appréciée.

Envoyer curriculum vitae manuscrit, photo, salaire actuel et prétentions.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86 (2 col.)

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

Importante Société d'Engineering PÉTROLE ET PÉTROCHIMIE recherche

UN INGÉNIEUR DE PLANNING

Minimum 5 ans d'expérience pratique dans la conception et établissement de plannings détaillés PERT pour contrats importants.

Le candidat justifiera une connaissance réelle en ce qui concerne le traitement de ces réseaux sur ordinateur. Il aura une connaissance approfondie des problèmes de construction d'une unité pétrole. La connaissance de l'anglais technique de base particulier dans la branche est indispensable.

Ce poste implique la position INGENIEUR 2. Le salaire, fonction des aptitudes et de l'expérience, ne sera pas inférieur à 60.000 F par an.

Envoyer curriculum vitae détaillé à nº 52.148, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL numéro UN dans son marché Produits de Consommation Durable recherche

ADJOINT DIRECTEUR EXPORT

30 ans minimum, formation niveau Grandes Ecoles Commerciales, Anglais indispensable. Il aura pour mission essentielle de gérer, d'animer et de coordonner un Service de 40 personnes (âge moyen 30 ans).
Il devra posséder une réelle expérience de la gestion d'un groupe et des relations humaines qu'elle entraîne:

Rémunération minimum 65.000 F

Ecrire Service M

Psychologie appliquée JUSTET

BASF

Compagnie Française BASF recherche pour PARIS

CHEF SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

ayant :
- Très bonne formation générale, de préférence diplômé Grande Ecole et/ou titulaire du D.E.C.S.
- Expérience plus. années en comptabilité générale et analytique.
- Si possible connaissance de la langue allemande.

Possibilité de carrière intéressante.

Adresser C.V. avec photo et prétentions, à :
Cie Française BASF - Service du Personnel 140, rue Jules-Guesde 92303 LEVALLOIS-PERRET

FILIALE FINANCIÈRE D'UNE FIRME INDUSTRIELLE D'IMPLANTATION MONDIALE cherche

diplômé grande école commerciale

ayant 3 à 5 ans d'expérience dans les domaines : Finances, Comptabilité Budget.

Possibilité de déplacements.

Adresser C.V. à Monsieur FARTE.



EMPLOIS et CARRIERES 30 rue Vernet 75008 PARIS

IMPTE BANQUE D'AFFAIRES en expansion rapide recherche pour son Siège Social à PARIS

CADRE COMPTABLE
Adjoint au Chef Comptable

Le candidat devra posséder un niveau au moins équivalent à celui du Brevet Professionnel de Comptabilité ou du D.E.C.S. et avoir une bonne expérience de la Comptabilité bancaire.
Le poste comporte de réelles perspectives d'avenir.

Envoyer curriculum vitae sous référ. 6.157, à



organisation et publicité

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC recherche pour PARIS

CHARGÉ (ÉE) D'ÉTUDES FINANCIÈRES

Ayant :
- une bonne formation économique et financière ;
- une expérience financement du logement.

Adresser curriculum vitae à nº 53.301. CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Importante Chaîne Hôtelière recherche pour son siège social à PARIS

Cadre financier
POUR LA GESTION DE SA TRESORERIE :

- financem. et suivi de la trésorerie des chantiers ;
- gestion de la trésorerie des hôtels en exploitat. ;
- études financières pour la recherche de capitaux.

Ce poste implique une formation supérieure et une expérience de quelques années (pas nécessairement dans une entreprise hôtelière).
La rémunération sera de l'ordre de 55 à 65.000 F par an suivant expérience.
Prise de fonction possible en septembre.

Adr. curriculum vitae dét. sous référence 4.947, à

INTERCARRIÈRES 5, rue du Helder 75009 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
Spécialisée dans la fabrication et la vente de matériels médicaux recherche

TECHNICIEN

Electronicien ou physicien ayant si possible notions d'anatomie et expérience d'instruments médicaux : radiologie ou électrologie pour installation et démonstration de matériels nouveaux en milieux hospitaliers en France et à l'étranger.
Le candidat, libéré des O.M., ayant 23 ans au minimum, devra avoir une bonne connaissance de la langue anglaise, être très disponible, de préférence célibataire, actif, sociable et de bonne présentation.

Adr. candidature avec photo et prét. à nº 52610, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
Spécialisée dans la fabrication et la vente de matériels médicaux recherche

COLLABORATEUR
Formation FINANCIÈRE et JURIDIQUE

(Droit privé) pour fonctions de CONSEIL dans le domaine commercial

Le candidat devra être âgé de 27 ans minimum, avoir une expérience professionnelle d'au moins 2 années, être très disponible pour assurer de fréquents voyages en France, actif, sociable et de bonne présentation.

Adr. candidature avec photo et prét. à Nº 52.608, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CAISSES DE RETRAITES COMPLEMENTAIRES recherchent **JEUNES GENS**

21 a. min. niveau BAC ou supérieur ou diplôme de comptabilité avec ou sans expér. professionnelle mais souhaitant se former à des tâches administratives entraînant rapidement la prise de responsabilité.

40 h., 5 jours, avant. sociaux, cantine, retraite, emplois très stables.

Ecrire avec C.V., photo et prét. Nº 52.017, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société Z.I. PLESSIS-ROBINSON recherche pour son service exploitation informatique

PREPARATEUR QUALIFIE

Possédant parfaite connaissance cartes de contrôle DOS expér. procédures cataloguées sous GRASP appréciée. Travail sur matériel IBM 370 - 135, en horaire normal.

Avant. socx. 13e mois, Prim vacances, mutuelle, 1 mois de congé l'été, 1 semaine congé d'hiv. Restaurant d'entreprise.

Adr. C.V., prét. et photo (ret.) à Nº 52.065, CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

URGENT IMPORTANTE SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE cherche

CHEF DE FILIERE

Responsabilités importantes sur plusieurs programmes

Rémunération intéressante fixe + commissions en fonction du chiffre d'affaires.

Expérience promotion immobilière indispensable.

Adr. C.V. manuscrit + photo à nº 51.928 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CHAMBRE SYNDICALE recherche **DELEGUE GENERAL** retraité haut niv. administration. Envoy. candidature au nº 8.560, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fabric. prod. beauté recherche **DIRECTEUR TECHNIQUE** INGENIEUR - CHIMISTE COSMETOLOGUE

35 ans minim., format. supér., connaiss. approfond. formulat., soins et maquill. fabric. s/vide, respons. création, applicat. et développem., analyses, bactério, contrôles physiques et chimiq., gestion. Ce poste ne peut convenir qu'à candidat de valeur, ayant esprit créatif et méthodique, capable s'intégrer dans Société très dynamique. Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à : M. COURIAUX, 6, allée Molière, 92700 Colombes, qui transmettra.

INSTALLATEUR antennes TV av. perm. cond. - Banl. Sud. Possib. logement. — 702-70-06.

GROUPE FRANÇAIS recherche POUR UNE DE SES FILIALES (80 personnes SUD de PARIS)

CHEF COMPTABLE

30 ans minimum, apte à seconder Directeur Général.

EXPERIENCE EN :
- Contrôle de gestion;
- Comptabilité générale;
- Service du Personnel;
- Approvisionnements.

Env. C.V. et prét., nº 86.914-B, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

SOCIETE AMERICAINE offre poste

RESPONSABLE DE PRODUIT

à un homme organisé et dynamique spécialisé dans les SYSTEMES D'ATTACHES EN MATIERE PLASTIQUE. Lieu de travail : Paris.

Ecrire avec C.V. à nº 480.781, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.

STE INTERNATIONALE implantée banlieue NORD fabriquant et distribuant matériels automatiques de laboratoires destinés aux secteurs médical et industriel recherche pour son SERVICE APRES VENTE DEPARTEM. EXPORTATION

1 TECHNICIEN-ELECTRONICIEN NIVEAU BTS OU IUT

ayant si possible connaissances en hématologie et biochimie. Capable d'assurer la maintenance des matériels et d'assurer la formation des techniciens locaux.

Fréquents déplacements en Europe et en Afrique. Format. complément. assurée.

Ecr. av. C.V., photo et prét. à : nº 52.731, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Groupe Chimique Important NEUILLY - SABLONS recherche pour sa direction des services juridiques et fiscaux

UN CADRE

DONT LA MISSION SERA :
Sous la responsabilité du chef de service, traitement d'un certain nombre de problèmes fiscaux au niveau d'une grande entreprise industrielle, y compris supervision des impôts locaux ;

Dont le profil est le suivant :
- Technicien de la fiscalité ayant une expérience d'au moins 5 a. dans une entreprise ou ds un cab. fiscal;
- Connaissances en droit et en comptabilité souhaitées.

5 X 8, 13e mois, restaur. entrep. Avant. socx. Vac. été assurées. Adress. lettre manuscrite, C.V. dét. et rémunérat. souhait. à : 467 CREATIONS DAUPHINE, 41, av. Friedland (8e), qui tr.

ORGANISME DE **RECOUVREM. CREANCES** PARIS recherche :

PROFESSIONNEL CONFIRME POUR GEST. ET DEMARCH. PARIS ET PROVINCE. Poste d'avenir pour candidat de valeur. Salaire en rapport capacités. Envoyer CV et prétentions nº 53.342, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE MINIERE ET METALLURGIQUE proximité gare MAINE-MONTPARNASSE recherche :

UN COMPTABLE

C.A.P. exig. (coef. 185 métall.), pour comptab. gle et analytique, 2 à 3 ans d'expér. minimum. Candidature retour service militaire sera examinée.

Horaire 5 X 8. Restaur. entrepr.

Ecr. av C.V., photo et prét. à : nº 53.133, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Urgent pour remplacement MALAKOFF **TELEXISTE** BILINGUE ANGLAIS Téléphone : 725-96-50.

KAPT et Cie cherche : **AT ELECTROMECAN. AT ELECTRONICIENS**

niv. B.T.S. ou D.U.T., connaiss. logique et analogique. Tél., pour rendez-vous au 680-11-13, ou se présenter, 51, rue Germain Defresnes, Vitry-sur-Seine, métro Porte de Choisy, bus 183, descendre à l'arrêt Charles-Infroit.

Direction de l'Equipement de la SEINE - SAINT - DENIS, recrute pour groupe d'études et de programmation à BOBIGNY

INGENIEUR

ayant formation et/ou expérience dans le domaine des transports urbains. Rémunération annuelle brute : de 35.000 à 56.000 FRANCS. Téléphone : 843-46-46, P. 30-13.

ROCKWELL-HWT S.A. recherche pour diriger son service contrôle qualité

INGENIEUR

Connaiss. parf. mécanique. Expérience contrôle qualité indispensable. Anglais souhaité. Avant. socx., 13e mois. Rest. d'entrep. Ecrire av. C.V. détail. man. : 5, route de l'Ouest 94380 BONNEUIL.

IMPTE STE ETUDES recherche

INGENIEUR ECONOMISTE

- Formation Grandes Ecoles
- Disponible tr. rapidement.
- Début. ou ayant quelques années expérience.
- Ayant bon. connaissance des méthodes économétriques.
- Disponible pour déplacement à l'étranger.

Ecr. avec C.V. et prétent à Levi-Tournay, 5, cité Pigalle 75009 PARIS ss réf. 4545 q. t.

CIE AMERICAINE D'ASSURANCES QUARTIER ETOILE recherche pour étoffer l'équipe de direction de ses SERVICES COMPTABLES

JEUNE CADRE

diplômé Ecole de Commerce Paris ou province

- Conn. comptabilité, informat., fiscalité souhaitées ;
- Anglais courant indisp.

Env. C.V. et prétentions à Mme DE CHAMBOST 40, rue des Moulineaux 92 - SURESNES

BANQUE INTERNATIONALE recherche **2 I.U.T. DE GESTION**

Même débutants
- Esprit d'initiative et de réflexion ;
- Goût du travail pratique, aisance dans les chiffres ;
- Aptitude à la rédaction.

Ecr. avec C.V. à : B.I.A.O., Service du personnel 9, aven. de Messine - Paris-8e.

SOCIETE de CONSTRUCTIONS MECANIQUES

Exportatrice équipements pour l'industrie lourde. Filiale très important groupe industriel français recherche pr seconder son directeur financ.

CADRE FINANCIER

Formation bancaire ou similaire pr négociations, mise en place et suivis des financements à l'exportation, gestion de trésorerie. Expérience similaire souhaitable. Anglais utile. Adr. C.V. et prétent. à D.M.S., 102, r. d. Poissonniers, Paris-18e.

Importante Société Secteur chimie recherche

ADJOINT à DIRECTEUR du PERSONNEL

DIPL. ET. SUP. DROIT

4 ans d'expérience Administration - Gestion du Personnel. Age idéal : 32 ans.

Adr. C.V. sous réf. 497 à : CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Nous sommes une importante Société d'isolation orientée sur le marché du bâtiment et de l'industrie, nous recherchons pr notre département FAUX PLAFOND son

CHEF DE PRODUIT

30 ans minimum. Celui-ci devra pouvoir justifier d'une bonne expérience dans le domaine du faux plafond, une formation supérieure sera appréciée. Réponse et discrétion assurées. Envoyer C.V. et photo, sous réf. 1.590 à P. LICHAU S. A., 10, rue Louvois, 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

BUREAU VERITAS 31, rue Henri-Rochefort, 75821 Paris Cedex 17, recherche pour sa section AUTOMATISATION

OFFICIER-MECANICIEN

1re CLASSE EVIR (pratique vapeur, anglais apprécié). Libre rapidement. Ecr. C.V. prétent. et photo s/référ. 104.

Le Chef des Services Comptables d'une Entreprise fabricant de l'appareillage électro-mécanique et électronique (350 personnes) PARIS-GARE DE LYON cherche pour l'assister un

Cadre comptable confirmé

Responsable de la comptabilité Générale (mécanographiée) jusqu'au bilan, il dirige six collaborateurs.
Il peut être associé à d'autres tâches : gestion de trésorerie, relations bancaires, etc.

La rémunération n'est pas inférieure à 45.000 F par an.

Les comptables intéressés adressent leur dossier de candidature sous référence 2.694 M. à Mme M.-C. TESSIER.

ALEXANDRE TIC S.A. 10, rue Royale, 75008 PARIS Membre de l'ANCERP.

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS 6e arrondissement, recherche

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF HOMME

pour seconder la Direction administrative

Le candidat devra posséder :
- un bon niveau ;
- une formation comptable, et une expérience administrative de plusieurs années est indispensable.

Adr. C.V. détaillé et prétent. Nº 52.843 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

NIELSEN Sté INTERNAT **D'ETUDES DE MARCHES** recherche pour **CERGY-PONTOISE**

1° Un Chef comptable
expér. capable diriger services comptabilité et personnel, angl. souhaité, poss. mise à dispos. voiture de fonction.

2° 2 Compt. H. ou F.
1er et 2e échel., avt. sociaux et facilité de logt. Ecrire à A.C. Nielsen, 28, bd de Grenelle, 75015 PARIS. Tél. pr renseign. complémentaires : 578-61-20 (M. Thibault) ou à partir de 17 h. : 387-00-55 (M. Cheber).

SOCIETE INGENIERIE recherche PARIS, NANTES et TOULOUSE

1) INGENIEURS GENIE CIVIL Thermique et électricité.

2) SPECIALISTES BATIMENT

4 ans d'exp. minim. imposées.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à SETAB, Serv. du Personnel, 7 à 21, rue Sarrette, PARIS-14e.

IMPORTANT GROUPE recherche

DIRECTEUR MARKETING V.P.C.

Pour société vente directe produits de loisirs et de culture (disques, livres).

Ce collaborateur, très expérimenté, pouvant justifier de réussites dans cette branche, sera chargé de la stratégie du développement de l'entreprise et recherche de produits.

Initiatives, dynamisme, capacité de négocier à haut niveau, sont nécessaires dans ce domaine concurrentiel en pleine expansion.

Excellentes perspectives pour candidat compétent.

Ecr. avec C.V. dét., photo, prét. à nº 51.769 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Une société en pleine expansion (70 personnes) spécialisée dans la fabrication de matériels électroniques de haute technicité, proche Banlieue S.-O. Paris, cherche

INGÉNIEUR RESPONSABLE DU BUREAU D'ETUDES

Sous l'autorité du Directeur des Etudes, il anime une équipe de Dessinateurs, de Projeteurs, de maquettistes, de noticiers élaborant des liasses de fabrication série.

C'est un ingénieur de 30 ans minimum, A. et M., E.S.M.E., ou équivalent, ayant une expérience confirmée du B.E., si possible dans une entreprise en relation avec les Armées et les Gdes Administrations et de solides connaissances des techniques de découpage, de fonderie et de mécano-soudure d'alliages légers.

Les Ingénieurs intéressés envoient leur dossier de candidature sous réf. 36/M, à : ELISABETH FRENCH 137, av. Mozart, 75016 Paris, qui les assure de la plus grande discrétion.

DESSINATEURS Schémas Electriques. Tél. pour rendez-vous : 735-96-50.

Société Franco-Danoise, recher. pour son service administratif, comptable H ou F qualifié, bilingue, anglais souhait. Ecrire avec C.V. et prétention à F. L. SMIDTH et Cie France, 80, rue Taitbout, 75442 Paris, Cedex 09.

Ville de VITRY-SUR-SEINE (94400) en pleine expansion (rénovation urbaine ZUP - ZAC), recherche d'urgence

- un ingénieur principal chargé de la direction du service Voirie, Assainissement, Espaces Verts ;
- un ingénieur subdivisionnaire pour le service aménagement, Urbanisme Spécialité études d'urbanisme et générales.

Logement assuré à titre onéreux.

Adresser demande et curriculum vitae à Monsieur le Maire de Vitry-sur-Seine.

SOCIETE PARFUMS ET COSMETIQU., RENOMMEE MONDIALE, NEUILLY-SUR-SEINE, recherche un

Inspecteur des marchés étrangers
(MERCHANDISING CONTROLLER)

28 ans minim., de préfér. diplômé école commerciale. ALLEMAND COUR. PARLE INDISPENSABLE. Bonne connaissance de l'ANGLAIS. Une expérience commerciale précédente est demandée. La connaissance du Marché Parfums n'est pas indispens.

Le candidat, basé à Paris, sera chargé de MISSIONS EN EUROPE. Durée 2/3 semaines chacune pendant 7 mois par an environ.

Ad. C.V. man., prét. et photo (perdue). au serv. 4.955 MI PLEIN EMPLOI 118, rue Réaumur, Paris-2e.

Rech. JNE COLLABORATEUR DYNAMIQ. et AMBIT. pr négoc. Immob. Déb. accept. LAB. 42-94.

Rech., mi-temps, banl. Nord, PROFESSEUR ANGLAIS dyn. pr format. adultes. Expérience professionnelle exigée. Adresser C.V., photo, à Dabadie, 29, rue Madame, PARIS (6e).

Organisme de crédit Paris rech. pr Avignon poste à créer agent origin. rég. 25 ans min., formation bancaire (crédits, contacts clientèle). Tél. pr rendez-vous : 874-54-00.

Cie PRIVEE D'ASSURANCES recherche pour son Service Comptable

AIDES-COMPTABLES
PERSONNEL ADMINISTRATIF
INSPECTEURS COMPTABLES
MECANOGRAPHE COMPTAB.

Adress. candidatures avec C.V., références et prétentions, à : LA FONCIERE Département Comptable, 48, rue N.-D.-des-Victoires, 75002 Paris.

Laboratoire grande école Paris propose bourse thèse (équivalent CNRS) pour jeune ingénieur homme, dom. chimie minérale. Ecr. nº 8.551 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Le service de documentation scientifique de l'Institut Gustave-Roussy rech. BIBLIOTHECAIRE diplômé (e)
Ecr. ou tél. Service de documentation, 16 bis, r. P.-V.-Couturier, 94-Villejuif. Tél. 726-49-09, p. 379.

Sté expertise comptable ch. pr mission de contrôle comptable, de révision et conseils, assistant de cabinet confirmé.
Vacances en août assurées. Ecrire ou téléph. : COGEREC, 209, avenue Daumesnil, Paris-12e 343-65-79/05-08

CAB. EXP. COMPT. Charenton cherche COMPTABLE 2e éch. Expér. cab. souh. - Vac. août. Tél. : 368-05-09

URGENT COLLABORATEUR (TRICE) pour vente appts stdg, centre de Paris, rive gauche, Marais. LIBRE DE SUITE
Ecr. Agence Maxime DUFOUR, 6, r. de Lisbonne, 75008 PARIS (ss réf. 278), qui transmettra.

Importante entreprise lyonnaise de tissus industriels recherche Agent technico-commercial exclusif, appointé, posit. cadre, pr visiter PARIS-BRETAGNE-BERRY. - Voiture fournie. Ecr. av. C.V., prétent. et photo à nº 8.503 « le Monde » Publ.,

---

Ecole de langues ch. professeur de français pr format. continue. Temps plein.
Env. C.V. nº 475 « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

IMPORTATEUR spécialiste chimiques industrielles recherche pour Paris **ASSISTANT TECHNICO-COMMERCIAL**
formation chimie même incomplète et bne expér. commerciale dans domaine industriel. Anglais indispensable, seconde langue souh. Ecr. avec C.V. + photo : J.-P. RENOUARD 26, rue La Fayette, 75009 Paris.

Pour le laboratoire de contrôle de sa future usine du nouveau Vaudreuil, les LABORATOIRES **UPJOHN** recherchent
spécialiste en microbiologie et physiologie hautement apprécié. Anglais indisp. Situation avenir au sein d'une équipe dynamique. Adr. lettre manuscrite av. références, prétentions et photo, à M. Benacerraf - Tour Franklin, Cedex 11, 92081 Paris-La Défense

---

Impte Sté quart. St-Lazare ch.

UN ou UNE ADJOINT (TE) à son CHEF COMPTABLE

Age min. souh. 40 ans. Gde expérience comptabilité générale et analytique (traitée s/ordinateur IBM 3/10). Ecr. C.V. détaillé et prétentions annuel, s/nº 17.722, à J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui tr.

Sté proche banlieue Sud-Ouest **INGENIEUR AM** pour poste **CHEF DE BE**

Mécanique générale - hydrauliq. pneumatique.
Env. C.V. et prétent. à C.G.P., 25, rue Cavendish, 75019 Paris.

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRES ORSAY demande pour une durée d'un an (sept. 74/sept. 75)

DEUX TECHNICIENS SUPERIEURS

titul. du B.T.S. ou du D.U.T. électronique (débutants acceptés). Bonnes connaiss. en électronique générale, rapide et logique.

Ecr. avec C.V. : Accélérateur Linéaire Groupe Détecteur Magnétique Bât. 200 91405 ORSAY.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pr son USINE environ 1.000 personnes région Corbeil-Essonnes (91)

JEUNE INGENIEUR

susceptible devenir dans quelques années DIRECTEUR TECHNIQUE de l'USINE
Ce poste ne peut convenir qu'à élément minim. 33 ans, ayant déjà prouvé dans :
- LES ETUDES
- LES METHODES
- L'ENTRETIEN

sa valeur humaine, technologique et de gestion.
Adr. C.V. dét. av. lettre manus. à nº 208 SNP-HAVAS B.P. 907 76002 ROUEN CEDEX.

La Société L'OREAL recrute pour ses laboratoires de recherche

UN INGENIEUR

spécialisé en mécanique et électronique pour créer et développer des instruments de mesures spécifiques. - Qualités requises : créativité, dynamisme, qques années d'expér. souhait. Ecr. avec C.V. à l'attention de Mme DECAMP, B.P. 22, 93600 Aulnay-sous-Bois.

Société Import quartier OPERA Matériel technique angl.-holl. recherche

SECRETAIRE-COMPTABLE

bilingue anglais

pour s'occuper de :
- comptabilité de la société ;
- transports ;
- secrétariat.

Grande autonomie et responsab. Expér. fonction simil. indispens. Envoyer C.V. manuscrit à : nº 0.471 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

LA SOCIETE L'OREAL recrute pour ses laboratoires de recherche

TECHNICIENS SUPERIEURS

(titulaires d'un BTS ou d'un DUT) spécial. en physicochimie. Ecr. avec C.V. à l'attention de Mme DECAMP Société L'OREAL, B.P. 22, 93601 Aulnay-sous-Bois.

SODETEG ENGINEERING

recherche

CHEF COMPTABLE

10 années d'expérience

pour assurer responsabilité Trésorerie, puis prendre en main responsabilité de la Comptabilité complète d'un département important.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. détaillé à nº 51.846, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE INTERNATIONALE implantée banl. NORD fabriquant et distribuant matériels automatiques destinés aux secteurs médical et industriel recherche

MONITEUR DE FORMATION

pour prendre en charge la formation des techniciens récemment embauchés et assurer le recyclage du personnel en place sur de nouveaux matériels. La préférence sera donnée à une personne ayant déjà des références pédagogiques et une formation soit électronique, soit biologique acquise si possible en laboratoire.

Rémunération suivant qualification et expérience. semaine en 5 jours. Restaurant entreprise.

Ecrire av. C.V., photo, prétent., nº 52.746, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

E.D.F. recrute pour un poste de

CHEF DE SECTION CONTENTIEUX ET QUESTIONS IMMOBILIERES

1 JEUNE TECHNICIEN

libéré obligations militaires. Titulaire d'un D.U.T. « carrières juridiques et judiciaires » ou d'un diplôme Etudes Juridiques générales (D.E.J.G.) avec 3 ou 4 ans d'expérience dans la profession.

Adresser demande d'emploi, curriculum vitae et références, E.D.F., 20, avenue Victor-Hugo, 71101 CHALON-SUR-SAONE.

SAGEM PARIS-16e recherche

PROGRAMMEURS

CONFIRMES COBOL ANS
Adr. C.V. + photo + prétent. à l'attention de M. CAMUS, 6, avenue d'Iéna 75783 PARIS CEDEX 16.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

emplois féminins

Importante Société française aux activités internationales

recherche

pour participer à la rédaction d'une revue d'information :

UNE SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Maîtrise ès lettres (lettres classiques ou philosophie)

Bon contact humain
Connaissance de l'anglais exigée

Env. C.V. dét. avec photo, nº 52.134, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Société Américaine de Travail Temporaire
Kelly Girl
recherche Secrétaires & Sténos Dactylos bilingues
Nombreux avantages
Très hauts salaires
Agence Opéra
5, rue du Helder, 9e
770.35.48
ou
Agence Montparnasse :
Tour Maine-Montparnasse
9e étage 538.74.00 ou 72.30

ÉCOLE ST-CLOUD dem. JNE ENSEIGNANTE bachelière pour classe primaire. T. : 602-41-93, de 8 h. 30 à 10 h. et de14 à 16 h. SAUF LE SAMEDI.

J. F., secrétaire de Direction, bonne culture gle, si possible parl. allem., libre de suite. Tél., pour R.-V., Lefort : 526-03-08.

Secrétaire assistante Direction, bilingue, anglais, 37 ans, très conscienc., dynamiq., gde expér. secrétariat, haut niveau, sens organisation, cherche situation à responsabilités, Paris uniquem. Libre rapidement 3.400 F X 13. Ecrire nº 52.801, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

LECTRICE - CORRECTRICE recherchée pr éditions médicales, niveau 1er cycle, médecine ou sciences. Adresser C.V. et lettre manuscrite au Service du Personnel, « Editions FLAMMARION », 26, RUE RACINE, 75006 PARIS.

Impte Société Joaillerie rech. : FEMMES DU MONDE Pour présentation collection de prestige. — Tél. : MED. 08-19.

Alliance française cherche : jeune secrétaire pour tenue dossiers divers, sachant taper, rédiger, apte synthèses, goût du classement, ordre, méthode, mémoire indispensable. Téléphone : 222-25-28, Poste 94.

Médecin spécialiste, Paris (16e), cherche dame présentant bien, après-midi, pour accueil, téléphone et petit courrier, dactylo. Téléphone : 647-73-27, après-midi, sauf mardi.

CENTRE CHIRURGICAL MARIE-LANNELONGUE cherche : SECRETAIRE MEDICALE fr. bonne sténodact., lib. rapid., pr remplacem. 3 mois, possib. poste stable. Téléphoner pour rendez-vous : 707-47-39, P. 396.

Urgent pour Paris et région Sud, postes

DACTYLOS ET STÉNODACTYLOS

à pourvoir immédiatement. Tél. : 735/96-50 ou se présenter E.L.P., 710, boulevard Gabriel-Péri à MALAKOFF.

IMPT GROUPE IMMOBILIER

recherche pour RELATIONS D'AFFAIRES

COLLABORATRICE

27 ans minimum
EXCELLENTE PRESENTATION
élocution aisée, esprit vif, persuasive et sens réel des contacts humains.

La fonction consiste principalement à assumer un rôle CONTACT WOMAN et recueillir des renseign. Déplacm. nbreux Paris et banl.

Adr. C.V., photo récente indisp No 53340, Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.

Impte Sté Métallurgique Quartier ETOILE recherche

UNE EXCELLENTE SECRETAIRE

Pour poste de CHEF de Groupe d'employées dans service technico-commercial.

Elle assumera, aidée dans la partie frappe :
— le suivi des dossiers commerciaux ;
— les contacts avec la clientèle et les usines.

La candidate idéale aura :
— une bonne formation de secrétaire ;
— une parfaite connaissance et pratique de la sténo et de la dactylo ;
— le goût de l'organisation et des tâches administratives ;
— des qualités d'ordre et de méthode.

Adresser C.V., photo et prét. à No 52949 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Excellentes Dactylo-Secrétaires pr Centre Médical-Universitaire, 2 postes pl. temps, 2 postes mi-tps. Ecr. av. C.V., Hernandez, 161, rue de Sèvres Paris (15e)

CENTRE DE TRANSFUSION recherche d'urgence **LABORANTINES** niveau B.T.S. — Se présenter C.D.T.S. Hôpital Henri-Mondor, 94 - CRETEIL.

SECRETAIRE

pour seconder Chef d'entreprise dans direction maison textiles d'ameublement. Ecrire avec C.V. et prétentions nº 80.477, Publicité Roger BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS (2e), qui transm.

SOCIETE EN EXPANSION recherche

1º Pour usine proche BANLIEUE NORD **SECRETAIRE-STENODACTYLO**

Notions de gestion du personnel appréciées mais non indispensables. 43 h. 50 par semaine en 5 jours. Samedi libre.

2º Pour son siège social quartier MONCEAU **STENODACTYLO CORRESPONDANCIERE**

pr service technico-commercial. 41 h. 25 par semaine en 5 jours. Samedi libre.

Avant. sociaux. Restaur. entrepr. Primes - Mutuelle. Adresser C. V. et prétentions à nº 52.788, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPTE SOCIETE AUTOMOBILE

recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION

TRES QUALIFIEE

Expérience professionnelle, efficace, dynamique, bonne moralité. Anglais indispensable. Notions juridiques souhaitées. Libre rapidement.

Ecr. avec C.V., prét. + photo.

SONAUTO PORSCHE, M. le Directeur général, 53-57, rue Marjolin, 92300 LEVALLOIS.

Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIETE Quartier Etoile, leader mondial dans sa branche recherche pour Service d'Etudes Economiques

UNE STENODACTYLO DOCUMENTALISTE

40 H. en 5 jrs. nombreux avant. sociaux. Env. C.V., photo, prét., nº 52.794, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPTE STE PARIS 3e recherche

SECRETAIRE

confirmée. Bilingue français - allemand
— Collaboration directe avec le Directeur général ;
— Place stab. et bien rémunérée
— Possibilité de mise à disposition d'un appart. tt confort.

Ecr. av. C.V. et réf., nº 87.065 B, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Société Chimique importante NEUILLY (SABLONS) recherche

pour le Responsable du recrutement du personnel

SECRETAIRE STENO-DACTYLO

— Avant B.T.
— 1 ou 2 ans d'expérience.

5 X 8. 13e mois. Restaur. entrepr. Avant. socx. Vac. d'été assur. Adr. lettre manusc., CV détaillé et rémunération souhaitée, à 631, CREATIONS DAUPHINE, 41, av. Friedland, Paris-8e, q. tr.

SOCIETE D'OPTIQUE de renommée MONDIALE quartier REPUBLIQUE recherche

Pour son service EXPORTATION

SECRETAIRE DE DIRECTION

Française ou Anglaise. STENODACTYLO expérimentée

— 26 a. min. Parlant couram. anglais et français.
— Base mens. 2 800 F. en 40 h. avec horaire individualisé. Poste nécessitant dynamisme, initiatives, ordre.
— Avantages sociaux.

Adresser C.V. manuscrit sous nº 4.539 à Lévi-Tournay, 5, cité Pigalle, 75009 Paris, q. t.

SOCIETE D'ENGINEERING OPERA-MADELEINE recherche

SECRETAIRE

Excellente sténodactylo, méthod., connaiss. langue allemande, travail varié dans le cadre d'une fonction autonome, 13e mois, 40 h. par sem., lib. le 1-7-74. Ecrire sous nº 4.537, LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, Paris-9e, qui transm.

Cie GENERALE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

recherche pour son SERVICE EXPORTATION

SECRETAIRE

Diplômée B.T.S.S. avant quelques années d'expérience de secrétariat.

Bonne connaissance de l'anglais indispensable et de l'allemand, ou d'une langue scandinave souhaitée.

Ecrire avec C.V. sous réf. nº 26, Service du Personnel, 251, rue de Vaugirard, 75740 PARIS CEDEX 15

Nous recherchons d'urgence :

2 SECRETAIRES DE DIRECTION

4 SECRETAIRES BIL. FRANÇAIS-ANGLAIS

3 SECRETAIRES TRIL. Franç.-Angl.-Allem.

pour travail à Paris-8e et 16e.
Nous offrons :
UN SALAIRE ELEVÉ
UNE PRIME D'ÉTÉ
LE BENEFICE DE LA PARTICIPATION
DE NOMBREUX AUTRES AVANTAGES
Venez nous voir :
BIS, 45, av. George-V, Paris-8e, 2e étage, Mme Olivier. Mº GEORGE-V.

enseignem.

DEUTSCH

Cours de vacances pour garçons du 14/7 au 3/8/74, Kurpfalz. Internat, Fach 1155, D 6900 Heidelberg.

représent. offre

PLACK' SERVICE FRANCE support tr. sérieux et en pleine expansion, rech. 10 REPRES. Se prés., 270, r. St-Honoré (1er).

proposit.com. capitaux

Sté Fabrication et Vente, en vue financer lancement rapide nouveautés Instrumentation et pollution cède participation au capital. C.A. H.T., 3.000.000. E. Kalfon, 2, rue Beethoven, 75016 Paris.

Holding en informatique (prestation) en expansion rapide ch. SECRETAIRE GENERAL Format. gde école. Con. gestion financière admin. et matér. inf. Age 35 ans min. Avec particip. financière. Il faut 250 000 F. Ecr. à No 8427 Pub. Réunies 112, bd Voltaire - 75011 Paris.

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE

recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

ACHETE TRES CHER ET PAIE COMPTANT ANTIQUITES ttes époques. J.-P. FONTIX, 22, aven. Niel, Paris-17e. Tél. : 924-27-55.

bateaux

CONSTRUCTEUR FRANÇAIS Mini-catamaran, poids : 48 kilos. Long 2.40 m; L. 1,36 m; H. 4 m. Voile 5 m², coque polyester armée. Livraison fin juin, 3.000 F, T.T.C., 30 % comde. Savaldes, 11, rue Meyerber. Nice 88-85-52.

BATEAUX Tous déplacements sur Port de votre choix. TEL. 998-61-61.

autos-vente

Part. Province vd Jaguar XJ6, 4.2 l, 1973, 28.000 km. Parfait état. Tél. (58) 66-28-79, Agen.

transports

Déménagement combiné all.-ret. toute la France, Nice et région. RONDEAU, 1 bis, R.-Friant. 828-80-41.

chasse-pêche

ACTIONNAIRES chasse demand. pour propriété Sologne, gibier région des étangs, av. riv. La Beuvron, étangs bonne société. S'ad. Cabinet Verdere, Orléans. 20, r. d'Escures. 87-64-92.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

demandes d'emploi demandes d'emploi

DIRECTEUR DU PERSONNEL

devant quitter prochainement Sté Multinationale filiale groupe international de premier ordre
habitude des affaires
sociales, humaines (relation avec personnel, syndicats), pratique méthodes modernes formation : 16 années dans fonction - groupes multinationaux. Formation supérieure. Droit, Sup. de Co., Certificats (administration, gestion, informat., organisation) recherche DIRECTION PERSONNEL RELATIONS SOCIALES - HUMAINES.

Ecr. nº 7.315. COFAP, 40, r. Chabrol, 75010 PARIS.

DÉPARTEMENT MARKETING-PUBLICITÉ

Jeune cadre 28 ans
Diplômé E.D.C.
Nombreux stages dont stages Etats-Unis
2 années d'expérience
Recherche poste :
Assistant Chef de produits ou Marketing
Téléphoner : 555-64-39

CADRE DÉBUTANT - 30 ans

Célibataire. Doctorat sciences éco. Paris I, 3e cycle
Licence sciences Po
Spéc. prob. éco. Tiers monde
Diplômes Espagne - Am. Lat.
STAGES
— Econ. indust. : Fédération product Café — Bogota - Colombie.
— Integ. écon. : C.E.E. Bruxelles.
— Comm. ext. : minist. écon. Paris.
— Planif. région : préf. Montpellier.
Parlant français - espagnol - anglais ch. sit. organ. inter. firm. multinat. comp. import. France étranger

Ecr. M. GEORGES HIGUERA-O'CAMPO 18, avenue de la Motte-Picquet 75007 PARIS

Homme 39 ans, dynamique, Chef de Fabrication Agence de Publicité importante (6 ans) Chef de Publicité Laboratoire pharmaceutique (8 ans) recherche poste à responsabilités (édition - presse) au sein d'un laboratoire ou autre annonceur à Paris. Très bonnes références. Libre immédiatement. Ecrire s/référence 9101 à

Sextant/DPA
7, place Vendôme Paris 1er
qui transmettra.

CHEF PRODUITS 26 a., ISG, 2 a. exp. vente, angl. ch. poste gestion commerc. av. respons. opérat. France ou étr. Ecr. nº 67.737, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

31 ans, marié, 1 enf., français, 3 a. exp. Canada, U.S., 5 a. exp. Allemagne, Europe, Market ds groupe européen, All., Angl. courant, cherche responsabilité travail équipe. Ecr. CUCIOLI, 9, r. Millandy, 92 Meudon-La-Forêt. Tél. 631-63-68 à partir de 17 h.

Dame de compagnie, réf. exceptionnelles, haut standing, cherche place auprès personne valide. Voyagerait. Tél. : SOL. 38-68.

Cadre 28 a., form. sup. organis., gest., 3 a. d'exp., ch. resp. dans PME gest. : prév., prod., stock. Ecr. nº 504, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris (9e).

CHEF DES VENTES

ESSEC 71, ch. P.M.E si possible Paris - banlieue. Libre 1er-10-74. Ecr. nº 8496 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 26 a., Licence + D.E.S. Sc. Eco. Etud. ttes offres trav. mi-temps ou temps partiel. Ecrire nº 67.838 REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ECONOMISTE-MATHEMATIC. J.H., 28 a. Lic. + D.E.S. Sc. Eco. - Lic. + Maîtrise Math. - All., Angl., 4 a. exp., intéressé par planif.-économétrie. Exam. tt. propositions. Ecrire nº 0.502 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

SECR. St.dact., fr. exp., bach. phil., 39 a., b. conn. angl., libre 19-8, ch. à collab. à revue artistique animalière ou culturelle. Ecr. nº 8.552 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre féminin, 36 a., habit. cont. client assist. direction serv. commerc. et administ., recrut. et gest. person., italien cour., disponib. totale pr déplac. Ecrire à 12.007, P.A. SVP, 37, r. Gén.-Foy, 75008 PARIS.

Femme cadre, 37 a., recyclée récemm. en gestion du personnel cciale et financ., notions angl., lib. immèd., ch. poste respons. préf. P.M.E., Paris ou banlieue nord. Mme Hestelet, 9, résidence LES BEAUX-LIEUX 95550 BESSANCOURT.

J. F., CADRE, 29 ANS, dipl. compt. et sc. éco., expér. analyse financ. et administ., bil. franco-ital., not. d'angl., ch. poste de respons. auprès service financ. gest à Paris dans société travaillant avec l'Italie. Libre de suite. Ecr. à 0497, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e.

Licencié d'espagnol ch. empl. professeur école secondaire, rentrée sept. Ecr. H. PETIT, 2, squ. L.-Gentil, 75012 Paris.

J. F. ATTACHEE DIRECTION 24 a., bon anglais, rech. empl. stable et responsab., de préf. service marketing, publicité, relat. publ., relat. humaines, serv. pers. Libre immédiatem. Ecrire Mlle DELPECH, 3, rue Saint-Charles, 75015 PARIS.

Techn. supér. plomb.-chauff., 33 a., exp. 9 a. entr., 3 ans ingénieur conseil. Rompu aux travx suivants : av.-projet, proj., doss. app. d'offres, dépouillem., doss. marché, suivi de chant., ch. ds Paris emploi simil., posit. cadre. Libre très rapidement. Ecr. à 0496, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 26 a., Ing. chim., sér. not. all., ch. poste prod. au labor. Etud. ttes propos. même temps. Ecr. à 485, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR Formation supérieure, jeune, sérieux, excellent gestionnaire prouvant réussite, ch. emploi avec grandes responsabilités. Ecr. à 8.531, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., fin licence espag., ch. emploi à partir du 1er-9-74. Ecrire : MUZELLE G., 3, square Jules-Chéret, 75020 PARIS.

Assistant social, 31 ans, DE 73, maîtrise d'histoire, exp. mil. migrant, libre 1er-9-1974, désire :
— Vivre au vert avec sa famille (100 à 200 km. Paris) ;
— Prendre distance « cas par cas » pour COORDONNER, CONCEPTUALISER, travail d'équipe ;
— Envisager aussi propositions d'adjoint de direction d'institution sociale ;
— Recevoir offres : T. LAURENT, 101, avenue de la République, 94500 Champigny.

J. F., maîtrise gestion Paris-9e, ch. emploi. Libre début sept. Ecr. à 0491, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chef de cuisine, gestionn. respons. Bonnes référ. Qualificat. profess. Position cadre, 33 a., ch. pl. rest. ent. rég. Paris-Sud. Ecr. T-57.537 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ingénieur mécan. électr., 31 a., angl. cour., allem. parlé, exp. B.E. Affaire et Chantier (chaudronnerie), cherche emploi région Paris ou Maghreb. Téléphone : 337-81-45.

OFFICIER RETRAITE expérience administ., secrétariat Gal., entreprise attaché direct., fonction pers., gestion. Cherche emploi respons. quart. SO Hexagone. Libre de suite. étudie ttes propositions. Ecrire D 21.052 Havas - BORDEAUX.

Secr. dir. 39 a., st.-dact. rap. ayt dir. serv., ch. poste init. resp. Amb. symp. Libre ste. 242-67-75.

J.F., 26 a., format. pub., chargée d'études média et market., exp., gestion budgets et prospection, rech. poste chargée d'études ou chef de Pub. ag. ou annonceur. Ecr. Nº 8.547, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 21 ans, BAC D.U.T. marketing cherche poste permanent à partir de juillet ou septembre. DARAN, 32, avenue de la Redoute à ASNIERES. Tél. : 793-96-71.

J.F., 26 a., Doc., 3e cycle géo., angl., espagnol., tchèque (lic.), sténodactylo, cherche emploi. Etudierais toutes propositions AUBIN, 29, r. Manin, Paris-19e.

INGENIEUR de VENTE AUTODIDACTE, 28 ans, 5 ans expér. problème élargissement du chiffre d'affaires, parfaite connaiss. franç. et allem., not. angl. et espagn. Etudie toutes propositions, écr. Nº T 057.485. Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

Secrét. sténodactylo, parl. couramment angl. comm. d'arabe 20 ans expér., ch. emploi au Moyen-Orient de préf. en Egypte ou en Afrique francophone. Mme A. Camiann, chez Mme Garnier, 67, avenue Denfert-Rochereau, 94, La Varenne-Saint-Hilaire. Tél. : 283-78-38, 283-78-37.

ING. gde école céram. Sèvres, format. I.A.E., 25 a., ch. empl. ing. d'aff. ou aut. br. indiff. Paris ou proche banlieue Est. ou Nord. Ecr. Nº 12.258, P. A. SVP, 37, rue du Général-Foy, Paris-8e.

J.H. 30 ans, allem., études lettres et hist. contemporaine, bil. fr.-all., cherche situat. stable en France dans entreprise, maison d'édition ou organisme pour les domaines, relations publiques, traduct. ou format. des adultes. Ecr. Nº 0498 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Surveillant général 20 ans expérience, 1er et second cycle, référence 2 grands collèges, cherche situation France ou Suisse. Ecr. Nº 0499 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre 27 ans, formateur animateur de groupes, motivé par la recherche opérationnelle, expérience du milieu des affaires et de la formation, souhaiterait poste à responsabilité dans organisme de pointe. Ecrire Nº , Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F. 27 a., célibat. cadre admin. droit, science PO, parl. anglais, actuellement poste direction du personnel société multi-nationale expér. études cciales, gestion, ch. sit. responsab. contacts hum. Ecr. Nº T 57.396, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 2e, qui. tr.

CADRE TECHNICO-ADMINISTRATIF

abattoirs, conserves, salaisons, expér. comptabilité industrielle, prix revient, organisation trav., rech. poste à responsabilité rég. parisienne nord ou nord-est. Ecr. ETRAVE (réf. 582), 15, r. Hector-Malot, 75012 Paris, qui trans.

ACHETEUR GESTION

15 ans d'expér. vente, promotion distrib., prix de revient, gestion personnel, anc. compt., 47 a. ch. SECOND chef d'entreprise ou DIRECTION Dépôt - Vente. — Ecr. 5.659, Organisation et Publ., 2, r. Marengo, 75001 Paris, q. tr.

Homme d'analyse et de synth. Formation Ing., expér. bât. T.P. constr. métall. manut. lourde recherche à MI-TEMPS poste

CONTROLEUR de GESTION

pr soutenir efficacem. dirigeant d'une P.M.E. dans recherche de la rentabilité de son entreprise, compt. analytiq. tableau de B, contrôle budg. pour Paris et banlieue Sud. Ecr. nº 473, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ANALYSTE PROG.

4 a. exp., conn approf. assembleur et syst. DOS, exp. temps réel, R.P.G., sect. édit., rech. pl. stable Sud, S.-O. Ecr. M. Chiche, 1, r. J.-Guesde, 91270 Vigneux.

DOCUMENTALISTE

J.F. 23 ans, dipl. U.F.O.D., 2 ans expér. profess. Libre immédiat. Ecrire Mlle CHOQUET, 15, rue Montebello, 78000 VERSAILLES.

ECONOMISTE

J. H. 33 ans, docteur d'Etat Sc. Eco, dipl. I.E.P., anglais, espagnol, allem., 5 ans enseignem. supér., ch. emploi de préf. organisme d'études ou opérationnel. Ecr. nº 6.494, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RESPONSABLE SERVICE COMMER.

30 ans. réf. import. ds fonction, récept. clients et fourniss., courrier, téléph., gest. et suivi des commandes et stocks, pièces détachées, produits finis, industr. électroniq., ch. emploi similaire, initiat. et responsabilités. Ecrire nº 12.253, P.A., S.V.P., 37, rue Gén.-Foy, Paris-8e ou 961-48-95.

E.D.H.E.C.

3 ans expérience Société U.S. marketing, contrôle de gestion, cherche situation intéressante. — Ecr. nº 2.808, Publipress, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e, qui tr.

ETUDIANTE LETTRES, 20 ans, sérieuse, cherche emploi bureau juillet, août. Tél. 627-90-76, ou écr. nº 6.492, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

LIBRE SAMEDI-DIMANCHE J.H. 25 ans, étudie ttes propos. emploi. Tél. 605-21-00, à partir de 20 heures.

L'immobilier

appartements vente

NEUILLY

66, boulevard Bineau
IMMEUBLE NEUF GRAND STANDING 2 ET 3 PIECES AVEC TERRASSES ET JARDINS PRIVATIFS.
Pour tous renseignements, téléphoner 205-29-10 tous les jours de 11 h. à 19 h.

Paris

(XVIIe) PLACE CLICHY Dans très bel immeuble rénové, CHAMBRES tout confort A saisir. Equipées entièrement, S. de Bains, W.C., cuis. équip., interphone. Rentabilité assurée. Le propriétaire 325-25-25 + 99-99.

Auteuil, R. Ch. s/cour fl., 5 P., 135 m2 + ch. dom. gd cft, sol., gar. Prof. lib. Pariel 622-22-56.

AVENUE RAPHAEL (Muette) S/jdin lux., 6 P., 3 bns, 3 dress Room, 260 m2, T. belle décorat., T. gd conf., stud. serv., box. SION - 887-64-66.

(XIIe) MAISONS-ALFORT Spécial investissement. Rentabilité assurée. Très beaux STUDIOS avec cave et parking dans immeuble entièrement rénové. Livraison sous 8 jours. Propriétaire 325-25-25 + 56-78.

5 minut. PORTE CHATILLON GRAND LIV. + 2 CHAMBRES. Immeuble réc. ETAGE ELEVE, CALME, SOLEIL. 165.000 F. TEL. 531-72-79.

PLACE DE LA TRINITE, 4 p., entr., cuis., W.C., bains, ascens. avec 60.000 F. - 278-58-32.

CONVENTION Imm. bourgeois. spl. Bonbon. Idéal célibataire, 2 P. cuis., salle de Bns, W.C., Blacon. 116.000 F. - BRE. 35-25.

PALAIS-ROYAL, dans immeuble ancien, studio confort, cuisine, S. de B., chauffage. Vis. mardi de 14 h. à 17 h. 24, rue Molière, 2e étage gauche.

5e MONGE - Séjour + 2 chb., tt confort. Imm. p. de taille rénové. - MED. 99-80.

6e SAINT-SULPICE - Séjour + 2 chbres, tt confort, tél. Urgt cause départ. - MED. 99-80.

13e PATAY-TOLBIAC - Propr. vend 2 pièces, cuis., w.-c., dches, impecc. 1er étage. PRIX 62.200 F. - 628-75-58, matin.

16e Av. V.-HUGO. Tr. bel appt 9 p. pr., 340 m2+50 m2 logt personnel, IDEAL prof. libérale. Prix élevé justifié. SEGONDI - 874-08-45.

SOGIMA vend **STUDIOS** tt conft, ds imm. entièr. restauré. Prix à partir de 58.000 F. - Tél. 783-83-86.

14e MONTPARNASSE Studios, 2 pièces, 3 pces, tt conft, terrasse, ds bel imm. rénov. A part. de 66.000 F. Me voir s/place vendredi et samedi, de 10 à 19 heures : 9, RUE FERMAT.

TROCADERO. Et. él. Vue impr. 10 p., gd stand., 450m². Prof. possible. « TAC » : MED. 15-66.

CREDIT FONCIER
PONT de CLICHY
LIVRAISON IMMEDIATE DERNIERS APPARTEMENTS
5 p., 100 m² + 8 m² balcon
6 p., 122 m² + 9 m² balcon
Possib. chambres individuelles.
Sur place de 14 h. 30 à 19 h. du mardi au samedi. 6, rue du Port, CLICHY 92.
COSEMHC - 772-19-91

ALMA-MARCEAU
Imm. anc., 1er ét., plein soleil. Asc./des. 4 p. 85 m², prix intér. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

Mº DUROC
APPARTEMENTS 200 m², 2e et 4e étage, av. asc. Chff. immeuble. Tél. 874-75-51 et 52.

GRAND JARDIN PRIVE VILLA 2 sél., 3 ch., poss. extension. 14e Moulin-Vert. - ODE. 95-10. CALME, SOLEIL, TEL.

Mº DAUMESNIL Imm. récent Stand. Gd 2 pièces tt cft, balc. Av. 40.000 F. Sam.-idi apr. 14 h : 294, rue de Charenton.

15e SEVRES-LECOURBE Immeuble récent, 4e étg., grand 2 pièces, confort, TEL., 245.000 F 331-77-79.

A V. 5, r. Bonaparte, 4e, asc. 61 m² + ch. bonne, 270.000 F. Vis. dim., entre 15 et 18 h. Tél. matin : 253-30-52.

Cœur Marais. ODE. 42-78 Imm. caract./lux. rénové, Asc. 100 + poss. 40 m² hts plafonds. JARDIN ANGLAIS.

ROLAND-GARROS
Vue s/bois. Magnif. 5 P., office, C., bs, cab. toil., wc, ch. serv. Calme, plein soleil 577-29-79.

NATION
LIVRAISON IMMEDIATE DERNIERS APPARTEMENTS Possib. chambres individuelles.
4 p., 87 m² + balcon 6 m²
5 p., 101 m² + balcon 14 m²
Sur place de 14 h. 30 à 19 h. lundi, mercredi, jeudi. 82, rue de Buzenval (20e).
COSEMHC, 772-19-91.

Région parisienne

NEUILLY - INKERMANN IMM. NEUF MAGN. 6-7 P., 160 M2, gd stand., lux. amén. Jard. privé 100 m2. Parking. VERNEL : LAM. 81-58.

Im. réc tr. b. stdg Levallois pr. Métro, 5 p. cft, 4e ét., asc., 110 m., gde ter., box. 280-22-19.

PANTIN (Métro Eglise) Propriétaire vend libres Studios et 2 Pièces confort Crédit important. M. MARTIN, 17 rue Godot-Mauroy. 75009 PARIS. 742-99-09.

SEGONDI - 874-08-45/46
ST-CLOUD LES COTEAUX Ds résidence gd stand. Très bel appart. raffiné 6 p. princ., cuis. équipée, plusieurs sanitaires, 150 M2, balcon, loggia, 3 park. Ch. pers. 15 h à 18 h, mardi : 7, rue BORY-d'ARNEX.

NEUILLY BAGATELLE S/3 niveaux formant petite maison 160 m², living, 3 chbres, garage, jardin. 754-81-45, matin.

SCEAUX
Part. à part. Séj. 3 ch., 5' Mo. Tél., parking, 350-63-18.

SAINT-MAUR, 300 m. RER, 4e étg., imm. 68, 4-5 p., 105 m² + gar., cave en ss/sol + stud. conft, rez-chauss., jardin clos. Part. à part. Tél. : 885-00-87.

IMMEUB. RECENT. Beau stud., terrasse et 2 pièces. Vis. s/pl., sam. et dim., 10 h. 30-18 h. 30. Orangerie, 198-204, r. d'Aulnay, LE PLESSIS-ROBINSON ou tél. en semaine : 522-62-14.

VINCENNES. P. à P., appart. lib., 2e ét. (asc.), ensoleillé, calme, entr., 2 p., cuis., gde s. de bs, wc, cave, HEMERY, Heures B., 233-86-00, ou après 19 h. 30 - 455-06-85

appartem. achat

5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, Partic. achète directement comptant : 1 à 2 Pièces. — TRE. 28-67.

appartements occupés

LE PECQ. 7' RER, maison 3 p., tt cft, ss/sol total, bon état, bail 2 ans. 160.000. Poss. crédit. 628-79-40 ou 976-64-96.

Voir la suite de notre immobilier en page 41

CARNET

Naissances

— M. Jean-Claude Clausel de Coussergues et Mme née Sylvie Laroche, et Laurence, sont heureux d'annoncer la naissance de
David.
Le 29 mai.
3, rue Hamelin, 75 116 Paris.

Nécrologie

Le colonel PASCOT

— Mme Jep Pascot,
M. et Mme Michel Mazurier, née Pascot,
M. et Mme Bruno Tourame,
M. Jacques Mazurier,
M. et Mme Joseph Garidou et leurs enfants,
Mme veuve Angèle Bonhomme et ses enfants,
Les familles Moliner, Roque, Charrière,
ont la grande douleur de faire part de la mort du
colonel Jep PASCOT,
de l'artillerie de marine,
ex-commissaire général aux sports,
pieusement décédé le 4 juin 1974 dans sa soixante-dix-septième année.
Les obsèques ont eu lieu en l'église Notre-Dame de Ribérac.
Les Cèdres Bleus,
24 600 Ribérac.

[Ancien international de rugby — il fut demi d'ouverture à l'U.S.A. Perpignan — le colonel Pascot avait été nommé en juillet 1940, après l'armistice, chef du service des sports au commissariat général que dirigeait alors M. Jean Borotra. Il l'avait remplacé comme commissaire général aux sports le 18 avril 1942 et il avait occupé cette fonction jusqu'au 17 août 1944, date à laquelle il avait refusé de suivre les membres du gouvernement Laval conduits par les nazis en Allemagne.
En 1948, la Haute Cour de justice l'avait condamné à cinq ans de dégradation nationale, mais l'avait aussitôt relevé de cette peine pour faits de résistance.]

— Mme Henry Delacroix,
M. et Mme Robert Guerin et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Delacroix et leurs enfants,
Et tous ses collaborateurs,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henry DELACROIX,
architecte D.P.L.G.,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 39-45,
leur époux, frère, beau-frère, oncle et collègue,
survenu le 1er juin 1974 à l'âge de soixante-sept ans à Paris.
Le service religieux suivi de l'inhumation au cimetière de Plailly (60), dans le caveau de famille, ont eu lieu le 6 juin 1974 dans la plus stricte intimité.
60 128 Plailly.
2, place Gambetta, 75 020 Paris.

— M. et Mme Jean-Marie Nathan-Hudson et leur fils François,
M. et Mme Paul-Louis Nathan-Hudson et leurs fils Stephan et Eric,
M. et Mme André Labouret, leurs enfants et petits-enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès subit de leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante
Mme NATHAN-HUDSON,
survenu le jeudi 6 juin 1974.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Thomas d'Aquin (place Saint-Thomas d'Aquin, Paris-7e) le mardi 11 juin, à 10 h. 30 suivie de l'inhumation au cimetière de Senlisse (78).

— Mme Louis-Michel Poncet,
M. et Mme Jean-François Poncet, Christophe, Thomas et Bernard,
M. et Mme Michel Poncet, Simon et Manuel,
M. Alain Poncet,
M. Yves Poncet,
M. et Mme Jacques Brunschwig-Bordier,
Mme Jeanne Poncet et son fils,
M. Marcel Juillard et ses enfants,
Les familles Molina, Borrell, Cairoli, Richard, Risch, Olivier,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis-Michel PONCET,
ingénieur des arts et métiers,
capitaine de frégate honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et oncle,
survenu le 31 mai 1974 à l'âge de soixante-trois ans.
L'enterrement a eu lieu dans la plus stricte intimité à Montalba-le-Château (Pyrénées-Orientales).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jean-Paul Guiter, Bruno, Christophe,
M. et Mme Francis Redon, Fabrice, Stéphane,
M. et Mme Didier Redon, Géraldine,
M. et Mme Bernard Leroux, Guillaume,
M. Patrice Redon,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père,
le professeur Henri REDON,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 39-45,
médaille militaire,
médaille de la Santé publique,
membre de l'Académie de médecine,
membre de l'Académie de chirurgie,
chirurgien des hôpitaux,
survenu le 1er juin 1974 dans sa soixante-quinzième année.
Les obsèques ont eu lieu, selon sa dernière volonté, à Tour-de-Faure (46) le 4 juin 1974, dans la plus stricte intimité.
Une messe sera célébrée le mardi 25 juin 1974, à 19 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, sa paroisse (rue Saint-Jacques, Paris-5e).
Devant l'impossibilité matérielle de prévenir tous ses amis, cet avis tient lieu de faire-part.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à lui
M. Louis VANDAME,
pieusement décédé en son domicile à Villiers-le-Bâcle le 9 juin 1974, dans sa quatre-vingtième année.
Mme Louis Vandame-Lesaffre, son épouse,
Mlle Denise Vandame,
Le Père Louis Vandame, eudiste,
M. et Mme José Vandame-Mourcou,
M. et Mme François Signolle-Vandame,
M. et Mme Jean-Marie Boissau-Vandame,
Mlle Claire Vandame,
M. et Mme Christian Vandame-Dupont,
Le Père Alain Vandame, salésien,
M. et Mme Daniel Vandame-Spriet,
M. et Mme Patrice Vandame-Decrême,
M. Benoît Vandame,
M. Bruno Vandame,
ses enfants,
Et ses vingt-sept petits-enfants,
vous convient à l'accompagner à sa dernière demeure, le mercredi 12 juin 1974, à 15 heures, en l'église de Villiers-le-Bâcle, 91 190 Gif-sur-Yvette.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Maurice Larmaillard et sa fille,
M. et Mme Joseph Larmaillard et leurs enfants,
Les familles Richez, Larmaillard, Germany, Brunoir, Amory, parents et alliés,
profondément touchés de la sympathie qui leur a été témoignée à l'occasion de leur grand deuil, vous prient d'accepter leurs très sincères remerciements.

— M. Georges Mamane,
M. et Mme Jean-Claude Mamane,
M. et Mme Lucien Gozlan,
Les familles Bensoussan, Mamane, Torjman,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme veuve Albert MAMANE,
née Alice Bensoussan,
remercient vivement tous ceux qui se sont associés à leur peine.
13, boulevard des Salyens,
13 008 Marseille.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Avis de messe

— Le Comité des amitiés africaines, en accord avec la famille, fera célébrer une messe le dimanche 16 juin 1974, à 11 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire de son fondateur, le maréchal de France Franchet-d'Esperey.

Communications diverses

— La section française de la Fédération sépharade mondiale organise, le lundi 10 juin 1974 à 21 h., au centre Broca, 30, boulevard de Port-Royal, Paris-5e, une conférence-débat sur « L'apport des sépharadim en France », avec la participation de MM. Max Adda, Léon Masliah, Roger Pinto.

Visites et conférences

MARDI 11 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 14 h. 45, quai Conti, 11, Mlle Pajot : « L'hôtel des Monnaies et ses ateliers ». — 15 h., rue Henri-Heine, 23, Mme Chapuis : « Peintre contemporain : Cécile Mulstein ». — 15 h., avenue du Général-Leclerc, 15 : « Les barrières de Ledoux : place d'Enfer et jardins du quartier de l'Observatoire ». — 15 h., place Docteur A.-Fournier, 2, Mme Saint-Girons : « Hôpital Saint-Louis ». — 15 h., façade, portail gauche, Mme Zujovic : « Connaissance de Notre-Dame. La sculpture extérieure et intérieure ».
10 h., portail Saint-Etienne-du-Mont : « Les vitraux de Saint-Etienne-du-Mont » (Agora). — 15 h., rue de Picpus, 35 : « L'enclos tragique de Picpus » (Mlle Hager). — 15 h., sortie métro Place des Fêtes : « Parcours pittoresque à Belleville » (Paris et son histoire). — 15 h., face au 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h. 15, rue Saint-André-des-Arts, 61 : « De la cour de Rouen à la rue Git-le-Cœur » (Mme Barbier).
CONFERENCES. — 14 h. 45, quai Conti, 23, M. Jean Brun : « L'actualité d'un philosophe inactuel : Nietzsche » (Institut de France). — 18 h. 30, rue de Solferino, 2 bis, Mme Louise Weiss : « Une vie de militante » (Les grandes conférences de Paris). — 20 h. 30, rue Bergère, 26, M. Kempfner : « Eros et religion » (L'homme et la connaissance). — 20 h. 30, rue de l'Abbaye, 3, M. Philippe Lavastine : « La Bhagavad Gîtâ dans son contexte : le Mahâbhârata ».



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

L'immobilier

exclusivités

bureaux bureaux bureaux

335 M2 DE BUREAUX A LOUER
Sans pas-de-porte - Sans commission
RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ
Métro : Saint-Philippe-du-Roule et Miromesnil
Immeuble de grand standing
7e étage - Excellente distribution - Salle de conférences - Archives - Parkings - Standard particulier - 5 lignes groupées + 2 lignes directes
LIBRE IMMÉDIATEMENT
Pour renseignements et visite :
Bail Investissement - Tél. : 265-23-33 et 89-44
Mlle Saunier ou Mme Rey.

SCEAUX - 250 M2 BUREAUX neufs, livraison décembre 1974, 200 m. gare Robinson, standing, sur verdure. Vente, location, leasing. - Téléphone : 529-66-57.

appartem. vente

Paris

Part., 10e ét., vue forêt, soleil, Meudon-la-Forêt, 3 P., tt conft, neuf, 147.000 F. T. : 633-00-19.

Ve - PRES VAL-DE-GRACE Imm. P. de T., rav. 3 P., cft, tél. 260.000 F. Tél. : 331-77-79.

IXe - RODIER IMM. P. de T., RAV. 3 P., tt cft, poss. prof. 140.000 F. 331-77-79.

S/LES JARD. du TROCADERO Imm. gd stdg, somptueux appt, 420 m2 + 23 m2 balc. + 3 ch. de serv. à l'étage + garage dble. KLIOXSON : LAB 13-09

XVe - SEVRES-LECOURBE Imm. récent, stdg, beau 2 Pces, 245 000 F. Téléphone : 331-77-79.

PRES ODEON APPT 150 M2, HAUTS PLAF. Caractère. — ODE. 95-10. BALCONNET.

GRAND JARDIN PRIVE VILLA 2 sél., 3 ch., poss. extension, 14e - Moulin-Vert. ODE. 95-10. CALME, SOLEIL, TELEPHONE.

DEUX AFFAIRES A LIQUIDER 12e, près gare de Lyon, 5 P. + service, 115 m2 : 420.000 francs. SOMEG : 522-57-48. MEME AFFAIRE DANS LE 15e, rue Ernest-Renan.

ST-MAUR R.E.R. S/VERDURE Lux. 4-5 P., gde cuis. équipée, 2 bains. Balc. Cave et Garage sous-sol. Prix intéressant. Poss. crédit 80 %. - 567-54-56.

hôtels-partic.

XVIe - PR. FOCH. Hôtel particulier, 10 Pièces. POI. 40-27.

locations meublées

Offre

MONTMARTRE - RAVIS. LIV. dble, 70 M2 TERRASSE. Vue panoram. TEL. Px él. - 704-88-18.

locations non meublées

Offre

LEDRU-ROLLIN. BEL APPT : 160 M2, TEL., PROFESS. LIB., IMM. STDG. 2.700 F. 704-88-18.

PARIS (12e)
Importante Société loue SANS COMMISSION dans immeuble neuf, bon standing, studios 36 m2, loyer 660 F, charges et parking en sus. S'adresser 220, rue du Faubourg-Saint-Antoine. — PARIS (XIIe). Téléphone : 345-17-22. AGENCES S'ABSTENIR.

LEDRU-ROLLIN. B. STUDIO, CARACT. POUTR. TEL. kit. éq., bns, à partir 550 F. 704-88-18.

constructions neuves

IMMOBILIER en SUISSE
En toute propriété. Possibilité offerte exceptionnellement à tous investisseurs même non helvétiques. Ecr. no 301, MURATET, 15, rue Taitbout, Paris-9e, qui tr.

fermettes

Particulier vend **100 km SUD** pr. Montereau, 2 granges s/terrain 2.300 m2, 95.000 F. 322-57-48.

locaux commerciaux

ACH. CPT à Paris LOCAL lib. avec murs. 204-64-58, le matin.

GARE DE LYON
CENTRE COMMERCIAL DES TOURS GAMMA
quelques lots tous commerces disponib., leasing, locat., vente. Téléphone : 520-65-65.

DEFENSE ZONE B
R.E.R. NANTERRE PREFECTURE
Idéal bureaux. Profess. libérales. Imm. neuf en construction. Toutes surfaces - Sur parc. PRIMA - 66, Champs-Elysées. ELY. 13-50 - BAL. 11-79.

17e Loue BOUTIQ. 650 F/mens. 204-64-58, le matin.

locaux industriels

MASSY-PALAISEAU
près gare, métro, bus, autoroutes.
LOCAUX INDUSTRIELS
ou ENTREPOTS
9.000 m2 + 1.600 m2 bureaux.
A louer en bloc ou par lots de 1.200 à 3.000 m2.
Trame 20 × 12, hauteur 7 à 10 m.
Neufs, entièrement installés.
Chauffage, transfos M.T. Cloisons, etc.
LIBRE IMMEDIATEMENT,
SEPRIM - VERSAILLES,
82, rue du Maréchal-Foch - Téléphone : 950-30-28.

locaux commerciaux

A vendre à Saint-Denis (93). Proximité autouroute. Petit immeuble 1973. Surface construite 500 m2. Appt +Ccial avec ou sans entreprise tous corps d'état (S.A.) 2 lignes téléph. 820-99-01

PARIS 7e
19, rue Bertrand
6, rue de la Sizeranne
LOCAUX NEUFS
Conviendrait à prof. libérale. S.O.G.E.I. 331-45-63 + .

Mo Belleville, bail à céder, av. ou ss fonds, usage TOLERIE-CUIVRERIE. Atelier rez-de-ch. 320 m2 parking. Accès camions. Ecrire : COSE, 160, av. de Suffren. PARIS-15e

bureaux

PROPRIETAIRE loue 1 ou plus. bureaux, meub. Imm. nef. 758-12-40.

FONDARY
BUREAUX 150 m2 rez-de-ch. 2 tél. 8 postes + TELEX. 250-37-04.

EUROBUILDING PARIS (Porte de Pantin), près métro et périphérique. Reste à louer 2 bureaux de 115 et 250 m2, 3 petits bureaux de 56, 57 et 97 m2. Immeuble neuf. Gd st. Tél. : 359-92-30, 92-79, 29-04.

BOURSE - SENTIER
250m2 burx nfs climatisés, tél., 25 lignes, 450 F le m2, 265-64-11.

immeubles

PARIS-XVIIe - VILLIERS Immeuble récent : 5.000 M2 de bureaux, à vendre en société, parking, tél. 4.000 F le M2. VION S. A. : 266-66-92.

Achète comptant dans Paris tous immeub. vides ou occupés. Intermédiaires sollicités. SORPI, 96, boulev. Diderot-12e, DID. 97-15 - DID. 98-54.

NICE. Im. anc. fac. mer, 2 boutiq., 6 app., poss. transf. burx, lib. vte, px intér. - 246-64-03.

locations meublées

Offre

1.300 F, tt compr., TEMPLE : 3 P., cft. Propriét. : 278-53-32.

locations non meublées

Offre

(XVe) SUFFREN. Partic. loue studios grand Luxe. Plein Sud, calme. Tél. : 433-16 18 le soir ou 527-45-10 la journée.

Rue Mazarine, studio rénové, cuis., bains. 750 F. - 744-73-01.

PANTHEON. Studio sur jardin, 600 F. S.N.E.C., T. : 266-25-82.

XVIIe - PONT CARDINET Stand. Stud. Cuis. S. Bns. tt. cft. 243-87-64, à part. 19 h. 30.

OPERA Dans bel immeuble anc. pier. de taille Gd appt de 337 m2 entièrement refait, prof. libérale uniquement. Au 3e étage, ascenseur. Loyer annuel hors charges : 120.000 F. UFPI - 522-82-90.

FOCH - ARGENTINE SOL. 39-18 Gd 2 p., tt cft, tél., 8e ét. 1.500.

Mo LA MOTTE-PICQUET STUDIO, kitchenette, s. de bns, placards, 700 F. Tél. ELY. 69-05.

FRANÇOIS-Ier, grand standing, 5 P. + SERVICE, 3.000 F + reprise justifiée - 359-73-18.

Demande

STE IMMO recherche 3 ou 4 p. Paris, loyer garanti. Faire offre en tél. 555-72-54.

Particulier cherche location Pavillon Orsay, Chevreuse, env. 959 - 02 - 86.

Ch. app. 3 p. cuis., s. de ns, av. tél. Arr. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e et Marais. Ag. s'abst. T. 555-49-56, le soir à partir de 19 heures.

fonds de commerce

DROIT AU BAIL - 7 ANS LAINES exclusivité gde marq., pr. Asnières, sans concurrence, 30 m2 au sol+réserve en étage. C.A. 160.000 en progress. const. Pris intéress. Possib. logem. 790-10-56.

Urgt commerce de gros à céder. Magasin 60 m2 s/pl. Haim 44, r. d'Aboukir, Paris-2e. CEN37-74.

TRANSCONTINENTAL DIFFUSION
24, Montera 5N 14e MADRID Espagne. Tél. : 222-91-67, 221-93-60, poste 71
Guide international met à la disposition des acheteurs GRATUITEMENT, le dossier des affaires ci-dessous :
— Pavillon de standing, construction 1967, rez-de-chaussée profession. Px : 450 000 F
— Garage, réparation, ttes pos. exploitation à St-Ouen, en tte propriété. Px : 230 000F.
— Café, hôtel, restaurant Stains (93). Bon quart. populeux. Bail neuf. Px : 440 000 F.
— Transports, 36 km. Brest. Dix camions c.a. important en tte propriété. Px : 900 000 F.
— Chaussures, maroquinerie, centre commercial (78). Agencement moderne. Px 60 000 F.
— Appartement 2e, sur cour 13e, en part. meub. Prix : 70 000 F.
— Coutellerie, quincaillerie, bimbelotterie, 18e. Bail neuf. Appt au 1er. Px 60 000 F.
— Café-bar, billard, La Courneuve (93). Agencement mod., quartier en exp. Px 240 000 F.
— Bar, restaurant, alimentat. banlieue Rouen. Aff. impec. Bon rapport. Px : 130 000F.
— Cristal vaisselle, poterie, cadeaux. Le Havre. Rue passante. c.a. en progression. Prix : 130 000 F en S.A.
— Cabinet dentaire, (93), banlieue Est Paris, recette à doubler par praticien actif. Activité 20 ans. Raison fatigue. Px : 120 000 F.
— Optique, photo, rayon son (78), affaire sans concurrence. Prix : 370 000 F.
— Superette avec boucherie 160 m2. Val-de-Marne. ang. rues. Agencem. ultra-moderne. Px : 470 000 F.
— Grenoble, bar, agencement moderne, emplacement except. Bon c.a. Px : 250 000 F.
— Chaussures, magasin (03) sur emplacem. except. entrepr. fam. de 50 ans. C.a. 1 million. Prix sur demande.
— Café, restaurant, hôtel meublé. 6 km env. Vichy. Px : 216 000 F. Maison 25 km Vichy, création superette. Px : 100 000 francs.
— Layette tout pour l'enfant, Vichy. Affaire except. en tte propriété. Px : 745 000 F.
— Horticulture près Moulins. 1.500 m2 serres. 2 ha. Nbr. dép., énormes possib. Px : 1 100 000 F.
— Bar, hôtel, jeux. Vichy près gare. 10 chambres, refait à neuf. Bon c.a. Px : 195 000 F.

DROIT AU BAIL - 7 ANS Ling., bonnet. enfant, mercerie, pr. Asnières, ds cité ouvr. imp., 30m2 au sol+idem en étage. C.A. 120.000 F à améliorer. Poss. log. Prix à débattre — 790-10-56.

pavillons

ATHIS-MONS
b. parv. meulière, 4 p. cuis., sous-sol, tout confort, ter. 440m2. Px à déb. s/place, sf dimanche. 5 bis, rue Georges - Fournier.

villas

Vds à Ré mais. typ., jard., gar. AGENCE VIAUD, LA FLOTTE.

RUEIL
Villa récente, 8 Pièces, jardin de 1.200 m2. Prix : 600.000 F. Agence Malmaison : 967-00-30.

CELLE-ST-CLOUD. Nf, récept., 4 ch., 2 bains, jardin 600 m2 : 530.000 F, larg. fac. OBS. 57-40.

terrains

ROISSY-en-FRANCE PROXIM. Propriétaire vd magnif. TERR. à bât. 7.000 m2 viabil., en bord. forêt, meill. emplacem. ds lux. résid. avec club-house, piscine, tennis, équitat. PRIX INTERES. Tél. : 758-12-40, Bureau 345.

24 KM. SUD-EST. Terr. à bâtir 938 m2, façade 16 m. 110.000 F. PESCHARD : 666-00-27.

PROVENCE
Vend SUPERBE terrain 30.000m2 bord de route nationale, pinèdes, vignes, arbres fruit. Plein sud, ttes viab. 700.000 F. J. Palmieri PUGET - VILLE 83330 CUERS.

propriétés

Etude de Me JOUZEL, notaire, 1, RUE SAINT-JULIEN, 44000 NANTES. Tél. : 71-76-73.

ADJUDICATION
Le mercredi 12 juin 1974 à 14 h. 30, à la Mais. du Notariat, 119, r. de Coulmiers, à Nantes.

A SUCE (44) :
Bordure rivière « Erdre », PROPRIETE DE 1.825 M2 : Maison sur s.-sol, 6 P., garage, hangar à bateaux. Libre. Mise à prix (frais outre) : 150.000 F.

A LA BAULE (44) :
S/arrière-port du POULIGUEN : VILLA 9 Pièces, 2 annexes : 2 garages, 2 Pièces. Libre. Mise à prix (frais outre) : 150.000 F. S'adresser à l'étude.

55 km OUEST - Prox. Forêt Rambouillet - Jolie ferme, récept., 5 ch., 3 s. de bs, mais. amis, vast. dépend, tt cft. 1,40 ha. Piscine chauffée. VUE. LARGIER - ANJ. 18-83.

REGION OUEST
Près de MONFORT-L'AMAURY quartier résidentiel
Dans 5.400 m2 de bois.
MAISON MODERNE
— Living double, cuis., 6 chambres, salle d'eau.
— Gros œuvre bon, intérieur à revoir et à restaurer.
PRIX : 300.000 F.
Tél. : 460-35-60, après 17 heures.

Près Cergy-Pontoise, part. vend gde ppté bon état, 12 p.+2 cuis., 1 s. bs. 2 cab. toil., ch. cent. maz., très beau parc boisé 3.200 m2, dépendances. Garage. 466-71-93, le soir.

châteaux

REGION OUEST
Pr de ST-NOM-LA BRETECHE ds parc de 2.000m2, av bassin TR. B. DEMEURE ANCIENNE salon, salle à manger, bureau, cuisine, office, 6 chambres, 4 s. de bains, salle de jeux, grenier, cave, garage, 400 m2 habitables.
— Maison de gardien (3 pièces, cuisine, salle de bains).
Dans site protégé.
PRIX : 700.000 F.
Tél. : 460-35-60, après 17 heures.

villégiatures

Presqu'île SAINT-TROPEZ, villa grand confort, calme, vue, parc. 6-7 pers. juill., 7.000, 225-52-40.

Vacances en Famille à Barcares (Méditerranée). Pension complète. Club d'enfants. Animation. Tarif dégressif. Renseignements à RENOUVEAU, 2, rue Trésorerie - 73000 CHAMBERY.

Des locations pas comme les autres, au balcon de VILLARD-DE-LANS (Isère) Alt. 1.000 m., à louer stud. ou appts tt cft ds Im. gd stand., gard. enfts, équitat., piscine, tennis, promen. à proxim. A partir 160 F sem. suiv saisons. Rens. et réserv. Ecrire Club VACANCES, 30, quai national, 92806 Puteaux ou tél. 776-41-00, pte 38-43 ou votre agt de voyage.

A louer saison JUAN-LES-PINS, 50 m. plage, bel appart. meublé, 3 pièces, conft. Ecrire ANCEL, 11, av. Guillabert, 06-ANTIBES, ou téléphoner 34 - 61 - 57.

LOUE, côte atlantique (Espagne), appt tt cft, bord plage, 5 pers. Juill. (1.300 F), Août (1.500 F), évent. Sept. Tél. à partir de 18 h. 30 : 589-28-75.

LOUE Juill. (9-30), Août-Sept. Sixt. Hte-Savoie. Chalet gd cft, cuis., séj., sal., 5 chbres, balcons, 2 bains + terr., gar., buand. Site magn. Ecr. COSTA, 116, Ch. Bastide longue, 13013 MARSEILLE.

ROUMAINE Paris-Paris 2 semaines pension complète, juillet 1.100 F, août 1290 F. Tél. 285-38-32.

CANNES. Bord mer. Locations meublées. Ecr. DULIEU, 90, bd Eugène-Gazagnaire.

ST-MANDRIER. Villa 5 pièces, tout confort, bord mer, location mens. et du 15 juillet au 31 septembre. Tél. : 486-22-96.

A L'AUVERGNE Lac Chambon, chalet F-3, confort, calme. - Mme Chauvin, résid. Chazeron, rue du Château-des-Vergnes, 63100 MONTFERRAND.

TUNISIE. Paris à Paris, pension complète 2 semaines, juin 1.220 F ; août 1.510 F. Tél. : 285-38-32.

CHALET DE VACANCES
dans station sports d'hiver, Valais Suisse, alt 1.500 m., 52 lits, libre entre fêtes, nouvel An et Pâques 75 avec pension complète, éventuellement été, sans pension.
Rens. J. Fardel, entrepreneur, Pratifori 39, CH-1950 Sion.

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 10 JUIN

A la suite de la grève des agents techniques et administratifs, la direction de l'O.R.T.F. a décidé de diffuser un programme unique de musique ininterrompue sur toutes les stations de la radiodiffusion nationale, avec un bulletin d'informations à 19 heures. Les programmes de la télévision ne devraient pas être perturbés.

● **CHAINE I**

20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.
20 h. 30 Feuilleton : Deux ans de vacances, de J. Verne. Adapt. et dial. Cl. Desailly. Réal. G. Grangier.
Un jeune garçon et deux amis partent en croisière à bord du Sloughi. L'équipage recueille deux naufragés qui possèdent un message trouvé dans une bouteille.
21 h. 30 Emission littéraire : « Ouvrez les guillemets », de B. Pivot.

● **CHAINE II (couleur)**

19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs. « Couleurs d'Afrique ».
20 h. 35 Actuel 2.
L'acupuncture. *Le professeur Pierre Rabischong, directeur d'une unité de recherche à l'INSERM de Montpellier, répondra aux questions du Dr Benichnick (directeur de la revue suisse « Médecine et hygiène ») ; de notre collaborateur le Dr Escoffier-Lambiotte ; du Dr Claude Blouin (« la Vie médicale ») et de Mme Rosie Maurel (Inf. 2)*

21 h. 35 Alain Decaux raconte : L'évasion de Mussolini.

● **CHAINE III (couleur)**

19 h. 40 Magazine : Le roman vrai de la forêt française.
20 h. 5 Documentaire cinéma : Mes meilleurs amis sont les chevaux.
20 h. 40 Film : « Queimada », de G. Pontecorvo (1968), avec M. Brando, E. Marques, R. Salvatori, T. Lyons.
En 1815, un agent secret du gouvernement britannique vient fomenter une révolte dans une île des Antilles espagnoles pour favoriser la mainmise des commerçants anglais sur le sucre.

● **FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, FRANCE-INTER, INTER-VARIÉTÉS :**

Musique ininterrompue et bulletin d'informations à 19 heures.

MARDI 11 JUIN

● **CHAINE I**

13 h. 45 Sport : Tennis. Internationaux de France, transmis du stade Roland-Garros.
20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.
20 h. 30 Variétés : Show Enrico Macias.
Avec Castel et Sahuquet, Herbert Pagani, Nicoletta, Yves Simon, Ilanit, Sébastien Marotto, les Ballets israéliens, S. Macias, D. Hannegarn.
21 h. 30 Magazine : Pourquoi pas ? « L'exploit », de J. Goddet et E. Bollard.

● **CHAINE II (couleur)**

15 h. 15 Film : « Babette s'en va-t-en guerre », de Christian-Jaque (1959), avec B. Bardot, J. Charrier, F. Blanche.
19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs. Rencontres.
20 h. 35 Les dossiers de l'ecran, d'A. Jammot. « Panique dans la rue », d'E. Kazan (1958), avec R. Widmark et J. Palance (N.).
Un immigrant clandestin est assassiné à La Nouvelle-Orléans. Il était atteint de peste pulmonaire. Le service de santé et la police recherchent ses assassins, qui peuvent transmettre la maladie et provoquer une épidémie.
Le « néo-réalisme américain » dans le film noir.
Débat : les épidémies.
Avec la participation du Dr Gentilini, chef de service de médecine tropicale à l'hôpital Pitié-Salpêtrière; du professeur Mollaret, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur ; du professeur Félix ; du Dr Pierre Charbonneau, directeur de la Santé, du Dr Desideri, médecin-chef du contrôle sanitaire aux frontières, à Marseille.

● **CHAINE III (couleur)**

19 h. 40 Evocation : Henri Bosco, ou l'amour de la vie.
20 h. 40 Dramatique : « Acte de probité », d'H. Bazin. Réal. H. Polage. Avec F. Joffo, Ch. Fabrega, M. Leroi.
Gonzague Rabotin, « casseur » des faubourgs, trouve un portefeuille bien garni. Bien qu'il soit dans la misère il va le rendre Mais sa probité n'est pas récompensée
21 h. 30 Musique : Récital de piano Térésa Llacuna.

● **FRANCE-CULTURE**

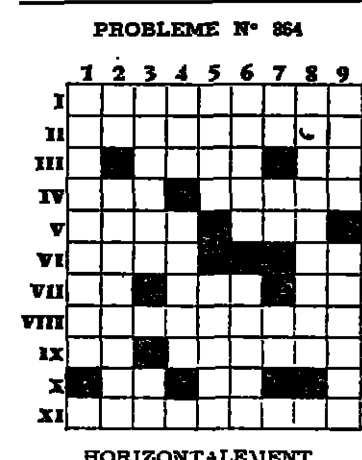
20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin enregistrée en public ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : Combien encore vivante ?

● **FRANCE-MUSIQUE**

20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104, Orchestre philharmonique O.R.T.F., direct. D. Zinnman, avec M. Hasson, violoniste : « Symphonie n° 33 en si bémol majeur » (Mozart), « Symphonie pour instruments à vent » (Stravinski), « Feu d'artifice » (Stravinski), « Concerto en ré majeur pour violon et orchestre » (Tchaïkovski) ; A l'entracte, concours international de guitares ; 23 h., Double audition ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques (R. Loucheur, Bach, Messiaen, J. Martinon) ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 864



HORIZONTALEMENT

I. — Se fait annoncer en temps voulu. — II. Loin d'être naturels. — III Retrouva une vigueur printanière alors qu'il semblait bien usé. Localité de France. — IV. — S'évente quand il a trop chaud. Cornichons communs à bien des pays. — V. Franchie par un canidé affamé. En Extrême-Orient, ne permettrait même pas de faire une petite folie. — VI. Possessif. Inscrit sur une plaque minéralogique. — VII. Nœud ferroviaire. Préfixe. Eut souventes fois l'occasion de déjeuner sur l'herbe. — VIII. Sont déjà fendues avant d'être cassées. — IX. Points opposés. Ne manque pas de piquant. — X. Reflète le ciel du Soudan. Dans une défense. — XI. Ne trouvent pas du tout la vie chère.

VERTICALEMENT

1. Disposition qui laisse souvent prévoir une attaque. — 2. Ne voit rien dans le Ciel (épelé). Donnions de jolies couleurs. — 3. La part du lion, en des temps reculés. On les a toujours dans les jambes. — 4. A secouer ! Greffes. — 5. Comme l'alouette, il est attiré par ce qui brille. Spontanés, par définition. — 6. Souffrit le martyre. Observés par des ministres. — 7. Parmi nous. Pronom. Joyeux participe. — 8. On comprend qu'il soit à cheval sur le règlement. — 9. Ne se montrait jamais diplomate. Bien proportionnées.

Solution du problème n° 863

HORIZONTALEMENT

I. Belle-mère. — II. Iléus. Rut. — III. Jeunesse. — IV. Oc ! Ue. — V. Ute. Isaac. — VI. Tell. Eus. — VII. Iules. Is. — VIII. Erésipèle. — IX. Sésame (plante). — X. Es. Néri. — XI. Sauts. Tek (teck).

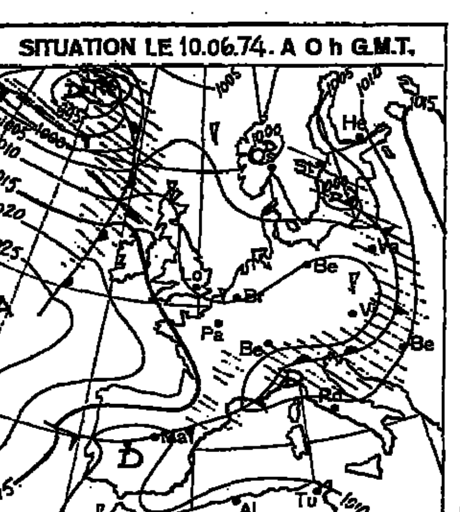
VERTICALEMENT

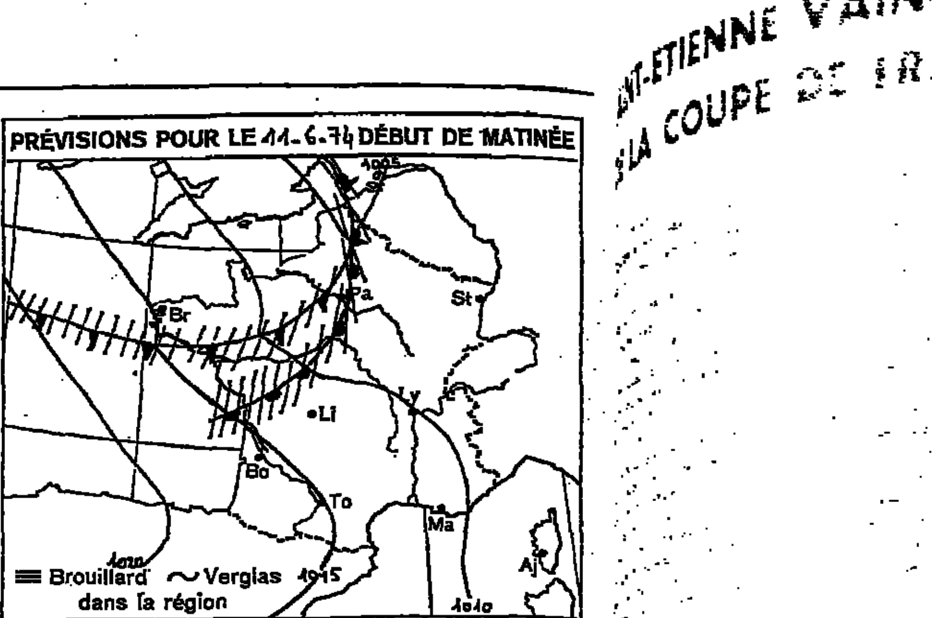
1. Bijoutières. — 2. Electeur. Sa. — 3. Leu. Elles. — 4. Lune. Lésent. — 5. ESE. Sises. — 6. Suse. Par. — 7. Erseau. Emit. — 8. Rue. Asile. — 9. Et. Oc. Se. O.K. !

GUY BROUTY.

VENTE A VERSAILLES

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 10 juin à 0 heure et le mardi 11 juin à 24 heures :

La perturbation située lundi matin entre l'Islande et les îles Britanniques progressera rapidement en direction du sud-est : elle abordera nos côtes de la Manche dans la nuit de lundi à mardi, et l'aggravation associée s'étendra à tout le pays.

Mardi matin, on observera encore quelques éclaircies dans le Sud et le Sud-Est, mais le temps couvert et pluvieux par intermittence, qui affectera déjà le reste de la France, gagnera également ces régions au cours de la journée. Durant l'après-midi de ce même jour, quelques éclaircies passagères apparaîtront cependant dans l'Ouest et le Nord-Ouest.

Les vents souffleront du secteur nord-ouest ; modérés et irréguliers dans l'ensemble, ils seront parfois assez forts près de la Manche et du golfe du Lion.

Les températures maximales resteront nettement inférieures à la normale.

Lundi 10 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,9 millibars, soit 757.5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 juin ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Biarritz, 16 et 11 degrés ; Bordeaux, 18 et 9 ; Brest, 15 et 7 ; Caen, 16 et 8 ; Cherbourg, 14 et 9 ; Clermont-Ferrand, 16 et 7 ; Dijon, 17 et 9 ; Grenoble, 16 et 8 ; Lille, 15 et 7 ; Lyon, 18 et 9 ; Marseille, 26 et 15 ; Nancy, 16 et 8 ; Nantes, 18 et 6 ; Nice, 22 et 17 ; Paris-Le Bourget, 17 et 8 ; Pau, 19 et 8 ; Perpignan, 23 et 13 ; Rennes, 17 et 7 ; Strasbourg, 16 et 8 ; Tours, 18 et 7 ; Toulouse, 20 et 10 ; Ajaccio, 22 et 11.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 15 et 7 degrés ; Athènes, 29 et 18 ; Bonn, 15 et 3 ; Bruxelles, 15 et 6 ; Le Caire, 30 et 20 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 16 et 8 ; Genève, 17 et 6 ; Lisbonne, 26 et 14 ; Londres, 16 et 6 ; Madrid, 30 et 11 ; Moscou, 18 et 4 ; Palma-de-Majorque, 26 et 12 ; Rome, 23 et 19 ; Stockholm, 16 et 9.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 juin 1974 :

DES ARRETES

● Relatif au classement et à l'échelonnement indiciaires des personnels d'encadrement des écoles de cadres et des écoles d'infirmiers et d'infirmières rattachées aux établissements d'hospitalisation, de soins ou de cure publics (1) ;

● Relatif au classement et à l'échelonnement indiciaires de certains personnels des services de pharmacie, de laboratoire et d'électrocardiologie dans les établissements d'hospitalisation, de soins ou de cure publics (1) ;

● Relatif au classement et à l'échelonnement indiciaire des grades et emplois des personnels des établissements d'hospitalisation, de soins ou de cure publics visés par le décret n° 73-1094 du 29 novembre 1973 modifié (1) ;

● Portant affectation aux carrières des élèves de la promotion de l'Ecole nationale d'administration ayant terminé leur scolarité au mois de mai 1974.

UNE LISTE

● D'admission aux concours de commissaire de police.

(1) Ces textes seront édités ultérieurement en fascicules séparés.

P.T.T.

● *Noirmoutier et Trévoux à l'automatique.* — Les abonnés au téléphone de la région parisienne peuvent obtenir par voie automatique leurs correspondants de Noirmoutier (Vendée) en composant le 15, puis, après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif 30 suivi des six chiffres du numéro demandé. Ils ont la même faculté pour appeler les abonnés de Trévoux (Ain) en composant le 15, puis le 74, suivi des six chiffres du numéro demandé.

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

de 11 h. à 18 h.

S. 6. - Dessins et tableaux anciens. Aquarelles, gouaches, pastels des XVIe au XIXe s. M. Antonini. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 7. - Extrême-Orient. M. Moreau-Gobard. Mme Schulmann. Mes René et Claude Boisgirard.

S. 10-11. - Meubles. Objets d'art et faïences du XVIIIe siècle. Porcelaine. Tapis. Tapisseries. — MM. Dillée. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 13. - Atel. Georges Descours et div. Bronzes. Meubles. Me Deurbergue.

S. 14. - Ameublem. Mes Boisgirard.

Loterie nationale

PRIX DU JOCKEY-CLUB

Les billets portant le numéro 04705 gagnent 3 000 000 de francs dans la série du cheval classé premier, 500 000 F dans la série du cheval classé deuxième, 100 000 F dans la série du cheval classé troisième et 40 000 F dans les autres séries.

Les billets dont le numéro reproduit au chiffre des unités près ou des dizaines de mille près le numéro 04705 gagnent 30 000 F ou 32 000 F dans la série du cheval classé premier, 5 000 F ou 6 000 F dans la série du cheval classé deuxième, 1 000 F ou 1 500 F dans la série du cheval clasé troisième eta 500 F ou 750 F dns les autres séries.

Les billets portant le numéro 10946 gagnent 100 000 F dans la série du cheval classé premier, 40 000 F dans la série du cheval classé deuxième, 20 000 F dans la série du cheval classe troisième et 10 000 F dans les autres séries.

Les billets dont le numéro reproduit au chiffre des unités près ou au chiffre des dizaines de mille près le numéro 10946 gagnent 1 000 F dans la série du cheval classé premier, 500 F dans la série du cheval classé deuxième, 400 F dans la série du cheval classé troisième et 300 F dans les autres séries.

Les billets portant le numéro 06702 gagnent 500 000 F dans la série du cheval classé premier, 100 000 F dans la série du cheval classé deuxième, 40 000 F dans la série du cheval classé troisième et 20 000 F dans les autres séries.

Les billets dont le numéro reproduit au chiffre des unités près ou au chiffre des dizaines de mille près le numéro 06702 gagnent 5 000 F ou 7 000 Fdans la série du cheval classé premier, 1 000 F ou 2 000 F dans la série du cheval classé deuxième, 500 F ou 1 000 F dans la série du cheval classé troisième et 400 F ou 650 F dans les autres séries.

Les billets portant le numéro 09012 gagnent 100 000 F dans la série du cheval classé premier, 40 000 F dans la série du cheval classé deuxième, 20 000 F dans la série du cheval classé troisième et 10 000 F dans les autres séries.

Les billets dont le numéro reproduit au chiffre des unités près ou au chiffre des dizaines de mille près le numéro 09012 gagnent 1 000 F dans la série du cheval classé premier, 500 F dans la série du cheval classé deuxième, 400 F dans la série du cheval classé troisième et 300 F dans les autres séries.

LES BILLETS DONT LE NUMERO SE TERMINE PAR	MONTANT DES LOTS DANS LA SÉRIE DU CHEVAL classé premier SERIE 4 CARACALERO (1er)	classé deuxième SERIE 5 DANKARO (2e)	classé troisième SERIE 1 KAMARAAN (3e)	GAGNENT DANS LES AUTRES SERIES
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
63	2 000	1 000	500	250
24	2 000	1 000	500	350
01	2 000	1 000	500	250
54	6 000	3 000	1 500	750
34	2 000	1 000	500	250
94	2 000	1 000	500	250
896	10 000	4 000	2 000	1 000
594	13 000	5 000	2 500	1 250
889	10 000	4 000	2 000	1 000
963	12 000	5 000	2 500	1 250
537	10 000	4 000	2 000	1 000
9208	20 000	10 000	4 000	2 000
2106	20 000	10 000	4 000	2 000
9105	20 000	10 000	4 000	2 000
9601	22 000	11 000	6 500	2 250
6397	20 000	10 000	4 000	2 000
0684	20 000	10 000	4 000	2 000
4682	20 000	10 000	4 000	2 000
7287	20 000	10 000	4 000	2 000
7437	20 000	10 000	4 000	2 000
6013	20 000	10 000	4 000	2 000
6814	20 000	10 000	4 000	2 000
6659	20 000	10 000	4 000	2 000
5086	20 000	10 000	4 000	2 000
3857	20 000	10 000	4 000	2 000
0872	20 000	10 000	4 000	2 000
3382	20 000	10 000	4 000	2 000
1758	20 000	10 000	4 000	2 000
6273	20 000	10 000	4 000	2 000
1311	20 000	10 000	4 000	2 000
6086	20 000	10 000	4 000	2 000
8858	20 000	10 000	4 000	2 000
3574	20 000	10 000	4 000	2 000
6915	20 000	10 000	4 000	2 000
9724	22 000	11 000	4 000	2 000
4594	32 000	15 000	4 500	2 250
1108	20 000	10 000	4 500	3 250
			4 000	2 000

COMPTE TENU DES CUMULS DE LOTS

Tous les billets de la série du cheval classé premier n'ayant bénéficié d'aucun autre lot gagnent 250 F.

Le prochain tirage (tranche de juin des signes du Zodiaque) aura lieu le mercredi 12 juin, à 19 h. 45, place Saint-Nicolas, à Bastia (Corse).

SPORTS

FOOTBALL

SAINT-ÉTIENNE VAINQUEUR DE LA COUPE DE FRANCE

C'est bien la meilleure équipe française de la saison qui a remporte la Coupe de France, le 8 juin, au Parc des Princes de Paris. Saint-Étienne a tout gagné cette année, la Coupe et le championnat, et, quant aux résultats, nul ne pourrait contester son mérite. En Coupe, il lui a fallu éliminer Angers, Nantes et Reims, autant d'obstacles difficiles, avant de s'imposer en finale devant Monaco (2-1). La seule réserve, que l'on pourrait éventuellement émettre, a trait à l'impression de tristesse que produit cette équipe, à son absence de panache, à son peu de goût pour le spectacle.

En dix jours, les spectateurs du Parc des Princes — parmi lesquels se trouvaient le président de la République et le prince Rainier III de Monaco — ont eu l'occasion de voir deux fois à l'œuvre l'Association sportive de Saint-Étienne. En demi-finale contre Reims, en finale contre Monaco. Et ce n'est pas pour l'un ou l'autre match que les Stéphanois pourront se prévaloir d'avoir conquis la capitale. Quel ennui au contraire ! Et quel contraste avec le jeu généreux de leurs adversaires qui, à chaque fois, il est vrai, avaient à remonter un handicap. Contre Reims les Stéphanois avaient trouvé une excuse : le Parc des Princes leur avait réservé un accueil hostile et ils mettaient au compte de la mauvaise ambiance leur défaut de brio. Mais ils n'ont pas eu plus de panache, de sursaut pour plaire, en finale.

Pourtant, le 8 juin, le Parc des Princes était bien neutre, mis à part les deux colonies stéphanoise et monégasque, égales ou à peu près en nombre. Paris n'avait pas de favori, pas de champion à encourager ou à conspuer. Sans la fougue, maladroite souvent des Monégasques, l'ennui serait bien vite tombé sur un match auquel on attribue cependant, par tradition, toutes les vertus émotionnelles. Sans doute, la manière était-elle secondaire, et il est possible que l'on se souviendra surtout du palmarès.

Sans doute aussi, doit-on convenir que les joueurs stéphanois avaient les meilleures raisons de ne plus être en pleine possession de leur condition physique, et que, à force d'être le point de mire et l'adversaire à battre, en championnat comme en Coupe, ils ont pu être plus sollicités que d'autres. Mais c'est le lot de toute équipe qui a des ambitions nationales, et encore plus de celles qui ont à prouver quelque chose ou à essayer de le faire, au niveau européen. C'est ce qui attend, la prochaine saison, Saint-Étienne en Coupe d'Europe des clubs champions, et c'est déjà en pensant à ces combats d'une autre dimension qu'on a tenté d'estimer la valeur réelle de la meilleure équipe française.

Une prime méritée

Avec de moindres moyens, Monaco aura des problèmes comparables à résoudre. Le club de la Principauté a eu la chance d'être battu en finale de la Coupe par celui qui jouera la Coupe des clubs champions. Il reste donc à Monaco la Coupe des vainqueurs de coupe, et c'est une prime que l'on a pu trouver méritée au vu du match livré contre Saint-Étienne. Mené de deux buts (Synaeghel, Merchadier) aux deux tiers de la partie, les Monégasques n'ont jamais renoncé, et ils ont menacé jusqu'au bout une équipe stéphanoise aux abois devant son but. Ils ont d'autant pu y croire qu'Onnis avait réduit l'écart à vingt-cinq minutes de la fin du match et que Saint-Étienne, comme on l'a dit, subissait leurs assauts désordonnés. Il n'empêche que Monaco est tout sauf une équipe française — ou considérée comme telle — de premier plan et qu'il lui faudrait se renforcer beaucoup pour honorer le rôle européen qui lui échoit.

FRANÇOIS JANIN.

— La commission sportive du groupement a rejeté la plainte de l'A.S. Nancy-Lorraine, qui avait émis des doutes sur la régularité des dernières rencontres de championnat Reims-Monaco (8-4) et Sedan-Troyes (4-3).

Les membres de la commission, après avoir entendu les diverses parties et examiné les films de l'O.R.T.F. sur ces rencontres, ont déclaré n'avoir trouvé aucune irrégularité et ont donc homologué les résultats qui condamnent Nancy à la deuxième division.

MARCHE

SOIXANTE-SEPT HEURES ET VINGT-NEUF MINUTES ENTRE STRASBOURG ET PARIS

Le Belge Robert Rinchard a inscrit pour la seconde fois son nom au palmarès de la grande classique pédestre de Strasbourg-Paris en pulvérisant tous les records établis sur cette épreuve. Il a couvert la distance des 525 kilomètres reliant Strasbourg à Nogent-sur-Marne, en 67 heures 29 minutes, à la moyenne horaire de 7 km 800. Il atteignit la mairie de Nogent-sur-Marne le dimanche 9 juin, après une très longue aventure sur les routes alsaciennes, champenoises et seine-et-marnaises avant d'entrer dans la banlieue parisienne. Après avoir battu le record des 500 kilomètres de 4 minutes, qui était la propriété du Français Gilbert Roger en 1953 et 1956 en 64 heures 42 minutes, Robert Rinchard réussissait 64 heures 38 minutes sur un parcours cependant légèrement modifié.

Pour cet homme âgé de quarante-trois ans (né le 17 juin 1941 à... Jambes, inspecteur des impôts de son état) cette seconde expérience sur Strasbourg-Paris fut beaucoup plus éprouvante que celle de l'an dernier, selon ses dires.

AUTOMOBILISME

TRIOMPHE DES TYRRELL AU GRAND PRIX DE SUÈDE

Le choix des pilotes était bon

C'est un triomphe plus significatif qu'un autre qu'ont remporté, le 9 juin à Anderstop, le Sud-Africain Jody Scheckter et le Français Patrick Depailler, premier et deuxième du Grand Prix de Suède. Ils ont donné à leur constructeur, Ken Tyrrell, la preuve qu'il ne s'était pas trompé, à la fin de l'année dernière, en les choisissant pour remplacer Jackie Stewart et François Cevert. C'est que Tyrrell, trois fois champion du monde avec Stewart (1969, 1971, 1973), avait été confronté, fin 1973, avec les pires difficultés que peut connaître un constructeur : Stewart avait décidé de prendre sa retraite sportive, François Cevert s'était tué le 6 octobre, à Watkins Glen, aux États-Unis.

De la compétence de Tyrrell pour recruter ses nouveaux pilotes dépendait l'avenir d'une « écurie » qui avait souvent dominé les courses de formule 1 depuis quelques années. Ce n'est pas la solution la plus facile que retint Ken Tyrrell en engageant deux pilotes : Scheckter et Depailler, qui avaient peu d'expérience et tout à prouver.

Dans le même temps, la construction des nouvelles Tyrrell 007 était lancée et ce n'étaient pas Stewart ou Cevert, avec leur habileté dans la mise au point, qui pourraient les rendre compétitives. Tout a semble-t-il réussi, et beaucoup plus vite qu'il n'était prévu, même par Tyrrell. « 1974 sera surtout une année de transition », disait-il. Aucun constructeur ne devait être aussi heureux de s'être ainsi trompé. — P. J.

TENNIS

Sombre dimanche à Roland-Garros

Les spectateurs des Internationaux de France à Roland-Garros n'ont été gâtés ni par le temps ni par la qualité du tennis en ce week-end des seizièmes de finale. Cette fois encore, les deux matches les plus vivants ont été disputés sur le central, en nocturne, ce malgré un froid polaire qui obligeait les spectateurs à se battre les flancs comme des cochers quand les joueurs changeaient de côté.

Samedi soir 8 juin, ce fut la partie confidentielle et essentiellement latine qui vit l'Espagnol Orantès l'emporter avec autorité sur l'Argentin Vilas, celui-ci payant au cinquième set la campagne d'amorties subtilement délivrées par celui-là. Dimanche soir, devant quelque cinq mille fanatiques, ce fut la distraction majeure d'un simple sympathique enlevé par Nastase et émaillé de ses facéties habituelles, aux dépens de Goven. Le jeune Français (vingt-six ans) n'en sortit nullement diminué, au contraire : il avait attaqué crânement sous tous les angles, pour l'exultation du parterre, et fait galoper bellement le champion roumain, qui, sur la balle de match, à l'issue d'un échange de toute beauté, paye sa victoire d'un « déplacement » absolument phénoménal... Peut-être était-ce là un prélude à la future rencontre de Coupe Davis France-Roumanie...

L'après-midi dominical avait été presque entièrement occupé sur le central par un débat soporifique gagné par le Mexicain Raul Ramirez, doté d'un coup de patte lifté, d'une belle volée et d'un palmarès flatteur aux États-Unis, sur Patrick Proisy, jouant les fesses serrées, sans inspiration et trouvant le moyen de se faire siffler à la sortie du court par cette extraordinaire tribune D de Roland-Garros qui ignore le chauvinisme.

A signaler un double vigoureusement disputé entre l'équipe tchèque Kodès-Zednik et la paire colombienne Molina-Velasco, si vigoureusement que Molina, comme un des violents personnages de Cent ans de solitude, faillit en venir aux mains avec Kodès, décidément porté sur les éclats (voir son altercation avec le juge-arbitre des récents championnats de Rome).

Cependant, entre courts et jardins, les élégances, qui avaient rempli le stade en bravant les averses, opinaient pour la plupart en faveur de la mode des shorts et des chemisettes de couleur, les préférences sélectionnant le jaune paille marié au blanc ou le bleu pastel uniforme, mais jamais les teintes foncées, jugées unanimement affreuses. Une pensée plus sombre et émue pour ceux qui l'avaient connu allait à Pierre Pellizza, dont on venait d'apprendre la mort à Louisville, loin, très loin de ce central où il avait témoigné après la guerre une robustesse indestructible — ce même jour où l'on annonçait que Bernard Destremau, son partenaire d'alors en Coupe Davis, entrait dans les conseils du nouveau gouvernement...

OLIVIER MERLIN.

Les résultats

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS (formule 1)
GRAND PRIX DE SUEDE A ANDERSTOP

1. Scheckter (Tyrrell), 314 km en 1 h. 58' 31" 4 (162,723 km-h) ; 2. à 380/1 000, Depailler (Tyrrell) ; 3. à 3" 325, Hunt (Hesketh) ; 4. à 53" 507, Fittipaldi (McLaren) ; 5. à 1' 16" 403, Jarier, (Shadow) ; 6. à un tour, Hill (Lola) ; 7. Edwards (Lola) ; 8. Belso (Iso) ; 9. Von Opel (Brabham) ; 10. Brambilla (March), etc.

CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DU MONDE

1. Fittipaldi, 27 pts ; 2. Regazzoni, 22 ; 3. Lauda et Scheckter, 21 ; 5. Hulme, 11 ; 6. Beltoise, Depailler et Peterson, 10 ; 9. Hailwood et Reutemann, 9 ; 11. Jarier, 6, etc.

CHAMPIONNAT D'EUROPE A HOCKENHEIM (Rép. Féd. d'Allem.) (formule 2)

1. Jabouille (Elf 2 BMW), 35 tours en 1 h. 11' 43 9 (moy. 198,760 km-h) ; 2. Laffite (March BMW 742), à 12" 1 ; 3. Stuck (March BMW 742), à 17" 4, etc.

Basket-Ball

COUPE D'EUROPE DES NATIONS

Au Mans, l'équipe de France a subi une nouvelle défaite en coupe d'Europe des nations. Elle a été battue 103-76 par celle de Yougoslavie pourtant privée de la plupart de ses meilleurs joueurs, ceux-ci préparant la Coupe du monde. La France disputera son prochain match le 12 juin, à Troyes, contre la Grèce.

Cyclisme

TOUR D'ITALIE

Le Belge Eddy Merckx a, pour la cinquième fois, remporté le tour d'Italie avec 12 secondes d'avance sur son suivant immédiat au classement général, l'Italien Baronchelli.

Escrime

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Daniel Revenu a repris, au fleuret, un titre qu'il avait conquis il y a douze ans. Il a aujourd'hui trente-deux ans et reste un espoir sérieux pour les prochains championnats du monde qui se disputeront à Grenoble du 17 au 27 juillet.

FLEURET (finale). — 1. Revenu (Melun), 4 victoires sur Talvard 5-2 ; Pietruska 5-0 ; Berolatti 5-1 ; Flament 5-3 ; 1 déf. par Safra 5-1 ; 2. Talvard (Melun) 3 vict. ; 3. Berolatti (R.C.F.), 3 vict. ; 4. Flament (Tourcoing), 2 vict. ; 5. Safra (R.C.F.), 2 vict. ; 6. Pietruska (Melun), 1 vict.

SABRE (finale). — 1. Vitrac (La Française), 5 victoires ; 2. Bonnissent (R.C.F.), 3 vict. ; 3. Quiverin (Tourcoing), 3 vict. ; 4. Dumont (R.C.F.), 2 vict. ; 5. Vallée (R.C.F.), 1 vict. ; 6. Peeters (Givors), 1 vict.

FLEURET PAR EQUIPES (finale). — C.E. Melun bat Racing C.F. : 9 victoires à 3.

SABRE PAR EQUIPES (finale). — Racing C.F. bat La Française : 9 victoires à 3.

Golf

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES DAMES

Pour la troisième année consécutive, le titre de championne de France a été remporté par Anne-Marie Palli, qui a battu en finale Odile Garaïalde.

Hippisme

Le Cent trente-troisième Prix du Jockey-Club, disputé à Chantilly, et qui servait de support au pari-tiercé, a été remporté par Caracolero, *devant* Dankaro *et* Kamaraan. *La combinaison gagnante est 3-4-1.*

Tennis

INTERNATIONAUX DE FRANCE

SIMPLE MESSIEURS

Deuxième tour : Franulovic (Youg.) b. Metreveli (U.R.S.S.), 6-4, 2-6, 6-1.
Seizièmes de finale : Kodès (Tch.) b. Amritraj (Inde), 6-2, 6-2, 6-2 ; Jauffret (Fr.) b. Jaroczky (Hong.), 6-2, 6-1, 6-4 ; Pohmann (All.) b. Fuill (A.S.), 6-2, 4-6, 6-4, 7-6 ; Dibbs (E.-U.) b. Barazzutti (Hong.), 6-0, 6-1, 7-6 ; Ashe (E.-U.) b. Munoz (Esp.), 4-6, 6-1, 6-3, 6-4 ; Orantes (Esp.) b. Vilas (Arg.) 3-6, 3-6, 7-6, 6-3, 6-2 ; Cornejo (Chili) b. Fassnacht (All.), 6-1, 6-2, 6-4 ; Fillol (Chili) b. Korpas (All.), 6-1, 7-5, 6-1 ; Borg (Suède) b. J.-L. Rouyer (Fr.), 6-4, 6-2, 6-0 ; Riessen (E.-U.) b. Higueras (Esp.), 6-1, 6-4, 7-5 ; Ramirez (Mex.) b. Proisy (Fr.), 6-4, 6-4, 4-6, 6-3.

Nastase (Roum.) b. Goven (Fr.), 6-3, 7-5, 6-4.

SIMPLE DAMES

Deuxième tour : J. Heldman (E.-U.) b. H. Kozlubova (Tch.), 7-5, 6-1 ; C. Evert (E.-U.) b. A. Marsikova (Tch.), 6-1, 6-4.

Huitièmes de finale : K. Ebbingaus (All.) b. L. Sugviaro (Inde), 6-3, 7-6 ; M. Neumanova (Tch.) b. M. Nasuelli (It.), 6-3, 6-0 ; O. Morozova (U.R.S.S.) b. J. Gohn (Roum.), 6-4.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

District parisien

UN NOUVEAU PRÉSIDENT A L'HOTEL DE VILLE

Les dissensions de la majorité ont compromis les chances de M. Dominati

Les espoirs que nourrit M. Jacques Dominati, républicain indépendant, président du Conseil de Paris, de voir renouveler son mandat le jeudi 13 juin, à l'ouverture de la session d'été de l'assemblée, s'amenuisent dans le même temps où les dissensions grandissent au sein de la majorité U.D.R.-R.I.-C.D.P. et Union du centre, qui tient la barre à l'Hôtel-de-Ville depuis les élections de mars 1971.

Si cette querelle s'envenimait au point qu'un accord sur le nom d'un autre membre de cette majorité soit impossible, la présidence pourrait aller à un élu des groupes de gauche, minoritaires au Conseil.

Jusque-là, M. Dominati pouvait croire à sa chance. Elu le 14 juin 1973 par cette même majorité de quarante-sept voix, plus les douze voix des centristes du groupe Liberté de Paris alors dans l'opposition, il axait son action sur un thème qui ne pouvait manquer d'être bien accueilli : la libéralisation du statut de la capitale, par l'allégement de la tutelle du gouvernement et de l'administration et par l'avènement d'un maire élu, authentique détenteur du pouvoir à Paris. Et, en prélude au vote par le Parlement d'un projet de loi allant dans ce sens, il proposait un peu plus tard de demeurer à son poste, de telle façon qu'en le réélisant le Conseil marque bien son désir d'avoir à sa tête un élus responsable. En principe, il est vrai, rien n'interdit aux conseillers de renouveler le mandat de leur président autant de fois qu'ils le désirent. Il y a d'ailleurs un précédent, M. Pierre de Gaulle, frère du général, qui fut président de 1947 à 1951. Mais, à cette exception près, le fauteuil présidentiel a changé de titulaire, très régulièrement, chaque année.

Il existe en effet, au sein de la majorité, des accords bien précis sur la répartition des postes-clés soit de responsabilité soit honorifiques. Dans les premiers : les présidences des grandes commissions, finances, voirie-urbanisme, enseignement, logement, administration générale, affaires culturelles... ainsi que la charge de rapporteur général du budget. Tous ces titulaires sont élus pour six ans. Ils représentent en vérité ce véritable « *gouvernement de la capitale* ». Ils détiennent plus de pouvoirs qu'on ne le croit. Dans les seconds : le président, les quatre vice-présidents, autant de secrétaires et le syndic, c'est-à-dire le bureau, renouvelé chaque année. Il est vrai que le titulaire de cette dernière charge, M. André Planchet (U.D.R.), jouit d'un singulier privilège puisqu'il est systématiquement réélu chaque année depuis 1965.

Avant la mort de Pompidou

En posant sa candidature pour une seconde année, M. Dominati ne pouvait ignorer qu'il rompait ce subtil dosage mis péniblement au point en début de mandature. Bref, qu'aux yeux de ses alliés il trichait.

C'est pourquoi durant la dernière session de mars les rapports commençaient de s'aigrir entre l'U.D.R. et ses alliés d'une part, soit 42 voix, et les 5 républicains indépendants d'autre part. On croisait le fer, encore courtoisement, à coup de communiqués et de conférences de presse. Puis, dans les derniers jours de la session, sentant qu'il n'avait plus rien à perdre, M. Dominati, à l'occasion de deux votes, cassait la majorité. Joignant ses voix à celles des douze centristes et celles des trente opposants de la gauche, il mettait ses « amis » en minorité. Les ponts étaient coupés, la route du renouvellement barrée. Mais c'était avant la mort de Georges Pompidou.

Le décès du président de la République allait avoir des répercussions importantes de ce point de vue. A l'issue du premier tour des élections présidentielles, après l'élimination de M. Jacques Chaban-Delmas, M. Dominati apparut à beaucoup comme un homme chanceux. Non seulement parce qu'il a la réputation d'avoir « l'oreille » de M. Giscard d'Estaing pour ce qui concerne les affaires parisiennes mais parce qu'il avait — pour son compte, — à l'Hôtel de Ville, entamé avec les centristes, depuis des mois déjà, ce rapprochement qui a eu lieu à l'échelon national à l'occasion des élections présidentielles. Rien d'étonnant, dans ces conditions, que vingt élus sur quarante-deux du groupe Paris-Majorité (qui réunit les U.D.R., les C.D.P. et l'Union du centre, mais pas les Républicains indépendants) aient, entre les deux tours, à la demande de M. Dominati, apporté leur soutien à M. Giscard d'Estaing.

Après la victoire de ce dernier, le remuant président du Conseil de Paris pouvait croire sa réélection assurée. Et l'on peut d'ailleurs continuer de penser que si l'U.D.R. et ses alliées n'avaient pas, à l'échelon national, accumulé les déceptions et essuyé les camouflets que l'on sait elle eût pu, à l'Hôtel de Ville, se laisser persuader par les giscardiens.

Une occasion de se défouler

De l'aigreur et de la rancune, on en est venu aujourd'hui à l'hostilité ouverte. Pour les éléments les plus durs de l'U.D.R., parmi lesquels il faut compter M. Christian de la Malène, rapporteur général du budget, et M. Gabriel Kaspereit, président du District, il est toutefois exclu qu'on fasse le moindre « cadeau » à M. Dominati. Pour d'autres, moins doctrinaires, refuser cette réélection est une occasion, après la discipline qui a joué à l'Assemblée nationale en faveur de M. Jacques Chirac, de se « défouler » en frondant, sans trop de risques, les nouveaux maîtres giscardiens.

L'Hôtel de Ville bruisse de rumeurs et de conciliabules. Les réunions se multiplient. On fait, de part et d'autre, le compte des voix « sûres » et des autres. Ce lundi 10 juin, le groupe Paris-Majorité va tenter de trouver une solution pour éviter l'éclatement. C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre la lettre adressée à tous les groupes autres que ceux de la gauche par les trois élus C.D.P. (*le Monde* du 8 juin) dans laquelle ils en appellent à l'union sacrée. En l'état actuel des choses, les noms de MM. Bernard Lafay (Union du centre) et Yves Milhoud (C.D.P.) sont avancés comme candidats possibles de ce groupe Paris-Majorité. Dans ces conditions, on verrait s'affronter jeudi, outre le candidat de la gauche, M. Michel Salles (socialiste), d'une part ; M. Dominati, soutenu par les siens, les centristes et un nombre indéterminé d'U.D.R., d'autre part, M. Lafay ou M. Milhoud. Réunir quarante-six voix (c'est la majorité absolue) paraît bien difficile pour l'un ou l'autre.

On a interprété comme une tentative de séduction au profit de M. Dominati le fait que M. Jean Tiberi (U.D.R.), président du groupe Paris-Majorité, ait été samedi considéré comme un très probable secrétaire d'État, chargé des relations avec le Parlement. On peut aujourd'hui considérer que, son nom n'ayant pas été retenu, le gouvernement croit moins pouvoir obtenir de lui qu'il vote et fasse voter ses amis en faveur de M. Dominati.

Car le litige est lourd de conséquences. Les deux premiers tours de vote auront lieu à la majorité absolue ; le troisième à la majorité relative. Il n'est donc pas exclu, surtout si quelques absents modifient le rapport des forces ou si les abstentionnistes sont trop nombreux, que les trente voix de la gauche suffisent à faire triompher M. Salles. Une hypothèse qu'ont examinée avec soin les stratèges des deux camps et qui peut aller loin : jusqu'à la dissolution anticipée du conseil. C'est pourquoi cette seule perspective conduit à croire que l'union des frères ennemis de la majorité se fera nécessairement à l'heure du danger, même si elle devait conduire à ruiner les ambitions de M. Dominati.

PIERRE BRANCHE.

ENVIRONNEMENT

LES TRAVAUX DU PORT D'ANTIFER NOUS CAUSENT DES DOMMAGES CONSIDÉRABLES

disent les pêcheurs du Havre

(De notre correspondant.)

Le Havre. — Les marins pêcheurs du Havre sont mécontents à cause des gigantesques travaux de construction du port pétrolier d'Antifer. Dans un communiqué, leur syndicat exprime leur inquiétude qui ne fait que s'accroître depuis que les opérations ont commencé il y a un an :

« *Nous ne sommes pas contre le progrès, mais nous envisageons un triste avenir pour la faune marine. Bientôt ce sera la destruction totale de toutes espèces marines en rade du Havre. Trois dragues aspiratrices travaillent nuit et jour, détruisent des tonnes de rocailles et de poissons et cela en dehors des limites qui leur sont désignées.* »

Les marins pêcheurs, en outre, se plaignent de voir leur matériel détérioré ou détruit dans des zones de pêche autorisées : « *Depuis le début de février nous avons enregistré une perte totale de deux cent cinquante-sept casiers à étrilles et de vingt-sept filets représentant une valeur de 18 250 francs. Comment serons-nous indemnisés ?* »

Désabusés, ils estiment « que leurs jours sont comptés », car on a autorisé le déversement quotidien de 9 100 tonnes de gypse dans l'estuaire de la Seine.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

Le Salon de Toussus-le-Noble

L'aviation de tourisme et d'affaires est devenue une activité adulte

Le Salon international de l'aviation générale, dixième du nom, a quitté l'aérodrome de Cannes pour celui de Toussus-le-Noble, dans les Yvelines, où il est organisé depuis le 8 juin et jusqu'au 16 juin. Ce Salon semblait s'essouffler à Cannes, où les industriels ont été déçus de voir que le soleil du Midi ne stimulait guère les affaires.

En pleine expansion, l'industrie de l'aviation privée française connaît pourtant des incidents de parcours. Elle est la dernière à subsister en Europe et, de ce fait, ses exportations s'élèvent à 80 % de son chiffre d'affaires, mais la récente crise du pétrole les a stoppées net, et elless commencent seulement à redémarrer timidement.

La concurrence est dure face aux productions américaines et si nos avions possèdent des qualités reconnues, les moyens de nos constructeurs sont encore limités pour ce qui concerne leur action commerciale sur les marchés extérieurs. L'avion privé est entré doucement dans l'économie nationale, et l'avion d'affaires bimoteur est considéré maintenant comme un véritable outil au service de l'entreprise et non plus comme un objet de luxe et de prestige.

Le vocable « aviation générale » est la traduction du terme anglais « General Aviation » qui désigne toutes les flottes aériennes autres que militaires et que celles du transport aérien régulier.

Entre les années 1945 et 1960, la flotte des avions légers français n'était pratiquement composée que d'avions monomoteurs, bi ou quadrimoteurs, ou bimoteurs légers, utilisés en presque totalité par des pilotes privés pour le tourisme ou par des sociétés de travail aérien (dont quelques sociétés d'avions-taxis). Les avions légers de tourisme et de sport formaient alors une aviation dite de « tours de piste », les voyages aériens n'étant pratiqués que par quelques rares propriétaires passionnés.

L'élan de création remarqué dès la fin de la deuxième guerre mondiale chez les grands constructeurs n'eut pas de suite, freiné par un marché qui était encore trop étroit en fonction des possibilités de construction dans l'industrie. La relève fut assurée par l'industrie artisanale, qui créa des avions simples, généralement construits en bois et en toile, peu coûteux à l'achat et surtout à l'utilisation. Parmi ces avions, ceux de la famille Jodel (Joly et Delemontez) se distinguèrent très rapidement par leur qualité de vol. Leur licence de construction fut acquise par plusieurs sociétés, Jodel n'étant en fait qu'un bureau d'études sans moyens de production de série.

A partir de 1960, une première mutation se fit chez ces constructeurs, qui, devant le succès de leurs productions, passèrent lentement du stade artisanal à celui de l'industrie. Beaucoup de ces constructeurs disparurent au cours de cette mutation et, finalement, seules les sociétés Centre-Est Aéronautique (devenue Avions Pierre Robin) et Wassmer continuèrent à produire en série des avions et des planeurs, tout en développant leur infrastructure industrielle et leur organisation commerciale. Actuellement, en plus de ces deux constructeurs, plusieurs petites sociétés entretiennent un bureau d'études mais ont une production d'avions limitée. Une mention particulière doit être faite pour la CAARP (avions A. Mudry) plus spécialisée dans l'étude des avions de voltige aérienne (entraînement et compétition) qu'elle produit en petite série.

Une véritable industrie

En un peu moins de quinze ans, trois mille avions, bi, tri ou quadriplaces, généralement construits en bois, ont été produits à des cadences de dix à quinze unités par mois. Actuellement, ce matériel a évolué, sa construction est passée en grande partie au métal et au plastique, les performances et qualités de vol se sont améliorées, ce qui fait que les avions sont devenus plus rapides mais également plus fiables et plus sûrs. En même temps, l'industrie des équipements se penchait sur la création de matériels mieux adaptés, aux possibilités plus étendues, permettant le voyage aérien.

Evidemment, cette évolution fut ressentie également chez les constructeurs plus importants. Un nouvel élan, dans la grande industrie, fut donné avec le lancement de la famille « Rallye », dont la construction en série, dans l'usine de Tarbes-Ossun, passa successivement sous le contrôle de Morane-Saulnier, de Potez, puis de la SOCOTA (division de la société Aérospatiale). Reims-Aviation signait en même temps des accords avec CESSNA, qui lui accordait la licence de construction d'un certain nombre de ses avions de base, afin de satisfaire le marché européen.

Pour un certain nombre de raisons, l'industrie aéronautique nationale ne s'est pas consacrée à la réalisation des bimoteurs conventionnels, à l'exception de Reims-Aviation, qui, avec le CESSNA-337, hérita d'un avion déjà existant aux U.S.A. En revanche, dans la haute gamme, notre industrie a su créer des biréacteurs particulièrement réussis. A partir de 1960, Dassault créa le Mystère-20, qui est commercialisé par la Panam sous le nom de Falcon-20, et dont plus de trois cents ont été commandés, et, plus récemment, le Mystère-10, commandé également sur le marché international avec un succès égal à celui du Mystère-20. La société Aérospatiale, pour sa part a lancé en série le Corvette, également biréacteur dont les premières commandes ont été enregistrées en 1973, à la fois pour les marchés américains et européens (quatre-vingt-sept exemplaires ont été commandés en 1973).

L'exportation nécessaire

La gamme française, proposée également sur le marché international, est donc relativement complète, puisqu'elle va de l'avion de sport et de voltige jusqu'aux biréacteurs divers. Si le marché nord-américain a connu un essor très important, les autres marchés du monde, et en particulier celui de l'Europe, connaissent une plus longue expansion de l'aviation générale. Encore convient-il de distinguer l'expansion très rapide (plus de 10 %) de la véritable aviation d'affaires de celle des avions de tourisme et d'aéro-clubs. Pour la première, elle affirme d'année en année son utilité dans l'activité des sociétés appelées à avoir une dimension internationale au sein de l'Europe, qui constitue lentement son unité. Pour la seconde, un certain nombre d'éléments moteurs (voyages plus rapides, alliant souvent l'utile à l'agréable, les dangers de la route, etc.) lui donnent une expansion moins importante, certes, mais non négligeable.

Trois cent cinquante aérodromes ouverts en France

Les constructeurs français, grâce à une politique prudente et rationnelle, satisfont une grande partie de la flotte nationale, mais il va sans dire que les exportations sont une nécessité dans l'équilibre de leurs plans de charge. Pour certains d'entre eux, ce sont près de 60 % de leur production d'avions de tourisme et d'école qui sont promis aux marchés extérieurs ; de leur côté, les biréacteurs de Dassault et de la Société aérospatiale sont exportés à 80 %.

Si notre production d'avions est très riche avec la gamme proposée, il n'en va pas de même pour les propulseurs classiques. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les constructeurs ont peu à peu abandonné l'étude des moteurs à pistons de petite puissance (100 à 400 CV), malgré une tentative de la Société Potez, qui n'eut pas de lendemain. TURBOMECA, en revanche, a donné le ton, il y a vingt ans, avec ses turbomoteurs de petite et moyenne puissance, dont le succès à l'exportation est spectaculaire. Ces turbomoteurs amènent à parler tout naturellement des hélicoptères de la Société aérospatiale, qu'ils équipent en totalité.

L'hélicoptère est un véhicule qui commence à faire une entrée discrète dans la flotte de l'aviation générale ; plusieurs dizaines d'appareils sont utilisés en France par des propriétaires privés ou par des sociétés. L'Alouette sous toutes ses formes et la Gazelle, par exemple, comptent dans leur clientèle des hommes d'affaires séduits par les possibilités exceptionnelles qu'offre un hélicoptère pour certaines activités, comme les liaisons rapides, depuis des plates-formes aménagées souvent au centre d'installations industrielles.

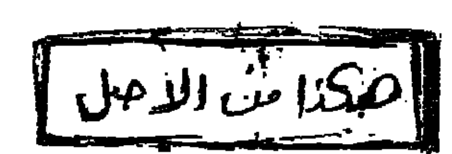
L'industrie des équipements n'est pas restée étrangère à l'évolution de l'aviation générale. Elle s'est penchée sur la création d'équipements de radio-navigation, de pilotage, adaptés à l'aviation privée, qui permettent maintenant aux avions de voyager plus vite, plus loin et en toute sécurité. VHF, radio-compas, VOR, transpondeurs, instruments de VSV, sont au nombre des équipements qui ont évolué en même temps que les avions, la simplicité, la fiabilité des prix mieux adaptés, de nouvelles conditions d'homologation sont au nombre des qualités de base recherchées par les constructeurs. L'exportation est également un élément important dans l'évolution de cette branche de l'industrie.

L'instrument embarqué est souvent tributaire de l'équipement installé au sol. Cette dernière catégorie se développe donc également. Le territoire français s'enrichit chaque année de balises radioélectriques capables de diriger les avions en toute sécurité. Les équipements enfin sont nécessaires aux trois cent cinquante aérodromes ouverts en France à la circulation aérienne, en fonction de leur catégorie, de l'importance et du type de leur trafic. Balisages, rampes d'approche, systèmes d'atterrissage, radars légers mobiles, figurent dans le catalogue des fabricants d'équipements. Les collectivités régionales, groupements d'industriels, chambres de commerce, etc., créent maintenant des aérodromes capables d'attirer le trafic international et, dans un autre domaine, l'exemple de nouvelles implantations industrielles dont le plan de masse comporte une piste n'est plus rare.

Ainsi s'impose cette aviation générale, devenue un élément d'accélération dans la vie économique et industrielle de la France. Si sa part est encore très faible dans l'ensemble des activités de l'industrie aéronautique et spatiale, son taux d'expansion en progression constante prouve un marché raisonnable vers la maturité.

ROBERT-J. ROUX.

★ Ouvert tous les jours de 10 h. à 18 h. Prix d'entrée : adultes, 5 F ; enfants, 3 F. Parking. Deux restaurants.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

Ventes directes de viande dans le Val-de-Marne

VERS DES BOUCHERIES AUTOGÉRÉES ?

Un univers de grands ensembles, une ambiance de manifestation sportive : dans cette atmosphère de fête, des ventes de viande en circuit court — « directement du producteur au consommateur » *— ont eu lieu, samedi à Villiers-sur-Marne et dans les communes avoisinantes du Val-de-Marne, à des prix inférieurs de 20 % à ceux du circuit normal de distribution. Organisées par les associations familiales et locales (A.S.F. et A.P.F.), ainsi que par les sections locales du P.S.U. et de la C.F.D.T., ces ventes ont été réalisées avec le concours du Centre cantonal des jeunes agriculteurs de Luzy (Nièvre).*

Ventes rapides de quantités limitées, opérées surtout pour « tâter le terrain » *et tester les conditions psychologiques et économiques d'une opération qui pourra sans doute être répétée — ici et ailleurs, — puisqu'elle a réussi à intéresser autant les vendeurs, éleveurs du Charolais, que les acheteurs, familles populaires de cette lointaine banlieue parisienne. Chacune des parties prenantes, et bien entendu les bouchers du lieu, qui contestaient l'utilité de la vente directe, ont d'ailleurs débattu publiquement, en fin de journée, de sa signification.*

Les consommateurs, sensibilisés par cette initiative aux problèmes des petits éleveurs, face au marché industriel de la viande, se sont livrés à une violente critique de l'actuelle organisation de la distribution. Au fil du débat, ils en sont venus à rêver d'un « circuit court qui serait autogéré par les producteurs et les consommateurs ».

Les éleveurs du Charolais n'étaient pas loin de penser de même, ravis d'avoir, malgré les limites de l'opération, senti l'adhésion populaire qui répondait à leur initiative. « Les péquenots du Morvan ont voulu parler au cœur de ceux qui peuvent les comprendre », *a conclu un paysan de Luzy, résumant la satisfaction de ses camarades. La complexité actuelle des circuits de distribution de la viande laisse, en effet, les éleveurs perplexes et désarmés devant une situation que ne les avantage pas.*

Quant aux bouchers venus porter la contestation, ils ont souligné les lourdes charges qui grèvent leur profession, afin d'assurer la régularité, la constance de qualité et l'éventail de choix des produits qu'ils offrent à la clientèle. Le mouvement de sympathie qui entoure les ventes directes des producteurs aux consommateurs fausse, selon eux, les comparaisons, puisqu'il permet l'écoulement total des bêtes, alors qu'en temps normal la commercialisation de certains bas morceaux s'avère difficile et aléatoire pour les détaillants.

Quelle réponse apporter ? L'un des intérêts de ces ventes « sauvages » est précisément — au-delà de l'économie partagée entre producteurs et consommateurs — d'assurer la remise en cause des idées reçues sur les circuits de distribution et de tester les voies d'une autre organisation, qui serait aussi efficace que l'actuelle mais plus conforme à l'intérêt du plus grand nombre.

AFFAIRES

DEMANDÉ PAR L'ONU

Le rapport sur les sociétés multinationales recommande la création d'un forum international

Nations unies (A.F.P.). — Le rapport préparé par un groupe de « personnalités éminentes » mandatées par le Conseil économique et social de l'Organisation des Nations unies sur « l'impact des corporations multinationales sur le développement et les relations internationales », propose la création, dans le cadre des Nations unies, d'un « forum international » pour la discussion des problèmes nés des activités des sociétés multinationales. Ce « forum » serait placé sous l'égide du Conseil économique et social, et on y débattrait notamment des litiges qui pourraient naître entre les filiales des sociétés multinationales et leurs pays hôtes. Il devrait également permettre l'étude et la préparation d'accords et de contrats destinés à prévenir de tels litiges.

Par ailleurs, le rapport formule les recommandations suivantes. L'assistance internationale au développement doit être augmentée doit s'adresser aux besoins essentiels de la partie la plus pauvre des populations. Les pays hôtes doivent spécifier avec autant de précision que possible les conditions dans lesquelles les sociétés multinationales peuvent fonctionner et quels devraient être leurs buts. Ils doivent aussi stipuler les moyens grâce auxquels ces sociétés pourraient s'intégrer dans l'économie locale et s'adapter aux impératifs prioritaires du pays. Les pays hôtes devraient envisager la création d'organismes centralisés de négociation et de coordination traitant des propositions d'investissements étrangers.

Les pays hôtes, dans la négociation de leurs accords initiaux avec des sociétés multinationales, devraient prévoir des clauses déterminant les conditions et les délais dans lesquels ces accords pourraient être révisés. De même, des clauses de ces accords pourraient prévoir, en temps voulu, la réduction du pourcentage de la propriété étrangère dans une entreprise donnée. Les pays hôtes devraient adopter envers les branches ou entreprises dépendant des sociétés multinationales des politiques semblables à celles pratiquées envers les compagnies nationales, sauf exceptions décidées dans l'intérêt national.

Toute intervention politique subversive de la part des sociétés multinationales, visant au renversement ou au remplacement du gouvernement du pays hôte, doit être condamnée et, dans une telle éventualité, les pays hôtes devraient imposer de sévères sanctions en conformité avec leurs législations. Le Conseil économique et social des Nations unies devrait demander à tous les pays de s'abstenir de se servir des sociétés multinationales ou de leurs filiales en tant qu'instruments pour la réalisation de buts de politique étrangère.

En cas de nationalisation des biens et intérêts d'une société multinationale, les pays hôtes doivent veiller à une indemnisation juste et équitable.

Les pays d'origine des sociétés multinationales doivent s'abstenir de toute intervention dans les litiges entre ces sociétés et leurs pays hôtes. En cas de préjudice grave, les pays d'origine doivent se limiter aux représentations par la voie diplomatique normale et ne pas essayer de se servir des organisations internationales pour exercer des pressions.

Les pays d'origine et les pays hôtes doivent veiller à l'observation par les sociétés multinationales des sanctions imposées par le Conseil de sécurité de l'ONU à l'encontre, par exemple, de pays pratiquant des politiques racistes.

● CREUSOT-LOIRE EN U.R.S.S. — La société française va fournir quatre installations de séchage de gaz. Le contrat a été signé à Paris, en présence de M. Orudjev, ministre soviétique du gaz. Ces nouvelles installations représentent la troisième étape de la participation de Creusot-Loire entreprises à la mise en exploitation des champs de gaz d'Orenbourg.

● LA FIRME PHARMACEUTIQUE SUISSE CIBA-GEIGY va absorber la société américaine Airwick Industries Inc. Une O.P.A. a été lancée sur l'intégralité des actions composant le capital de cette dernière au prix d'offre unitaire de 13,5 dollars. Le conseil d'administration d'Airwick a conseillé à ses actionnaires d'y répondre favorablement. Airwick, dont le siège social est à New-Jersey et qui possède une filiale en Grande-Bretagne, est l'un des principaux producteurs mondiaux de désodorisants.

SYNDICATS

A la Conférence internationale du travail

NOUVEL INCIDENT AU SUJET DE LA REPRÉSENTATION DES SALARIÉS ESPAGNOLS

(De notre correspondant.)

Genève. — A la suite d'un vote acquis à l'unanimité moins une voix — celle de la délégation franquiste — les représentants de l'Union générale des travailleurs d'Espagne (U.G.T.), des commissions ouvrières, de l'Union syndicale ouvrière (U.S.O.) et de la Solidarité des travailleurs basques ont été officiellement incorporés dès le jour de son ouverture dans le groupe ouvrier de la Conférence internationale du travail qui se tient au palais des Nations du 5 au 26 juin. Ils ont été de ce fait admis au sein des centrales syndicales représentées à la conférence : C.I.S.L., F.S.M., F.I.O.M. et C.M.T.

L'ambassadeur d'Espagne près les Nations unies ainsi que les trois délégations officielles espagnoles à la Conférence (gouvernementale, ouvrière et patronale) ont protesté à l'annonce d'une conférence de presse que devaient tenir dans l'enceinte du palais des Nations ces représentants d'associations ouvrières qu'ils ne reconnaissent pas. La conférence, perturbée par les officiels espagnols, s'est tenue tant bien que mal, sur les pelouses du palais.

LA MISE AU POINT DU PLAN D'AUSTÉRITÉ

(Suite de la première page.)

Le raisonnement tenu est le suivant : si l'on modère légèrement l'activité économique, les employeurs ne s'arracheront plus à prix d'or la main-d'œuvre et les hausses de rémunérations s'en trouveront freinées. C'est une analyse qui a entre autres avantages celui de repousser à plus tard la recherche d'une politique des revenus.

Comme il n'est guère possible d'accroître rapidement l'offre, les pouvoirs publics vont donc modérer la demande. Ce sera la disposition-clé du plan. Le processus est classique : on réduit la consommation intérieure pour inciter les industriels et les commerçants à exporter ce qu'ils ne peuvent plus vendre dans leur propre pays. Ce qui apparaîtra beaucoup moins classique, c'est qu'il s'agit cette fois de réduire non seulement la demande des particuliers, par un prélèvement fiscal exceptionnel et par des mesures d'encouragement à l'épargne, mais aussi la demande des industriels.

Tour de vis fiscal

● *Les contribuables* devront certainement payer plus d'impôts à la fin de l'année, lors du règlement du solde de l'I.R.P. Les majorations pourraient être assez lourdes, peut-être plus lourdes que celles qui avaient été décidées en 1968 et qui s'étalaient de 2 à 15 % suivant les revenus. Ces majorations ne concerneraient pas du tout les petits contribuables, pourraient être remboursables — une fois l'inflation calmée — pour les revenus moyens, mais seraient définitives pour les gros revenus. Les limites entre les petits, moyens et gros revenus seront évidemment dictées par l'idée que MM. Giscard d'Estaing et Fourcade se feront de l'urgence de la situation. Dans ce dispositif, les rémunérations ne seront pas seules concernées et les plus-values *immobilières* seront probablement imposées avec moins d'indulgence qu'elles ne le sont actuellement.

Il apparaît certain que ce tour de vis fiscal, joint aux encouragement à l'épargne (qui resteront assez faibles, de l'ordre de 1 % de taux d'intérêt supplémentaire, mais seront assez généraux), devra pour être efficace prélever au moins 10 milliards de francs. C'est une ponction minimum, puisque la masse monétaire atteint maintenant 554 milliards de francs et la monnaie en circulation 307 milliards de francs ; et ce d'autant plus qu'il n'y aura pas de nouvel emprunt intérieur pour restreindre les liquidités.

Mais il s'agit aussi, et peut-être surtout, de freiner la demande des industriels. Ce sont eux, paradoxalement, qui en s'équipant maintiennent la surchauffe et grossissent de façon inquiétante nos importations en achetant à l'étranger — en Allemagne notamment — une part croissante des biens dont ils ont besoin (voir le graphique du commerce extérieur et l'analyse de ce déficit page 22). C'est une hémorragie à laquelle le gouvernement va devoir mettre fin d'une façon ou d'une autre. M. Helmut Schmidt a d'ailleurs confirmé — dans l'interview qu'on lira pages 12 et 13 — que son gouvernement était prêt à faire des efforts dans ce sens.

● *Les Français seront touchés par ce plan non seulement en tant que contribuables mais aussi en tant que consommateurs d'énergie.* Il est peu probable que les pouvoirs publics pratiquent une politique de prix élevés pour forcer les Français à économiser du fuel et de l'essence. Cette solution, dont la presse s'est fait l'écho, a bel et bien été envisagée, mais semble avoir été écartée. Les pouvoirs publics estiment en effet que de telles hausses entretiendraient l'inflation.

Aussi préfèrent-ils agir par un rationnement quantitatif. Il faut donc s'attendre que la période de chauffage dans les immeubles et les logements soit sévèrement limitée. Une autre solution pourrait consister à limiter le degré de chauffage (pas plus de 20 degrés, par exemple). C'est, en effet, le fuel domestique qui représente la partie la plus importante (40 %) de nos importations pétrolières. Cette politique par les quantités n'exclut pas une légère hausse du prix de l'essence : il est en effet difficile de limiter la circulation automobile. Elle n'exclut pas non plus le relèvement de certains tarifs énergétiques. Mais, en toute hypothèse, ces hausses seraient faibles.

Telles sont les lignes directrices d'un plan d'austérité qui comportera des actions dans presque tous les domaines (crédit, budget, fiscalité, commerce extérieur) et qui appellera un second volet en septembre.

ALAIN VERNHOLES.

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. DEMANDENT QUE LE SMIC SOIT PORTÉ A 1 300 F PAR MOIS

Les confédérations C.G.T. et C.F.D.T. demandent, dans un communiqué commun, que le SMIC « *soit porté, à partir du 1er juin 1974, à 1 300 francs par mois pour 40 heures de travail par semaine, soit 7,47 francs de l'heure* ». L'augmentation du SMIC doit donner lieu à une consultation des partenaires sociaux au sein de la commission supérieure des conventions collectives, qui se réunira le 18 juin, ainsi que l'a annoncé le ministre du travail.

Le SMIC pourrait être porté par le conseil des ministres du 19 juin à plus de 1 200 francs pour 43 heures de travail hebdomadaire. Les deux syndicats C.G.T et C.F.D.T., qui revendiquaient un tel montant mais pour 40 heures, en décembre dernier, estiment que l'augmentation des prix depuis cette date devrait amener le gouvernement à décider une majoration supplémentaire à celle prévue.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	10 7/8	11 5/8	7	8	9 1/2	10 1/2
1 mois	11 5/8	12 1/8	8 1/8	8 5/8	9 5/8	10 1/8
3 mois	11 1/8	11 5/8	8 3/8	8 7/8	9 1/4	9 3/4
6 mois	11 1/8	11 5/8	8 7/8	9 3/8	9 5/8	10 1/8

LES PRODUCTEURS DE LAIT RÉCLAMENT UN RELÈVEMENT DU PRIX EUROPÉEN

Constatant que « parmi les agriculteurs qui connaissent présentement une augmentation sans précédent de leurs charges, les producteurs de lait et de viande sont particulièrement concernés », la Fédération nationale des producteurs de lait (F.N.P.L.) demande « pour la campagne en cours, une révision du prix indicatif du lait et du prix d'intervention ».

La F.N.P.L. réclame, en outre, le vote immédiat du projet de loi déposé par le gouvernement dotant l'organisation interprofessionnelle « des indispensables moyens d'action » et attend du gouvernement « l'application des mesures qui lui incombent pour permettre aux entreprises laitières d'assurer effectivement aux producteurs un prix minimum garanti au niveau du prix indicatif ». — (Reuter.)

CONFLITS ET REVENDICATIONS

USINOR A MIS EN CHOMAGE TECHNIQUE LES 2 000 OUVRIERS DES HAUTS FOURNEAUX DE DUNKERQUE

La direction d'Usinor-Dunkerque a décidé, samedi 8 juin, en début d'après-midi, de mettre en chômage technique les deux mille ouvriers des hauts fourneaux. Cette décision est intervenue à la suite de l'arrêt de travail du personnel des fonderies depuis le 6 juin pour protester contre un accident mortel du travail (*le Monde* des 4 et 8 juin).

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. devaient consulter le personnel ce lundi 10 juin, en fin de matinée, sur l'attitude à adopter. Selon ces organisations, « *les travailleurs des hauts fourneaux ne sont pas en grève mais dans l'incapacité de travailler, faute de sécurité* ».

Lundi matin, les quatre hauts fourneaux étaient à l'arrêt, ce qui pourrait entraîner, en cas de prolongation du conflit, la paralysie de l'aciérie où sont employés sept mille salariés.

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

L'assemblée générale des actionnaires s'est réunie le 6 juin 1974 sous la présidence de M. Sérisé, président-directeur général.

Il résulte du rapport du conseil d'administration que l'encours des prêts du secteur privé, de création relativement récente, représente déjà 30,7 % de l'ensemble des prêts. La production annuelle de ce secteur, particulièrement affecté par l'encadrement du crédit, s'est accrue de 5,2 % par rapport à l'exercice précédent. L'encours est passé de 5 050 millions de francs à 6 137 millions de francs, soit une progression de 21,5 %.

En ce qui concerne les prêts qui bénéficient d'une aide publique, l'encours a augmenté de 5 %, passant de 13 176 millions de francs à 13 829 millions de francs.

Le compte d'exploitation fait ressortir un bénéfice d'exploitation de 27 027 028 F contre 48 034 619 F pour l'exercice antérieur, cette diminution étant due essentiellement au coût de revient des capitaux et à l'incidence des réserves obligatoires fixées par les pouvoirs publics.

Les comptes de l'exercice 1973 se soldent par un bénéfice net de 39 399 469 F contre 15 834 774 F l'année précédente, étant précisé que 23 897 716 F proviennent d'opérations exceptionnelles.

Le dividende qui sera mis en paiement le 1er juillet 1974 au titre du coupon n° 4 représente un revenu global par action de 10,20 F, dont 3,40 F d'impôt déjà payé au Trésor, soit un dividende distribué de 6,80 F, égal à celui de l'exercice 1972.

Le recours à l'emprunt obligataire étant devenu une source normale d'approvisionnement en capitaux, le conseil d'administration a été autorisé à émettre des obligations en une ou plusieurs fois jusqu'à un montant de 400 000 000 de francs.

M. Yvan Comolli, président-directeur général du Comptoir central de matériel d'entreprise, et M. Jean Tissier, directeur général adjoint du Crédit lyonnais, ont été nommés administrateurs. Les mandats d'administrateurs de MM. Faure, Fichard, Lamigeon et Rigolot ont été renouvelés.

Dans son allocution, le président Sérisé a souligné que la période conjoncturelle est particulièrement défavorable pour les établissements spécialisés dans le financement de la construction, mais que les perspectives à moyen terme de C.D.E. demeurent très bonnes.

L'année 1974 a débuté dans des conditions aggravées par rapport à celles de 1973 : l'encadrement du crédit a été resserré, les taux d'intérêt ont atteint de nouveaux records et l'évolution récente des prix et de la balance extérieure ne permet guère d'espérer un retournement prochain de la situation.

Qu'il s'agisse de l'évolution des taux ou des mesures restrictives touchant l'expansion du crédit, C.D.E. ne peut évidemment se tenir à l'écart des conséquences d'une évolution dont les causes lui sont extérieures.

En revanche, une action positive est possible pour préparer un nouveau départ lorsqu'un nouvel équilibre général aura été établi. Les besoins de logements restent considérables et ils sont ressentis comme tels par l'ensemble de la population. L'orientation vers l'accession à la propriété, notamment quand il s'agit de pavillons individuels, ne fait que se renforcer, avec ou sans aide de l'Etat. Pour répondre aux besoins financiers croissants qui résulteront de l'expansion de la construction, il faudra faire appel à toutes les ressources et à tous les canaux par lesquels celles-ci aboutiront aux accédants à la propriété. Mais c'est la qualité des services rendus aux constructeurs et aux emprunteurs qui commandera l'expansion et les résultats des organismes qui proposent ces services à leur clientèle. Pour se rapprocher des emprunteurs et ainsi accélérer la prise des décisions et la mise en place des prêts, C.D.E. est en train de développer un réseau d'agences qui viendront compléter les services déjà rendus par les directeurs départementaux du Crédit foncier de France, qui demeurent les représentants généraux de C.D.E.

Vingt agences, reliées au siège par des terminaux informatiques, sont en cours d'installation et seront ouvertes avant le milieu de 1975. Au siège même, un gros effort d'investissement est en voie d'achèvement pour aboutir à la gestion informatisée de l'ensemble des prêts. Rapidité de décision et sûreté de gestion en seront les conséquences les plus visibles. Mais on doit aussi en attendre une amélioration des conditions de travail du personnel et un enrichissement de ses tâches. Les résultats déjà acquis à C.D.E. dans ce domaine en sont la preuve.

Le dynamisme de la société permettra à celle-ci de retrouver une expansion rapide et rentable, dès que la conjoncture générale difficile que nous traversons aura pris fin.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DE PROVENCE

L'assemblée générale ordinaire du 5 juin 1974 a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1973.

Malgré la stagnation des investissements en biens d'équipement pendant l'année 1973, la société a réussi à maintenir un niveau élevé d'activité. Les facturations se sont élevées à 351 943 000 F (hors taxes) contre 322 225 000 F, soit une augmentation de 9 %.

Le président, M. Jacques Masson, a rappelé au cours de son allocution que la société avait poursuivi son objectif de diversification technique (réalisations d'équipements off-shore, mise au point d'appareils de lutte contre la pollution, études d'ouvrages pour centrales nucléaires...) et géographique (ouverture d'un bureau commercial aux Etats-Unis et tout récemment à Beyrouth).

Actuellement, l'important carnet de commandes de la société est orienté à près de 75 % à l'exportation (nombreux contrats de stockages ou d'« entreprise générale » clés en main avec les pays du Moyen-Orient).

Après 6 551 885 F d'amortissements et 4 300 000 F de provisions diverses (dont participation des salariés) et réintégration d'une provision pour risques sur crédit à moyen et long terme de 1 316 795 F, le bénéfice net ressort à 7 539 182 F contre 6 391 500 F en 1972.

Le dividende, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 5 F, a été fixé, comme l'an passé, à 10 F. Il sera payable à compter du 8 juillet 1974 contre remise du coupon n° 10.

LOCAFRANCE

La baisse des cours de l'action Locafrance semble provenir de rumeurs concernant la faillite d'une entreprise située dans l'est de la France.

Une filiale du groupe, la Société Locaroute, spécialisée dans la location de véhicules, a effectivement financé des voitures à une société de location en rapide développement. Malheureusement cette société n'a pu faire face à ses engagements. Le risque de perte de Locaroute dans cette affaire est estimé à 2 millions de francs environ, soit moins de 0,1 % de l'encours du groupe Locafrance.

Locafrance pas plus que sa filiale n'ont pris une participation dans cette affaire et n'ont jamais eu l'intention de le faire.

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'ENTREPRISES

Réunis en assemblée générale ordinaire le 6 juin 1974, sous la présidence de M. Maurice Mathieu, président du conseil de surveillance, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1973.

Le bénéfice net de la Société auxiliaire d'entreprises est en augmentation de 56 % sur 1972 et atteint 16 millions de francs.

L'assemblée a fixé le dividende net à 10,50 F, ce qui constitue avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) un revenu global de 15,75 F, en augmentation de 5 % sur l'exercice précédent conformément à la recommandation du ministère des finances.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 1er juillet 1974 contre remise du coupon n° 31.

THE ROYAL BANK OF CANADA (France)

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 17 mai 1974 sous la présidence de M. Alexander de Takacsy. Elle a approuvé le bilan au 31 décembre 1973 qui se monte à 1 milliard 584 216 628,88 F en augmentation de 65 % par rapport à l'année précédente, et le compte de pertes et profits qui se solde par un bénéfice net après impôts de 2 751 979,33 F, en augmentation de 137 % par rapport à 1972.

L'assemblée a décidé de ne pas distribuer de dividende et d'affecter le bénéfice de la façon suivante :

— 400 000 F à la « réserve légale » ;
— 2 351 979,33 F au crédit du compte « réserve générale ».

Il est rappelé que la banque fait partie du groupe de The Royal Bank of Canada dont le siège est à Montréal. Le total du bilan de cette dernière, qui est la plus importante banque du Canada, a dépassé $ 20 milliards.

ÉTABLISSEMENTS ROUGIER ET FILS

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1973 (bénéfice net 11 529 441 F) et décidé de distribuer un dividende de 10 F (+ 5 F d'avoir fiscal) payable le 1er juillet 1974.

En 1973, le groupe Rougier a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 513 204 281 F hors taxes. Le bénéfice net correspondant s'est élevé à 20 832 755 F et le cash flow à 57 663 283 F.

Le président a indiqué que pour les quatre premiers mois de l'exercice 1974 le chiffre d'affaires de la société se montait à 170 326 542 F hors taxes, et le consolidé à 212 917 987 F hors taxes, soit respectivement + 37,20 % et + 32,46 % par rapport à la même période de l'exercice 1973.

LABAZ

Réunis en assemblée générale ordinaire le 30 mai 1974, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1973 et ont décidé la mise en paiement, le 12 juillet 1974, d'un dividende net de 10 F, égal à celui de l'exercice précédent. Compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), le revenu global de l'exercice ressort comme l'an dernier à 15 F par action.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 367,55 millions de francs, contre 311,35 millions de francs en 1972 (en incluant les mêmes sociétés qu'en 1973) soit une augmentation de 18 %.

La progression du chiffre d'affaires se retrouve au niveau de la marge nette d'autofinancement consolidée qui atteint 29,20 millions de francs en 1973, contre 24,58 millions de francs en 1972 (+ 19 %). La progression de l'effort de recherche est comparable à celle de l'année précédente : le budget correspondant s'est élevé à 27 millions de francs en 1973, contre 25 millions de francs en 1972.

Etablis selon les normes internationales retenues par le groupe Aquitaine, les résultats nets consolidés du groupe ressortent à 12,56 millions de francs en 1973 après participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises au titre de l'exercice écoulé, élimination du bénéfice inclus dans les stocks et consolidation d'une nouvelle filiale : Medicoplast (déficitaire) qui n'avait pas été reprise en 1972.

Par rapport à l'exercice 1972 (dont les résultats ont été reconstitués sur les mêmes bases de consolidation que celles qui viennent d'être adoptées), la progression des résultats nets consolidés est de 20 % en 1973.

Au niveau de la société mère, l'exercice 1973 se solde par un bénéfice net de 4.695.027,83 F après dotation aux comptes de provisions et d'amortissements de 7.522.786,68 F, contre un bénéfice net de 7.460.417,52 F en 1972 après une dotation de 5.073.091,09 F aux comptes de provisions et d'amortissements.

Au cours de son allocution prononcée lors de l'assemblée générale, le président-directeur général, M. H.-C. Jungels, a souligné que les objectifs du plan de cinq ans destiné à assurer au groupe un doublement de son chiffre d'affaires ont été atteints lors des trois derniers exercices et que la progression au cours des quatre premiers mois de l'exercice 1974 est de 17 % comparée à la période correspondante de 1973.

La conjoncture économique actuelle conduit, en raison du blocage des prix de vente face à l'accroissement très rapide de la plupart des charges, à une réduction des marges bénéficiaires sur les ventes de spécialités pharmaceutiques.

Malgré cette conjoncture, les efforts de recherche sont maintenus au niveau qu'ils ont atteint depuis plusieurs années et une part notable des bénéfices sera ainsi consacrée à préparer l'avenir des différentes activités du groupe.

Cependant, le potentiel d'expansion du groupe, mesuré par la somme « marge nette d'autofinancement + frais de recherche » a pu progresser de 14 % en 1973 et ce niveau de croissance semble pouvoir être maintenu durant l'exercice 1974.

Le président a précisé qu'au cours de l'exercice 1974 débuteraient les travaux entrepris par le groupe pour la réalisation de deux nouvelles usines :

— une unité de produits chimiques fins, à usage industriel, qui doit être construite à Mourenx (Pyrénées-Atlantiques) viendra accroître sensiblement les capacités de production de la filiale chimique du groupe ;
— une unité de matériels d'équipement pour hôpitaux qui sera construite sur la zone industrielle Nord de Pau relayera les unités de fabrication du MATÉRIEL MÉDICAL SCIENTIFIQUE DE CHELLES et MIGENNES.

L'investissement correspondant à la réalisation des deux usines est voisin de 35 millions de francs.

Le président a également rappelé que SANOFI, société filiale de la S.N.P.A., qui supervise la politique et les activités du groupe d'entreprises affiliées dans les domaines de l'hygiène et de la santé, vient de s'assurer une participation importante dans le groupe pharmaceutique français CASTAIGNE.

Les études préalables ont montré que cette opération doit permettre aux groupes LABAZ et CASTAIGNE :

— d'élargir leur impact commercial sur les marchés étrangers ;
— d'acquérir une assiette plus large dans le domaine de la recherche ;
— de réaliser une optimisation de leurs moyens industriels.

Enfin, le président a exprimé sa conviction que cet élargissement du groupe auquel appartient la société favorisera son développement.

ENTREPRISES QUILMÈS S.A.

L'assemblée générale ordinaire tenue le 5 juin 1974 au siège social, 84, Grand-Rue à Luxembourg, a approuvé les comptes et le bilan au 31 décembre 1973.

Le rapport du conseil d'administration, complété par une communication du président, rappelle les circonstances économiques qui ont marqué l'exercice 1973 et qui ont conduit la société mère et sa filiale financière à procéder à des dégagements sur certaines bourses de valeurs et à augmenter les liquidités.

La conversion partielle en or de cette trésorerie a été effectuée dans un souci de prudence et d'expectative et non de spéculation.

Les filiales en Argentine, au Paraguay et au Maroc ont connu en 1973 une activité satisfaisante.

Le rapport précise enfin que l'évaluation aux cours du 31-12-73 de la filiale financière atteint 43,3 millions de dollars contre 45 l'an dernier, ce qui, compte tenu de la baisse des principales bourses de valeurs, représente une différence de 4 % en moins et se compare favorablement aux — 17 % de l'indice Dow-Jones.

En conclusion, le bilan au 31-12-73 se solde par un résultat bénéficiaire de 2 119 547,17 $ U.S.A. contre 1 million 929 113,56 en 1972, et l'assemblée a décidé la distribution d'un dividende identique à celui de l'an dernier, soit $ U.S.A. 3.0928 brut par action. Le conseil d'administration, tenu immédiatement après l'assemblée, a fixé la date de mise en paiement de ce dividende au 5 juillet 1974 contre détachement du coupon n° 48.

SAUNIER-DUVAL

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 6 juin 1974 sous la présidence de M. Jean Persuy, président-directeur général.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1973, qui se solde par un bénéfice net de 9,20 millions de francs après 13,80 millions de francs d'amortissements contre 14,37 millions de francs, après 10,34 millions de francs d'amortissements en 1972.

Cette diminution ne traduit pas de mauvais résultats au niveau de l'exploitation. Elle a pour origine plusieurs facteurs dont les deux principaux sont :

— d'une part, la cession de l'ancien siège social n'a pu être réalisée au cours de l'exercice, alourdissant les charges du compte d'exploitation tant au point de vue des frais financiers que de celui des amortissements ;

— d'autre part, la charge exceptionnelle née des modalités de financement du nouveau siège social, la première annuité, correspondant à l'exercice 1973, étant particulièrement élevée.

Au niveau du groupe, le chiffre d'affaires consolidé avec les seules filiales françaises s'est élevé à 813,29 millions de francs contre 708,90 millions de francs en 1972 (+ 14,7 %).

Au niveau de la société, le chiffre d'affaires hors taxes s'est accru de 18,68 %, passant de 643,71 millions de francs en 1972 à 764 millions de francs pour l'exercice 1973.

L'assemblée a fixé le dividende à 11 F par action, auquel il convient d'ajouter l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 5,50 F, pour former un revenu global de 16,50 F, égal à celui de l'an dernier.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 1er juillet 1974 contre remise du coupon n° 21.

SOFINCO - LA HÉNIN

L'assemblée ordinaire du 30 mai 1974 a approuvé les comptes de l'exercice 1973.

Le dividende a été fixé à 13,66 F par action plus l'avoir fiscal de 6,83 F soit un revenu global de 20,49 F, en augmentation de 5 % sur celui de l'exercice précédent, conformément aux recommandations du ministre des finances.

Ce dividende sera mis en paiement le 3 juillet prochain contre remise du coupon n° 4.

COMPAGNIE BANCAIRE

La COMPAGNIE BANCAIRE a commenté lors d'une récente réunion d'information les activités et les résultats obtenus en 1973 par les principales sociétés de son Groupe.

Elle a également présenté aux analystes et aux journalistes financiers deux filiales dont les actions doivent être introduites à la Bourse de Paris au cours des prochaines semaines : la SINVIM et LOCABAIL-IMMOBILIER.

LE GROUPE

Le Groupe de la Compagnie Bancaire a développé ses activités durant l'année 1973 dans une conjoncture caractérisée par :
— une hausse brutale des taux d'intérêt qui ont atteint, début 1974, des niveaux sans précédent;
— un encadrement du crédit qui a fortement ralenti la croissance de la masse des crédits bancaires.

Les sociétés du Groupe ont effectué, ou parachevé, en 1973, diverses opérations financières (échange des actions de la CFEC contre des actions de l'UCB, émission d'emprunts obligataires par la COMPAGNIE BANCAIRE ou par LOCABAIL-IMMOBILIER, augmentation de capital de LOCABAIL-IMMOBILIER). Les capitaux que ces opérations leur ont procurés et les mises en réserves liées à l'affectation de leurs résultats de 1972 ont allégé les contraintes de l'encadrement et leur ont permis d'augmenter de 17 % et de porter à 28,7 milliards de francs le montant total des concours consentis à leur clientèle.

Grâce à l'accroissement de leurs ressources permanentes et à la modération dont elles avaient fait preuve en 1972, ces sociétés ont pu, dans le strict respect de la réglementation, élever de 10 % et porter ainsi à plus de 15 milliards de francs le montant des crédits distribués en 1973.

Le Groupe a, de façon délibérée, affecté par priorité cet accroissement de son potentiel au financement de l'équipement des entreprises : l'UFB et LOCABAIL ont consenti pour l'équipement professionnel près de 63 000 concours nouveaux d'un montant global de 3 200 millions de francs (+ 23 % par rapport à 1972). L'encours de ces sociétés atteignait au 31 décembre dernier 4 657 millions de francs (+ 20 %).

Le CETELEM et COFICA ont distribué plus de 120 000 prêts d'un montant total de 4 173 millions de francs pour l'équipement des particuliers (+ 4 %). L'encours des crédits gérés par ces deux sociétés s'élevait à la fin de 1973 à 4 006 millions de francs (+ 15 %).

Les financements immobiliers ont été l'objet de 136 000 crédits de l'UCB ou de la CFEC. Le montant consolidé de ces crédits a atteint 7 170 millions de francs (+ 5 %). L'encours des prêts attribués par l'une ou l'autre société était au 31 décembre 1973 de 19 179 millions de francs (+ 18 %).

Les effets de la hausse des taux d'intérêt ont été fortement atténués par les résultats de la politique financière que la COMPAGNIE BANCAIRE poursuit activement depuis plusieurs années. Les efforts qu'elle a déployés pour s'assurer et procurer à ses filiales des ressources de longue durée à taux d'intérêt fixe lui ont permis de préserver les résultats de son Groupe de l'aggravation brutale du loyer de l'argent.

Le compte de résultats consolidés du Groupe s'est soldé en 1973 par un résultat net d'exploitation, après amortissements et provisions pour risques, de 255 millions de francs.

Ce résultat est inférieur de 11 % au montant record qui avait été enregistré en 1972, mais cette baisse est due, pour les deux tiers environ, au coût des réserves obligatoires non rémunérées que les établissements de crédit doivent déposer à la Banque de France à concurrence du tiers de leurs accroissements d'encours.

Le résultat net consolidé de la COMPAGNIE BANCAIRE s'est élevé en 1973 à 108,4 millions de francs, soit 44,25 F par action.

Son bénéfice propre, établi sans considération de la part qui lui revient dans les résultats de ses filiales, a atteint 37 millions de francs, hors plus-values de cession mais après une dotation nette de 6,6 millions de francs aux provisions à caractère de réserves constituées après paiement de l'impôt.

La COMPAGNIE BANCAIRE a conservé la politique de distribution qu'elle applique de façon constante depuis 1966. Cette politique est caractérisée par le maintien d'un dividende unitaire de 8 F plus avoir fiscal et la croissance du revenu des actionnaires par distribution gratuite des actions émises à l'occasion d'incorporations de réserves au capital social.

L'augmentation de capital et l'attribution gratuite d'actions nouvelles (1 pour 3 anciennes) intervenues l'an dernier ont ainsi abouti à majorer d'un tiers les dividendes versés au titre de 1973.

L'UFB a procédé en 1973 à une augmentation de capital similaire; elle a également augmenté d'un tiers le montant global de ses dividendes. LOCABAIL, CETELEM et UCB ont maintenu les leurs au niveau de l'année précédente.

Les dividendes de toutes ces sociétés ont été fixés à 8 F, plus un avoir fiscal de 4 F, par action. Conformément à la directive des Pouvoirs Publics, ces dividendes ne seront mis en paiement que le 1er juillet prochain.

Les résultats dégagés en 1973 par les différentes sociétés ont permis d'affecter 221 millions de francs aux réserves ou aux provisions à caractère de réserves. Ces dotations ont porté le montant des fonds propres du Groupe à 1 805 millions de francs.

Les incertitudes qui pèsent sur l'évolution de la situation économique et monétaire rendent incertaines les perspectives de l'année en cours; il apparaît néanmoins qu'en dépit du maintien d'une conjoncture difficile, le Groupe pourra poursuivre en 1974 le développement de son activité.

LA SINVIM

Les actions de la Société d'Investissements Immobiliers de France SINVIM doivent être inscrites à la Cote officielle de la Bourse de Paris le 11 juin prochain.

La SINVIM constitue avec ses filiales un ensemble important et unique dans le secteur immobilier. Elle a pour activités la promotion directe, dans laquelle elle invente, conçoit et réalise un investissement immobilier, la promotion financière par laquelle elle est associée à des programmes de construction initiés par des promoteurs extérieurs, l'investissement locatif et la prestation de services financiers divers liés à ses interventions immobilières.

La SINVIM, qui dispose de 255 millions de francs de fonds propres, est engagée dans plus de 200 programmes différents et elle a, depuis sa constitution, participé à la construction de plus de 50 000 logements. Le montant des ventes réalisées en 1973 dans ses différents programmes a atteint 1 121 millions de francs. Sa part dans ces ventes s'est élevée à 492 millions de francs et a représenté 1 956 logements et 37 000 mètres carrés de bureaux.

La SINVIM a obtenu en 1973 un bénéfice brut consolidé de 43,2 millions de francs, soit 34,50 F par action. Sa capacité bénéficiaire a augmenté en moyenne de 23 % par an au cours des dix dernières années.

Les profits de construction dégagés par les activités de promotion sont soumis à un régime fiscal particulier : passibles de l'impôt pour 30 % seulement de leur montant au moment de leur constitution, ils sont, pour le solde, taxés lors de la mise en distribution des réserves spéciales qu'ils ont permis de doter. Cette taxation se fait à un taux réduit de moitié lorsque ces profits sont distribués quatre ans au moins après leur mise en réserve; après un délai de sept ans, les profits non distribués sont totalement exonérés.

Ce mécanisme permet de connaître à l'avance les dividendes qui pourront être distribués par prélèvement sur les réserves spéciales constituées par des profits en attente d'affectation : le dividende de 1973 a été limité à 8,28 F (5,52 F + 2,76 F d'avoir fiscal) par action en raison de la recommandation générale du Ministre de l'Economie et des Finances, mais le Conseil d'Administration de la SINVIM a d'ores et déjà fait connaître son intention de proposer l'an prochain un dividende global de 12 F par action.

Le prix d'offre des actions de la SINVIM a été fixé à 180 F.

LOCABAIL-IMMOBILIER

Les actions de LOCABAIL-IMMOBILIER doivent être prochainement introduites à la Bourse de Paris. La date de leur introduction a été fixée en principe au 27 juin, mais on ne peut exclure, en raison de la situation actuelle du marché financier, qu'elle doive être quelque peu retardée.

LOCABAIL-IMMOBILIER, qui bénéficie du statut de Sicomi, a un capital de 249 643 800 F. Le montant de ses engagements atteignait, à la fin de 1973, 663 millions de francs, dont 178 contractés au cours de l'exercice, et le montant de son encours s'élevait à la même époque à 510 millions de francs.

Cet encours était constitué, pour les sept huitièmes, par des immeubles faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail, pour le solde, par des immeubles faisant l'objet d'une location simple.

LOCABAIL-IMMOBILIER se caractérise, dans l'ensemble des Sicomi, par sa politique d'amortissement : les Sicomi peuvent pour chacune de leurs opérations de crédit-bail, choisir le régime d'amortissement qui leur paraît le mieux adapté à la nature de l'opération : amortissement industriel (linéaire et même dégressif) ou amortissement financier, et donc progressif, basé sur un taux de rendement constant des capitaux investis. LOCABAIL-IMMOBILIER a constamment choisi pour chacune de ses opérations le mode d'amortissement correspondant à la dotation la plus élevée. Elle a, de ce fait, progressivement constitué une masse d'amortissements « excédentaires » qui, en plus de sa politique d'indexation, lui a permis d'assurer aux fonds propres qui lui ont été confiés par ses actionnaires une plus-value supérieure à la dépréciation provoquée par l'érosion monétaire.

LOCABAIL-IMMOBILIER a réalisé en 1973 un bénéfice financier de 29 574 000 F et un bénéfice social, après amortissements « excédentaires », de 19 380 255 F, soit respectivement 19,74 F et 12,94 F par action. Les actions émises avant 1973 percevront au titre de l'exercice un dividende de 11 F.

Le montant des amortissements « excédentaires » pratiqués par LOCABAIL-IMMOBILIER atteignait à la fin de l'exercice 28 421 000 F, soit 6,4 % de l'encours des opérations de crédit-bail et 12,2 % des fonds propres de la société. Ces amortissements permettront à la société d'augmenter régulièrement ses dividendes même au cas où la croissance de son bénéfice viendrait à fléchir.

A l'avenir, le développement du patrimoine locatif, qu'il est prévu de porter progressivement au niveau des fonds propres, permettra à LOCABAIL-IMMOBILIER de maintenir la protection des capitaux engagés par ses actionnaires contre les effets de la dépréciation monétaire.

LES MARCHÉS FINANCIERS

ÉTATS-UNIS

Lourdes pertes pour les firmes américaines de courtage au cours des quatre premiers mois de l'année

New-York (*Agefi*). — M. Needham, chairman du New York Stock Exchange, a annoncé qu'en avril dernier les firmes membres du NYSE avaient perdu $ 47,8 millions, contre une perte de $ 39,9 millions un an plus tôt. C'est le déficit le plus important enregistré depuis janvier 1973, date à laquelle ces chiffres ont commencé d'être publiés. En mars 1974, les firmes avaient réalisé un bénéfice de $ 6 millions. En avril 1974, deux cent quatre-vingt-quinze firmes ont perdu un total de $ 54,6 millions et cent quarante autres ont eu un bénéfice de $ 6,8 millions. Pour les quatre premiers mois de l'année, un bénéfice total de $ 1,4 million a été réalisé, contre une perte de $ 108,5 millions pour la période correspondante de 1973.

BOURSE DE PARIS

Le volume d'affaires s'est contracté de près de 19 % à la fin mai

Pour les cinq premiers mois de 1974, le volume d'affaires à la Bourse de Paris atteint 26 621 millions contre 32 828 millions à fin mai 1973, soit une diminution de 18,9 % : terme 14 468 millions contre 15 011 millions (— 3,6 %) et comptant 12 153 millions contre 17 817 millions (— 31,8 %).

Dans le volume global, les valeurs à revenu variable entrent pour 13 053 millions contre 22 927 millions (— 43,1 %) et les valeurs à revenu fixe, en raison du volume étoffé en 4 1/2 % 1973, atteignent 13 568 millions contre 9 901 millions (+ 37 %). Ainsi les valeurs à revenu fixe représentent 51 % du volume global au lieu de 30,2 % il y a un an.

Rappelons que la Bourse de Paris n'a pas fonctionné durant vingt-six séances, entre fin mars et début mai, et a ainsi perdu environ 7 milliards.

En mai, les principales transactions ont été : 4 1/2 % 1973, 78,53 millions de moyenne quotidienne ; 7 % 1973, 8,47 millions ; E.D.F. 6 1/2 % 1968, 7,93 millions ; Carrefour, 3,63 millions ; Caisse Nationale de l'Energie, 3,38 millions ; Moulinex, 3,33 millions ; Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, 3,27 millions ; Petrofina, 3,17 millions, Moët-Hennessy, 2,92 millions, et Aquitaine, 2,82 millions.

LONDRES

Calme

Le marché est calme et sans tendance définie. Fermeté des valeurs françaises et effritement des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 156 50 contre 156 50

VALEURS	CLOTURE 7.6	COURS 10.6
War Loan 3 1/2 %	25 1/2	25 1 2
Beechamps	226	222 3 4
British Petroleum	458	456 1 2
Shell	203	201
Vickers	112	112 3 4
Imperial Chemical	224	224
Courtaulds	98	94 3/4
De Beers	254	252
* Western Holdings	23 1 2	23 1 8
Rio Tinto Zinc Corp.	160	150
* West Driefontein	32	31

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics		
Effets privés		13 %
Moyen terme		4 34 %

NOUVELLES DES SOCIETES

SILEC. — Bénéfice net d'exploitation : 19,75 millions de F en 1973 contre 9,75 millions de F en 1972. Dividende global : 6,60 F (inchangé), mais s'appliquant à un capital majoré de 25 % par attribution d'actions gratuites.

CLUB MEDITERRANEE. — Chiffre d'affaires du premier semestre de l'exercice (à fin avril) : 190,28 millions de F hors taxes contre 132,46 millions de francs.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 6	10 6
1 dollar (en yens)	282 40	282 50

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
C.A.M.E., c. 14	7 p. 5	1 10

B. A. L. O.

Le numéro du 10 juin publie notamment les insertions suivantes :

Société générale de fonderie. — Emission à 200 F de 160 350 actions de 100 F, jouissance 1er juillet 1974 (1 pour 4) et attribution gratuite de 160 350 actions de 100 F (1 pour 4). Le capital sera porté de 64 millions 140 000 F à 96 millions 210 000 F.

Lambert Frères et Cie. — Attribution gratuite de 180 000 actions de 50 F, jouissance 1er janvier 1973, dont 120 000 aux propriétaires des actions numérotées de 1 200 001 à 1 320 000 (1 pour 10), et 60 000 à la gérance.

Le capital est porté de 60 millions à 69 millions de francs.

Locabail immobilier. — Insertion en vue :

1° De l'introduction éventuelle à la Bourse de Paris des 1 997 151 actions actuellement négociables sur les 2 496 438 représentant le capital ;

2° De la cotation éventuelle, après complète libération, des 499 287 actions numérotées de 1 997 152 à 2 496 438 actuellement libérées du quart et non négociables.

Placements - Réassurance. — Insertion effectuée préalablement à l'offre au public des actions de cette société à capital variable.

Chantiers de l'Atlantique. — Admission à la cote officielle des 920 040 actions composant le capital actuel de 92 040 000 F.

Xerox Corp. — Insertion faite en vue de l'introduction à la Bourse de Paris des 84 872 149 actions ordinaires de $ 1 de la société, dont 78 700 845 émises au 28 février 1974 et 6 171 304 réservées à la même date pour la conversion d'obligations, pour l'émission au titre de divers plans d'options d'achat d'actions et pour l'échange des actions ordinaires « B ».

Dart Industries Inc. — Insertion en vue de l'introduction à la Bourse de Paris de 914 114 actions ordinaires supplémentaires de $ 1,25 nominal.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	6 juin	7 juin
Valeurs françaises	91,2	92
Valeurs étrangères	97,6	99

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	76,5	77

BOURSE DE PARIS — 7 JUIN — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %		2 05	France (Vie)	488	495	SLIMINCO	167 80	151 ..	Parisienne Plac.	...	128
5 %	65	1 74	Préservatrice S.A.	325	325	Sté Cent. Banque	75 30	75	Placem. Inter.	105	104

MARCHÉ A TERME

Depuis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers cours cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
498	4,50 % 1973	484 50	477 50	476	477 ..
1030	C.N.E. 3 %	1026	1030	1031	1030
225	Afrique Occ.	229 50	228	223	232 30
290	Air Liquide	286 50	289 50	290	289
73	Als. Part. Ind	74	73	73 10	73

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
199	Chase Manh.	204	213 ..	210 ..	213
456	C.F. Fr.-Can.	450	458	458	451
24	De Beers (S).	22 30	22 30	22 30	22 30
765	Dome Mines.	795	714	714	724
810	Du Pont Nem	818	819	821	816
515	East Kodak.	548	569	564	568
123	East Rand	127	125 50	128 50	125 10
280	Ericsson	276 50	270	270 ..	c265
356	Exxon Corp.	376	389	390 ..	382
248	★Ford Motor	257 20	259 50	261 ..	258
148	Free State	151 ..	150 70	155 ..	150 70

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
445	Siemens A.G.	443	446 ..	450 ..	450
65	Sony	44	43 20	43 20	43 20
20	Tanganyika	18 50	18 30	18 40	18 45
205	Unilever	208 30	213	213	213
32	Union Corp.	30 ..	29 80	29 60	29 25
181	U. Min. 1/10	176 70	178	181 ..	182 10
295	West Drief.	291 ..	283	283 ..	283 ..
141	West Deep.	142 ..	140	141 ..	140 ..
230	West Hold.	214 ..	207 50	210 20	207 50
5 20	Zambia Cop.	5 15	5 20	5 20	5 15

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT.

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7 6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 905	4 895	4 90
Canada ($ can. 1)	5 095	5 074	5 03
Allemagne (100 DM)	197 300	197 100	197 ..
Belgique (100 fr.)	13 060	13 015	12 35
Danemark (100 Krd.)	83 120	82 670	83 ..
Espagne (100 pes.)	8 620	8 530	8 55
Grande-Bretagne (£ 1)	11 880	11 785	11 85
Italie (100 lires)	0 762	0 765	0 71
Norvège (100 krs.)	90 670	90 770	91 ..
Pays-Bas (100 fl.)	186 950	186 950	187 ..
Portugal (100 esc.)	20 070	19 965	20 ..
Suède (100 krs.)	113 220	113 250	113 50
Suisse (100 fr.)	166 800	166 900	167

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7.6
Or fin (kilo en barre)	25760 ..	25750 ..
Or fin (kilo en lingot)	25795 ..	25800 ..
Pièce française (20 fr.)	258 50	258 90
Pièce française (10 fr.)	199 50	195 ..
Pièce suisse (20 fr.)	265 50	268 80
Union latine (20 fr.)	242 50	241 80
Souverain	241 50	240 60
Pièce de 20 dollars	1250 ..	1240 ..
Pièce de 10 dollars	670 .	658 ..
Pièce de 5 dollars	387 50	389 50
Pièce de 50 pesos	1090 ..	1088 ..
Pièce de 10 florins	225 10	224 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2 à 10. POLITIQUE
— Vingt et un secrétaires d'État.
— Le départ du gouvernement de M. Servan-Schreiber.
— L'U.D.R. veut rajeunir sa doctrine.
— Dans les ministères.
— POINT DE VUE : « Deux défauts de l'organigramme », par Bertrand Fessard de Foucault.

11. EUROPE
— ALLEMAGNE FÉDÉRALE : le S.P.D. et les libéraux se maintiennent de justesse au pouvoir en Basse-Saxe.

11. ASIE
— La presse soviétique dénonce la politique pétrolière occidentale en Asie du Sud et du Sud-Est.

14-15. AFRIQUE
— Le gouvernement sénégalais réagit avec vigueur aux accusations du P.A.I.G.C.
— NIGER : le nouveau gouvernement.

16. PROCHE-ORIENT
— Le Conseil national palestinien a défini les conditions d'une éventuelle participation à la conférence de Genève.

16. AMÉRIQUES
— ÉTATS-UNIS : le *New York Times* met en cause M. Kissinger dans l'affaire du Watergate.

16. SOCIÉTÉ
— Un congrès à Grenoble : la condition féminine et la qualité de la vie.

16-17. SCIENCES
— Trente-cinq travailleurs ont été irradiés dans une usine nucléaire de Grande-Bretagne.
— « La peur nucléaire » (IV), par Nicolas Vichney.

18. MÉDECINE
— Un colloque à Paris : psychiatrie et contraception.

18. RELIGION
— Saint Paul a-t-il gravement déformé le message de Jésus ?

20. JUSTICE
— L'affaire Geep-Industries devant le tribunal de commerce : l'action des banques et la gestion des entreprises.

20. ANNIVERSAIRE
— Le 30e anniversaire du massacre d'Oradour-sur-Glane : les ruines ne parlent pas.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE
PAGES 21 A 26
— Pourquoi la question de l'or ne pourra être réglée cette semaine.
— La réforme des mécanismes bancaires devient une urgence autant sociale qu'économique.
— En Suède, Volvo a inauguré sa première usine « sans chaîne ».

27 à 29. SUPPLÉMENT ÉDUCATION
— La presse à l'école.

30 à 32. ARTS ET SPECTACLES
— CINÉMA : *Tous les autres s'appellent Ali*, de Rainer Werner Fassbinder ; *A film about Jimi Hendrix*.

43. SPORTS
— TENNIS : les Internationaux de France à Roland-Garros.
— FOOTBALL : Saint-Étienne vainqueur de la Coupe de France.

43-44. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— DISTRICT PARISIEN : un nouveau président à l'Hôtel de Ville.

45. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— AGRICULTURE : ventes directes de viande dans le Val-de-Marne.
— CONFLITS ET REVENDICATIONS : Usinor a mis en chômage technique les deux mille ouvriers des hauts fourneaux de Dunkerque.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (42)
Annonces classées (33 à 41) ; Carnet (41) ; Informations pratiques (42) ; « Journal officiel » (42) ; Loterie nationale (42) ; Météorologie (42) ; Mots croisés (42) ; Finances (47).

Le numéro du « Monde » daté 9-10 juin 1974 a été tiré à 527 180 exemplaires.

A B C D E F G

Le secrétariat d'État à la condition féminine

LE PREMIER MINISTRE : rechercher la meilleure structure.

M. Jacques Chirac, premier ministre, a déclaré, samedi 8 juin au micro de France-Inter : « *Le président de la République a tenu à nommer sur ma proposition des hommes et des femmes les plus aptes à remplir les fonctions qui doivent être les leurs dans le cadre de la mission générale qu'a souhaitée le président de la République, c'est-à-dire une mission dynamique dans l'esprit de transformer un certain nombre de structures sociales de notre société.* »

Sur le problème du secrétariat d'État à la « condition féminine », M. Chirac a précisé qu'il intéressait tout particulièrement M. Giscard d'Estaing, puis il a affirmé : « *Nous recherchons actuellement la meilleure structure pour répondre aux besoins importants d'une meilleure insertion de la femme dans la société moderne.* »

Mme GIROUD : un recul très net de M. Chirac.

Mme Françoise Giroud, directrice de *l'Express*, a déclaré, dimanche 9 juin, au micro de R.T.L. :

« *Le président de la République m'a proposé, en effet, d'être secrétaire d'État à la condition féminine. J'ai eu le sentiment qu'il s'agissait de quelque chose d'important dans son esprit, qu'il avait la volonté très ferme de sortir des banalités électorales démagogiques habituelles à propos de la condition féminine, et qu'il me donnerait les moyens d'agir dans un sens qui me semblait bon. J'ai donc accepté cette proposition. En précisant seulement que je souhaitais garder la liberté d'écrire, en particulier dans* l'Express, *liberté dont les membres du gouvernement disposent de fait, à ma connaissance. Mais je voulais que les choses soient bien claires. J'avais cru comprendre que cela ne paraissait pas exorbitant au président. L'avais-je mal compris ? Sans doute, puisque, samedi à 16 heures, M. Chirac disait le contraire et me proposait, lui, une fonction, très honorable certainement, mais qui n'était plus de l'ordre gouvernemental.*

» *Ce changement, alors que le président avait déclaré qu'il voulait créer un secrétariat d'État à la condition féminine, m'a paru indiquer, de la part de M. Chirac, un recul très net quant à l'importance qui serait accordée par son gouvernement aux problèmes de la condition féminine, des droits des femmes. C'est l'impression que j'ai eue de ce recul qui m'a fait refuser cette proposition-là. Je crois que si on commence par reculer avant de commencer, dans un domaine si difficile, où l'élément psychologique est si important, où la confiance que les femmes peuvent faire à vos intentions est importante, on ne peut faire que du mauvais travail.* »

AU COLLOQUE DE « PRO FIDE ET ECCLESIA »

M. Pierre Debray annonce que les « silencieux de l'Église » vont passer à l'action

L'association « Pro fide et ecclesia », qui groupe des catholiques traditionalistes de treize pays d'Europe et d'Amérique, a organisé les 8 et 9 juin, à l'Institut catholique de Paris, un colloque sur le thème « *Crise de foi, crise de civilisation* ». Plus d'une centaine de personnes y ont participé.

« *Nous sommes conscients,* lit-on dans un document, *des responsabilités de l'intelligence chrétienne à l'heure où l'Église doit tout à la fois surmonter une crise de la foi, dont Paul VI ne cesse de souligner la gravité et conserver face à une civilisation, elle-même en crise, son rôle de mère et de guide.* »

Mme Françoise Lucrot a estimé qu'il était indispensable de « *faire la démonstration que l'intelligence chrétienne se situe au-delà du marxisme* ».

Ce colloque s'était donné comme objectifs : d'une part, de mieux préparer la contribution des « Silencieux de l'Église » à la session pastorale de septembre des évêques de France ; d'autre part, de fournir les bases méthodologiques d'un cathéchisme pour adultes, qui serait « *tout à la fois fidèle à la tradition vivante de l'Église et adapté à la mentalité de l'homme moderne* ».

M. Pierre Debray, fondateur des « Silencieux de l'Église », a pris la parole à deux reprises :

« *Notre tâche*, a-t-il dit, *consiste à déterminer les causes de la maladie de langueur du catholicisme français, qui risque de devenir à brève échéance, mortelle. Certaines de ces causes sont spécifiquement religieuses, d'autres semblent liées à une crise de civilisation qui affecte non seulement les valeurs la nature.* »

« *Nous ne voulons plus être,* a ajouté M. Debray, *des catholiques qui gémissent mais des catholiques qui agissent. Les progressistes se font entendre en proposant du concret aux évêques, eh bien ! nous allons en faire autant. Nous allons passer à l'action dans tous les domaines.* »

« LA DISPARITION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE SERAIT UNE PERTE IMMENSE » estime Paul VI

Paul VI, recevant en audience le 8 juin les membres de l'assemblée générale de l'Office international de l'enseignement catholique, lui a déclaré notamment : « *Le refus de toute institution chrétienne traduit une vision chimérique et dangereuse de l'Église du Christ. La disparition de l'enseignement catholique serait une perte immense. Nous vous encourageons vivement à œuvrer pour que les écoles catholiques apparaissent comme les lieux de rencontre de ceux qui veulent témoigner des valeurs chrétiennes dans toute l'éducation. Cela exige que les responsables de telles institutions puissent choisir leur personnel enseignant. La finalité de l'enseignement catholique doit être maintenue sans faille.* »

UN BÉBÉ MEURT DANS L'INCENDIE D'UNE GARDERIE PRIVÉE

Ce lundi 10 juin, vers 9 heures, un incendie s'est déclaré dans une garderie privée, 20, place Sébastopol, à Lille. Sept nourrissons s'y trouvaient, dont l'un a péri carbonisé. Les six autres ont été sauvés par une jeune fille qui avait aperçu les flammes et a emmené les enfants dans sa voiture jusqu'à un hôpital voisin. On ignore l'identité du bébé et les causes du sinistre. Cette garderie est gérée par Mme Le Masson, sage-femme, actuellement absente de Lille ; son établissement était surveillé par une sage-femme remplaçante.

A Marseille

HOLD-UP AU « PROVENÇAL »

Marseille. — Ce lundi 10 juin, à 10 heures, trois bandits armés et au visage masqué par un bas nylon ont pénétré dans les locaux du *Provençal*, rue Francis-Davso. Après avoir bousculé le préposé à la réception, ils sont montés rapidement au quatrième étage ; ils ont tenu en respect le chef du personnel et les caissiers et se sont emparés d'une somme de 500 000 francs avant de s'enfuir par les ateliers.

Au Chili

M. JACQUES CHONCHOL A OBTENU UN SAUF-CONDUIT ET A QUITTÉ SANTIAGO

Santiago-du-Chili (Reuter). — M. Jacques Chonchol, qui avait été ministre de l'agriculture dans le gouvernement d'unité populaire de M. Allende, a quitté le Chili le samedi 8 juin. M. Chonchol était réfugié à l'ambassade du Venezuela, à Santiago, depuis le coup d'État du 11 septembre 1973. Il est le dernier des trois cent trente-cinq réfugiés de l'ambassade du Venezuela à se voir accorder un sauf-conduit par la junte.

On apprend, d'autre part, que le juge militaire de Valdivia a commué en détention à vie la peine de mort prononcée contre deux personnes par un tribunal militaire.

● *Six Français*, qui participaient à Genève, le samedi 8 juin, à une manifestation contre les représentants de la junte militaire chilienne à la conférence de l'OIT, ont été arrêtés pour « rebellion à agents ».

Les consultations européennes

LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DES NEUF SE RÉUNISSENT A BONN

Une semaine de consultations européennes intenses s'ouvre ce lundi 10 juin à la fois à Bonn, à Luxembourg et à Strasbourg. Dans la capitale fédérale allemande, les ministres des affaires étrangères des neuf pays de la C.E.E. tiennent à partir de 15 heures leur troisième réunion de l'année consacrée à la coopération politique.

● A LUXEMBOURG, les ministres des affaires sociales des neuf pays de la C.E.E. tiennent ce lundi une session d'un jour consacrée à l'examen des mesures à prendre en faveur des travailleurs migrants et des handicapés.

● A STRASBOURG, enfin, s'ouvre une session du Parlement européen qui s'achèvera vendredi. L'atmosphère en sera d'autant meilleure que le mois dernier, à Luxembourg, le conseil des ministres a reconnu au Parlement le droit de rejeter globalement le budget des Communautés pour des motifs importants.

● A PARIS, samedi dernier, M. Giscard d'Estaing avait reçu pendant une heure le président de la Commission des Communautés européennes, M. Ortoli, avec lequel il a évoqué l'ensemble des problèmes européens.

MORT DU GÉNÉRAL JACQUES LEFORT

Nous apprenons le décès survenu le 7 juin à Toulon, du général de corps d'armée Jacques Lefort, dont les obsèques ont lieu le mardi 11 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Louis d'Hyères (Var).

[Né le 26 décembre 1913 à Arras (Pas-de-Calais), le général de corps d'armée Jacques Lefort (cadre de réserve) est sorti de Saint-Cyr dans l'infanterie. Il appartient en 1940 à la Légion étrangère, puis au 2e bureau au Maroc. En octobre 1944, il commande le 1er bataillon de choc en Corse, puis il sert en Indochine. En 1955, il devient chef d'état-major des troupes aéroportées.

En 1957, il est affecté à l'état-major particulier de M. Chaban-Delmas, ministre de la défense nationale, et, en 1958, il commande le 2e régiment de parachutistes étrangers. En 1960, il appartient au cabinet de M. Roger Frey, ministre délégué auprès du premier ministre, puis au cabinet de M. Pierre Messmer, ministre des armées. Il sert, en 1961, dans la zone Est-Sahara, et, avec le grade de général de brigade, en 1962, il commande la 2e brigade. De 1963 à 1964, il est inspecteur de la Légion étrangère et, jusqu'en 1967, il est chef de la mission militaire française d'instruction au Laos.

Général de division, il commande à Pau la 11e division chargée de l'intervention outre-mer. En 1971, il est mis à la disposition de M. Michel Debré, ministre d'État chargé de la défense nationale, et en 1972 il commande le 1er corps d'armée installé à Nancy, avec le grade de général de corps d'armée. Il est placé en deuxième section en janvier 1973.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et des T.O.E., le général Jacques Lefort était grand officier de la Légion d'honneur.]

En Grande-Bretagne

MORT DU DUC DE GLOUCESTER ONCLE DE LA REINE

Le duc de Gloucester, oncle de la reine Elizabeth, est mort dans la nuit du 9 au 10 juin, dans sa propriété de Barnwell Manor (Northamptonshire). Le duc, qui était âgé de soixante-quatorze ans, était le dernier survivant des enfants du roi George V et de la reine Mary.

[Huitième dans l'ordre de la succession au trône, le duc avait fait ses études à Eton avant d'entrer à l'académie militaire de Sandhurst d'où il était sorti en 1919 avec le grade de lieutenant. Né prince Henry, il était fait, en 1928, duc de Gloucester, comte d'Ulster et de Culloden. Il avait abandonné sa carrière militaire en 1929 pour représenter son père, malade, dans de nombreuses missions à l'étranger. En 1939, le duc de Gloucester avait été officier de liaison avec le corps expéditionnaire britannique en France, et avait été légèrement blessé. Gouverneur général de l'Australie pendant deux ans après la guerre, il avait effectué sa dernière mission à l'étranger, en 1966, en Malaisie. Depuis 1969, sa mauvaise santé le tenait éloigné des missions officielles. Son fils Richard, âgé de vingt-neuf ans, hérite du titre.]

LÉGER REDRESSEMENT DU DOLLAR

Le dollar s'est légèrement redressé, lundi matin, sur les marchés des changes. La devise américaine s'échangeait à Paris au prix de 4,895/4,90 F (contre 4,89 F environ vendredi) et à Francfort au prix de 2,49 deutschemarks (contre 2,485 deutschemarks). Les transactions étaient peu importantes.

Dans le rapport annuel de la Banque des règlements internationaux, le directeur général de cet établissement, M. Larre, évoque le problème des changes flottants, « qui ont joué un rôle dans l'intensification de l'inflation et qui ont compliqué la recherche et le maintien de la stabilité monétaire ». Partisan « d'un système rénové de parité fixe mais ajustable », M. Larre lance un discret appel aux États-Unis : « La clé du rétablissement d'un système de taux stable a toujours été un dollar inspirant confiance par sa convertibilité et par la stabilité monétaire sur laquelle il reposait. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'adopter une attitude constructive au regard du problème de l'or et d'accepter une certaine discipline en matière de balance des paiements. »

M. JACQUES FERRY SERA LE RESPONSABLE DES RELATIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES DU C.N.P.F.

M. Jacques Ferry, vice-président du C.N.P.F., a accepté, à la demande du président Ceyrac et du conseil exécutif de l'organisation patronale, de prendre la présidence de la commission des relations économiques internationales du C.N.P.F. Il remplacera M. Jean de Precigout, qui a demandé à être déchargé de cette fonction.



